



■ Un cahier spécial universités  
■ Emploi : 10 pages d'annonces classées



DEREK HUDSON

## Cannes a retrouvé Marcel Proust

LE FILM de Raoul Ruiz, *Le Temps retrouvé*, présenté dimanche 16 mai au Palais des festivals, réconcilie avec le cinéma une œuvre littéraire qui n'avait supporté jusqu'ici que des tentatives sans lendemain ou sans réussite. Nos envoyés spéciaux ont aimé aussi *Tout sur ma mère*, mélodrame tonique et sans tabous du réalisateur espagnol Pedro Almodovar.

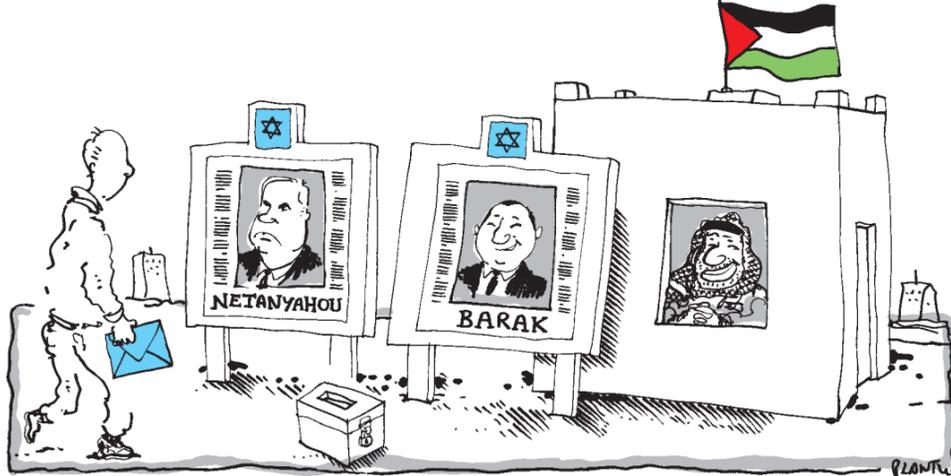
Lire pages 30 à 32

## Israël : le sort des urnes, les chances de la paix

● L'élection du premier ministre s'est transformée en duel entre Benyamin Nétanyahou et le travailliste Ehoud Barak ● Le chef de l'opposition était donné vainqueur par les sondages ● Le scrutin a lieu à la veille de la déclaration d'un Etat palestinien et de négociations cruciales pour la paix

PLUS DE quatre millions d'électeurs israéliens se rendaient aux urnes lundi 17 mai pour des élections qui ont pris la forme d'un duel entre le premier ministre sortant, Benyamin Nétanyahou, et le chef de l'opposition travailliste, Ehoud Barak. Ce dernier était donné vainqueur par tous les instituts de sondage après que le candidat centriste, Itzhak Modechai, et le candidat arabe, Azmi Bishara, se furent retirés en sa faveur. A droite, M. Nétanyahou, le chef du Likoud, se retrouvait également seul en lice, l'autre postulant, Benny Begin, s'étant désisté.

Au pouvoir depuis le printemps 1996, M. Nétanyahou, le chef de la droite, a dramatisé à l'extrême les dernières heures de la campagne. Il a déclaré qu'une victoire travailliste mettrait l'existence même d'Israël en péril en installant un Etat palestinien « aux portes de Tel Aviv ». Il a ordonné, dimanche, la reprise de travaux gelés depuis plus d'un an sur le site controversé de l'implantation juive de Har Ho-



ma dans le secteur arabe de Jérusalem.

Les pays arabes, l'Europe et les Etats-Unis ne cachent pas leur préférence pour un gouvernement Barak, à la veille de la déclaration d'un Etat palestinien et de négocia-

tions cruciales entre Israël et Yasser Arafat. Ces dernières doivent porter sur le statut définitif des territoires de Cisjordanie et Gaza, sur celui de Jérusalem, sur le sort des implantations et celui des réfugiés palestiniens.

Un dernier sondage publié lundi par le quotidien *Jerusalem Post* créditaient M. Barak d'une avance de dix points sur M. Nétanyahou (55 % contre 45 % des suffrages)

Lire pages 2 à 4

## La guerre du Kosovo

■ L'OTAN dénonce l'emploi par les Serbes de « boucliers humains »

■ Réunion des Quinze à Bruxelles en présence d'Ibrahim Rugova

■ L'armée yougoslave ferme les frontières du Monténégro

■ Près de 750 000 Kosovars ont fui la province depuis le 24 mars

Lire pages 6 et 7, notre enquête sur le HCR page 14, les points de vue page 15 et le Kiosque page 34

## Corse : la droite interpelle M. Jospin

L'opposition s'apprête à déposer une motion de censure contre la politique du gouvernement en Corse. p. 8

## Boris Eltsine reprend l'avantage

Boris Eltsine sort renforcé après l'échec de la procédure de destitution engagée contre lui. Sergueï Stepachine pourrait devenir le nouveau premier ministre. p. 5 et notre éditorial p. 17

## « Lutter contre l'illettrisme »

Le Monde dévoile le contenu du rapport sur l'illettrisme que Marie-Thérèse GEFROY (RPR, Rhône) doit remettre à Martine Aubry. Un rapport sévère envers le Groupement permanent de lutte contre l'illettrisme. p. 11

## Drame à Vauvert

La violence s'est emparée ce week-end d'une petite ville du Gard. Bilan : un mort et six blessés. p. 11

## Double Ferrari à Monaco

Après un départ fabuleux, Michael Schumacher a remporté sur Ferrari le plus prestigieux des Grands Prix de formule 1 devant son coéquipier Eddie Irvine. p. 25

## Football : des sociétés anonymes

Le groupe socialiste de l'Assemblée doit déposer une proposition de loi visant à créer des sociétés anonymes sportives professionnelles (SASP) pour les clubs professionnels. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



## Les macabres filières du « marché de la mort » à Rio

RIO DE JANEIRO de notre correspondant

Après avoir récemment salué, en plein marasme économique, l'annonce de la prochaine mise en chantier du gratte-ciel le plus haut de la planète (103 étages échelonnés sur 494 mètres) dans le centre de Sao Paulo, la presse brésilienne, friande de superlatifs, spéculait maintenant sur un record mondial de l'horreur : Edson Izidoro Guimaraes, quarante-deux ans, père de famille ordinaire et aide-soignant dur au labeur selon ses voisins et ses collègues de travail, est soupçonné d'avoir provoqué la mort, par débranchement de respirateurs ou injection létale, de 131 patients traités ces dernières années à l'hôpital municipal Salgado Filho de Rio.

Pris, il y a quelques jours, en flagrant délit d'assassinat à la seringue par une employée du service de nettoyage de l'établissement, ce sérieux postulant au gotha international des tueurs en série a avoué cinq meurtres dès son arrestation. Sur recommandation de ses avocats, il s'est réfugié, depuis, dans le mutisme le plus total en attendant de déposer devant un magistrat instructeur.

Sa ligne de défense, bâtie en catastrophe sur le souci charitable « d'abrégier les souffrances » de malades en phase terminale, n'a guère résisté aux premiers interrogatoires de la police. A ce stade de l'enquête, il est déjà acquis que le présumé stakhanoviste du crime en blouse blanche percevait, de la part de cinq entreprises de pompes funèbres, une commission sur chaque enterrement négocié par ses soins avec les familles des défunts. Sur le « marché de la mort » carioca, a-t-on appris à l'occasion, l'accidenté de la route trépassé mérite même une prime spéciale : les indemnités versées, sans trop rechigner en pareil cas, par les compagnies d'assurances locales garantissent en effet la solvabilité du client désemparé face au cruel aléa du destin.

Propriétaire d'un confortable appartement en banlieue et de deux voitures, signes extérieurs de richesse incompatibles avec son modeste salaire de 750 reals (3 000 francs, 576 euros), l'infirmier aujourd'hui sous les verrous a, sans doute, substantiellement arrondi ses fins de mois en recourant aux cadences infernales. Le nombre anormalement élevé de décès systématiquement constatés

durant ses horaires de permanence à l'hôpital constitue à cet égard la présomption la plus troublante.

D'autant que la « rapacité des croque-morts » dénoncée pas la presse ne semble pas se restreindre à la lucrative prise en charge des enterrements. Dans le flot de témoignages accablants recueillis par la police et les reporters, des proches de patients décédés à Salgado Filho font souvent état de cornées prélevées sans l'autorisation préalable, exigée par la loi, de la famille, et de cicatrices suspectes relevées sur des cadavres sans que le personnel de l'hôpital daigne en fournir un semblant d'explication.

La commissaire chargée du dossier, Marta Cavaliere, commence à explorer la piste du trafic d'organes. Eclaboussé par le scandale de « la mafia des pompes funèbres », le maire de Rio, Luiz Paulo Conde, a interdit, quant à lui, par décret, jeudi 13 mai, la présence des agents des firmes spécialisées dans les établissements de santé gérés par la municipalité.

Jean-Jacques Sévilla

Lire page 10

## Le puzzle social de Lionel Jospin

LIONEL JOSPIN est-il en train de monter, pièce par pièce, un puzzle social dont il ne maîtriserait pas tous les éléments ? La réforme du système de retraite, la réduction du temps de travail, la baisse des charges sociales et la maîtrise des dépenses de santé sont autant de dossiers lourds qui risquent de

s'entrechoquer et de poser au premier ministre, dans les mois à venir, la question de la cohérence de sa politique sociale. On en a eu une première illustration, fin avril, avec la publication du rapport du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, sur « l'avenir de nos retraites ».

Pour une raison de cohérence, M. Jospin pouvait difficilement reprendre l'idée - fortement suggérée par M. Charpin - d'un allongement à quarante-deux ans et demi de la durée de cotisation. Alors qu'il est engagé dans la difficile élaboration de la seconde loi sur les 35 heures, qui doit entraîner une généralisa-

tion de la baisse du temps de travail, il aurait dû expliquer aux Français qu'à l'avenir ils devraient travailler à la fois moins et plus : moins sur la semaine, le mois ou l'année, afin de créer des emplois ; mais plus sur le cycle de vie, pour obtenir des retraites décentes.

Il le pouvait d'autant moins que la situation du marché du travail rend impossible, dans les dix prochaines années du moins, un tel allongement de la durée de vie au travail, en dépit des gains d'espérance de vie. Les jeunes entrent en moyenne à vingt et un ans sur le marché du travail par la petite porte des emplois précaires, plus de 80 % des embauches se faisant sur des contrats à durée déterminée ou des missions d'intérim. Les « vieux », qui n'ont de vieux que le nom, en sortent prématurément : moins de 40 % des hommes âgés de 55 à 64 ans sont encore en activité, l'un des taux les plus faibles d'Europe, et la moitié des retraités seulement sont passés directement de l'emploi à la retraite.

Dès lors, on comprend que M. Jospin ait pris la précaution de souligner, au moment de la remise du rapport Charpin, la nécessité de « reconstruire une société de plein emploi ».

Jean-Michel Bezat

Lire la suite page 17

## L'aventure Aventis



JEAN-RENÉ FOURTOU

LE PDG de Rhône-Poulenc, Jean-René Fourtou, et son homologue de Hoechst, Jürgen Dormann, touchent enfin au but. Réunir deux groupes pharmaceutiques, trop faibles individuellement, pour en faire Aventis, un des géants européens des sciences de la vie. Il reste à réussir la mise en œuvre de la fusion. Un pari industriel et culturel.

Lire pages 18 et 19

International	2	Aujourd'hui	25
France	8	Immobilier/annonces	27
Société	10	Météorologie	29
Carnet	12	Jeux	29
Régions	13	Culture	30
Horizons	14	Guide culturel	33
Entreprises	18	Kiosque	34
Communication	21	Abonnements	34
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	35

## actualis

Le droit du travail et de la protection sociale

Le texte intégral des sources et des décisions citées

CD-ROM entièrement refondu chaque trimestre

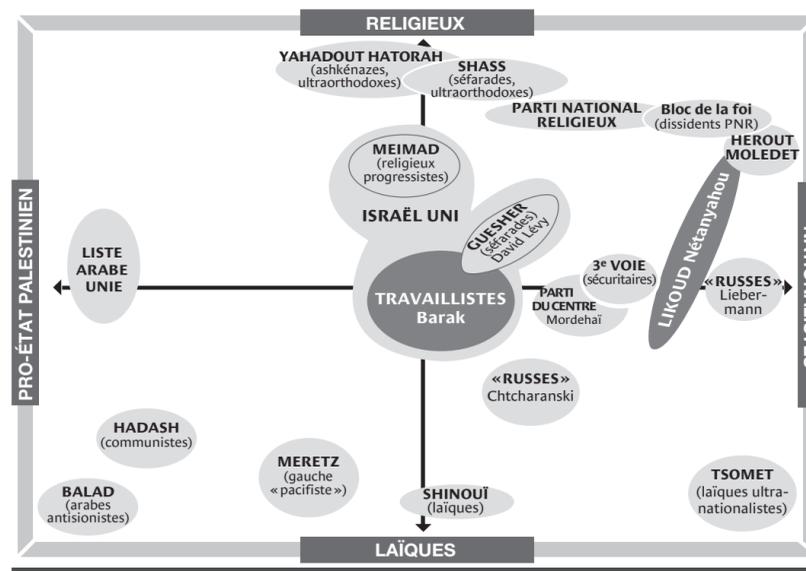


Pour tous renseignements : 01.40.64.53.31

http://www.dalloz.fr



Positionnement des principaux partis et coalitions aux élections de la Knesset  
SELON LES DEUX GRANDES LIGNES DE FRACTURE DE LA SOCIÉTÉ ISRAËLIENNE



## Le scrutin pour la Knesset est dominé par les identités et les valeurs « tribales »

« **VOTE TRIBAL** » : l'expression est désormais entrée de plain-pied dans le vocabulaire des politologues israéliens. « *Vote tribal* », en référence aux douze tribus d'Israël, qui se seraient comme démultipliées au gré des multiples lignes de fracture de la société : entre juifs et Arabes, ashkénazes et séfarades, religieux et laïques, partisans de concessions en faveur de la paix et « sécuritaires » – pour n'évoquer que les plus flagrantes – sans compter les particularismes « ethniques » ou catégoriels. Sur les 32 listes présentes à l'élection législative, 23 défendent des intérêts identitaires non directement politiques : religieux, ethniques, régionaux, sociaux ou autres, qui sont, la plupart du temps, exclusifs les uns des autres et suscitent des tensions exacerbées. Passage en revue des principales « tribus » et de leur(s) identification(s) partisane(s).

● **LES SÉFARADES.** Ce sont les juifs originaires des pays musulmans et du bassin méditerranéen. Surnom péjoratif dont les qualifient certains Israéliens d'extraction européenne : les « *schwarz* » [« noirs »]. Depuis la création de l'Etat hébreu, diverses tentatives ont cherché à donner une identité politique à ces citoyens, qui se vivent souvent comme de « seconde zone ». Aucune n'a durablement réussi.

Le Shass (acronyme d'« Organisation mondiale des séfarades observant la Thora ») y est parvenu : il possède aujourd'hui un très puissant réseau associatif, éducatif et caritatif. Bien que d'essence ultra-orthodoxe, ce parti attire à lui, avec un degré d'identification et de discipline électorale rarement atteints, une population souvent plus traditionaliste que profondément religieuse, mais d'abord convaincue que les séfarades sont les déshérités historiques du sionisme. Son chef politique, Arié Déri, soutient fermement M. Nétanyahou. Mais son chef spirituel, le rabbin Ovadia Yossef, a souvent rappelé que la préservation de la vie humaine l'emporte sur la terre du Grand Israël. Quant au fond, pour ses membres, Dieu et les œuvres du Shass sont à l'évidence plus importants que l'Etat et la politique locale. Une attitude qui autorise toutes les alliances opportunes.

Deux autres mouvements, le Guecher, allié aux travaillistes et dirigé par David Lévy (d'origine marocaine) et le Parti du centre d'Itzhak Mordehai (originaire du Kurdistan irakien), peuvent espérer bénéficier, marginalement, du « vote séfarade ».

● **LES ASHKÉNAZES.** Ces juifs historiquement issus de l'émigration d'Europe centrale et orientale ne constituent pas une « tribu » revendiquée, mais plutôt, par défaut, une « tribu » identifiée par les autres. Pour beaucoup, en Israël, ashkénaze signifie membre de l'élite qui régent le pays depuis cinquante ans. Récemment, lorsque la comédienne Tiki Dayan (elle-même d'origine syrienne...) a tancé l'« *assafsouf* » [la « populace »] qui s'agite autour de Benjamin Nétanyahou, de très nombreux séfarades se sont immédiatement sentis visés. Pourtant

ashkénaze pur jus, le leader du Likoud n'a pas manqué d'exploiter le filon.

Un nouveau « *WASP* » israélien – par analogie avec l'élite américaine des *White Anglo-saxon Protestants* [protestants blancs anglo-saxons] – a récemment émergé : le *White Ashkenazi Sympathetic to Palestinians* [Ashkénaze blanc pro-Palestinien]. Attention : l'expression peut induire en erreur. Certes, les laïques pacifistes et les quelques religieux progressistes se recrutent plus dans l'élite intellectuelle ou branchée, majoritairement ashkénaze, mais beaucoup de sympathisants du Bloc de la foi (partisans religieux du Grand Israël, dont les dirigeants sont presque tous ashkénazes) s'illustrent dans les *start-up* et les milieux internautes. Et Baroukh Goldstein, l'assassin d'Hébron, médecin, religieux et venu des Etats-Unis, n'était pas exactement un « *schwarz* ».

● **LES RELIGIEUX.** Depuis trente ans, leur poids politique et leur influence sociale se sont considérablement renforcés. Leur électorat se divise en trois blocs dont la « fiabilité », le jour J, pour chacun d'eux, est pratiquement sans faille. Le plus puissant est celui du Shass (dix sièges dans la Knesset sortante) précédemment décrit. Le deuxième, le Judaïsme unifié de la Thora (quatre sièges), regroupe la plupart des courants de l'orthodoxie originaire d'Europe centrale. Politiquement, ces deux partis défendent beaucoup plus les intérêts catégoriels de leurs mandants qu'ils n'adoptent une position tranchée sur la question palestinienne (de peu d'intérêt à leurs yeux).

Le Parti national religieux (PNR, neuf sièges) constitue un courant plus moderniste, mais aussi beaucoup plus politique. Une partie des ultranationalistes du Bloc de la foi, qui l'ont beaucoup influencé, l'ont aujourd'hui abandonné pour rejoindre le Parti d'union nationale de Benny Begin, adversaire de tout retrait des territoires palestiniens, et de Rehavaam Zévi (partisan du « *transfert* » des Palestiniens hors des frontières).

Une petite frange du judaïsme religieux (Meimad), enfin, prône des valeurs plus tolérantes, y compris sur la question palestinienne, et s'est associée aux travaillistes.

● **LES LAÏQUES.** Après avoir longtemps cru leur lutte contre l'influence religieuse irrémédiablement perdue, les voilà qui renouent, surfant sur une vague de ras-le-bol contre l'intolérance ultra-orthodoxe. Ceux-là votent souvent travailliste, ou pour le Meretz, qui allie laïcité et soutien à la paix avec les Palestiniens. On aurait cependant tort d'assimiler à la gauche l'hostilité à l'intolérance religieuse. Le parti laïque le plus agressif, Shinoui (Changement), se situe au centre-droit. Quant à l'ultranationaliste Tsomet (Carrefour), il a fait de la vindicte contre les « hommes en noir » son fonds de commerce.

● **LES « RUSSSES ».** Avec leurs journaux en russe et leurs réseaux extrêmement actifs, les 900 000 juifs immigrés depuis 1989 des pays

de l'ex-URSS sont la seule réelle « ethnique » présente en tant que telle dans ce scrutin. Quatre partis briguent leurs voix, les deux principaux étant celui, historique, de l'ex-« *refuznik* » Nathan Chtcharanski (Israël Ba'alya, laïque de centre-droit) et le parti de l'ancien chef de cabinet de M. Nétanyahou, le très controversé et ultranationaliste Avigdor Lieberman. Selon les enquêtes, le « vote russe » est très largement acquis à ces formations.

● **LES ARABES D'ISRAËL.** Ces Palestiniens, restés dans le pays après sa création, représentent aujourd'hui 17 % de l'électorat. Leurs voix se répartissent entre le Parti communiste (qui a historiquement représenté leurs intérêts nationaux, par absence d'alternative nationaliste légale), un parti de notables allié aux islamistes (la Liste arabe unie) et la liste Balad, animée par Azmi Bishara, un brillant intellectuel « palestinien-israélien » qui prône la « *désionisation* » d'Israël. Travaillistes, Likoud et même religieux récoltent traditionnellement des voix arabes, marginalement apportées par certains grands clans qui y trouvent leur compte.

● **LES PETITES TRIBUS.** Elles sont innombrables, et plusieurs pourraient causer la surprise. Il en est ainsi de la liste menée par l'extrême droite Piina Rosemblum, qui a très simplement intitulé sa formation... « *Piina Rosemblum* ». Son credo : la défense des droits de la femme. Les sondages la créditent d'un ou deux sièges. Autre force montante, Force aux retraités, qui, comme son nom l'indique, dénonce la dégradation du pouvoir d'achat des personnes âgées. Déjà présente, la Troisième Voie, dont le message essentiel est la défense des colons du Golan, devrait se retrouver dans la nouvelle Knesset.

Certaines listes constituent des lobbies hyper-particularistes, tels Lev (Cœur), défenseur des intérêts des juifs originaires du Caucase et de Boukhara, ou le Parti progressiste du centre, représentant des « Roumains ». D'autres sont plus folkloriques encore, comme celles des partisans de la dépénalisation de la marijuana ou du Parti du casino, qui milite pour la légalisation des jeux en Israël, afin de concurrencer le casino ouvert par les Palestiniens à Jéricho. Sans compter le Parti régionaliste du désert du Néguev, celui du Droit des hommes dans la famille et celui de la Loi de la nature, qui propose à tous de se convertir à la méditation transcendantale. Moins fortunées, une pléiade d'autres petites tribus n'ont pu présenter leur liste.

Editorialiste du quotidien *Haaretz*, Hannah Kim écrivait récemment : « *Ces dernières années, nous avons franchi le fossé qui sépare le pluralisme politique du fractionnement. Le pluralisme est éclairant, positif, démocratique. Le fractionnement montre l'absence de liens qui unissent une société.* » On estime que la prochaine Knesset sera, pour plus de la moitié, constituée de députés représentant les intérêts spécifiques de l'une ou l'autre des diverses tribus.

Sylvain Cypel

# Sans angélisme, Arabes, Américains et Européens veulent la victoire de M. Barak

## Sa marge de manœuvre, s'il est élu, dépendra beaucoup de sa majorité

NON-INGÉRENCE dans les affaires intérieures d'un autre pays oblige : aucun gouvernement n'a dit son soulagement lorsque, fin décembre, le gouvernement israélien

**ANALYSE**  
Certains Palestiniens s'inquiètent déjà des thèmes droitiers de la campagne travailliste

annonçait l'organisation d'élections générales anticipées. Ils n'en pensaient pas moins, qu'ils soient arabes, européens ou américain – pour ne parler que des plus directement concernés par le processus de paix israélo-arabe.

En tout cas, depuis l'annonce du scrutin anticipé, le temps a suspendu son vol dans la région, si l'on exclut les « conseils » prodigués partout dans le monde à M. Arafat pour qu'il reporte son projet de proclamer l'Etat palestinien le 4 mai, date à laquelle auraient dû prendre fin les négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens. L'un des arguments massues qui sous-tendaient ces « conseils » était précisément de ne pas favoriser la réélection de Benjamin Nétanyahou.

C'est que, depuis qu'il est arrivé au pouvoir en juin 1996, l'actuel premier ministre a réussi à décourager même ceux qui ont voulu le créditer de l'ambition historique d'être l'artisan de la paix avec les voisins arabes d'Israël.

Rien ne garantissait alors – moins encore qu'aujourd'hui – que M. Nétanyahou ne serait pas reconduit dans ses fonctions. Mais dès lors que le jeu s'ouvrait enfin en Israël cette sorte de résignation généralisée à avoir M. Nétanyahou pour interlocuteur pour toute la durée de son mandat a commencé à se dissiper. Son principal rival, le candidat travailliste Ehoud Barak, étant, à tort ou à raison, crédité d'une volonté de faire aboutir les négociations de paix, un certain espoir était à nouveau permis.

Sans angélisme toutefois, tant il est vrai que l'évolution des choses ne dépend pas uniquement de la personnalité et de l'appartenance politique du premier ministre, mais aussi de la majorité dont il disposera à la Knesset ; tant il est vrai aussi que les questions les plus difficiles restent à régler, qu'il s'agisse de Jérusalem, du sort des réfugiés palestiniens ou de celui des colonies de peuplement israéliennes en territoire palestinien.

Schématiquement, ce qui est reproché à M. Nétanyahou tient en ceci : en près de trois ans, l'application de l'accord intérimaire israélo-palestinien d'Oslo n'a pratiquement pas avancé, en dépit des promesses et engagements du premier ministre israélien – « *impossible de lui faire confiance, il n'a pas arrêté de mentir* », dit un diplomate arabe – et malgré deux protocoles ou mémorandums d'exécution (d'Hébron en janvier 1997 et de Wye River en octobre 1998) et l'implication active des Etats-Unis. La construction de colonies de peuplement – l'agrandissement de celles qui existent, a toujours protesté M. Nétanyahou – n'a jamais autant prospéré et les actes de « provocation » à Jérusalem se sont multipliés. Quant aux pourparlers israélo-syriens et israélo-libanais, arrêtés au printemps 1996, ils n'ont pas connu l'ombre d'un début de commencement de reprise.

### SOMBRES PERSPECTIVES

Si donc, en dépit des derniers sondages qui le donnent vaincu, M. Nétanyahou est reconduit dans ses fonctions de premier ministre, les perspectives paraissent sombres. Même si l'impétrant, ne bénéficiant pas d'une bonne majorité, devra composer avec d'autres forces, y compris le Parti travailliste. Le pessimisme des Palestiniens et de certains diplomates arabes est tel, dans ce cas de figure, qu'ils n'excluent pas une grave exacerbation des tensions inter-israéliennes, qui se répercuterait négativement sur le processus de paix et un regain de violence israélo-palestinienne.

De quoi est crédité M. Barak ? D'abord d'un meilleur état d'esprit, de meilleures dispositions, « ce qui est très important parce que le climat

créé par M. Nétanyahou empoisonnait tout », selon l'expression d'un intellectuel palestinien. Le candidat travailliste est également jugé rassurant quant à la mise en application des accords d'Oslo – conclus sous la houlette de ses prédécesseurs Itzhak Rabin et Shimon Pérès à la tête du Parti travailliste –, même s'il ne bénéficie pas du même crédit que ses illustres prédécesseurs. Les chances de voir reprendre les pourparlers avec la Syrie et son pupille le Liban sont, elles aussi, jugées meilleures.

### POUR UN ETAT PALESTINIEN

Et puis Ehoud Barak est à la tête d'un parti dont la grande majorité est jugée favorable à la paix, et qui n'a pas hésité, en mai 1996, en guise de bonne manière à l'égard de l'Autorité palestinienne – qui venait d'abroger les articles de la Charte de l'OLP impliquant la destruction de l'Etat d'Israël –, à se dire favorable à la création d'un Etat palestinien ; même si c'était fait du bout des lèvres et si le concept d'Etat recouvre des définitions diverses et variées, rappelle un diplomate européen. Certains pensent enfin – ou veulent se persuader – qu'un éventuel succès de M. Barak serait porté par un tel consensus américano-arabo-européen qu'une véritable dynamique s'enclencherait, qui ne pourrait qu'aboutir à une paix véritable.

D'autres, Palestiniens surtout, craignent que ce consensus quasi euphorique, essentiellement fondé sur la satisfaction de voir M. Nétanyahou écarté du pouvoir, n'ait pour effet une relance des pressions sur les Palestiniens, pour qu'ils acceptent tout ce que proposerait un premier ministre israélien, accueilli comme un sauveur et dont la popu-

larité ne ferait que grandir s'il précédait, comme chacun le prévoit, aux redéploiements programmés de l'armée israélienne en Cisjordanie. Les mêmes s'inquiètent de certains thèmes droitiers de la campagne du candidat travailliste et attendent d'avoir la preuve que le Barak élu ne sera pas le même que le Barak candidat. Et puis, font-ils remarquer, en admettant que le président Bill Clinton s'engage à fond dans la relance du processus de paix comme il l'a promis, son temps est compté – un an avant que ne s'engage la campagne électorale américaine, au cours de laquelle il ne faut rien attendre.

Or c'est approximativement au bout d'un tel délai que les choses devraient se corser et qu'un bordage américain, voire international, s'avérerait essentiel pour que le processus de paix israélo-palestinien arrive à son terme. Les questions clés de Jérusalem, des réfugiés, de l'avenir des colonies de peuplement, que les accords d'Oslo n'ont traitées ni de près ni de loin et que l'on peut classer sous la rubrique des compromis territoriaux définitifs, devront en effet être réglées. Sur tous ces sujets, le discours des travaillistes n'a pas été, jusqu'à maintenant, différent de celui du Likoud. Jusqu'où pourront-ils aller concrètement, et quel est le seuil en deçà duquel l'Autorité palestinienne ne saurait aller, sont des questions jusqu'à maintenant sans réponse.

Quoi qu'il en soit, tout le monde s'accorde à penser que la marge de manœuvre du futur premier ministre israélien dépendra de sa majorité parlementaire. Réponse aux premières heures du mardi 18 mai.

Mouna Naïm

# POMPIDOU AU POUVOIR



792 pages  
195 F

Un passionnant tableau du gaullisme au pouvoir.

Nicolas Brimo,  
Le Canard enchaîné

**FAYARD**  
JEUNE AFRIQUE

# Benjamin Nétanyahou : l'homme qui manipulait la peur

Devenu premier ministre en jouant sur les inquiétudes de ses concitoyens, il affronte plus difficilement l'épreuve du pouvoir

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Si Benjamin Nétanyahou devait perdre les élections qui ont commencé ce 17 mai, il devrait d'abord s'en prendre à sa réputation de menteur. « Il l'est tellement que même le contraire de ce qu'il dit est un mensonge », affirme un bon mot d'origine locale. Habile, « Bibi » Nétanyahou l'était assurément lorsqu'en 1996 il sut exploiter à son profit les peurs que suscita un processus de paix peut-être trop rapide pour les angoisses israéliennes et juives. En acquit-il trop de confiance ? Disant une chose et son contraire, donnant sa parole et, l'instant d'après, assurant n'avoir jamais rien promis, il a bientôt franchi la fragile barrière qui sépare l'homme d'Etat retors du politicien ficelle.

Son image et, au-delà, son statut de premier personnage d'Israël en ont été profondément affectés. Les négociateurs palestiniens qui participèrent aux négociations de Wye River en octobre 1998, comme l'entourage du président Clinton, ne sont pas les derniers à raconter d'édifiantes anecdotes qui illustrent ce qu'ils considèrent comme le trait psychologique marquant du personnage. Quant au président égyptien Moubarak, il n'en parle jamais autrement qu'en disant « le menteur ».

Pis, la même éphémère monte des rangs de sa famille politique, pas toujours tendre avec les méthodes parfois déroutantes du premier ministre. Le vieil Itzhak Shamir, qui lui mit le pied à l'étrier lorsqu'il était lui-même premier ministre, ne l'appella pas autrement en recevant *Le Monde* il y a quelques semaines. Et c'est aussi sur ce trait-là qu'insistèrent ses ennemis

durant la campagne électorale, barbouillant ses affiches d'un nez de Pinocchio, appendice nasal qui s'allonge lorsque son propriétaire profère un mensonge.

C'est désormais un fait acquis : qu'on l'accepte, au nom des intérêts supérieurs du pays, ou qu'on le dénonce, M. Nétanyahou passe pour un menteur, ce qui n'est jamais très bon lorsqu'on cherche à convaincre les électeurs de la qualité de ses convictions.

L'homme, pourtant, n'en manque pas, en dépit de ses manœuvres ondoyantes qui l'ont souvent fait passer pour un opportuniste, prêt à enfourcher le premier cheval utile. C'était une erreur d'analyse. Benjamin Nétanyahou, nationaliste intransigeant, penche à l'extrême droite, comme son père, Benzion Nétanyahou, professeur d'histoire, spécialiste reconnu de l'Inquisition espagnole et, surtout, idéologue du « révisionnisme », cette aile ultra du sionisme. La méfiance et le mépris à l'égard des Arabes sont tels chez le vieux professeur que son fils, plus réservé, en passerait presque pour gauchiste. Dans un entretien accordé, en septembre 1998, au quotidien *Haaretz*, M. Nétanyahou père estime cependant que ce dernier lui doit beaucoup : « D'un point de vue idéologique, il a hérité pas mal de choses de la maison ; il a lu pas mal de bons bouquins qu'il y a trouvés. »

Idéologue intraitable et soupe-au-lait, le vieux professeur ne parvint jamais à se faire accepter par l'establishment universitaire israélien, peu sensible à ses convictions extrémistes, ni par les politiciens d'extrême-droite, dont Menahem Begin, qui se méfiait de ce censeur aux idées coulées dans un béton



Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, en meeting de campagne le 13 janvier à Natanya.

encore plus dense que le sien.

En 1963, en compagnie de son épouse et de ses deux fils, Jonathan et Benjamin, né en Israël en 1949, il émigra aux Etats-Unis, où il avait déjà passé toute la guerre. Le journaliste Ari Shavit, qui, en 1996, a longuement interviewé Benjamin Nétanyahou, note que, comme son père, celui qui n'était premier ministre que depuis quelques mois, « a eu à combattre, presque seul, la bêtise des élites dirigeantes avant, finalement, de réussir à percer ». Seul contre tous : Benjamin Nétanyahou, parfois avec vision, plus souvent avec un entêtement désastreux, jouera souvent le rôle de l'outsider méprisé – par les élites, par l'establishment, par le système, par la presse, etc. –, dans lequel les exclus de tous bords aiment se reconnaître. Ici sans doute reside l'origine du paradoxal attache-

ment que lui, le fils de famille ashkénaze né avec une cuillère d'argent dans la bouche, a suscité parmi les couches séfarades les plus modestes et les plus marginalisées de la population.

C'est à Philadelphie qu'il vivra ses années de collège, s'imprégnant de la mentalité locale, de la culture et de la langue qui, des années plus tard, lui vaudront le surnom de « Bibi l'Américain ». Il a presque dix-huit ans lorsqu'éclate la guerre de six jours. Son frère Jonathan, revenu au pays pour y faire son service militaire, y sera blessé. Lui ne reviendra que quelques mois plus tard, bientôt suivi par le troisième frère, Iddo.

Comme son frère aîné, « Bibi » rejoint l'armée et, bientôt aussi, les commandos du Sayeret Matkal, troupes d'élite qui, sous les ordres directs de l'état-major, constituent la branche « action » des services spéciaux d'Israël. Il en est membre lorsque le 28 décembre 1968, en représailles aux attaques palestiniennes contre les avions israéliens, son unité débarque sur l'aérodrome de Beyrouth, où elle fait sauter treize avions de ligne appartenant majoritairement à la compagnie libanaise Middle East Airlines.

Trois ans et demi plus tard, le 9 mai 1972, il est de l'équipe qui délivre les passagers d'un avion de la Sabena détourné entre Bruxelles et Tel-Aviv par des Palestiniens de Septembre noir. L'assaut, au cours duquel deux pirates de l'air sont tués, est dirigé par... Ehoud Barak. Bibi est blessé à la main par l'un de ses camarades, dont l'arme part accidentellement. Des années plus tard, alors qu'Ehoud Barak et Benjamin Nétanyahou s'affrontent pour la direction du pays, quelques confidences douteuses, mais bien dirigées, laisseront entendre que le premier est responsable de la blessure du second, pour n'avoir pas convenablement maîtrisé son plan, ni doté ses hommes de l'armement adéquat. La justice, saisie, tranchera après les élections.

D'autres opérations suivront, au Liban, sur lesquelles personne, aujourd'hui encore, n'a donné de détails. A la fin de l'année 1972, Bibi Nétanyahou quitte l'armée. Il reprendra brièvement l'uniforme en octobre 1973, durant la guerre de Kippour, puis quittera définitivement l'armée avec le grade de capitaine. Resté dans les commandos spéciaux, son frère aîné, Jonathan, tombera à Entebbe, en juillet 1976, à la tête de l'unité de choc venue spectaculairement délivrer les otages de l'Airbus d'Air France, détourné par un groupe palestinien du FPLP (Front populaire de libération de la Palestine), avec l'aide de la Fraction armée rouge allemande. Un jour, le culte du héros mort dans des circonstances tragiques et glorieuses poussera son frère à créer une fondation destinée à lutter contre le terrorisme. Il écrira aussi quelques livres qui ne révolutionneront pas le sujet.

Pour l'heure, Benjamin retourne aux Etats-Unis où il commence sa réelle vie d'adulte. A-t-il alors caressé l'idée de s'y installer définitivement, de changer son nom et d'y prendre la nationalité américaine, comme l'affirment des commentateurs qui ne comptent pas parmi ses amis ? Il a

repris ses études, décroche une licence en architecture et une maîtrise en administration des affaires au prestigieux Massachusetts Institute of Technology. Un petit passage par Harvard, où il s'initie à la science politique et le voilà bientôt dans la vie active, cadre auprès d'une entreprise d'ameublement.

C'est son père qui, au début des années 80, le présente à Moshe Arens, alors ambassadeur d'Israël à Washington. Entre les deux hommes le contact passe rapidement. Moshe Arens, qui sera un jour son ministre de la défense, est aussitôt séduit par ce jeune homme qui connaît si bien le monde de Washington. La carrière politique de Benjamin Nétanya-

campagne, montre aussi à quel point il a su comprendre les sentiments de ses concitoyens, puis capter leurs incertitudes à son profit.

Paradoxalement, son accession à la tête du gouvernement l'a condamné. Il était impensable que la tension et la mobilisation restent ce qu'elles avaient été durant les quelque huit mois qui séparent l'assassinat d'Itzhak Rabin de son remplacement par Benjamin Nétanyahou. Petit à petit, la fièvre retombe et le nouveau premier ministre dut faire face à la réalité du pouvoir, aux contradictions internes d'une majorité hétérogène, aux engagements pris par ses prédécesseurs, aux contraintes

En 1996, la victoire de M. Nétanyahou contre un parti travailliste auréolé de la mort de son martyr, Itzhak Rabin, montre à quel point il a su comprendre les sentiments de ses concitoyens, puis capter leurs incertitudes à son profit

hou commence. D'abord bras droit de l'ambassadeur, il décroche bientôt le siège de représentant israélien à l'ONU, lorsque son mentor devient ministre des affaires étrangères. Il restera aux Nations unies quatre ans, où son bagout de diplomate élevé à l'américaine fait merveille auprès de CNN. La responsabilité lui vaudra aussi d'être désigné candidat du Likoud à l'élection législative de 1988. Elu député, il devient bientôt, à trente-neuf ans, vice-ministre des affaires étrangères, responsabilité précoce comparable à celle dont est investi Ehoud Barak qui, au même âge, a décroché sa première étoile de général.

On le verra encore sur le devant de la scène, porte-parole du premier ministre Itzhak Shamir, lorsqu'est lancée, le 30 octobre 1991, la conférence de Madrid, où Israéliens et Palestiniens tentent une première approche de la paix. Mais son véritable envol vient de la défaite de son parti aux élections de juin 1992, lorsque Itzhak Rabin remplace Itzhak Shamir à la tête du gouvernement. Quelques mois plus tard, le 25 mars 1993, il prend d'assaut le Likoud, dont il est élu président. Son style brutal et machiste plaît ; son savoir-faire médiatique touche une cible taillée par la peur, les doutes dans l'avenir, les attentats palestiniens qui se multiplient.

Jusqu'à son élection comme premier ministre, le 29 mai 1996, il donnera le meilleur de lui-même, en phase avec ses troupes, leader populiste jamais en retard d'une déclaration démagogique, d'une agressivité verbale contre cette gauche qui, en traitant avec l'« ennemi » palestinien, prend à rebrousse-poil les convictions les mieux assises du pays. Ses déclarations enflammées – on le lui reprochera – ne sont pas étrangères à la nervosité qui a saisi le pays et, à terme, armé le bras de l'assassin d'Itzhak Rabin. Mais sa victoire contre un Parti travailliste auréolé de la mort de son martyr, et donné largement vainqueur en début de

internationales, à la lente évolution de ses concitoyens, comme apaisés après le drame. En dépit des promesses faites aux secteurs les plus ultras, il dut en rabattre, le dissimuler, revenir en arrière, céder enfin.

A ce petit jeu, on perd sur tous les tableaux. Le 21 décembre 1998, près de deux ans avant le terme normal de la législature, il tombait. Durant cinq mois d'une campagne qui n'ont pas réussi à faire remonter sa cote, M. Nétanyahou a été féroce ment attaqué par la presse, ses adversaires, nombre de ses anciens amis. Jamais il n'a semblé aussi seul, incapable de mordre sur l'opinion publique, méfiant à l'égard de son entourage, menant campagne avec pour seul collaborateur de confiance son épouse, au caractère instable, brusquement investie de la responsabilité de définir les slogans de la bataille.

L'appel à la peur et la provocation qui lui avaient si bien réussi en 1996, n'ont, cette fois, pas fait recette. La tentative, quelques jours seulement avant le scrutin, de faire fermer la Maison d'Orient, à Jérusalem-Est, au motif que ses activités étaient en contradiction avec la souveraineté israélienne sur la Ville Sainte, s'est trouvée fermement contrecarrée par un ministre de la police peu désireux de voir la Cisjordanie s'enflammer pour le seul bénéfice électoral de son patron. Lorsque cet obstacle a été contourné, c'est la Cour suprême qui est intervenue, comme si tout le monde s'était donné le mot pour l'empêcher de nuire.

Le 17 mai, les électeurs dirent si les années Nétanyahou auront été plus qu'une parenthèse politique. Sa victoire est peu probable, mais ne peut être écartée. S'il devait être réélu, alors que la prochaine Knesset s'annonce encore plus morcelée que la précédente, personne ne sait comment il pourrait former une majorité, gouverner et réussir ce qu'il a si magistralement raté.

Georges Marion

## des RADIOS POUR LE KOSOVO

**Achetez des radios\* et offrez aux réfugiés kosovars des nouvelles de leurs proches.**

En achetant une radio, vous permettrez aux familles dispersées dans les camps des pays limitrophes du Kosovo d'écouter les fréquences locales et grandes ondes qui diffusent régulièrement les listes des noms des hommes, des femmes et des enfants isolés. Des points d'appels téléphoniques organisés sur place permettront aux réfugiés de contacter les proches qu'ils auront localisés grâce à ces radios. Les réfugiés pourront ainsi retrouver leur famille.

Disponibles à prix coûtant dans toutes les Fnac (100 F. piles comprises), elles seront acheminées à destination par le Ministère des Affaires étrangères.

AVEC LA PARTICIPATION DE ACTION HUMANITAIRE FRANCE (CELLULE D'URGENCE - MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES), TF1, EUROPE 1, TDF, DROIT DE PAROLE, RFI, FRANCE TELECOM, TELECOM SANS FRONTIÈRES, ALCATEL, SANYO, AUDIOSONIC, CICR, LA FNAC.

\*dans la limite des stocks disponibles

des RADIOS POUR LE KOSOVO

# Boris Eltsine reprend l'avantage après l'échec de l'« impeachment »

Confirmation probable de son candidat au poste de premier ministre

Boris Eltsine sort renforcé de la bataille que l'opposition avait engagée contre lui en tentant depuis des mois d'ouvrir une procédure de destitution. Sergueï

Stepachine, le candidat du président, pourrait devenir le nouveau premier ministre dès le 19 mai. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

## MOSCOU

de nos correspondants

Boris Eltsine a emporté une première manche décisive dans la bataille frontale qu'il a engagée avec le Parlement russe en limogeant, le 12 mai, son premier ministre Evgueni Primakov. C'est de l'hôpital central du Kremlin, où il était pour « consultation », samedi 15 mai, que le président a appris l'échec de la procédure de destitution lancée il y a dix mois par les communistes de la Douma (chambre basse du Parlement). La deuxième manche se déroulera, mercredi 19 mai, lorsque les députés se prononceront sur l'investiture du candidat Sergueï Stepachine au poste de premier ministre.

L'échec de l'« impeachment », une arme brandie durant des mois par la majorité nationalo-communiste de la Douma, a inversé le rapport de forces en faveur du Kremlin. Samedi, aucun des cinq chefs d'accusation retenus contre le chef de l'Etat n'a rassemblé les 300 voix nécessaires (sur 450) à l'ouverture de la procédure. L'accusation de « destruction de l'Union soviétique » a recueilli 239 voix, l'« assaut contre le Parlement en 1993 » a obtenu 263 suffrages, le « génocide contre le peuple russe » 238, la « destruction » du complexe militaro-industriel et de l'armée 241. Enfin l'accusation concernant le « déclenchement de la guerre de Tchétchénie », la seule qui était susceptible de réunir la majorité des deux tiers (Le Monde du 16 mai), a obtenu 283 voix.

Le visage défait, Guennadi Ziouganov, chef du Parti communiste, s'en est pris à ceux « qui ont

trahi la Russie ». Viktor Ilioukhine, l'homme qui mena durant des mois l'accusation dénonçant « les juifs de l'entourage présidentiel » tout occupés à « défendre les intérêts d'un petit groupe mafieux », s'est consolé en notant qu'une majorité absolue était réunie sur les cinq charges. Dans les couloirs de la Douma, le chef du parti d'extrême droite, Vladimir Jirnovski, qui s'était opposé à la destitution, rayonnait : « Nous continuerons à nettoyer le pays des rouges. »

## RUPTURE AVEC M. LOUKJOV

Si les communistes, les agrariens et les députés de Pouvoir du peuple ont voté pour la destitution, des défections ont été enregistrées au sein du groupe réformateur Iabloko et un absentisme inhabituel a été remarqué. Seulement 348 parlementaires ont pris un bulletin de vote, certains l'invalidant ensuite volontairement. Les fidèles du maire de Moscou, Iouri Loujkov, ont soutenu les cinq charges démontrant ainsi la rupture consommée avec Boris Eltsine.

Mais le président russe a repris la main, les menaces répétées de dissolution de la Douma et d'élections législatives anticipées sont redoutées par les parlementaires. « Il est évident que Boris Eltsine est dangereux », a d'ailleurs expliqué Vladimir Ryjkov, président du groupe Notre maison la Russie (NDR), parti qui soutient pourtant le Kremlin. Le président « est une bombe nucléaire qui peut exploser à tout moment, comme l'a montré le renvoi, sans aucun motif, du gouvernement Primakov », a-t-il ajouté.

De cette bombe, les députés, déjà engagés dans la préparation des élections législatives de décembre 1999, ne veulent pas. C'est pourquoi plusieurs responsables ont évoqué dimanche la possible investiture, dès le premier tour, de Sergueï Stepachine. « Si je comprends bien, les députés n'ont pas une forte allergie » à son encontre, a estimé Guennadi Seleznev, président communiste de la Douma. Le libéral Boris Nemtsov, qui estimait impossible, jeudi dernier, l'investiture de M. Stepachine, est maintenant persuadé que « la Douma le confirmera ». Tout comme M. Ryjkov qui explique que le nouveau gouvernement « sera temporaire et technique », dans l'attente de l'élection – prévue en juin 2000 – du successeur de Boris Eltsine.

Depuis trois jours, M. Stepachine a multiplié les signes de bonne volonté à l'adresse des députés. Expliquant que « l'ossature du gouvernement ne changera pas », que la politique de M. Primakov sera non seulement poursuivie, mais « intensifiée ».

M. Stepachine a aussi précisé que son gouvernement n'intégrerait pas de « figures odieuses », c'est-à-dire inacceptables par la Douma, comme les libéraux Egor Gaïdar ou Anatoli Tchoubais. Plusieurs gouverneurs et M. Loujkov ont, ce week-end, apporté leur soutien à M. Stepachine. Ce fidèle du président, qui se présente comme « un quadragénaire réformateur », pourrait ainsi devenir le quatrième premier ministre de Boris Eltsine en quatorze mois.

François Bonnet et Agathe Duparc

# Tony Blair exige un gouvernement nord-irlandais autonome d'ici au 30 juin

Un nouvel échec de cet ultimatum conduirait probablement, de source proche des négociateurs, à une remise à plat de l'accord historique dit du « vendredi saint »

## LONDRES

de notre correspondant

« Définitive » et donc théoriquement inéluctable, la date du 30 juin fixée, vendredi 14 mai, par Tony Blair aux protagonistes nord-irlandais pour qu'ils résolvent une fois pour toutes leurs différends, forment leur gouvernement autonome et permettent enfin à Londres de procéder à la dévolution de pouvoirs prévue par les accords du 10 avril 1998, a toutes les apparences d'un ultimatum. Sauf qu'il s'agit de la troisième « date limite » fixée depuis treize mois et que le bureau du premier ministre se refuse à préciser ce qui arriverait au cas où cette dernière subirait le sort des deux précédentes, à savoir l'oubli...

Loi du genre pour tous les processus de paix enclenchés sur la base d'une certaine « ambiguïté constructive », Tony Blair se refuse bien entendu à envisager publiquement un nouvel échec qui conduirait probablement, de source proche des négociateurs, à une remise à plat de l'accord historique dit du « vendredi saint ». Celui-ci prévoyait initialement la formation d'un exécutif nord-irlandais autonome, biconfessionnel et multipartite entre nationalistes, républicains, loyalistes et unionistes pour le 10 mars 1999. Mais ces derniers, dont le leader protestant David Trimble est appelé à devenir le chef de l'exécutif autonome en tant que patron du principal parti d'Ulster, se refusent à siéger au « gouvernement » avec les républicains du Sinn Fein tant que la branche militaire de cette formation, l'IRA provisoire, n'aura pas commencé à rendre ses armes.

A quoi Gerry Adams, chef des

républicains, rétorque que les accords signés ne font aucunement du désarmement de ses amis un préalable à la formation du « gouvernement » autonome et qu'en tout état de cause ces mêmes accords ne l'obligent qu'à « user de son influence » pour obtenir le retrait des armes de l'IRA d'ici juin 2000.

## Les protagonistes s'opposent toujours sur la question du désarmement de l'IRA

En clair, on tourne en rond depuis des mois autour d'une question d'autant moins d'actualité, selon les républicains, que l'IRA, comme d'ailleurs tous les principaux groupes paramilitaires protestants, n'utilisent plus ses armes depuis le cessez-le-feu de 1997. « Trust the rust », « Faites confiance à la rouille », dit-on à Belfast. Mais les unionistes ne l'entendent pas de cette oreille et réclament la preuve matérielle que l'IRA a irrémédiablement renoncé à la violence. Confrontés à cette impasse, Tony Blair et son homologue irlandais, Bertie Ahern, avaient passé une vingtaine d'heures d'affilée, début avril à Belfast, pour convaincre les protagonistes de faire preuve d'un peu de flexibilité. Sans succès.

Les deux premiers ministres partenaires ont refait, vendredi 14 mai pendant dix heures, une

nouvelle tentative à Londres avec toutes les parties. Apparemment sans plus de succès, les loyalistes de David Trimble s'étant refusés le jour suivant à entériner l'approche contournante préconisée au 10, Downing Street. L'idée de Tony Blair selon laquelle la commission sur le désarmement des groupes paramilitaires dirigée par le général canadien John de Chastelin pourrait dresser seule, et sans avoir à justifier sa décision, la liste des parties ayant « progressé » dans la voie du désarmement – ce qui ouvrirait la voie à leur admission à l'exécutif – est acceptée par les républicains mais pas par les formations protestantes. « Nous réservons notre décision », a dit M. Trimble. « Notre position, selon laquelle il doit y avoir désarmement avant toute formation de l'exécutif, n'est pas changée et ne changera pas. »

Rien ne sera probablement joué avant les élections européennes du 10 juin, David Trimble ne souhaitant pas prêter le flanc, en pleine campagne, aux accusations de trahison périodiquement lancées par ses extrémistes et ceux, plus virulents encore, de Ian Paisley. Vingt jours plus tard – d'où la date limite choisie par M. Blair –, l'Ecosse et le pays de Galles qui viennent de voter pour leurs premières Assemblées autonomes, recevront leurs pouvoirs de Londres. Et l'Irlande du Nord, qui devait être la première à bénéficier de la dévolution, entrera au même moment dans la dangereuse période annuelle des marches et des défilés, toujours propices aux violences sectaires...

Patrice Claude

# Club Med

N° azur\*\* 0801 802 803

ou Club Med Voyages, Forum Voyages, Havas Voyages et agences agréées

Coup de soleil sur les prix au Club :

- **6.800F les 14 jours aux Caraïbes** (village de Sainte-Lucie), vol compris, tout compris\*.
- **9.900F les 14 jours en Thaïlande** 11 jours au village de Phuket et 3 jours de découverte de Bangkok, vol compris, tout compris\*.
- **12.500F les 14 jours en Indonésie** 9 jours au village de Bali et 5 jours de découverte de l'île, vol compris, tout compris\*.

**Dépêchez-vous, vous avez jusqu'au 30 juin pour réserver !**

# l'Asie ou les Caraïbes au prix de la Méditerranée\*

# re-oooh !

\* Sur une sélection de villages Club Med en Asie et aux Caraïbes au prix de certains villages Club Med en Méditerranée sur la base uniquement de Forfaits de 14 jours, transports compris. Prix par adulte à partir de, à certaines dates uniquement, logement standard en occupation à 2, au départ de Paris. Taxes d'aéroport en supplément, pour les séjours de 14 jours en village (par exemple, 200F pour Sainte-Lucie, soit un total de 7000F). Offre soumise aux conditions de notre brochure Trident Été 99. \*\*Prix appel local.

Club Méditerranée, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 375.237.425 FF - 11, rue de Cambrai 75019 Paris - 572 185 684 RCS Paris - Licence LI 075 95 0333 - RCP N° 160 127 094- Axa Global Risks : 4, rue Jules Lefebvre 75426 Paris Cedex 09 - Garantie Financière APS 6 rue Villaret de Joyeuse 75017 Paris.

Etre-re 

# Kosovo : l'OTAN dénonce les « boucliers humains », mais sans « preuve formelle »

Les consultations diplomatiques se poursuivent entre Russes et Occidentaux. Ibrahim Rugova, le leader kosovar modéré, et le président monténégrin Milo Djukanovic devaient participer, lundi à Bruxelles, à une réunion des ministres des affaires étrangères des Quinze

L'OTAN a mené peu de raids aériens dans la nuit de dimanche 16 à lundi 17 mai. Selon les informations disponibles, Belgrade a connu une nuit tranquille. L'Alliance a pourtant annoncé, dimanche, qu'elle allait

encore intensifier ses bombardements sur la Yougoslavie malgré le risque de tuer des civils albanais du Kosovo qui pourraient, selon elle, être utilisés comme « boucliers humains ». Les Occidentaux ont évoqué

avec une insistance croissante ce week-end la possibilité que des « boucliers humains » aient été employés par les forces serbes à Korisa, un village du Kosovo où un bombardement de l'OTAN a fait, vendredi, des

dizaines de victimes civiles. « Nous prévoyons d'intensifier la campagne aérienne », a déclaré à Tirana le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark. « Nous sa-

vons que les boucliers humains constituent un danger bien réel partout au Kosovo », mais « nous avons une grande confiance dans notre processus d'établissement des cibles », a affirmé le général Clark.

« *NOUS continuerons à attaquer la machine militaire de Milosevic jusqu'à ce qu'il cède* », ont averti la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, et le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, dans un article conjoint publié, dimanche 16 mai, par le *Washington Post*. Cela étant, le Pentagone pense que le temps presse dans le conflit en Yougoslavie, et que la seule façon de gagner la guerre est d'envoyer des troupes au sol, a indiqué dimanche l'hebdomadaire *Newsweek*. Il y a plusieurs semaines, l'état-major a écrit au secrétaire américain à la défense, William Cohen, « expliquant que seules des troupes au sol garantirait la réalisation des objectifs du gouvernement [au Kosovo] », selon le magazine.

● **L'armée et la police yougoslaves continuent leur retrait partiel** du Kosovo, mais vont l'adapter à « l'intensification » des raids aériens de l'OTAN, a déclaré dimanche un porte-parole de l'armée à Belgrade. Le colonel Miliwoje Novkovic a assuré à la presse

que, depuis la décision du commandement suprême de l'armée d'entamer un retrait, annoncée le 10 mai, les forces de l'OTAN ont « soudain intensifié leur campagne aérienne d'environ 50 % ».

« Cela étant, il nous est clairement impossible de poursuivre les regroupements d'unités prévus en vue d'un retrait partiel de l'armée et des forces de police », a-t-il ajouté. Pourtant « l'armée yougoslave applique sa décision (...) de façon graduelle, en fonction de la situation au Kosovo, de retirer une partie de ses unités », a estimé le colonel Novkovic. « Il est évident que l'OTAN, qui insiste pour obtenir un retrait de la police et de l'armée (...) fait tout son possible pour l'empêcher », a estimé l'officier. L'OTAN et les Occidentaux ont affirmé n'avoir aucun indice concret d'un tel retrait, accusant même Belgrade de regrouper ses forces.

● **Deux soldats serbes**, faits prisonniers par l'Armée de libération du Kosovo et remis à l'armée américaine en Albanie, vont être

libérés, a déclaré dimanche un porte-parole du Pentagone. « Nous mettons au point les détails ; ils seront très prochainement libérés », a déclaré le porte-parole, Glenn Flood.

● **Sur le plan diplomatique**, les Occidentaux multiplient leurs efforts pour un règlement de la crise du Kosovo. Le chancelier allemand Gerhard Schröder devait

rencontrer, lundi, le président finlandais, Marri Ahtisaari, et, mercredi, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana. Mardi, M. Ahtisaari recevra l'envoyé spécial russe pour la Yougoslavie, Viktor Tchernomyrdine, et le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbott. Le ministre grec des affaires étrangères, Georges Papandréou, a appelé dimanche à

une trêve de 48 heures dans les bombardements sur la Yougoslavie pour permettre « à la diplomatie de déployer ses initiatives en vue d'une solution politique ».

● **Une mission exploratoire des Nations unies**, la première du genre depuis le début des frappes de l'OTAN en Yougoslavie, est arrivée dimanche à Belgrade pour évaluer les besoins humanitaires et ceux nécessaires à la reconstruction et la réhabilitation du pays. Elle étudiera plus particulièrement les problèmes des personnes déplacées au Kosovo, a indiqué le chef de la mission, Sergio Vieira de Mello, chargé des questions humanitaires au sein de l'ONU. Les autorités yougoslaves ont assuré que « la mission pourrait visiter tous les endroits où elle a demandé à se rendre », selon M. de Mello.

● **Quelque 100 000 hommes d'origine albanaise** en âge de combattre ont disparu au Kosovo et pourraient avoir été tués par les forces yougoslaves, a déclaré dimanche le secrétaire américain

à la défense William Cohen. « Environ 100 000 hommes en âge de se battre ont disparu », a-t-il dit sur la chaîne de télévision CBS. « Ils ont pu être assassinés », a-t-il ajouté. « Nous avons des informations selon lesquelles 4 600 (d'entre eux) ont été exécutés. Mais je pense que ce chiffre est bien plus élevé que cela », a-t-il affirmé.

● **Plus de 800 nouveaux réfugiés du Kosovo** ont traversé, dimanche, le principal poste-frontière entre le Kosovo et la Macédoine, à Blace, soit le plus grand nombre d'arrivées depuis le 5 mai, a indiqué le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui précise que quelque 748 400 Kosovars ont fui en Albanie, en Bosnie, en Macédoine et au Monténégro depuis le 24 mars, début des bombardements de l'OTAN en Yougoslavie. Au total 915 402 réfugiés, soit environ la moitié de la population du Kosovo, ont fui cette province serbe depuis le début de la crise, il y a près de quinze mois, a indiqué le HCR.

## L'Alliance rappelle à Bruxelles qu'il n'y a pas de conflit sans son lot d'accidents

### BRUXELLES

de notre correspondant

Le bombardement, dans la nuit de jeudi 13 à vendredi 14 mai, d'une ferme dans la localité de Korisa, au Kosovo, continue à faire l'objet d'une polémique entre l'OTAN et les autorités de Belgrade. Selon les responsables militaires de l'Alliance, cette ferme était une « cible militaire légitime » car elle abritait du matériel militaire et un poste de commandement de l'armée yougoslave ; les Serbes affirment que ce bâtiment ne servait que d'abri à des réfugiés regagnant leur village. Le bilan des victimes s'éleva, selon Belgrade, à 87 morts et 78 blessés.

Plusieurs responsables des pays de l'Alliance, à Bruxelles, à Londres, à Washington et à Bonn, ont évoqué, au cours du week-end, la possibilité que ces victimes aient été utilisées comme boucliers humains pour protéger des sites militaires. « Nous avons des informations selon lesquelles des civils ont servi dans le passé de boucliers humains sous un pont le 13 mai, et que des véhicules militaires ont été mêlés à dessein à des convois civils », a déclaré Jamie Shea, le porte-parole civil de l'OTAN. Tout en déplorant cette « bavure », M. Shea a indiqué qu'« il n'y a pas de conflit sans son lot d'accidents », laissant entendre que d'autres réfugiés pourraient être victimes de bombardements au cours des opérations aériennes à venir. Pour le cas de Korisa, Jamie Shea a néanmoins reconnu qu'il n'y avait pas de « preuve formelle » que les réfugiés albanais aient été forcés à servir de protection aux soldats de Belgrade.

De son côté, le général Wesley Clark, commandant suprême des forces de l'Alliance en Europe a dé-

claré, lors d'une visite des troupes en Albanie : « Nous savons que les boucliers humains constituent un danger bien réel au Kosovo. Mais nous avons une grande confiance en notre processus d'établissement des cibles et nous prévoyons d'intensifier la campagne aérienne afin d'atteindre de manière encore plus efficace les forces au sol. »

### « LARMES DE CROCODILE »

William Cohen, secrétaire américain à la défense s'est attaché, pour sa part, à contrer l'intense propagande de Belgrade, qui utilise l'accident de Korisa pour dénoncer les « crimes délibérés de l'OTAN » contre les populations civiles, en Serbie et au Kosovo.

### VU A LA TÉLÉVISION SERBE

## « L'esprit chevaleresque des soldats yougoslaves »

**DIMANCHE 16 MAI**, le journal télévisé a donné des extraits d'une conférence de presse tenue au nom de « la direction de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) et du commandement suprême de l'armée ». Depuis « les premiers jours de l'agression de l'OTAN, a-t-on expliqué, nos efforts résolus de défense et nos sacrifices sont orientés vers une solution politique juste et honorable de la crise au Kosovo et une paix durable dans les Balkans ».

Le chef du service de presse de l'état-major, le colonel Miliwoje Novkovic, a déclaré qu'un des obstacles à toute solution venait de l'OTAN puisque « Les forces agressives ont intensifié les opérations aériennes sur la RFY et, surtout, sur le territoire du Kosovo, à la suite de la décision du commandement suprême, le 9 mai, de retirer une partie des unités de l'armée et de la police – ce qui empêche objectivement la réalisation de cette décision ».

Concernant les « informations présentées

« J'estime que Milosevic et ses troupes ne se sont fixé aucune limite dans l'utilisation des réfugiés comme boucliers humains », a déclaré M. Cohen. « Se lamenter, comme le font les Serbes, sur la mort des réfugiés est aussi inconvenant que si Adolf Eichmann s'était plaint du bombardement des fours crématoires par l'aviation alliée », a-t-il poursuivi, avant de dénoncer « les larmes de crocodiles versées par les auteurs de crimes de masse ». Dans le même registre, Jamie Shea a stigmatisé le président yougoslave en le comparant à un « alcoolique qui rendrait un producteur de whisky responsable des malheurs qui lui arrivent ».

Le porte-parole militaire de

l'OTAN, le général allemand, Walter Jertz, s'est attaché pour sa part à rassurer les autorités italiennes, inquiètes après les accidents subis par des pêcheurs de l'Adriatique qui ont ramené dans leurs filets des bombes larguées dans la mer par des avions de l'OTAN n'ayant pu les utiliser sur le terrain (*lire page 7*).

Cinq zones de largage ont été déterminées, a indiqué le général Jertz : « Quand c'est possible, des navires vont y récupérer les bombes lâchées. Les pilotes ne peuvent pas se poser avec leur bombes, car elles pourraient exploser à l'atterrissage. »

Luc Rosenzweig

## Les pays d'Europe du Nord restent méfiants à l'égard de l'organisation atlantique

ajoute ce commentateur, très écouté sur les questions de politique étrangère et de sécurité. Certains journaux, notamment, commencent à s'interroger sur la logique de la doctrine finlandaise, au moment où les droits de l'homme sont bafoués de l'autre côté de l'Europe.

En Suède, adepte de la même politique de « non-alliance militaire » que sa voisine, le conflit a également nui à la popularité de l'OTAN. De 32 % en janvier 1999, les opinions favorables à l'adhésion du pays sont passées à 26 %. Le camp des opposants s'est renforcé (52 %). « C'est la première fois que l'OTAN est en guerre. En outre, elle ne gagne pas comme elle l'aurait souhaité », commente Anders Mellbourn, directeur de l'Institut de politique étrangère de Stockholm, pour expliquer cette tendance. Dans les

deux pays nordiques, une majorité de la population estime néanmoins que les bombardements sont justifiés.

**SITUATION DÉLICATE**

L'opération « Force alliée » a placé les gouvernements de Stockholm et d'Helsinki dans une situation délicate. Fervents « onusiens » par tradition, il leur faut aujourd'hui tenter de convaincre leurs opinions publiques de la « nécessité » de l'opération, lancée pourtant sans mandat des Nations unies. Pourquoi ? Parce que les deux pays nordiques ont entamé un rapprochement sensible avec l'OTAN. Pas question pour eux de participer à ses opérations offensives. Mais ils sont désireux de prendre part aux efforts de maintien de la paix, comme en Bosnie. Or « l'exemple donné au Kosovo n'est pas concluant

pour un pays qui, comme la Suède, veut coopérer avec l'Alliance dans la gestion des crises », estime M. Mellbourn.

Le premier ministre suédois, le social-démocrate Göran Persson, s'en est tiré jusqu'à présent par une pirouette en se félicitant qu'il n'y ait plus de débat sur l'adhésion du pays à l'Alliance. « A long terme », il sera important pour la Suède d'en faire partie, pour « influencer sur les décisions », a rétorqué Carl Bildt, le chef de l'opposition et aujourd'hui envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU dans les Balkans.

En Finlande, « il n'y a pas de volonté politique aujourd'hui pour provoquer un débat de fond sur l'adhésion », note M. Jakobson. Nombreux sont ceux qui estiment leur sécurité mieux garantie depuis l'entrée du pays dans l'Union européenne, en 1995. L'ancien diplo-

me de 100 morts, « on a tiré non seulement sur des gens qui portaient dans leur cœur le désir légitime de rentrer dans leurs villages mais aussi sur les efforts et les décisions du gouvernement fédéral et républicain visant à normaliser la vie au Kosovo, résoudre les problèmes humanitaires et permettre le retour des gens dans leurs foyers ». Elle a donc conclu que ceux qui, avec « leur bombes, avaient causé un grand exode essayent à présent, à nouveau à l'aide de bombes, de déterminer le moment où les réfugiés rentreront dans leurs maisons ».

Enfin, le général de division Nebojsa Pavkovic, qui a reçu la plaquette d'argent de l'Association des anciens combattants, a tenu à assurer à la télévision « le commandant suprême que les membres de la 3<sup>e</sup> armée considèrent que leurs vies n'auront aucune valeur si nous ne défendons pas notre patrie, si nous ne préservons pas notre liberté et si notre peuple n'est pas heureux ».

Hector Forest

## Les pays d'Europe du Nord restent méfiants à l'égard de l'organisation atlantique

### STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

« Les premières réactions dans l'opinion ont été négatives », constate Max Jakobson, ancien diplomate finlandais et partisan d'une adhésion de son pays à l'OTAN. Les bombardements, par l'Alliance, d'un « petit pays indépendant », la République fédérale de Yougoslavie, ont « marqué les esprits », dit-il, et « les gens n'ont pas immédiatement fait le lien entre ces opérations et les horreurs commises par les Serbes ». Le soutien à l'entrée du pays neutre dans l'organisation militaire s'en est ressenti : il a légèrement baissé – à 25 % – selon un sondage publié récemment, les opposants, eux, étant majoritaires avec 51 %. « Je pense que ça peut avoir évolué un peu depuis, les points de vue étant devenus plus élaborés »,

ajoute ce commentateur, très écouté sur les questions de politique étrangère et de sécurité. Certains journaux, notamment, commencent à s'interroger sur la logique de la doctrine finlandaise, au moment où les droits de l'homme sont bafoués de l'autre côté de l'Europe.

En Suède, adepte de la même politique de « non-alliance militaire » que sa voisine, le conflit a également nui à la popularité de l'OTAN. De 32 % en janvier 1999, les opinions favorables à l'adhésion du pays sont passées à 26 %. Le camp des opposants s'est renforcé (52 %). « C'est la première fois que l'OTAN est en guerre. En outre, elle ne gagne pas comme elle l'aurait souhaité », commente Anders Mellbourn, directeur de l'Institut de politique étrangère de Stockholm, pour expliquer cette tendance. Dans les

deux pays nordiques, une majorité de la population estime néanmoins que les bombardements sont justifiés.

### SITUATION DÉLICATE

L'opération « Force alliée » a placé les gouvernements de Stockholm et d'Helsinki dans une situation délicate. Fervents « onusiens » par tradition, il leur faut aujourd'hui tenter de convaincre leurs opinions publiques de la « nécessité » de l'opération, lancée pourtant sans mandat des Nations unies. Pourquoi ? Parce que les deux pays nordiques ont entamé un rapprochement sensible avec l'OTAN. Pas question pour eux de participer à ses opérations offensives. Mais ils sont désireux de prendre part aux efforts de maintien de la paix, comme en Bosnie. Or « l'exemple donné au Kosovo n'est pas concluant

pour un pays qui, comme la Suède, veut coopérer avec l'Alliance dans la gestion des crises », estime M. Mellbourn.

Le premier ministre suédois, le social-démocrate Göran Persson, s'en est tiré jusqu'à présent par une pirouette en se félicitant qu'il n'y ait plus de débat sur l'adhésion du pays à l'Alliance. « A long terme », il sera important pour la Suède d'en faire partie, pour « influencer sur les décisions », a rétorqué Carl Bildt, le chef de l'opposition et aujourd'hui envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU dans les Balkans.

En Finlande, « il n'y a pas de volonté politique aujourd'hui pour provoquer un débat de fond sur l'adhésion », note M. Jakobson. Nombreux sont ceux qui estiment leur sécurité mieux garantie depuis l'entrée du pays dans l'Union européenne, en 1995. L'ancien diplo-

mate qualifie toutefois de « signe de réalisme » la décision du gouvernement d'abandonner le concept de « défense indépendante » comme « fondement » de la politique du pays en la matière. Ce terme a été remplacé par « capacité de défense crédible ». Un changement qui a été interprété comme un indice d'un éventuel ralliement futur de la Finlande à l'OTAN. « C'est infondé », affirme-t-on au ministère des affaires étrangères. « La non-alliance sert au mieux la sécurité du pays et la stabilité en Europe du Nord », plaide Jaakko Blomberg, sous-secrétaire d'Etat. A Helsinki comme à Stockholm, on prend garde en effet à ne pas prendre d'initiatives qui éloigneraient la Russie voisine du reste de l'Europe. Surtout en cette période de crise dans les Balkans.

Antoine Jacob

## « Après les bombardements, les Serbes nous ont laissés partir... »

### BLACE (Macédoine)

de notre envoyé spécial

Près de mille réfugiés ont franchi, samedi 15 et dimanche 16 mai, la frontière entre le Kosovo et la Macédoine, fermée « de fait » depuis le 6 mai, et les responsables des organisations humanitaires estiment que le flux va s'accroître dans les jours qui viennent. « Tout le monde croyait que la frontière était fermée mais quand ils ont appris, par les télévisions-satellites, que ce n'était pas le cas, ils se sont précipités », raconte un cadre du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). « Le train était tout petit, et nous étions tellement nombreux à vouloir le prendre que nous avons été obligés

de passer par les fenêtrés pour monter dedans », raconte Chamli Ismaili, trente-sept ans, qui a passé plus de vingt jours dans la forêt avec sa femme et ses quatre enfants.

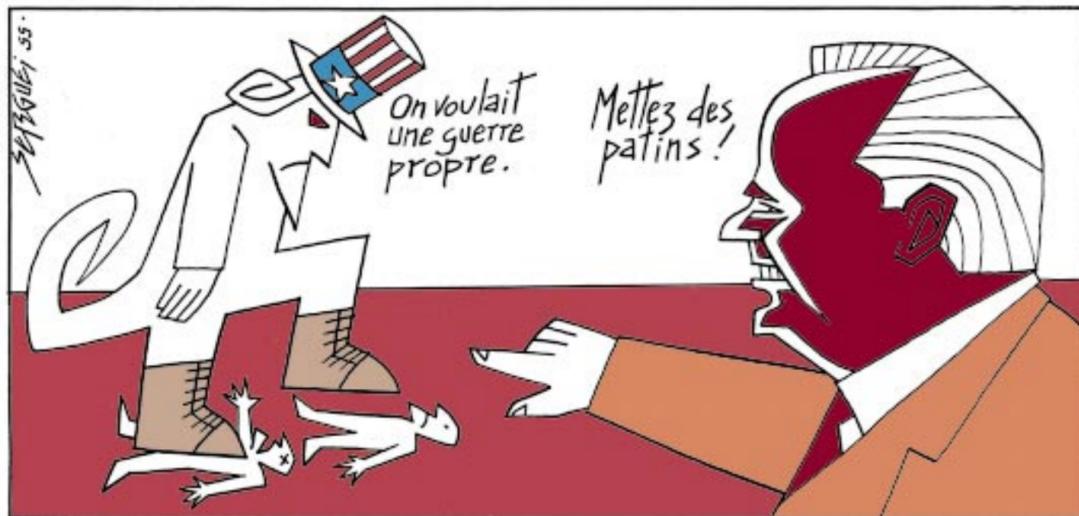
Aussitôt descendus du train à Blace, les réfugiés ont été emmenés en autocars dans le camp de Cegrane, au sud-ouest de Skopje. Samedi, une très nette tension était réapparue entre les responsables humanitaires et les autorités macédoniennes. L'armée avait ainsi empêché une équipe de Médecins du monde d'apporter de la nourriture dans un village, près de la frontière, qui accueillie de nombreux réfugiés. De même, les policiers macédoniens n'avaient pas autorisé des organisations humanitaires à donner de l'eau aux réfugiés qui, sous un soleil de plomb, attendaient dans les autocars. En revanche, dimanche, les choses se sont mieux passées. « Chaque jour, nous devons reconquérir des droits que nous avions l'impression d'avoir acquis », soupirait un médecin français.

Ces derniers temps, plusieurs réfugiés ont pu raconter comment ils avaient été utilisés comme boucliers humains par les Serbes pour protéger des sites stratégiques. « A six heures du matin, les Serbes sont venus dans ma maison et nous ont obligés à les suivre jusqu'à la centrale thermique Kosovo B à Obilja, Nous y sommes restés jusqu'à une heure de l'après-midi », raconte Afrim, vingt-deux ans. Témoignage conforté par celui d'Avdul, quarante-deux ans, qui, avec les vingt personnes de sa famille, a été mis dans un bus pour être aussi transporté jusqu'à Kosovo B, où il est resté une dizaine d'heures.

Pour « protéger » l'aéroport militaire de Slatina, les Serbes auraient, selon un autre réfugié, Enver Strella, bloqué de nombreuses personnes dans une maison proche des pistes. « Ils nous ont entassés à l'étage. En dessous, ils avaient mis des armes anti-aériennes et un tank. Quand les bombardements de l'OTAN ont été terminés, ils nous ont laissés partir ».

José-Alain Fralon

**REUSSIR**  
► **Concours d'avocat CRFPA** 25 juillet - 11 sept. 99  
► **Expert-comptable DECF août + mi-septembre DESCF** octobre à décembre  
► **Parlement européen (Administrateur) Fév. 2000**  
**IPESUP**  
18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris 01 43 25 63 30  
Enseignement supérieur privé



## L'armée yougoslave renforce sa pression au Monténégro

Les récentes visites en Europe du président Djukanovic semblent avoir exaspéré Belgrade

### PODGORICA

de notre envoyée spéciale

Arrestations de dizaines de réfugiés du Kosovo, fermeture de postes-frontières et mouvements de troupes divers : l'armée yougoslave a renforcé, dimanche 16 mai, la pression qu'elle exerce sporadiquement, depuis le 24 mars, contre le gouvernement prooccidental du Monténégro.

La protection qu'il accorde aux opposants belgradois, de même que les visites en Europe, la semaine dernière, de Milo Djukanovic, président de ce petit Etat, membre rétif de la République fédérale de Yougoslavie (RFY), ont suscité la colère de Belgrade et de l'opposition monténégrine, qui réclame la destitution du chef de l'Etat. Accusé de trahison pour ses rencontres « avec l'ennemi » en Allemagne, en Autriche et en France, M. Djukanovic est néanmoins décidé, selon ses proches, à se rendre lundi à Bruxelles où il est invité à rencontrer les ministres des affaires étrangères européens.

L'aéroport de Podgorica ayant été détruit dès le début des frappes de l'OTAN, le président monténégrin devra franchir un des barrages que la police militaire vient de renforcer aux frontières : celui menant

en Croatie. Les militaires y ont déjà fait une démonstration de force lors du dernier passage de M. Djukanovic, protégé par des membres des forces spéciales de la police mises sur pied depuis deux ans pour faire contrepoids à l'armée fidèle à Slobodan Milosevic. Dimanche, des journalistes étrangers y ont été refoulés. L'armée s'est aussi installée aux trois passages frontaliers vers la République serbe de Bosnie et aurait arrêté des Yougoslaves en âge d'être mobilisés.

Mais c'est à l'unique poste-frontière vers l'Albanie que ce durcissement a eu, dès samedi, les conséquences les plus sérieuses. L'armée y a non seulement empêché le passage de cars transportant des réfugiés du Kosovo en transit au Monténégro, mais en a fait descendre au moins vingt-cinq hommes, qui ont été arrêtés. « Il y a des rumeurs selon lesquelles certains ont été relâchés, mais, à en croire des réfugiés interrogés, le nombre des arrestations pourrait être d'une centaine », a déclaré au Monde le représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Robert Breen. Femmes et enfants en pleurs ont été recueillis à Tuzi, bourgade à population albanaise proche de la frontière, où la police

monténégrine a stoppé les cars suivants pour leur éviter de tomber entre les mains de l'armée.

Depuis dix jours, pourtant, l'armée avait cessé de harceler les cars qui venaient de Rozaje, ville d'entrée des déportés du Kosovo. Elles les laissait partir sans problèmes vers l'Albanie, alors même que certains véhicules ne transportaient que des hommes, probablement encadrés par l'UCK. Il était de l'intérêt des militaires de voir des « terroristes » quitter la RFY, sans avoir à s'en « occuper ».

### INCURSION MUSCLÉE

Un groupe de « paramilitaires » serbes a fait, en outre, une incursion musclée, dimanche, dans le bourg de montagne de Rozaje, peuplé de Slaves musulmans. Des dizaines d'entre eux se sont rassemblés devant le poste de police, demandant à être armés pour se protéger. Au même moment, selon des témoins, des camions de soldats montaient vers la région. Le même jour, un millier de soldats ont aussi traversé le gros village montagnard de Cetinje, ancienne capitale du Monténégro et fief de ses indépendantistes. Aussitôt, un millier de policiers armés et casqués se sont déployés sur leurs talons...

Ce face-à-face police-armée, comme les rumeurs de putsch, sont permanents au Monténégro depuis l'élection de Milo Djukanovic, en 1997, contre le protégé de Slobodan Milosevic. L'armée serait-elle cette fois-ci plus menaçante ? « Rien n'est plus dangereux qu'un tigre blessé », disent des Monténégrins qui, comme leur président, vivent dans l'attente de la chute du dictateur de Belgrade. Mais nul doute que M. Djukanovic a reçu, en Europe, des conseils de modération, en contrepoint de promesses d'aides. L'heure n'est pas aux initiatives visant à faire naître un nouvel Etat indépendant dans les Balkans, même si le Monténégro est encouragé à y jouer le rôle d'un tremplin démocratique pour l'après-guerre. En témoigne la visite commune en Allemagne de son président et de Zoran Djindjic, ex-candidat démocrate à la présidence serbe. La fureur de M. Milosevic ne pouvait qu'en être décuplée, avec ordre à son armée de resserrer les vis au Monténégro. Une armée qui est, avec la monnaie, le dernier lien d'une fédération moribonde.

Sophie Shihab

## Pêcheurs italiens au chômage pour cause de mer explosive

### ROME

de notre correspondant

Les pêcheurs de Chioggia sont en colère. Samedi 15 mai, ils se sont réunis dans ce port situé à l'extrémité méridionale de la lagune de Venise. Ils ont décidé de ne plus payer leurs impôts parce qu'ils ne peuvent plus travailler et n'ont donc plus de revenus. La faute en incombe à l'OTAN et à ses avions qui, de retour de mission, larguent leurs bombes inutilisées dans l'Adriatique et que les pêcheurs vénitiens ramènent dans leurs filets.

Le 10 mai, l'une d'entre elles a explosé, blessant les trois marins du *Profeta*, dont un grièvement. Les bombes pêchées sont presque toujours de la même « espèce » : de petits cylindres jaunes de 20 centimètres sur 6 qui se retrouvent au milieu des coquillages. Objets insolites provenant des fameuses *cluster bombs*, les bombes à fragmentation qui, avant d'arriver au sol, libèrent une centaine ou plus de mini-bombes.

Le commandant du *Gurra* a ainsi eu la surprise de trouver, parmi les crustacés, une cinquantaine de ces cylindres luisants alors qu'un

auteur chalutier de Rimini ramenait une partie de l'enveloppe de la bombe. Des pêcheurs se retrouvent au chômage forcé pour cause de mer explosive. Ce week-end, des panneaux ont été plantés sur les plages de Venise : « *Attenzione ! Mare Mi-Nato* » (« mer minée », jeu de mots avec NATO, sigle anglais de l'OTAN utilisé en italien).

Le gouvernement de Massimo D'Alema a demandé des explications à Bruxelles afin de savoir si, effectivement, l'Adriatique est devenue « la poubelle de l'OTAN », comme l'a souligné, indigné, le maire de Chioggia, Fortunato Guarnieri. « *Ce sont des bombes désactivées. Elles ont été lancées à quelques reprises dans les eaux internationales, dans des endroits prédéterminés. De ces zones, le gouvernement italien est parfaitement au courant* », a répondu l'Alliance. C'est vrai, assure le chef d'état-major de la défense, le général Mario Arpino, au *Corriere della sera* : « *Il y a cinq ou six zones qui ont été délimitées depuis la guerre en Bosnie en 1992 et une autre a été rajoutée dans le sud. Au total, il y a eu trois ou quatre situations d'urgence au cours desquelles des bombes ont été larguées.* »

Ce qui n'a pas vraiment rassuré les pêcheurs du nord de la mer Adriatique. Ils insistent pour rencontrer le président D'Alema et obtenir des précisions supplémentaires de l'OTAN sur le nombre, le lieu et la nature des bombes jetées à la mer.

L'inquiétude a gagné les ports de Rimini et d'Ancone en raison des répercussions sur la pêche mais aussi sur le tourisme. Déjà, le 16 avril, un F-15 en difficulté a largué six bombes sur le lac de Garde, au nord de l'Italie. Elles n'ont toujours pas été récupérées mais l'OTAN est désormais disposée à collaborer avec les autorités militaires italiennes. Car la justice s'est saisie de ses largages intempestifs. Un bateau démineur, le *Sapri*, a été envoyé dans l'Adriatique pour récupérer les bombes. Il sera bientôt rejoint par deux autres bâtiments de la marine italienne. L'entreprise s'annonce difficile et peut-être risquée. Comme le dit le général Arpino, « *tout pilote a l'obligation de s'assurer avant tout lâchage de bombes qu'aucun navire ne se trouve à proximité* ».

Michel Bôle-Richard

## Un délégué du CICR enlevé dans le Caucase

MOSCOU. Un délégué néo-zélandais du Comité international de la Croix-Rouge, Geraldo Cruz Ribeiro, âgé de cinquante-cinq ans, a été enlevé à Naltchik, la capitale de la République de Kabardino-Balkarie (Fédération de Russie), ont indiqué le ministère de l'intérieur de la région et le CICR à Genève. Le représentant du CICR, en déplacement professionnel, a été enlevé, samedi 15 mai, par des inconnus qui l'ont contraint de monter dans une voiture. L'alerte a été donnée par une employée locale de la Croix-Rouge enlevée en même temps que le Néo-Zélandais puis libérée.

Le CICR a suspendu toutes ses activités dans la région. La sous-délégation de Naltchik, qui comprend neuf expatriés et quatre-vingts employés locaux, menait des activités d'assistance humanitaire, en coopération avec les comités locaux de la Croix-Rouge, dans l'ensemble de la région du Nord-Caucase. — (AFP, Reuters.)

### EUROPE

■ SLOVAQUIE : Rudolf Schuster, le candidat de la coalition gouvernementale, a frôlé la victoire au premier tour de l'élection présidentielle, samedi 15 mai. Avec 47,4 % des voix, il devance l'ex-premier ministre national-populiste Vladimir Meciar (37,2 % des suffrages). M. Schuster est quasiment assuré de la victoire au second tour, le 29 mai. La candidate Magda Vasaryova (6,6 % des voix), proche de la coalition, a appelé à faire obstacle à M. Meciar. — (Corresp.)

### MAGHREB

■ TUNISIE : le procès de maître Radhia Nasraoui et de dix-neuf autres inculpés — dont une majorité d'étudiants — a été reporté au samedi 19 juin. La chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Tunis a justifié sa décision, samedi 15 mai, par l'absence des 3 jeunes femmes inculpées dans l'affaire. Selon différents témoignages, elles se trouvaient dans les sous-sols du palais de justice et c'est sciemment qu'elles n'ont pas été présentées devant la cour par les autorités. Une vingtaine d'avocats et d'observateurs étrangers, des représentants du corps diplomatique de pays occidentaux, avaient fait le déplacement dans la salle d'audience où s'étaient massés plusieurs centaines de personnes. Par ailleurs, l'opposant Omar Mestiri, qui avait été arrêté en milieu de semaine dernière, a été relâché vingt-quatre heures plus tard par la police tout comme douze syndicalistes (*le Monde* du 15 mai).

■ ALGÉRIE : les six anciens candidats qui s'étaient retirés à la veille de l'élection présidentielle du 15 avril pour protester contre les fraudes, ont signé, vendredi 14 mai, un « manifeste des libertés pour la démocratie ». Quoique très éloignés politiquement les uns des autres, les six ex-présidentiables affirment que « l'inexistence des libertés, la négation des mécanismes démocratiques et le mépris de la volonté populaire [empêchent] toute perspective de sortie de l'impasse politique et sécuritaire actuelle ». Ils appellent à débattre afin de « dégager les moyens pacifiques pour mettre en échec toute velléité de soumettre par la force la société à un ordre totalitaire ».

### PROCHE-ORIENT

■ KOWEÏT : le gouvernement koweïtien a accordé, dimanche 16 mai, le droit de vote et d'éligibilité aux femmes, a annoncé l'agence de presse Kuna. Cette décision n'entrera toutefois pas en vigueur pour les prochaines élections législatives, prévues en juillet, et le futur Parlement pourra réviser la décision prise dimanche par le gouvernement. S'il ne le fait pas, les femmes participeront au scrutin de 2003. Le Koweït est la seule monarchie du Golfe dotée d'un Parlement élu. — (AP)

■ YÉMEN-KOWEÏT : le chef de la diplomatie yéménite, Abdel Kader Bajammal a rouvert, dimanche 16 mai, l'ambassade de son pays à Koweït, fermée depuis huit ans en raison du soutien apporté par Sanaa à Bagdad après l'invasion de l'Emirat en août 1990. — (AFP/AP)

### ASIE

■ INDE-PAKISTAN : des duels d'artillerie se sont déroulés tout au long de la semaine du 10 au 16 mai à la frontière indo-pakistanaise au Cachemire. Selon Islamabad, les forces pakistanaïses ont infligé « beaucoup de pertes » à l'armée indienne notamment dans le secteur montagneux de Kargil. Selon la presse du Cachemire indien, il y aurait entre 25 et 50 morts des deux côtés. — (AFP)

■ INDONÉSIE : les miliciens pro-indonésiens du Timor-Oriental ont attaqué et incendié, dans la nuit de dimanche 16 à lundi 17 mai à Dili une dizaine de maisons appartenant à des partisans de l'indépendance du territoire. Par ailleurs, dans l'île d'Amboine, huit personnes ont été tuées par balles, samedi 15 mai, au cours d'une intervention de l'armée pour séparer des manifestants musulmans et chrétiens. — (AFP)

■ L'ex-président indonésien Suharto et ses six enfants disposent d'avoirs d'un montant de 15 milliards de dollars, affirme le magazine américain *Time* dans son numéro à paraître cette semaine. Ces avoirs « en biens mobiliers et immobiliers, bijoux et objets d'art » ont été recensés à l'issue d'une enquête menée quatre mois durant dans 11 pays, selon l'hebdomadaire.

### AFRIQUE

■ ÉRYTHRÉE-ÉTHIOPIE : Addis-Abeba a lancé, dimanche 16 mai, un raid aérien contre le port érythréen de Massawa, sur la mer Rouge. La veille, les forces éthiopiennes avaient bombardé la ville frontalière de Zalambessa, dans la partie centrale de la ligne de front. Cette reprise des hostilités intervient alors que les efforts de paix intensifs menés depuis un mois s'enlisent. Dimanche, le président égyptien Hosni Moubarak a rencontré son homologue érythréen. Il devrait s'entretenir avec le premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, dans les prochains jours. — (AP)



## Voyager comme vous l'entendez ?

Parfaitement.

SAS, c'est tout le confort et toutes les facilités dont vous avez besoin pour voyager comme vous l'entendez. Avec un large éventail d'options pour effectuer l'enregistrement - y compris l'enregistrement par téléphone dans plus de 25 villes ou aux automates installés dans 19 aéroports.

Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages ou SAS au 0 801 25 25 25, consultez 3615 FLY SAS (2,23 Frs/mn) ou visitez notre site Internet [www.sas.se](http://www.sas.se) - Bienvenue à bord!



# Plus de vingt listes s'affichent dans la compétition européenne

Les candidatures sont enregistrées jusqu'au 28 mai

En dépit de l'absence de débat européen, effacé à la fois par la guerre en Yougoslavie et par la récente affaire de l'incendie de la paillote en Corse, le scrutin

du 13 juin suscite de nombreux prétendants. L'obstacle financier pourrait toutefois dissuader un certain nombre d'entre eux d'aller jusqu'au bout.

L'OUVERTURE, lundi 17 mai, du dépôt officiel des listes de candidats au ministère de l'intérieur est venue confirmer une information dont on finissait, ces derniers temps, par douter : les électeurs seront appelés aux urnes, le 13 juin, en vue de procéder à l'élection de leurs représentants au Parlement européen. Démarrée en trombe, à l'automne 1998, avec l'entrée en lice - officieuse - du très médiatique Daniel Cohn-Bendit, la campagne, soutenue, dans un premier temps, par le débat sur la ratification du traité d'Amsterdam, a connu un printemps difficile. Le déclenchement des frappes aériennes de l'OTAN en Yougoslavie, le 24 mars, en a supprimé plusieurs volets - notamment institutionnels; encore avait-il conduit la plupart des responsables politiques à amorcer un débat sur l'Europe de la défense... réduit en cendres, dans la nuit du 19 au 20 avril, par l'incendie d'une paillote en Corse.

Il reste quatre semaines aux candidats en lice pour remonter la pente, contre les vents et les ma-

rées de l'actualité. Pour l'heure, la principale question est de savoir combien franchiront la porte du bureau des élections du ministère de l'intérieur, jusqu'au vendredi 28 mai à 18 heures, clôture de l'enregistrement des candidatures. Le record de vingt listes, enregistré lors du précédent scrutin de juin 1994, sera-t-il égalé? L'obstacle financier est de taille: seules les listes qui obtiendront au moins 5 % des suffrages exprimés se verront rembourser les frais de campagne, ainsi que le cautionnement de 100 000 francs qui doit obligatoirement accompagner leur déclaration de candidature.

Neuf listes ont déjà été officiellement déposées: PS (François Hollande), PCF (Robert Hue), Verts (Daniel Cohn-Bendit), LO-LCR (Arlette Laguiller et Alain Krivine), RPR-DL (Nicolas Sarkozy et Alain Madelin), UDF (François Bayrou), Rassemblement pour La France (Charles Pasqua et Philippe de Villiers), Front national pour l'unité française (Jean-Marie Le Pen), Mouvement national (Bruno Mégret).

A ces représentants des principaux courants politiques, il faut ajouter une quinzaine de « petites listes », dont certaines n'ont pas encore confirmé leur candidature: Chasse, Pêche, Nature et Tradition (Jean Saint-Josse), Ecologie, le choix de la vie (Antoine Waechter), Combat pour l'emploi (Pierre Larrourou), C.E.X.P.R.I.M.E.R. (liste regroupant des ex-clus conduite par Daniel Lacroze-Marty), Vivant Énergie-France (Gérard Maudru), Parti fédéraliste (Jean-Philippe Allenbach), Comité national pied-noir pour les européennes (Christian Schembré), Contre l'insécurité routière (Jean Mounié), Convergence citoyenne (René Raullo), Chrétien-démocrate européen (Xavier Argenton), Ligue nationaliste (Guy Guerrin), L'Europe pour tous (Jean Aillaud), Moins d'impôt maintenant (Nicolas Miguet), Parti de la loi naturelle (Benoît Frappé), Parti humaniste (Marie-Laurence Chanut-Sapin).

Clarisse Fabre et Jean-Baptiste de Montvalon

# La CGT veut que le gouvernement exclue tout « sursis » pour les 35 heures

Pour Maryse Dumas, numéro deux de la confédération, le gouvernement commet une faute en laissant planer le doute sur le respect de la date-butoir du 1<sup>er</sup> janvier 2000

TROIS JOURS avant la présentation, le 20 mai, d'un « pré-bilan » des accords de réduction du temps de travail par le ministère de l'emploi et de la solidarité, la CGT a rendu publiques, lundi 17 mai, ses propositions pour la seconde loi sur les 35 heures. Partant du constat que les 3 291 accords d'entreprise recensés le 7 avril par le ministère sont encore « loin du compte en terme d'emplois », la CGT prône un durcissement de l'attitude gouvernementale pour que la seconde loi, qui doit définir, à l'automne, les modalités concrètes de la réduction du temps de travail, reflète « des choix politiques en faveur de l'emploi et du temps de travail ».

« Le gouvernement a une part de responsabilité dans l'essoufflement des accords sur les 35 heures, en laissant planer le doute sur les modalités d'application, estime Maryse Dumas, numéro deux de la CGT, dans un entretien publié, lundi, par *Le Parisien*. La ministre doit réaffirmer clairement qu'il n'y aura pas de sursis, que les heures supplémentaires seront taxées au

prix fort dès la 36<sup>e</sup> heure. » Pour limiter les « ravages » de l'annualisation, « généralisée dans nombre d'accords de branche », la seconde loi doit « encadrer strictement » les délais de prévenance en faveur des salariés et réviser les durées minimales et maximales « pour qu'elles oscillent le plus près des 35 heures ».

### ATTÉNUER L'ANNUALISATION

Certains accords de branche, comme celui négocié pour les « produits du sol », prévoient une annualisation du temps de travail avec des semaines qui peuvent varier de 0 heure (en période basse) à 48 heures (en période haute), avec un délai d'information de trois jours, vingt-quatre heures en cas d'intempéries. La CGT souhaite donc ramener ce minimum et ce maximum, respectivement, à 30 et 40 heures, avec possibilité pour les salariés d'être prévenus au moins huit jours à l'avance en cas de changement des horaires. M<sup>me</sup> Dumas refuse, aussi, de « laisser se prolonger une définition du travail effectif qui permette

aux patrons de changer les modalités de calcul des pauses, des jours de congé ou de formation et de ne pas abaisser la durée réelle du travail ».

La CGT reste favorable à une aide structurelle, mais qui ne doit pas être affectée de façon « quasi systématique et sans contrepartie »: « les incitations financières doivent être ciblées, viser la négociation, l'augmentation des effectifs et la réduction de la durée du travail », estime M<sup>me</sup> Dumas. Hostile aux allègements de charges sur les bas salaires, elle plaide pour une revalorisation de 11,4 % des taux horaires, pour que « les 35 heures soient payées 39 ». Au sujet de la fonction publique, elle rappelle que « le gouvernement doit s'appliquer à lui-même ce qu'il demande au privé ». Tous les salariés sont concernés, explique la dirigeante cégétiste, y compris les cadres, qui « ont besoin de se référer à un horaire collectif de travail respectant les règles légales et conventionnelles ».

Alexandre Garcia

## Le RPR conserve la mairie de Saint-Paul de la Réunion

SAINT-PAUL (La Réunion, second tour)

L, 47 860 ; V, 32 754 ; A., 31,56 % ; E., 31 505.

Liste d'union de la droite d'Alain Bénard (RPR), 17 880 (56,75 %), 39 sièges; liste de gauche de Paul Vergès (PCR), sén., pr. c. r., 13 625 (43,25 %), 10 sièges.

[La liste de droite conduite par Alain Bénard (RPR) conserve la mairie de Saint-Paul face à la liste conduite par le communiste Paul Vergès, qui avait aussi le soutien du PS. M. Bénard avait réussi à rallier sur son nom les trois autres listes de droite ayant dépassé la barre de 5 % au premier tour. Outre Margie Sudre, ancienne présidente du conseil régional, l'ancien ministre de la ville Eric Raoult (RPR) et le président de l'UDF François Bayrou, en campagne pour les européennes dans l'île, se sont rendus à Saint-Paul pour appeler les électeurs de droite à la mobilisation. L'élection municipale partielle faisait suite à la démission d'une trentaine d'élus après l'incarcération du maire sortant, Joseph Sinimalé (div. d.) pour sa participation présumée à des marchés truqués. M. Sinimalé avait appelé à voter pour la liste de M. Vergès.

9 mai 1999 : L, 47 860 ; V, 27 490 ; A., 42,56 % ; E., 26 189 ; PCR (Vergès), 9 139 (34,90 %) ; RPR (Bénard), 6 074 (23,19 %) ; div. d. (Bosviel, RPR diss.), 4 523 (17,27 %) ; div. d. (Vergoz, RPR diss.), 3 148 (12,02 %) ; div. d. (Pavaye, RPR diss.), 1 875 (7,16 %) ; PS (Mardenalom), 909 (3,47 %) ; div. d. (Lebreton), 311 (1,19 %) ; div. d. (Puylaurent), 210 (0,80 %).

16 mars 1997 : L, 44 026 ; V, 32 619 ; A., 25,91 % ; E., 31 006 ; Un. d. (Sinimalé, RPR), 16 842 (54,32 %) ; PCR (Vergès), 14 164 (45,68 %).

## L'UDF garde le canton de Boos

SEINE-MARITIME Canton de Boos (second tour)

L, 25 625 ; V, 9 519 ; A., 62,85 % ; E., 8 951.

Philippe Leroy, UDF, m. de Franqueville-Saint-Pierre, 4 566 (51,01 %)...

ÉLU

Michel Jeanne, PS, m. de Neuville-Chant-d'Oisel, 4 385 (48,99 %).

[Philippe Leroy (UDF) conserve à la majorité départementale UDF-RPR-DL le canton de Boos, situé dans l'agglomération rouennaise, dont le siège était vacant après le décès de Bernard Grasin-Delyle (UDF). La participation, en légère progression par rapport au premier tour, reste très faible. La victoire de la droite est toutefois plus étriquée que prévu. Le socialiste Michel Jeanne a bien mobilisé les électeurs communistes et écologistes malgré le refus du candidat Vert à appeler à voter en sa faveur. M. Jeanne a sans doute bénéficié de la division de l'UDF, qui avait présenté deux candidats au premier tour.

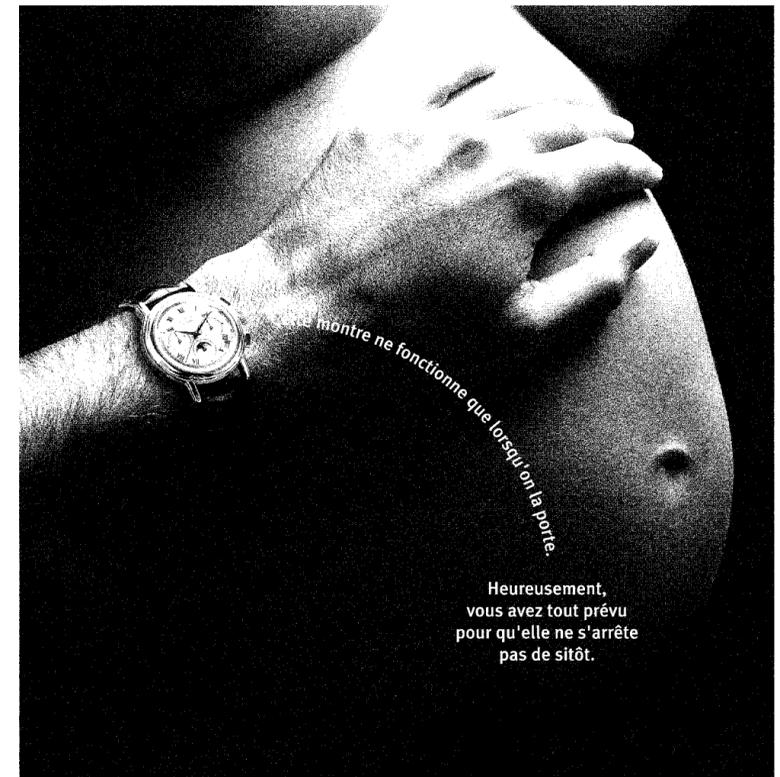
9 mai 1999 : L, 25 624 ; V, 9 188 ; A., 64,14 % ; E., 8 918 ; Michel Jeanne, PS, m. de Neuville-Chant-d'Oisel, 1 999 (22,42 %) ; Philippe Leroy, UDF, m. de Franqueville-Saint-Pierre, 1 939 (21,74 %) ; Armelle Dersy, UDF, adj. m. du Mesnil-Esnard, 1 866 (20,92 %) ; Philippe Vue, Verts, 1 217 (13,65 %) ; Philippe Guilliot, PCF, m. d'Ymare, 794 (8,90 %) ; Josette Bossard, FN-MN, 591 (6,63 %) ; Nicolas Denis, La Droite, 512 (5,74 %).

### DÉPÊCHES

■ EUROPEENNES : Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, a dénoncé, le 16 mai, dans un communiqué, le « numéro d'équilibriste » du secrétaire national du PCF. « Si la posture de slalomeur » de M. Hue « s'orne d'une soudaine radicalisation du ton, cela n'est dû qu'aux craintes de la concurrence électorale sur sa gauche », a indiqué M. Krivine.

■ VERTS : la première « écolo-parade » des jeunes écologistes n'a réuni, à Paris, samedi 15 mai, que 2 000 personnes. Ni Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts pour les élections européennes, ni Dominique Voynet, ministre de l'environnement, n'étaient présents.

■ CHASSEURS : le député Noël Mamère (Vert) a indiqué, le 16 mai, sur Sud-Radio, qu'il allait porter plainte contre les chasseurs qui l'ont pris à partie, vendredi (*Le Monde* daté 16-17 mai). « Peut-on imaginer de laisser pendant des décennies des chasseurs avinés et gueulars s'en prendre par la violence à un élu de la République ? », s'est-il interrogé.



montre ne fonctionne que lorsqu'on la porte.

Heureusement, vous avez tout prévu pour qu'elle ne s'arrête pas de sitôt.

CHRONOMASTER : boîte or ou jaune 18K, or rose 18K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Equipée du légendaire mouvement ZENITH EL PRIMERO, le seul mouvement chronographe automatique battant à 36'000 alt./heure. Fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



ZENITH  
Swiss watchmakers since 1865  
LIFE IS IN THE MOVEMENT\*



Catalogue de la manufacture disponible chez: ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC  
TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74

**BAC + 1**  
**RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE**  
**L'AFIG**  
 (ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)  
 VOUS PRÉPARE À INTÉGRER  
 L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION  
 Contactez Francis Pasteur : 45, rue Spontini - 75116 Paris  
**Tél. 01 56 26 11 12**

\* LA VIE EST DANS LE MOUVEMENT

## SOCIÉTÉ

LE MONDE / MARDI 18 MAI 1999

**JUSTICE** Le fonctionnement de la Cour de cassation, qui rend public son rapport annuel, lundi 17 mai, a été mis en cause à l'occasion de la publication d'écrits à caractère antisémite d'un de

ses anciens membres, puis au moment de la prestation controversée du président de la Cour de justice de la République lors du procès du sang contaminé. Une plongée au sein de la

plus haute juridiction judiciaire française révèle ses méthodes à la fois discrètes et collectives. ● COUR SUPRÊME du système judiciaire, la Cour de cassation détient le pouvoir de

contrôler l'application de la loi, y compris dans le domaine des droits de l'homme, où elle applique la Convention européenne. ● SES MAGISTRATS ont, pour certains, été nommés à l'oc-

casione d'alternances politiques, après avoir occupé des postes d'autorité. ● SELON UN SOCIOLOGUE, la haute juridiction a un « *pouvoir formidable* » dans la vie publique.

## Voyage au cœur de la Cour de cassation, sommet du système judiciaire

Ambiance feutrée, fonctionnement collectif, traditions pesantes : le fonctionnement de la Cour de cassation, mis en cause notamment à l'occasion du procès du sang contaminé, est révélé par une enquête où les plus hauts magistrats français sortent de leur réserve

MÉDUSÉ, le milieu judiciaire découvre, en novembre 1998, un article à caractère antisémite, signé par Alain Terrail, avocat général à la Cour de cassation. Dans la revue de l'Association professionnelle des magistrats (APM ; droite), ce haut magistrat affirmait, à propos d'un autre magistrat : « *Tant va Lévy au four... qu'à la fin il se brûle.* » Quelques semaines plus tard, en février 1999, les tâtonnements de Christian Le Guehec, l'une des figures de la Cour de cassation à la présidence de la Cour de justice de la République lors du procès du sang contaminé, provoque la consternation. Entre les deux hommes, rien de commun, si ce n'est leur appartenance à la juridiction judiciaire la plus élevée du pays mais aussi la plus mystérieuse. Atteinte dans son prestige, la Cour de cassation, dont le rapport annuel devait être rendu public, lundi 17 mai, n'a jamais officiellement réagi, fidèle à sa tradition de secret et de respect de la hiérarchie. Qui

sont donc les magistrats de la Cour de cassation ? Occupant l'aile droite du Palais de justice de Paris, dans l'île de la Cité, la Cour de cassation est un lieu protégé, comme coupé du reste du monde. Le visiteur y accède par un escalier imposant ou par une galerie éclairée de vitraux, où siège une statue de Saint-Louis rendant la justice. Tout ici appelle à la solennité : les longs couloirs bordés de bustes de magistrats comme les dorures de la Grande Chambre, où les magistrats de la Cour tiennent leur audience de rentrée en robe rouge et en hermine.

La Cour de cassation, chargée de veiller à l'application du droit par les juridictions inférieures, se vit comme un temple du droit. La plupart des magistrats ne disposent pas de bureaux et travaillent à leur domicile, parfois en province. Ils ne se réunissent que pour les audiences et se croisent le plus souvent. Ce qui fait dire à l'un d'entre eux, mi-amusé, mi-amer : « *C'est un lieu très feu-*

*tré, très courtois, mais il n'y a aucune réelle atmosphère. Ce n'est pas antipathique, mais ce n'est pas vraiment chaleureux non plus.* »

A l'instar de ce magistrat, la plupart des membres de la Cour de cassation que nous avons rencontrés – dix magistrats du siège et huit du parquet – ont refusé de s'exprimer à visage découvert. Caractéristique de la magistrature, la réserve est ici une seconde nature. Le recrutement de la Cour n'y est pas étranger. Hormis le groupe que forment les conseillers référendaires, recrutés en milieu de carrière pour leurs compétences juridiques, les conseillers et les avocats généraux sont tous en fin de carrière. « *C'est le début de la fin, s'amuse un avocat général. On en sort les pieds devant, en tout cas d'un point de vue professionnel.* »

Formant « l'élite judiciaire », les magistrats de la Cour de cassation n'ont pas tous le même profil. Il y a de purs techniciens du droit, qui ont

tution relativement repliée sur elle-même, dont le rôle est d'abord de pacifier et d'unifier les contradictions qui peuvent apparaître dans l'application de la loi. Les magistrats de la Cour pensent toujours le présent par rapport au passé, en référence constante au « précédent ». Si la jurisprudence peut évoluer, c'est à petits pas et à petit bruit, en ménageant les transitions et en évitant les éclats.

**2 Quel est le poids de la Cour de cassation dans les institutions publiques ?**

La Cour a un formidable pouvoir dans la vie publique, puisqu'elle fait évoluer en permanence le droit, pénal ou civil, comme le droit du travail. Mais ce n'est pas une institution directement menaçante pour le politique, car elle est détachée des affaires courantes. Elle est cependant appelée à se retrouver de plus en plus souvent en première ligne, ne

serait-ce que par l'importance des affaires qui lui sont soumises. Auparavant, elle jouait sur le temps, en attendant que les choses se décanterent pour pouvoir trancher. Maintenant, elle est de plus en plus amenée à se positionner sur des questions de société.

**3 Comment expliquer le silence de la Cour de cassation face aux polémiques impliquant certains de ces membres ?**

Il correspond au culte traditionnel de l'irresponsabilité, qui est commun à toute la magistrature. Ce corps, qui s'est toujours abrité derrière l'obésité à la loi, tient par-dessus tout à son unité. Il est exclu qu'on puisse s'accabler entre soi. La manifestation d'une divergence avec ses pairs est quasiment une faute professionnelle.

*Propos recueillis par Cécile Prieur*



accès à la Cour après une carrière classique de juge du siège. A leur arrivée, ces magistrats confirmés deviennent conseillers et se plongent dans un métier bien éloigné de leurs précédentes fonctions. Mais il y a aussi des magistrats plus politiques, le plus souvent parquets, qui ont exercé des fonctions de responsabilité au ministère de la justice ou au cabinet d'un garde des sceaux. C'est le cas notamment du groupe formé par les avocats généraux.

Le plus souvent, les magistrats de la Cour de cassation sont à la croisée de ces deux profils. La plupart sont des fins techniciens qui n'ont pas dédaigné, dans leur carrière, de faire un passage aux côtés des politiques. Cette proximité naturelle avec le pouvoir rend la Cour particulièrement attentive aux positionnements politiques. S'il est de bon ton de ne pas afficher ses opinions, celles-ci ne sont ignorées de personne. « *Les gens sont classés en fonction des idées qu'on leur prête, selon leur appartenance syndicale ou le gouvernement qui a permis leur ac-*

*cession à la Cour, explique un avocat général. On considère que chaque magistrat appartient à un camp.* » « *Tout le monde connaît les opinions politiques de tout le monde, renchérit une magistrate. C'est important dans une juridiction où il s'agit d'interpréter la loi.* »

**MYTHE DE L'UNANIMITÉ**

La Cour de cassation ne se résume cependant pas à la couleur politique de ses membres. Son organisation, où chaque membre n'a presque aucun pouvoir individuel, ne permet que très rarement l'émergence de personnalités. Dans les affaires importantes, la dizaine de membres de la chambre concernée se réunit, écoute le rapporteur et l'avocat général, puis chacun donne son avis avant de voter. Collective, la responsabilité de l'arrêt n'incombe à personne en particulier : le mythe d'une Cour de cassation unanime est préservé.

La Cour s'emploie à ne jamais briser cette apparence. Aucune protestation officielle n'a filtré de la Cour,

après l'article à caractère antisémite d'Alain Terrail. Tout juste une motion, faisant état de « *l'émotion* » des magistrats, a-t-elle circulé en interne. Ce texte, que la moitié des membres de la Cour ont refusé de signer, a été présenté au procureur général, Jean-François Burgelin, ainsi qu'au premier président, Pierre Truche, qui n'ont pas jugé bon de le rendre public. Encore leur avait-il été livré sans la liste des signataires... placée au secret dans le bureau d'un magistrat.

La même frilosité a prévalu lors de la prestation peu convaincante de Christian Le Guehec, à la présidence de la Cour de justice de la République (CJR). Bien qu'humiliés par le comportement de l'un des plus éminents membres de la Cour, les hauts magistrats sont restés à l'écart de la polémique. D'autant plus prudemment que c'est l'ensemble des magistrats de la Cour qui avait porté M. Le Guehec à la tête de la CJR.

A ce jour, cette nomination reste le dysfonctionnement le plus marquant de la Cour de cassation, où le poids de la tradition l'emporte parfois sur le bon sens. L'ancien président de la chambre criminelle s'était illustré le 22 juin 1994, en commentant publiquement un arrêt rendu dans l'affaire du sang contaminé. Lors de l'élection du futur président de la Cour, début 1997, chacun avait en tête cet épisode, qui posait d'évidents problèmes d'impartialité. Mais la déférence envers M. Le Guehec a balayé les réticences. Les membres de la Cour de cassation essaient timidement d'en tirer les leçons. Seuls certains reconnaissent facilement leur « *responsabilité collective* ». Aucun débat officiel ne s'est pourtant engagé dans la juridiction sur ce chapitre. Une fois encore, il aura suffi de laisser passer l'orage avant que la Cour de cassation ne retourne tranquillement à ses dossiers.

C. Pr.

## Une juridiction de plus en plus à l'écoute de l'Europe

COUR SUPRÊME du système judiciaire, la Cour de cassation contrôle la bonne application de la loi par les juridictions inférieures, et, partant, participe de l'unification du droit français. Dans le flot des pourvois qui lui sont soumis, elle rend chaque année des arrêts dits de principe, qui inaugurent de nouvelles jurisprudences. L'histoire de cette juridiction est ainsi émaillée de décisions qui, en comblant les insuffisances ou les lacunes de loi, font d'elle une véritable créatrice de droit.

Les origines de la Cour de cassation sont liées à une traditionnelle défiance envers la magistrature. Pour contrer la puissance des Parlements (les ancêtres des tribunaux), l'Ancien Régime avait créé le Conseil des parties, qui faisait respecter l'autorité des ordonnances royales sur les décisions des Parlements. Supprimée par la Révolution, cette institution renaît par la loi du 27 novembre 1790, qui institue le Tribunal de cassation. Chargé de veiller à l'application uniforme du droit par les tribunaux, ce tribunal n'était pas un troisième degré de juridiction : l'article 3 de la loi de 1790 précisait que, « *sous aucun prétexte et en aucun cas, le Tribunal de cassation ne pourra connaître du fond des affaires.* »

**DE DREYFUS À DOMINICI**

Cette juridiction, à l'origine très soumise au pouvoir législatif, va s'émanciper peu à peu. En 1804, au moment de la promulgation du code civil par Napoléon, elle prend le nom plus prestigieux de Cour de cassation. En 1837, elle gagne le droit d'interpréter elle-même les lois sans recourir au législateur.

« *Gardiennne du droit* », la Cour de cassation s'est prononcée dans

de nombreux dossiers célèbres : l'affaire du courrier de Lyon en 1796, l'affaire Dreyfus en 1906 ou encore les dossiers Landru en 1921, Violette Nozière en 1934 et Gaston Dominici en 1952.

Au-delà des affaires particulières, la Cour a considéré, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il lui appartenait de donner de la loi une interprétation conforme aux nécessités du moment et, au besoin, d'aller au-delà de la lettre de la loi. C'est ainsi qu'elle a été amenée, dans les années 80, à définir, au fil des arrêts Barbie et Touvier, la notion de crimes contre l'humanité, qui a ensuite inspiré, dans ce domaine, la réforme du code pénal de 1994.

Dans un tout autre domaine, la Cour a gardé une position constante sur la nature et la prescription du délit d'abus de biens

sociaux, qui permet de faciliter le travail des juges dans les affaires financières. D'une manière générale, son poids est allé grandissant dans les domaines sociaux les plus sensibles. Ainsi, en 1991, elle décide que le recours aux mères porteuses est contraire au droit français, solution qui a ensuite été entérinée par la loi.

**AVOCATS GÉNÉRAUX**

En 1997, elle rend une décision importante en refusant à un concubin homosexuel le droit de bénéficier du transfert du bail de son ami, après que celui-ci est décédé. En décidant que « *le concubinage ne pouvait résulter que d'une relation stable et continue ayant l'apparence du mariage, donc entre un homme et une femme* », la Cour a ouvert la voie

au débat actuel sur le statut des couples homosexuels.

Depuis quelques années, la Cour de cassation a été amenée à se conformer aux décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), qui siège à Strasbourg. L'influence de cette juridiction, qui contrôle le respect de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, a inspiré une jurisprudence plus libérale à la Cour de cassation : droit à un tribunal impartial, durée raisonnable de la détention provisoire, droit à la protection de la vie privée dans les affaires d'écoutes téléphoniques, droit pour un transsexuel de voir modifier son prénom, etc.

La Cour de cassation, qui reste souveraine, n'abdique cependant pas totalement sa volonté. Elle est

ainsi entrée en résistance contre la juridiction de Strasbourg en refusant d'admettre comme recevable le pourvoi formé par une personne en fuite, alors que la CEDH n'admet aucune restriction au droit de chacun de contester les décisions de justice.

De même, la Cour refuse toujours de se soumettre à la CEDH, qui affirme que la participation des avocats généraux aux délibérés de la Cour de cassation est incompatible avec le principe de l'égalité des armes. La Cour de cassation a certes retiré à ses avocats généraux la possibilité d'assister aux délibérés des affaires plaidées, mais elle refuse toujours de supprimer ce corps, comme le lui enjoint la Cour européenne.

C. Pr.

## 30 000 dossiers par an

● **Rôle** : « *Il y a, pour toute la République, une Cour de cassation* », dispose le code de l'organisation judiciaire. La Cour de cassation, qui se situe au sommet du système judiciaire – comme le Conseil d'Etat pour les juridictions administratives –, n'est pas un troisième degré de juridiction et ses pouvoirs sont limités. Après les tribunaux de première instance et les cours d'appel, son rôle n'est pas de rejurer l'affaire mais de vérifier, à l'occasion d'un pourvoi, si le droit a été correctement interprété et appliqué par les juges du fond. Si elle estime que ce n'est pas le cas, la Cour annule – en latin, *cassare* – la décision irrégulière et renvoie à une nouvelle juridiction de même degré et de même nature que celle qui a rendu la décision. Elle peut rejeter le pourvoi : dans ce cas, la décision attaquée devient irrévocable.

● **Organisation** : la Cour est divisée en six chambres spécialisées : la chambre criminelle en matière pénale et cinq chambres civiles, dont la chambre commerciale pour le droit des affaires et la chambre sociale pour le droit du travail. Outre le premier président et les six présidents de chambre, la Cour comprend 85 conseillers et 43 conseillers référendaires, un procureur général et 22 avocats généraux.

● **Fonctionnement** : depuis quelques années, la Cour doit faire face à une augmentation continue du nombre des pourvois qui lui sont soumis : il faut ainsi attendre environ deux ans avant qu'une affaire soit jugée. Selon son rapport annuel, la Cour a reçu 30 100 nouvelles affaires en 1998 et en a jugé 27 150. Le nombre d'affaires toujours en cours au 31 décembre 1998 s'élevait à 41 410 dossiers, soit une augmentation de 7,69 % par rapport à 1997.

C. Pr.

## Le charme suranné du cimetière des éléphants

**INTITULÉ** « *Le procureur Cotte muté à la Cour de cassation* », un petit dessin de Cabu trône dans le bureau du magistrat. On y voit Alain Juppé, alors premier ministre, signer son congé à Bruno Cotte, ancien procureur de Paris, en l'expédiant avocat général à la Cour de cassation. Un trait d'humour censé atténuer le caractère humiliant d'une sanction déguisée en promotion. Comme la plupart de ses vingt-deux collègues avocats généraux, Bruno Cotte appartient au groupe restreint de magistrats que le pouvoir a placés à la Cour de cassation afin de mieux s'en débarrasser. Habités des postes d'autorité mais victimes des changements de majorité politique, ils sont pour la plupart en fin de carrière. Dans le milieu judiciaire, où l'on sait être méchant, on appelle le petit groupe qu'ils forment « *le cimetière des éléphants* ».

De Pierre Lyon-Caen, ancien président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) et ancien procureur de Nanterre, devenu avocat général en 1994 après l'arrivée de Pierre Mé-

haignerie à la chancellerie, à Cécile Petit, ancienne directrice de la Protection judiciaire de la jeunesse, débarquée sans ménagements par Elisabeth Guigou en 1998, en passant par Jean Geronimi, ancien chef de l'Inspection générale des services judiciaires, qui a appris, en 1997, sa nomination par Jacques Toubon en lisant le *Journal officiel*, nombreux sont ceux qui ont suivi les revers d'une carrière marquée par leur proximité avec le politique.

**RETOUR À L'ANONYMAT**

De gauche comme de droite, le pouvoir a toujours habillé en promotions certaines relégations. Les postes d'avocats généraux sont, à cet égard, une bénédiction : ils ne nécessitent qu'un avis simple du Conseil supérieur de la magistrature qui ne lie pas le garde des sceaux.

Adieu honneurs, collaborateurs et chauffeurs... Pour beaucoup, la Cour de cassation signifie le retour à l'anonymat : « *On peut passer des journées entières sans que le téléphone*

*sonne, sans qu'on soit appelé à prendre la moindre décision, témoigne l'un d'entre eux. Quand on a passé sa carrière à prendre des initiatives, le contraste est considérable.* »

D'autant que, arrivés en fin de carrière à la Cour, les avocats généraux n'ont guère d'espoir d'en sortir, sauf à accéder aux rares postes plus élevés dans la hiérarchie, comme l'a fait Jean-Pierre Dintilhac, nommé procureur de Paris en 1997 par Elisabeth Guigou. Mais l'exception confirmant la règle, la plupart des avocats généraux se sont fait une raison. « *C'est un peu comme une petite cage dorée, dont ne peut pas sortir, affirme l'un d'eux. Quand on comprend ça, on finit par s'intégrer à cette vie bénédictine, un peu monacale et routinière.* » Certains trouvent même du goût pour ce métier solitaire, bien loin de leurs anciennes responsabilités. « *Finalemment, je ne suis pas mécontent d'être là, explique l'un d'eux. On y fait l'apprentissage de l'humilité...* »

C. Pr.

# Le meurtre d'un jeune de dix-neuf ans déclenche de violentes émeutes à Vauvert (Gard)

La fête locale avait exacerbé les passions entre communautés

Un jeune homme de dix-neuf ans, Mounir Oubaja, a été tué, dans la nuit de samedi à dimanche, à Vauvert (Gard), par le propriétaire

d'une voiture dont l'alarme venait de se déclencher. Ce meurtre a déclenché une émeute qui a duré une bonne partie de la nuit. Deux jours au-

paravant, la fête locale des « diableries » avait attisé les passions entre les habitants de cette bourgade camarguaise.

## NÎMES

de notre correspondant

Des habitants qui jouent du fusil, des jeunes qui cassent voitures et commerces, avec au final un bilan de un mort et six blessés. Quel diable a donc piqué Vauvert ce week-end ? Dans cette petite ville camarguaise de dix mille habitants, située à une vingtaine de kilomètres au sud de Nîmes, ce n'est pas le béton qui est en cause. Ici, ce qu'on appelle la cité, c'est un ensemble de petits immeubles. Au Bosquet, il y a des fleurs aux balcons, un salon de thé arabe, un café, et même l'union locale de la CGT.

C'est devant l'entrée de ce syndicat que Mounir Oubaja, dix-neuf ans, a été tué, dimanche, à 4 h 15 du matin. Selon plusieurs témoignages, le propriétaire d'une voiture dont l'alarme venait de se déclencher a tiré sans sommation depuis la fenêtre de son appartement, au quatrième étage. Une balle de fusil 22 long rifle a touché à la carotide le jeune homme, qui revenait d'un mariage. L'auteur du coup de feu, âgé de trente-cinq ans, a été placé en garde à vue. Sa victime est décédée lors de son transfert à l'hôpital.

Sans emploi, Mounir avait été condamné le 7 mai dernier à quatre mois de prison ferme pour l'incendie d'une voiture. « Mais on n'a pas touché celle-là. Quand on est passés, une vitre était déjà cassée », assure l'un de ses copains, qui, comme d'autres jeunes de la cité, a ensuite laissé exploser sa colère par des « représailles » en centre-ville.

Dans la seule rue des Capitaines, une demi-douzaine de voitures, dont une d'Europe 1, ont été dé-

truites à coups de barres de fer. La plupart gisent sur le toit. La préfecture du Gard fait état d'un bilan total de vingt voitures détruites, dont trois incendiées. Sous l'œil des passants apeurés et des gendarmes débordés, les vitrines de quatre bars et de plusieurs commerces ont été défoncées. Au Café de l'Embucade, le flipper et le juke-box sont renversés, des chaises ont été jetées

lissent depuis plusieurs semaines les rancœurs entre communautés. Les jeunes d'origine maghrébine accusent les cafetiers de ne plus vouloir les servir. Vendredi soir, alors que débutait la fête locale des « diableries », le patron de l'un de ces bars, excédé par une bagarre, avait pris son fusil et tiré en l'air. Déjà des voitures avaient été détruites. Durant la même soirée, un

jeune de dix-neuf ans avait à son tour tiré sur un groupe de jeunes. Cinq d'entre eux, âgés de dix-sept à vingt-huit ans, avaient reçu des plombs. Deux avaient été blessés grièvement sans que leurs jours ne soient en danger. Le tireur avait, lui, été roué de coups. Dimanche, il était en garde à vue.

## L'initiative de la FIDL contre la violence soutenue par M. Allègre

Plus de cinq cents lycéens de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) se sont réunis, samedi 15 et dimanche 16 mai, à Paris, à l'occasion de leur campagne « l'école contre la violence », engagée dès 1997. Invité de la FIDL, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a saisi l'occasion pour faire le bilan des mesures annoncées après le mouvement lycéen d'octobre 98. Sans convaincre complètement l'ensemble des participants, il a estimé qu'en matière de droits des lycéens, la réforme était en cours et que les 4 milliards du plan d'urgence avaient été distribués aux régions.

Par ailleurs, M. Allègre a fait état d'« une étude qui montrait que la violence montait depuis 1995, mais qu'aujourd'hui elle s'était arrêtée. Elle a même décliné de 10 % à Marseille ». Le ministre a ajouté qu'il soutiendrait, financièrement, « la bonne initiative » de la campagne lycéenne.

contre les rangées de bouteilles. « C'est le plaisir de casser, de détruire. Ils sont trois ou quatre meneurs. Les gendarmes ne sont pas assez nombreux. Ils nous disent de ne pas dramatiser. Ils en ont de bonnes ! Tout mon travail est foutu », enrage le patron. D'autres commerçants prennent plus directement à partie les forces de l'ordre.

Les jeunes, qui étaient au nombre d'une cinquantaine, ont visiblement choisi leurs cibles. A Vauvert, où le taux de chômage tout comme le vote Front national dépassent les 20 %, les bars cristal-

riverain de cinquante-trois ans avait à son tour tiré sur un groupe de jeunes. Cinq d'entre eux, âgés de dix-sept à vingt-huit ans, avaient reçu des plombs. Deux avaient été blessés grièvement sans que leurs jours ne soient en danger. Le tireur avait, lui, été roué de coups. Dimanche, il était en garde à vue.

Sur le perron de l'hôtel de ville, alors que deux cent cinquante gendarmes et gendarmes mobiles quadrillent les ruelles du centre de la commune, le maire socialiste, Guy Roca, et Fouad, un jeune du Bosquet, lancent tous deux, à la mi-

## Un rapport préconise une refonte complète de la politique de lutte contre l'illettrisme

MARIE-ThÉRÈSE GEFFROY (RPR, Rhône) s'était singularisée au sein de son parti en dénonçant tôt et fort l'alliance du président de la région Rhône-Alpes, Charles Millon, avec le Front national. Maire du V<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, M<sup>me</sup> Geffroy se distingue aujourd'hui en remettant, à sa demande, à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité ainsi qu'à Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, un rapport intitulé « Lutter contre l'illettrisme », particulièrement sévère envers le Groupement permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), mission interministérielle hébergée au ministère de l'emploi.

L'élue lyonnaise a établi le bilan – inédit – de l'action publique en matière d'illettrisme. Refusant les querelles de chapelles sur les

chiffres et les définitions, M<sup>me</sup> Geffroy insiste néanmoins sur le fait que « ni le linguiste, ni le sociologue, ni le psychologue, ni le formateur, ni le statisticien ne devrait prétendre pouvoir aborder seul un recensement des illettrés ».

Dès l'étape capitale du diagnostic et de l'orientation de la personne dépistée comme illettrée, les difficultés commencent, constate la députée du Rhône. Hormis les trois occasions systématiques de repérage que sont la Journée de préparation à la défense (JAPD), le bilan d'orientation de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et le dépistage effectué par l'administration pénitentiaire, une foule d'acteurs concourt à débusquer l'illettrisme, mais « de façon peu organisée et non systématique ». Qu'il s'agisse de l'ANPE, des mis-

sions locales, d'associations, d'organismes de formation, les agents font état de leur difficulté à aborder le problème avec les intéressés. Ils regrettent le manque d'outils et leur impuissance à proposer immédiatement un contact utile.

### AUCUNE VUE D'ENSEMBLE

Quant aux entreprises et aux collectivités publiques, elles offrent quelques réalisations exemplaires, mais isolées. Ainsi, deux personnes qui se trouvent dans une situation identique d'illettrisme, avec le même type d'emploi, n'ont pas les mêmes chances de s'en sortir, que ce soit dans le public ou dans le privé, déplore M<sup>me</sup> Geffroy.

L'étape de la formation n'est pas moins critiquable aux yeux de la parlementaire. Il n'existe aucune vue d'ensemble des formations proposées : l'« état des lieux » établi par le GPLI est « riche en illustrations, mais ce n'est pas un bilan », note le rapport. Chaque région réinvente son analyse, il n'y a pas de cahier des charges commun et les « seules synergies tiennent au souci spontané de certains de s'informer des expériences existantes ».

Le mode de financement de ces formations reste complexe et fragile : règles embrouillées, multiplicité des sources financières, précarité des organismes et des intervenants. Ces derniers ne sont pas assez souvent professionnels et « aucun bilan complet ne permet aujourd'hui d'apprécier la diversité » des situations, entre l'idéal d'une équipe multidisciplinaire stable, liée à la recherche, et des formateurs précaires et eux-mêmes insuffisamment formés. Les outils pédagogiques, répertoriés par le GPLI, n'ont pas été systématiquement évalués par cet organisme. Il n'y a donc pas « de politique rigoureuse des pouvoirs publics pour éviter de financer l'achat, l'utilisation et la promotion d'outils dépassés ou désuets », conclut le rapport.

Les « parcours d'insertion » qui devraient être proposés aux personnes repérées restent difficiles à établir, lorsque les acteurs qui devraient y concourir ensemble,

« s'ignorent ». « Nous n'avons trouvé nulle part de description complète de l'ensemble des acteurs de terrain », note d'ailleurs M<sup>me</sup> Geffroy, avant de relever qu'il existe pourtant, dans chaque région et chaque département, un correspondant du GPLI. Et de rapporter les « réflexions sévères », entendues sur le terrain, « sur l'absence de définition précise des missions de ces correspondants et des moyens dont ils disposent ». Le rapport dénonce enfin « le contraste entre un certain nombre d'acteurs très familiers entre eux, regroupés autour du GPLI et la méconnaissance même de ce réseau » par ceux qui luttent contre l'illettrisme.

Créé en 1984, le GPLI a « certainement eu dans les premières années, un rôle majeur dans la prise de conscience du problème de l'illettrisme », admet le rapport, mais il est devenu aux yeux d'un grand nombre d'interlocuteurs « assez opaque, trop loin des préoccupations de l'action, trop investi par les universitaires et surtout, un lieu de conflit et de rivalités qui n'intéressent pas le terrain ». Son comité d'orientation « ne se réunit que très exceptionnellement et le GPLI s'identifie à son seul secrétariat général qui entretient principalement des relations bilatérales avec les ministères, dans des conditions plus ou moins bonnes ».

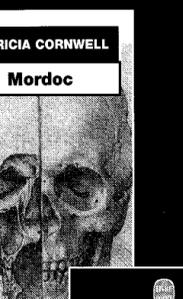
Après un tel bilan, les propositions n'étonnent guère : organiser un vrai réseau de repérage et d'orientation autour du programme Trace de réinsertion professionnelle des jeunes précaires, du RMI et de la JAPD ; faire le bilan de l'offre de formation, la diffuser, former les formateurs ; réexaminer les dispositifs de financement et améliorer les taux de prise en charge des formations de base ; se doter d'une organisation territorialisée ; créer une instance d'évaluation de l'action et enfin une « instance nationale de coordination pour définir une politique et la mettre en œuvre », bref refonder le GPLI jugé peu efficace et dépassé.

Béatrice Gurrey

# Mai 1999

*Le*  
**LIVRE**  
*de*  
**POCHE**

**PATRICIA CORNWELL**  
**Mordoc**



**RUTH RENDELL**  
**Noces de feu**



**VIVIANE FORRESTER**  
**L'HORREUR ÉCONOMIQUE**

**POCHOTHÈQUE**

Cardinal de Retz Mémoires

**LITTÉRATURE GÉNÉRALE**

Patrick Rambaud La Bataille

Alex Garland La Plage

Peter Berling Le Sang des rois  
*Les Enfants du Graal II*

Vivianne Forrester L'horreur économique

Pierre Bellemare Le Carrefour des angoisses

Barbara Taylor Bradford Pour que triomphe la vie

Bernard Lenteric Le Prince héritier  
*L'Empereur des rats II*

Jacques Attali Au-delà de nulle part

Jacqueline de Romilly Hector

Catherine Allégret Au non du père

Claude Vincent Le Pierrot de soleil

Patrick Besson La Science du baiser

T. H. White Excalibur

T. C. Boyle Amérique

Marie-France Pisier Le Deuil du printemps

Pierre-Jean Remy Le Rose et le Blanc

Anna Rey Augustine Rouvière, Cévenole

Alain Chevalier Pions, dames et cavalier

Boris Vian Traité de civisme

**THRILLERS - POLICIERS**

Patricia Cornwell Mordoc

Michael Dibdin Lagune morte

Gini Hartzmark La Sale Affaire

Stuart Woods Piège à fil

Philip Kerr Cinq ans de réflexion

Ruth Rendell Noces de feu

Georges Simenon La Mort de Belle

**CLASSIQUES**

Balzac Le Médecin de campagne

**BIBLIO/ROMANS**

Mikhaïl Boulgakov Cœur de chien

Joyce Carol Oates Zombi

**BIBLIO/ESSAIS**

Jean Baudrillard Le Paroxyste indifférent

Edwy Plenel La République inachevée

**RÉFÉRENCES (Inédits)**

LA FRANCE CONTEMPORAINE De la Belle Époque à la Grande Guerre. 1893-1918, le triomphe de la République par Michel Leymarie  
*sous la direction de J-F Sinnelli*

Les Années 20 par Frédéric Monier

Les Années 30 par Olivier Dard

**SCIENCE-FICTION**

Greg Bear L'Envol de Mars

Frank Herbert La Mort blanche

**PRATIQUES**

Joël Robuchon Le meilleur et le plus simple de Robuchon

Patricia Wells Les Meilleures Recettes des restaurants italiens

## Manifestation à Bayonne contre l'éloignement des prisonniers basques

### BAYONNE

de notre correspondant

Entre 2 500 et 3 500 personnes ont défilé, samedi 15 mai, dans les rues de Bayonne pour demander « le rapprochement des prisonniers politiques basques », incarcérés pour la plupart en dehors du Pays-basque. Convoquée par la coordination des comités de soutien et le comité de défense des droits de l'homme, cette manifestation avait reçu l'appui de syndicats et de partis politiques de gauche dont la CFTD, majoritaire au Pays basque, la CGT et le SUD.

L'objectif des organisateurs est de faire cesser l'éloignement avec leur famille des quelque 70 prisonniers basques disséminés dans 22 prisons de l'Hexagone, la plupart à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile. Ils rappellent en particulier le code de procédure pénale, qui précise qu'il « doit être particulièrement veillé au maintien et à l'amélioration des relations [des détenus] avec leurs proches, pour autant que celles-ci paraissent souhaitables dans l'inté-

rêt des uns et des autres » ; ou encore les règles pénitentiaires adoptées par le Conseil de l'Europe le 12 février 1987, selon lesquelles si la prison est une punition, les conditions de détention et les régimes pénitentiaires ne doivent en aucun cas aggraver cette souffrance, ni celle des familles.

Cette initiative arrive au terme d'une campagne engagée depuis plusieurs mois. 20 000 personnes, parmi lesquelles 470 élus, ont signé une pétition demandant le rapprochement des prisonniers « Nous avons plusieurs fois demandé un rendez-vous avec le garde des sceaux », explique Jean-François LeFort, responsable de la coordination. Nous n'avons jamais eu de réponse. » Dans une interview, en janvier 1999, au quotidien madrilène *El País*, Elisabeth Guigou indiquait cependant qu'il n'y aura pas de différence de traitement pour les personnes incarcérées, qu'elles soient kurdes, basques, bretonnes ou corsées.

Michel Garicoix



## RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 18 MAI 1999

## Le ciel de la baie des Anges est saturé d'avions

Grand Prix de Monaco, Festival de Cannes et pont de l'Ascension : l'aéroport de Nice, le deuxième de France, a encore enregistré, dimanche 16 mai, un pic de fréquentation de 503 vols. Les riverains sont excédés par les nuisances. Les responsables veulent désormais se soucier de l'environnement.

## NICE

de notre correspondant

Avec le long pont de l'Ascension et l'afflux du public international attiré par le Grand Prix de Monaco et le Festival de Cannes, l'aéroport de Nice-Côte d'Azur a connu, dimanche 16 mai, un nouveau pic de fréquentation : il a enregistré 503 vols et les passagers ont dû supporter des retards allant jusqu'à une heure trente. Des messages antistress leur ont été proposés, manière d'adoucir l'attente.

L'incontestable réussite économique du deuxième aéroport de France a ses revers que dénoncent inlassablement les associations de riverains. « Nous devons rentrer dans le cercle vertueux du développement économique soucieux de l'environnement », explique désormais Daniel Galibert, le directeur de l'aviation civile de Nice.

Les avions ont, ici, un point commun avec les bateaux : ils font

partie du paysage de la baie des Anges. Ils se posent, au bout de la promenade des Anglais, entre la mer et les collines. Dans les années 80, l'aéroport accompagne le développement économique de la côte d'Azur, orchestré autour de la montée en puissance du technopôle de Sophia Antipolis. Le palais des congrès permet d'ajouter le tourisme d'affaires au tableau d'une côte tournée jusqu'alors vers les plaisirs, les jeux et le luxe. Dans le même temps, le pôle industriel de Marseille subit les effets de la crise. Conséquence, l'aéroport de Nice passe devant son concurrent provençal.

Bruxelles donne le coup de pouce : l'Europe oblige Air France à laisser des créneaux horaires sur Orly à d'autres compagnies. « Nous avons profité de la libéralisation du trafic aérien », explique Hervé Deplace, directeur de l'aéroport. Dès 1991, nous avons accueilli AOM. La libéralisation a été totale en 1996, et notre taux de croissance a atteint 7,5 % cette année-là, 11,6 % en 1997 et 9,7 % en 1998. » Plusieurs compagnies (KLM, Lufthansa et Swissair) ont intégré Nice dans leur réseau de relations européennes. L'aéroport ouvre aussi ses portes aux compagnies « low cost » de voyages à bas prix. La chambre de commerce crée, avec Air Littoral, basé à Montpellier, une compagnie régionale, avec son hub (lieu de connexion de ses vols) sur la Côte d'Azur.

Comment jongler avec autant d'avions, 400 en moyenne par jour ? Le trafic est géré par le centre européen de Bruxelles, qui étale les départs de l'aéroport. À Nice, la moyenne des retards a atteint vingt-six minutes en avril. C'est considérable, reconnaissent les responsables niçois. « Notre

problème n'est pas de poser [les avions] mais de les amener, explique Daniel Galibert. Nous avons étendu notre espace de navigation jusqu'à la limite de celui de la Corse. Le plafond a été remonté pour passer les montagnes proches et permettre les échanges directs avec l'Italie. Cela améliore nos trajectoires et fluidifie le trafic. »

## UNE AMORCE DE DIALOGUE

De leur balcon, des Antibois épient avec des jumelles l'activité aérienne. Ce sont les membres de l'association Capsa qui protestent contre le survol de leur ville. Ils ont obtenu l'installation d'une nouvelle balise destinée à guider les avions au large du cap et en sur-

veillent l'utilisation. Ils appartiennent à l'armée des opposants à l'aéroport, riverains et défenseurs de l'environnement réveillés au début des années 90 par le projet d'une nouvelle piste nord, inaugurée il y a quelques jours.

Depuis, les extensions de l'aéroport font l'objet de multiples recours devant le tribunal administratif. « Il y a les nuisances sonores évidentes, expose Jean-Claude Pala, de l'association Cap d'Antibes Environnement. Mais il y a aussi la pollution marine. En imperméabilisant cinquante hectares de surface supplémentaire pour la nouvelle piste et de nouveaux parkings d'avions, le terre-plein n'absorbe plus les déchets liquides comme le

kérosène. Le lessivage de la plate-forme va à la mer. »

La contestation a eu un premier effet : les responsables de l'aéroport ne parlent plus de résultats en chiffres mais en qualité. « L'environnement est une nouvelle dimension », indique M. Deplace. Nous mettons en place un système de mesure du bruit et de surveillance des trajectoires. Une charte de l'environnement est rédigée avec plusieurs associations. Un poste a été créé pour entretenir les relations avec les riverains. »

Cette amorce de dialogue suffit-elle ? Certains opposants sont irréductibles : « Pas question de signer une charte dont le seul but sera de nous lier et de nous opposer de-

vant les tribunaux », dit M. Pala. Son association a demandé une expertise pour prouver que le passage des avions peut entraîner une perte de la valeur des propriétés survolées de 30 % à 40 %, et une autre pour mesurer la qualité des dépôts de suie et de kérosène, notamment sur les ports de plaisance.

Avec vingt-cinq vols par heure, l'aéroport de Nice n'est pas loin de la saturation, estimée à vingt-huit vols. Celui de Toulon-Hyères, aéroport militaire avec une zone civile, pourrait connaître une extension et devenir la troisième grande porte du Sud-Est sur le ciel.

Jean-Pierre Laborde

## Un appel d'offres annulé compromet l'aménagement de la vallée du Var

## NICE

de notre correspondant

Une décision du tribunal administratif de Nice ravive la polémique sur l'aménagement de la vallée du Var, à l'ouest de Nice, par le doublement de la route nationale 202, Nice-Digne. Les magistrats considèrent que la procédure d'appel d'offres pour le marché des études hydrauliques a été faussée pour favoriser une société liée, au moment de la signature du contrat, à Alcatel et Vivendi (*Le Monde* du 26 janvier). Le 16 avril, le tribunal administratif a analysé les conditions d'attribution par le directeur départemental de l'équipement, le 23 novembre 1998, de l'étude globale du bassin versant du Var à la Sogreah.

Dans un pré-rapport, un collège d'experts avait, avant l'attribution de cette étude, dénoncé les risques d'inondation accrus, notamment par l'aménagement de la RN 202 bis en partie dans le lit du fleuve. Les experts expliquaient que les seuils, dont la reconstruction était prévue dans le projet, contribuaient à entraver l'écoulement des eaux et empêchaient l'alimentation de la nappe phréatique par le dépôt d'al-

luvions. Le président du collège d'experts avait été révoqué par le préfet des Alpes-Martimes.

Saisi par l'Association de défense des riverains de la vallée du Var, le tribunal administratif a souligné que « la Sogreah, à la date de la décision litigieuse, était une société rattachée aux groupes industriels Alcatel-Alsthom-Compagnie générale d'électricité et Vivendi-CGE, lesquels étaient directement impliqués par le biais d'une filiale dans la gestion des seuils du Var et de leur micro-central (...). Il en résulte que la société Sogreah ne présentait pas toutes les garanties d'objectivité indispensables pour mener une étude globale refondateur du bassin versant du Var ».

## UN DÉBAT PUBLIC

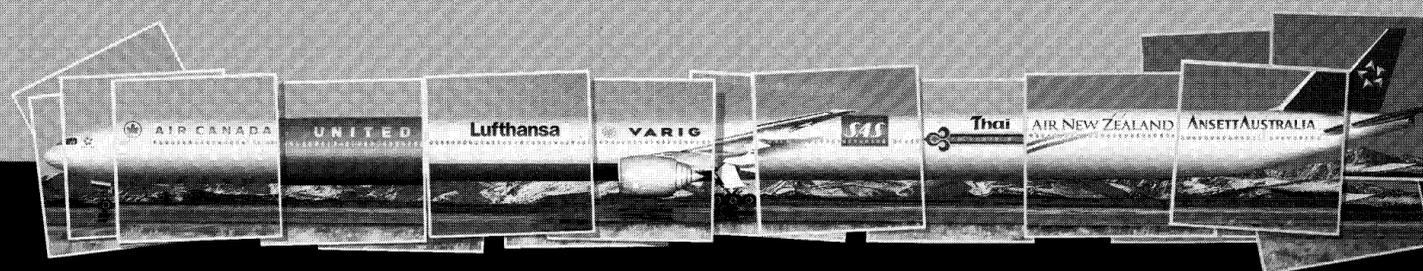
La mise en perspective des différentes dates étaye la décision de la juridiction administrative et démontre une volonté d'anticiper sur le résultat de l'appel d'offres : le marché a été signé le 23 novembre 1998, et les études ont été déposées en décembre. Mais dès le 12 mai 1998, le chef du service hydraulique de la DDE avait informé le directeur de la Sogreah qu'il était nécessaire d'entreprendre sans attendre. Une

note administrative, non datée, portant l'entête « mission interservices de l'eau », précise que l'étude était en cours de réalisation et qu'un groupe de pilotage mensuel se réunirait le 4 juin 1998.

Le tribunal administratif de Nice a transmis sa décision à la chambre régionale des comptes et aux procureurs de la République de Nice et de Grasse. L'Association de défense des riverains de la vallée du Var demande l'ouverture d'un débat public sur l'aménagement de la vallée du Var. « Tout ceci semble avoir été fait pour hâter la réalisation du projet de RN 202 bis, qui souffre depuis son origine d'un manque de concertation et constitue une mauvaise réponse au crucial problème des déplacements dans la basse vallée du Var », estime Marius Papi, conseiller général (PC). Christian Estrosi, député (RPR), qui avait défendu le projet, demande au préfet de clarifier la position de l'Etat et d'engager une enquête pour expliquer « la multiplication des fautes et des erreurs commises dans l'élaboration de ces procédures ».

J.-P. L.

PLUS DE 720 DESTINATIONS.  
ON A CERTAINEMENT BESOIN  
DE VOUS QUELQUE PART.



www.star-alliance.com

STAR ALLIANCE  
Le monde a son réseau aérien.



## HORIZONS

ENQUÊTE



YANNIS BEHRANIS/REUTERS

Des réfugiés se pressent lors d'une distribution de nourriture, début avril, dans le « camp » de Blace, à la frontière macédoienne. Le HCR est apparu dépassé devant l'ampleur et la soudaineté de l'exode des Kosovars.

# Le HCR en accusation

**R**IEN n'a changé, en apparence, sur les bords du lac Léman. Rue de Montbrillant, à deux pas du Palais des nations, l'immeuble ultramoderne du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) pointe distraitemment vers le ciel genevois son doigt de verre et de métal. Sept étages de silence immaculé, de bureaux nets et lisses, de visages accrochés à l'écran des ordinateurs. Une ruche onusienne, dans toute sa splendeur high-tech. Devant les barbelés qui protègent le sas d'entrée, des soldats en treillis montent la garde. A l'intérieur, des employés s'activent. On prépare la venue du vice-président du Burundi. Drapeaux, tapis rouge et petits fours. Rien n'a changé, croit-on. Derrière la belle façade genevoise, la crise, pourtant, a ouvert des lézards.

C'est Soren Jessen-Petersen, adjoint du haut-commissaire, qui utilise le terme. La crise, celle du Kosovo, en a révélé d'autres. L'exode soudain de plusieurs centaines de milliers de Kosovars, fuyant les milices serbes au lendemain des premières frappes de l'OTAN sur Belgrade, a donné le signal du malaise onusien. Blâmé pour ses lenteurs, son inertie, voire son incompétence, le HCR est devenu, notamment en Europe, « un bouc-émissaire facile » pour les politiciens et certaines organisations non gouvernementales (ONG), déplore le haut fonctionnaire. Procès injuste ? Peut-être. Mais les faits sont têtus.

Le cauchemar du HCR commence le 24 mars, avec les bombardements alliés et le raz-de-marée naissant des exilés kosovars sur l'Albanie, la Macédoine, puis sur la République yougoslave du Monténégro. « Le HCR aurait dû réagir, donner l'alarme dès le premier jour des frappes », estime Robert Seb- bag, directeur des opérations internationales de la Croix-Rouge française. « Quand les premières vagues de réfugiés ont commencé à déferler, les gens du HCR présents en Albanie se complaisent sur les doigts de la main », indique Jacky Mamou, président de Médecins du monde (MDM), qui souligne l'état de « grande impréparation » du HCR. M. Jessen-Petersen veut bien admettre une partie de ces critiques.

« Oui, c'est vrai, nous n'étions pas prêts. Oui, nous avons été lents », lâche-t-il à regret.

Du fait de ces lenteurs au démarrage, le HCR aurait perdu « entre cinq et sept jours » de travail, va-t-il jusqu'à concéder. « Mais qui, des militaires, des chefs d'Etat, des experts ou des responsables d'ONG, a été capable de prévoir ce qui allait se passer ? plaide-t-il en retour. Qui a dit : attention ! vos chiffres sont sous-estimés ? Personne. » « Pourtant, tous les mercredis, depuis quatorze mois, précise l'adjoint du haut-commissaire, nous nous réunissons avec les donateurs – France comprise – afin de discuter de la situation en ex-Yougoslavie. Personne ne nous a donné la moindre information qui aurait corrigé les nôtres. »

Témoin de cette imprévoyance – que certains responsables du HCR préfèrent qualifier d'« innocence » –, un premier appel d'urgence aux donateurs, publié le 1<sup>er</sup> avril, près d'une semaine après le début des frappes sur la Serbie, prédisait, d'avril à la fin juin, un afflux de 150 000 personnes en Albanie et de 100 000 autres en Macédoine. Quatre jours plus tard, le HCR doit réviser son jugement. Alors que quelque 250 000 réfugiés piétinent en Albanie – soit 100 000 de plus que prévu – et que presque 140 000 autres sont arrivés en Macédoine, les experts genevois publient à la hâte un deuxième appel. Dans ce document, daté du 5 avril, un nouveau rush est annoncé – de 300 000 Kosovars en Albanie, de 180 000 en Macédoine et de 125 000 au Monténégro. Nouveaux chiffres, nouvelles erreurs. Car, très vite, là encore, la réalité dépasse les plus noires prévisions. D'un total approximatif de 650 000 réfugiés, avancé comme probable, le 5 avril, on arrive, quinze jours plus tard, au bilan colossal de 950 000 exilés. « Le monde a été pris de court, et nous avec ! », résume John Horekens, directeur du département communication et information du HCR.

« Sans le dévouement des familles albanaises, la première semaine aurait été fatale au pays, assure Arden Demeti, fonctionnaire albanais, à l'un des envoyés spéciaux du Monde, Nathaniel Herzberg. Pour nous aider, il n'y avait que quelques organisations humanitaires dépourvues de moyens. » Mais la paralysie du HCR aurait duré, selon d'autres témoignages, bien au-delà des pre-

**Retards et flottements pour les premiers secours, sous-estimation de l'afflux des exilés, manque de cadres et d'employés, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a été dépassé par l'ampleur de la crise du Kosovo**

miers jours de flottement reconnus à Genève. Les commentaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), recueillis, fin avril, par Nathaniel Herzberg, sont particulièrement durs. Certains membres de l'OSCE s'étonnent, par exemple, qu'« après quatre semaines de crise, on ne soit toujours pas capable d'assurer un accueil décent à ceux qui passent la frontière ». Les questions concernant l'organisation des secours ont l'allure d'un réquisitoire : « Pourquoi ne dispose-t-on pas de bus à la

frontière ? Pourquoi ne pas avoir construit un parking, où les véhicules pourraient stationner ? Pourquoi ne pas avoir prévu de lieux pour accueillir les gens, même provisoirement ? Toutes proportions gardées, les réfugiés, quand ils arrivent, passent d'un enfer à l'autre. Le HCR porte une lourde responsabilité. »

Devant ce flot d'attaques, Neill Wright reste de marbre. C'est un art dans lequel ce responsable du HCR, chef de l'unité de liaison en ex-Yougoslavie, semble être passé maître. « Je suis trop britannique pour me mettre en colère », soupire-t-il. Posée près de son bureau, une plante verte agonise. Depuis le 24 mars, Neill Wright oublie de l'arroser. Comme beaucoup d'autres ici, depuis le déclenchement de la crise du Kosovo, il travaille sept jours sur sept et ne compte plus ses heures. « Certaines critiques sont justifiées : nous n'avons pas assez de monde sur le terrain, OK ! Et ce n'étaient pas forcément les meilleurs éléments, OK ! Mais beaucoup de reproches sont malhonnêtes ou sans fondement », assure-t-il. Il connaît les chiffres par cœur. Ceux des réfugiés, comme ceux du personnel du HCR.

**A** la veille des frappes sur Belgrade, le bureau du HCR en Albanie se composait de seulement « six [employés] internationaux et dix locaux ». Celui de Macédoine se réduisait à « quatre internationaux et huit locaux », auxquels il faut ajouter les quelque soixante membres du HCR évacués du Kosovo. Quant aux deux bureaux du Monténégro, ils totalisaient « dix internationaux et quinze locaux ». Quand le raz-de-marée s'annonce, Genève débouche, en urgence, plusieurs dizaines de ses cadres et employés installés dans toutes les parties du monde.

Depuis la fin avril, près de deux cents de ses membres sont à pied d'œuvre, sur le terrain. Est-ce assez pour résister aux chocs à venir ? « Deux cents personnes, cela représente, approximativement, un employé du HCR pour 3 500 réfugiés, explique Enda P. Savage, chef de la logistique. Comparé aux militaires – on compte environ un soldat pour quarante réfugiés –, cela peut sembler dérisoire. Pourtant, c'est gigantesque. C'est même la première fois que le HCR mobilise un si grand nombre de gens. » Cet effort tardif

sera-t-il suffisant pour redorer le blason de l'agence onusienne ? Rien n'est moins sûr.

« Nous avons perdu la guerre de la communication », regrette Soren Jessen-Petersen, évoquant les commentaires de la presse européenne, particulièrement peu amènes en France et, surtout, en Italie. Curieusement, malgré cette berezina médiatique présumée, le HCR a fait recette auprès des populations. « Rien qu'en Italie, les dons privés ont atteint 8 millions de dollars (7 550 000 euros). C'est énorme ! », explique un

**« Les Américains sont capables, avec leur armée, de construire un camp pour vingt mille réfugiés en une semaine – et nous devrions refuser ? »**

connaisseur de la scène onusienne. « Encore heureux que les télévisions aient été là pour filmer le scandale de Blace. Sans elles, personne n'aurait rien su de l'évacuation forcée des réfugiés et on serait parti pour un Rwanda-bis », ajoute ce même observateur, faisant allusion à la « disparition », à l'automne 1997, de quelque 250 000 réfugiés rwandais, dont tout laisse à penser qu'ils furent massacrés, à huis clos, dans les forêts du Zaïre. Là, déjà, le HCR n'avait dit mot.

Les images du « camp » de Blace, un no man's land boueux, situé en Macédoine, que les autorités locales ont vidé, en une nuit, de ses quelque 40 000 occupants kosovars, ont fait le tour du monde, le 7 avril, grâce aux télévisions. Ces réfugiés-là ne sont pas morts, comme leurs compagnons de misère du Rwanda. Mais la brutalité avec laquelle ils ont été traités par la police macédoienne a choqué. « Aucun enregistrement préalable n'a été effectué : les familles ont été dispersées, les lieux de destination imposés », s'est indigné, le 9 avril, l'organisation Médecins sans frontières (MSF), sommant le haut-commissaire, Sada-ko Ogata, de « faire en sorte que le HCR remplisse son mandat et assure aux réfugiés l'assistance et la protection appropriées ». Pour sa part, Jacky Mamou, déplorant la « gestion calamiteuse » du HCR, s'étonne surtout de ce que l'agence de l'ONU, mise, comme l'ensemble

des organisations humanitaires, devant le fait accompli, « n'ait pas jugé utile de dénoncer publiquement l'attitude des Macédoiens. Si le HCR a protesté, personne ne l'a entendu ! », ironise le président de MDM. « Je suis intervenue auprès du gouvernement de Macédoine, réplique Sada-ko Ogata, de son bureau de Genève. La dénonciation publique n'est pas forcément la méthode la plus efficace. »

M<sup>me</sup> Ogata ne nie pas les difficultés de son organisation à faire face. L'agence onusienne n'a-t-elle pas dû accepter, le 7 avril, par lettre officielle, l'aide de l'Alliance atlantique, manière à peine voilée d'avouer son impuissance ? S'appuyer sur l'OTAN – dont les pays membres sont, de facto, à la fois des belligérants et les principaux donateurs des organisations humanitaires – ne semble pas embarrasser outre mesure le haut-commissaire.

**S**UR le plan de l'efficacité logistique, les militaires n'ont-ils pas fait la preuve de leur supériorité sur les civils ? « Les Américains sont capables, avec leur armée, de construire un camp pour 20 000 réfugiés en une semaine – et nous devrions refuser ? », s'étonne M<sup>me</sup> Ogata. « Que voulez-vous donc que je fasse ? Que j'aille à Paris, demander de l'aide à M. Josselin ou à M. Kouchner ? Je risque d'attendre longtemps ! », lance-t-elle, agacée. Il est vrai que la France, d'où ont fusé bien des critiques, n'est pas toujours la mieux placée pour accuser le HCR.

Ainsi, les 5 millions de francs promis haut et fort par Paris, le 6 avril, dans le cadre du programme d'urgence pour le Kosovo n'ont été versés que le 26.

La France, dont le « penchant prononcé pour les actions bilatérales » est connu, se situait, en 1998, dans la liste des donateurs pour le budget ordinaire du HCR, en quinzième position – juste derrière l'Australie, et bien loin des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne.

« La crise des réfugiés est arrivée, si j'ose dire, au bon moment : quand des doutes ont commencé à naître sur l'efficacité de la guerre... et de l'OTAN, assure M. Jessen-Petersen. Cette crise a fait diversion, et ce sont les humanitaires, en particulier le HCR, qui en ont fait les frais. » Est-ce, comme le pense Corinne Perthuis, chargée de l'information du HCR en France, parce que les réfugiés kosovars « sont des Européens comme nous » que l'on se montre « plus exigeant avec le HCR » ? Pour Jacky Mamou, les critiques « légittimes » lancées contre l'organisation onusienne ne doivent « pas conduire à décrédibiliser des institutions dont le travail et la mission re-

lèvent de l'universel ». La création d'une « agence humanitaire » au sein de l'OTAN, censée pallier les défaillances de ces institutions, représenterait « un recul terrible », considère le président de MDM.

Boi Lan Lemoine, qui travaille à la section transport et distribution du HCR, a une vision plus pragmatique et quotidienne de cette guerre dans la guerre, qui lie et oppose à la fois militaires, politiques et humanitaires. « Depuis le début des opérations, les vols humanitaires ont nettement diminué. Je me bats tous les jours pour obtenir une dizaine de vols sur Skopje [Macédoine] et vingt ou trente vols sur Tirana [Albanie]. Mais, franchement, c'est de plus en plus dur », explique la jeune femme. Entre bombardiers et cargos chargés de nourriture ou de médicaments, le jeu est inégal. Ce sont les militaires qui gagnent. Et même, parfois, leurs amis « VIP » (very important person).

Il y a quelques jours, un groupe de sénateurs américains a réussi à se faire allouer un avion. « A cause d'eux, on a perdu trois vols humanitaires et ça a bouleversé toute la suite du programme », commente la jeune officier du HCR. De Paris à Genève, et de Genève à Washington, tout le monde n'a pas, décidément, la même vision de l'humanitaire et de « l'importance » des personnes.

Catherine Simon

# Faux affrontement, vrais complices *par Christophe Gallaz*

Ce qui rend la guerre du Kosovo si difficile à méditer et lui confère son caractère de ca-fouillage invraisemblable, c'est qu'il n'y a pas de distance fondamentale entre le désir qui travaille les Etats occidentaux réunis au sein de l'Alliance atlantique et celui que Slobodan Milosevic manifeste à propos du Kosovo depuis 1989. C'est que nous autres, habitants des pays occidentaux, ne sommes pas, par rapport à lui, dans une situation d'altérité telle qu'elle nous vaudrait des positionnements clairs. C'est qu'entre le régime institué par Slobodan Milosevic et le régime institué dans les Etats occidentaux, eux-mêmes inflexchis par l'appareil économique en voie de mondialisation, des paramètres d'homogénéisation comparables existent. Simple-ment, Slobodan Milosevic les formule sans limites et les exalte en pratique. Il est radical et ne s'embarasse d'aucune pudeur. Il emprunte des raccourcis qui mènent droit au but. C'est la seule nuance, fût-elle de taille.

Entre la manière cynique dont les gérants de la finance et de l'industrie des pays occidentaux se débarrassent de leurs salariés qu'ils jugent indésirables et la manière criminelle dont Slobodan Milosevic met en œuvre ses troupes au Kosovo, il n'y a qu'une différence en termes de violence physique. Entre la manière ordinaire dont les entreprises industrielles et financières des pays occidentaux considèrent leurs effectifs comme une « ressource humaine », et la manière tactique dont les troupes de Slobodan Milosevic recourent aux fuyards al-

banais du Kosovo comme des « *boucliers humains* », il n'y a qu'une différence perceptible au moment des conséquences. Entre la manière arithmétique dont les responsables politiques et économiques des pays occidentaux instrumentalisent la pensée des citoyens et des consommateurs pour n'en faire qu'une donnée de sondage d'opinion nécessaire à leurs propres objectifs de domination, et la manière matérielle dont les troupes de Slobodan Milosevic détruisent tous les documents susceptibles d'attester l'identité des Albanais chassés du Kosovo, il n'y a qu'une différence de méthode.

Une connivence à toute épreuve lie ceux qui dirigent les Etats occidentaux et celui qui dirige la République yougoslave. Que les premiers soient les bombardants du second et que celui-ci soit le bombardé des premiers relève partiellement du leurre et de la circonstance historique. On s'accorde étroitement, de part et d'autre, depuis le début des opérations. Sur le fait que Slobodan Milosevic ne soit pas tué personnellement : on prévoit conjointement son maintien durable comme partenaire privilégié des Occidentaux. Sur le fait que soit détruit le tissu vital de la République yougoslave, dont celui du Kosovo qu'on prétend par ailleurs préserver : c'est dans l'intérêt de Slobodan Milosevic, qui peut rassembler autour de sa figure une opinion nayoutant ses opposants traditionnels, et dans l'intérêt des pays occidentaux, qui peuvent faire la démonstration d'un art guerrier apte à la destruction « *chirurgicale* » des infrastructures et non plus barbare des populations civiles.

On s'accorde, de part et d'autre, sur le premier fait que Slobodan Milosevic commence par terroriser les Albanais du Kosovo puis les expulse de leurs villages, et sur le second que les nations occidentales s'occupent d'eux dans les camps de Macédoine ou du Monténégro, recueillant au passage le bénéfice d'une réputation humanitaire du meilleur aloi.

La division des tâches est au point. On procède au dégraissage industriel à coups de communiqués de presse du côté des pays occiden-

### On procède au dégraissage industriel à coups de communiqués de presse du côté des pays occidentaux, tandis qu'on procède au nettoyage ethnique à coups de mitraillettes du côté serbe. Ce n'est pas la même chose et c'est pourtant la même chose

taux, tandis qu'on procède au nettoyage ethnique à coups de mitraillettes du côté serbe. Ce n'est pas la même chose et c'est pourtant la même chose, qui fortifie autant le cours des actions sur les marchés boursiers que le personnage de Slobodan Milosevic comme pivot des négociations à venir. Entre les Etats membres de l'Alliance atlantique et la République yougoslave de Slobodan Milosevic règne une alliance objective occulte, sur laquelle la greffe du conflit a si mal pris que plus personne ne sait vraiment où passe la ligne de front.

Le processus s'articule au gré d'une logique sans faille entre de vrais partenaires qui se battent comme s'ils étaient de vrais adversaires. Il n'y a pas l'ombre d'un couac réhibitoire entre eux. Les phases s'enchaînent sans faillir dans une atmosphère où les opinions publiques occidentales ne sont pas loin d'applaudir quelquefois, en secret voire inconsciemment, le scandaleux Belgradois qui ridiculise si bien leurs propres gouvernants. A quand la prochaine trouvaille du criminel ? Suspense,

rables. Tout se tient. La chaîne de montage ne concourt qu'à ce but ultime : réduire l'être humain de chair à sa seule image.

L'être humain de chair a ceci d'agaçant qu'il résiste par définition aux injonctions du pouvoir politique et économique, ou qu'il s'y plie, à supposer qu'il s'y plie, trop mal et trop lentement. Mais, comme image, il est parfait. Sur ce chapitre aussi, les dirigeants des nations occidentales sont en relation contractuelle incessante avec Slobodan Milosevic. On œuvre de concert en toute confiance. Milosevic commence par débarrasser le Kosovo de toute chair qui pourrait brouiller la vision d'un Kosovo correspondant au mythe de la serbitude historique ; après quoi, les pays occidentaux prennent le relais.

Ils exploitent, à leur tour, les réfugiés kosovars comme une image en leur portant secours sur place tant qu'on veut, avec des élans de générosité formidables. Puis, pour éviter que ces réfugiés redevennent des êtres doués d'une chair excessive, ils feraient n'importe quoi, et le font effectivement par tous les moyens administratifs et policiers dont ils disposent ou qu'ils inventent à cette occasion, pour ne pas les accueillir à l'intérieur de leurs propres frontières.

La chair humaine est une chose beaucoup trop encombrante à l'intérieur de toute frontière moderne, voilà ce que nous dit la guerre du Kosovo depuis des semaines. La chair est organique et l'ordre organique est l'ennemi commun de Slobodan Milosevic et de ceux qui s'affichent comme ses justiciers de l'Alliance atlantique. La guerre du Kosovo n'est pas la guerre des pays

## Ceci est bien une guerre *par André Glucksmann*

MIEUX vaut ne pas jouer sur les mots. Au cœur de l'Europe a bien lieu une guerre. Pourtant, par un pudique et très général principe d'irréalité, personne ne déclare la faire. L'OTAN se livre à des « *opérations* », dont le caractère aérien semble garantir l'essence céleste. Milosevic, officiellement, réprime des « *bandits* » et se réclame du droit souverain qu'ont les Etats de policer leurs provinces comme bon leur semble. Seuls les antiguerre osent le mot, mais trichent *illico* sur la chose, ils évoquent des « *tapis de bombes* », ils voient Belgrade dévastée comme Dresde, ils jurent que la Serbie est un « *nouveau Vietnam* ». Ainsi euphémisée ou anathémisée, la réalité guerrière des événements nous laisse bouche bée, bien qu'elle crève l'écran.

Parti à la conquête du Kosovo

## Les rameurs *par Mirjana Morokvasic-Müller*

Je suis rassurée : je m'attendais de la part des promoteurs de guerre et de la pensée unique à des répliques virulentes à Régis Debray (votre page « Débats » du 13 mai). Mais quel déluge, quelle hargne ! *Le Monde* en a d'abord publié deux, celles de Bernard-Henri Lévy et Alain Joxe (14 mai). Comme beaucoup d'autres précheurs de la bien-pensance, ils ont, tout au long des guerres yougoslaves, fait preuve d'un courage particulier : ils ont ramé dans le sens du courant. Tellement persuadés d'être toujours du côté de la « bonne cause », ils n'ont jamais cherché à se poser des questions qui auraient compliqué leur vision manichéenne de la situation. Ils n'ont pas trouvé nécessaire de s'interroger sur des « évidences », même si celles-ci provenaient de sources douteuses ou non vérifiées, pourvu que ces sources soient du « bon » côté : le leur.

Bernard-Henri Lévy a même contribué à créer des « évidences » : son film *Bosna*, à la prétention documentaire et aux fins propagandistes. Alain Joxe, lui, n'hésite pas à parler de 300 000 ou de 500 000 Albanais du Kosovo déplacés en 1998. Les a-t-il vus, comptés ? D'où tient-il ces chiffres ? De rumeurs devenues « évidences » journalistiques qu'il légitime en s'en servant. Bravo !

Certes, même une famille déplacée par force est trop. Certes, il y en avait à cette époque des milliers. Mais les rapports du HCR pour l'automne 1998 (*UNHCR Update*), après l'accord Holbrooke-Milosevic d'octobre 1998, font état de 20 000 personnes déplacées et de 175 000 en fin d'année, après les provocations de l'UCK (assassinats de civils et de membres des forces de l'ordre) et la riposte yougoslave. Le rapport note, entre autres, que 90 villages serbes du

#### Ils n'aiment pas être éclaboussés par ceux qui rament à contre-courant, qui ont eu le courage de s'aventurer de l'autre côté, chez l'adversaire

Kosovo ont été vidés de leurs populations. Il en ressort clairement que les souffrances au Kosovo ne sont pas toutes albanaises, comme les bourreaux ne sont pas tous serbes.

Mais pourquoi se soucier des faits, tellement contradictoires et à l'opposé de ce qui est déjà admis comme vérité, alors qu'on peut utiliser les rumeurs ? En temps de guerre, en particulier, celles-ci ont l'avantage de simplifier les choses, donc de les rendre plus maniables

pour les médias, la télévision notamment. Elles ont une valeur inestimable pour nos intellectuels médiatisés parisiens et autres qui, les uns des cafés de la rive gauche, les autres des bistrots à Bari (Susan Sontag, pages « Débats » du *Monde*, 21 avril), lancent des cris de guerre – « *juste* » et « *humanitaire* », bien entendu.

Nos rameurs n'aiment pas être éclaboussés par ceux qui rament à contre-courant, par ceux qui ont eu le courage – le vrai – de s'aven-

ter, dont l'objectif est de tuer et de faire des blessés.

Quant à l'infrastructure du pays, déjà entièrement détruite, le général de l'OTAN Naumann a dit : « *A la fin des bombardements, la Yougoslavie sera là où elle était il y a cinquante ans.* » Au Vietnam, les bombardements devaient renvoyer le pays à l'âge de pierre. Quels « droits » prétend-on défendre en détruisant un pays et l'avenir de toute une population ? Dévaster et polluer la Yougoslavie, transformer le Kosovo en ruines : est-ce ainsi que l'OTAN entend rassurer les populations qui s'y trouvent encore ou faciliter le retour des réfugiés, albanais et non albanais ? Si c'est au nom des droits de l'homme et de la démocratie que l'OTAN mène cette guerre absurde, lâche et contre-productive, c'est précisément au nom de ces mêmes valeurs qu'elle devrait l'arrêter immédiatement. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra encore sauver la face, et non en s'enlisant davantage dans ce qui semble être une orgie guerrière.

Que cela plaise aux intellectuels bellicistes ou non.

**Mirjana Morokvasic-Müller** est chargée de recherches au CNRS (laboratoire d'analyse des systèmes politiques, université Paris-X).

Milosevic réintroduit sur notre continent la guerre contre les civils.

Un conflit éclate, une citation tombe : « *La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens.* » On l'entend généralement à contre-sens : le militaire n'étant qu'un moyen au service d'une fin, mieux vaut débattre que combattre, passons *illico* à la table de négociations. Chaque affrontement ainsi naïvement réduit à un regrettable malentendu, notre élite a promené la fine équipe des purificateurs entre palaces helvétiques et cinq-étoiles new-yorkais, l'abreuvant de sermons et d'espérances sonnantes. Rien n'y fit. L'Ubu postcommuniste a continué sa politique par des batailles infâmes, offrant une version moins idyllique de la sentence du général prussien, certes pacifique mais pas pacifiste. Quitte à évoquer Clause-

witz, rappelons plutôt qu'il définit la guerre comme « *un duel de volontés* ». Les frappes de l'OTAN manifestent la volonté occidentale, la dépopulation criminelle du Kosovo dévoile la volonté de l'état-major serbe. Cette guerre est la continuation de la lutte entre deux politiques, l'une démocratique, fondée sur le refus du crime de masse, l'autre totalitaire, qui s'en repaît.

Gare aux démissions diplomatiquement habillées ! Une partition du Kosovo léserait les habitants non serbes (90 %) qui ont subi le pire déni d'humanité infligé à un peuple européen depuis la mort de Staline. Une troupe d'« interposition », de « casques bleus » sous-ouillés et mal commandés, réitérerait la tragédie bosniaque – qui ne se souvient de la légion hissant un caleçon au manche d'un balai en guise de drapeau blanc ? Brûlant les identités, détruisant l'état civil et la mémoire d'un peuple, l'autorité de Belgrade a perdu tout droit de régir le Kosovo.

Les frappes aériennes se sont pas sans effets : les Belgradois ne dansent plus dans la rue tandis que leurs pairs en uniformes déportent, pillent, violent et tuent. Belgrade sait que l'Alliance peut accroître sa pression, encadrer et armer l'UCK, lancer ses troupes d'élite aéroportées, soumettant les massacres aux imprévus d'une guérilla électronique. Le très peu exalté *Economist* et le toujours critique Institut d'études stratégiques de Londres s'accordent sur ce programme avec Tony Blair. Milosevic ruse, preuve qu'il déchante. « Duel de volontés » : les démocraties sau-

**André Glucksmann** est philosophe et écrivain.

**2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR**

Un dialogue à l'Unesco sur l'avenir des passions

# Theodore Zeldin : « Développer l'homme de la Renaissance » Jean-Didier Vincent : « La passion, une cuisine à l'intérieur de notre cerveau »

Le professeur britannique Theodore Zeldin et le neurobiologiste français Jean-Didier Vincent ont participé, le 4 mai, à un dialogue organisé par l'Unesco, à Paris, sur le thème « Les passions ont-elles un avenir ? »

« Theodore Zeldin. – La passion de la vie a évolué. Nous ne souhaitons plus rester paysans ou guerriers pour la vie entière. Notre vie doit refléter plusieurs aspects de notre personnalité. Ce phénomène concerne particulièrement la famille, qui n'est plus, comme avant, un lieu de reproduction de normes et de comportements. Aujourd'hui, elle est le résultat d'une rencontre entre deux êtres dont les enfants acquièrent des comportements imprévisibles et ont des exigences inouïes.

« La passion de l'espoir est celle qui a le plus changé récemment. Les populations se sont énormément préoccupées de l'ambition et de la promotion sociale tout en éprouvant parfois de la peur par rapport à l'ambition. Mais aujourd'hui, nos civilisations remettent en question cette idée et semblent se demander s'il existe d'autres formes d'espoir que celle de devenir PDG d'une entreprise qui va être rachetée par les Américains.

« La passion de l'action a supplanté la passion de l'inaction des siècles précédents, qui s'incarnait dans l'aspiration à devenir aristocrate ou rentier. La passion de l'action qui se développe remet en cause la distinction entre le travail et le loisir, faite par les ouvriers pour limiter leur temps de travail. Aujourd'hui, l'éducation conduit les gens à vouloir exercer un métier plus intéressant qui les rende meilleurs. Cet accroissement des exigences doit conduire à réinventer le travail, l'objectif étant de le mettre davantage en adéquation avec nos ambitions.

« La passion de l'extase a également évolué. Nous avons cherché à dépasser la routine, qui ne nous suffisait plus, en ayant recours à divers moyens comme la religion, le sport, la drogue, le sexe ou l'armée pour vivre plus intensément. Encore aujourd'hui, certains se sentent revivre lorsqu'ils se battent. L'un des chapitres de mon livre indiquant pourquoi des progrès plus importants ont été réalisés en matière de gastronomie que de sexe contribue à montrer que cette passion de l'extase peut être affinée.

« La passion du voyage a aussi fait son apparition. Elle peut nous aider à remédier à l'ennui que nous considérons, de plus en plus, comme un obstacle à notre ambition. Le voyage fait aujourd'hui partie des éléments importants d'une éducation.

– **Jean-Didier Vincent.** La passion est vraiment la principale caractéristique de l'homme. La richesse de l'homme repose sur ses joies ou ses souffrances, qui permettent l'écllosion de la raison et

de la passion du langage qui est fondamentale. Le langage est né du développement de notre cerveau. Un supplément de 1 000 grammes de néocortex a su faire la différence par rapport à notre ancêtre australopithecine. Notre cerveau peut peser jusqu'à 1 600 grammes pour un mâle (et un peu moins pour une femelle). Le cerveau est non seulement le siège de nos passions, mais aussi



THEODORE ZELDIN

de notre compassion, qui est la capacité de l'homme à partager ses passions avec l'autre. Le propre de l'homme est de reconnaître chez l'autre des passions et de savoir que l'autre sait qu'il sait.

« La dimension des collectives humaines va croître avec le développement des communications. L'écriture a déjà permis l'établissement des grandes villes et des lois. Ainsi, souvent, l'avenir est associé à l'avenir des communications, comme Internet. Mais, parallèlement, le langage va se couper de son support émotionnel. Vous serez d'ailleurs d'accord avec moi pour dire que rien n'est plus réfrigérant qu'un site Internet pornographique ou qu'un dialogue entre universitaires par Internet. Cette dilution de l'échange sur Internet nous laisse désemparés et à l'état sauvage.

– **T. Z.** Je n'ai pas étudié au lycée français. Je suis donc incapable de classer et de faire des catégories. Chez nous, nous préférons rester dans le flou poétique. La passion est un mot poé-

tique que vous pouvez interpréter comme vous l'entendez. D'ailleurs, je suis sûr qu'une classification donnerait lieu de votre part à une interprétation.

– **J.-D. V.** Le livre *Biologie des passions* a été traduit en anglais par *Biology of the Emotions*. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment sous l'influence de William James et des psychologues anglo-saxons, les notions d'émotion et de passion tendent à se confondre. Cette assimilation est peut-être pertinente à certains égards. Mais, à mon avis, l'émotion est seulement la surface de la passion. Ce sont le visage et le corps qui la rendent visible. Comme Spinoza, Descartes et les philosophes classiques, je pense que la passion correspond à tout ce qui affecte la subjectivité du sujet par contraste avec la dimension raisonnable ou motrice de ses comportements. Ces éléments sont réglés par des mécanismes à l'intérieur du cerveau à base de dopamine, de sérotonine et d'autres produits.

« J'appelle ces mécanismes le « Big Brain Circuit » ; ils vous rendent parfois obsessionnels lorsque vous ne pouvez pas en sortir. Ce système de gestion des passions fonctionne sur la base de processus opposants (comme un funiculaire avec un wagon qui monte pendant que l'autre descend). Ces systèmes passionnels ou « passivogènes » sont parfois traités par les psychotropes – qui stimulent la sérotonine ou inhibent la dopamine –, dont les Français sont les premiers consommateurs au monde. La passion, pour moi, est cette cuisine, à l'intérieur de notre cerveau, qu'agrémentent certaines pilules.

– **T. Z.** Puisque vous appelez Descartes à la rescousse, j'aimerais citer quelques mots de Hume, son adversaire écossais : « Reason is and always has been the slave of passion » (*La raison est et a toujours été l'esclave de la passion*). Je vous félicite donc de pouvoir distinguer la raison de la passion.

## Un spécialiste des passions françaises

**NÉ EN 1934** en Israël de parents juifs russes, Theodore Zeldin a d'abord vécu en Egypte avant d'être éduqué en Angleterre, où il se révèle un étudiant particulièrement précoce, puisqu'il obtient sa licence, au Birkbeck College de Londres, à l'âge encore tendre de dix-sept ans. « Il m'a fallu du temps pour devenir jeune », constate-t-il à ce propos. Il consacre sa thèse de doctorat à la France, et ce travail, devenu *l'Histoire des passions françaises, 1848-1945* (Grande Bibliothèque Payot, 1994), le rend célèbre. Refusant la spécialisation qui caractérise les historiens contemporains, il se situe dans la

tradition instaurée par les Encyclopédistes.

Outre ce livre, devenu un texte de référence, Theodore Zeldin a écrit plusieurs ouvrages sur la France, son laboratoire de recherche, tels que *Les Français* (Fayard) ou *Les Françaises et l'histoire de l'humanité* (Fayard). Professeur à l'université d'Oxford, il a été pendant quinze ans doyen d'Anthony's College. Il est actuellement Senior Fellow, poste prestigieux qui permet à ses titulaires de poursuivre à loisir leurs recherches. Son dernier essai vient de paraître en français sous le titre *De la conversation*, chez Fayard.

– **J.-D. V.** L'émotion, qui est la représentation de la passion, est ce qui permet de distinguer les vertébrés des invertébrés. La possibilité, chez les vertébrés, d'avoir des passions visibles les rend extraordinairement supérieurs aux invertébrés. Une mouche ne peut pas transmettre sa souffrance à l'homme. Le poule est le seul invertébré pour qui je plaide à chaque fois. Il est sans doute l'avenir de la vie sur terre. Le poule et la poulesse rougissent d'émotion, verdissent et changent de couleur. Ce mode de communication les rend beaucoup plus unis.

« A mon avis, poser la question de l'avenir des passions revient à s'interroger sur l'avenir de l'homme puisque l'homme est un être de passions et que les passions sont au cœur du vivant. Mais elles n'ont pas un avenir assuré, l'avenir d'une espèce n'étant jamais prévisible. La phylogénèse s'écrit *a posteriori*. Une espèce peut disparaître de ses propres perfectionnements ou du dépassement de ses processus adaptatifs. Certains oiseaux disparaissent parce qu'ils ont une queue trop longue qui les empêche de voler. Gardons-nous de ce type d'évolution, notamment en matière de communication. La fin de l'espèce a peut-être commencé. Il nous revient de gérer convenablement les passions.

« Il me semble que la gestion est seulement possible au niveau de l'individu, non au niveau collectif, sauf dans les couvents ou les assemblées. Il faut savoir que la scientologie, par exemple, ne repose que sur le recours à un galvanomètre qui mesure la résistance de la peau. Cet instrument était utilisé par les neuropsychologues, dans les années 50 et 60, pour mesurer un certain type d'émotion. Toute l'« Eglise » repose sur ce contrôle élémentaire, mais très efficace, des passions. Vous comprendrez que cette « sagesse », envisagée au niveau collectif, est terrible car aliénante.

Une passion contenue ou mise au carcan perd sa fonction de passion, qui est de permettre à l'homme de se dépasser tout en restant dans une gestion économe au sens de Montaigne.

– **T. Z.** Nous avons parlé des passions occidentales. Mais il faut savoir qu'un grand courant de notre civilisation préconise la répression des passions. Dans certaines parties du monde, une



JEAN-DIDIER VINCENT

science de l'existence s'est développée pour éviter les souffrances causées par les passions.

– **J.-D. V.** Il faut savoir que des mécanismes très précis dans le cerveau – qui sont d'une extraordinaire banalité, même s'ils ne sont pas maîtrisés – sont responsables de l'addiction. J'insiste sur l'emploi du terme addiction (du latin *addictus*, c'est-à-dire celui qui n'a pas pu rembourser ses dettes à son créancier et qui devient esclave). Ces mécanismes conduisent à des cercles vicieux lorsqu'ils sont poussés à l'extrême. Nous pouvons devenir dépendants des nouvelles sources de passions qui s'offriront à nous, sachant que ces passions seront très diverses et pourront renvoyer par exemple à la nourriture, à la course à pied, à la drogue ou au jeu. L'excès consiste en un dépassement de ces systèmes.

– **T. Z.** Beaucoup pensent que certains aspects de notre vie ne peuvent pas être contrôlés. Nous serions prisonniers de notre enfance et de notre éducation. Or je sens un désir de révolution contre

cette thèse. A mon avis, il faut commencer par revoir notre perception du travail, qui est souvent synonyme de statut social. Je ne partage pas la tendance actuelle qui consiste à faire de chacun d'entre nous des spécialistes en fonction de ses talents particuliers. Il convient de donner à tout le monde un « menu » de l'ensemble des possibilités de la vie. La conception du travail comme dispensateur d'un statut social n'est plus valable. C'est pourquoi les professions sont aujourd'hui en crise.

« Après les études à l'université, qui concernent un nombre toujours plus important de personnes, je propose que différents métiers soient exercés pendant trois mois de manière à construire le métier qui nous convient. Nous devons trouver une nouvelle formule pour développer l'homme de la Renaissance, cet homme que j'admire pour être à la fois agriculteur, diplomate, scientifique et peintre. La personne du prochain millénaire sera en partie un homme de la Renaissance et une femme moderne.

– **J.-D. V.** Sans vouloir être provocateur, je souhaiterais indiquer que mon idéal humain n'est pas l'homme de la Renaissance, mais le libertain. Il me semble que l'exigence morale, pour un libertain, est plus élevée que pour un homme de la Renaissance. L'homme étant un être de compassion, la jouissance partagée des plaisirs doit lui permettre de vivre cette compassion. Il faut réapprendre la jouissance, la liberté, mais aussi l'usage de la souffrance partagée. La rationalisation excessive de nos vies, la soumission à des exemples moraux trop stricts et l'économie en termes de faculté de liberté comportent des risques. Continuer à gérer des plaisirs à travers la répression ou l'exaltation mercantile peut entraîner les sociétés très loin.

« La question est de savoir comment il faut gérer les passions pour ne pas tomber dans l'addiction. Les traités du XVIII<sup>e</sup> siècle faisaient référence au bon usage des passions. Dans le domaine de la gastrophilie, il va falloir introduire une culture du rare et du raffiné. Mais certaines passions sont moins faciles à gérer. Outre l'érotisme, le pouvoir est une passion puissante qui aliène certains individus.

– **T. Z.** Toutes ces passions peuvent nous conduire dans une mauvaise direction, mais aussi dans la direction que nous cherchons. Il faut se garder de dire que les passions changent la vie, même si des tentatives sont possibles. En revanche, je vous invite à rechercher des expériences qui vous impliquent personnellement et vous donnent des directions dans la vie. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

## Un neuro-endocrinologue admirateur de Casanova

**DIRECTEUR** de l'Institut Alfred-Fessard du CNRS, neurobiologiste – ou plus exactement neuro-endocrinologue –, Jean-Didier Vincent est professeur à l'Institut universitaire de France et à la faculté de médecine de Paris-sud. Il a été le premier à mettre en évidence l'action modulatrice de certaines hormones sur l'activité cérébrale et sur les mécanismes nerveux de fonctions telles que la faim, la soif, la reproduction ou le sommeil. Il a montré que certaines cellules endocrines partageaient avec les neurones les mêmes propriétés d'excitabilité électrique. Jean-Didier Vincent est l'auteur

de plusieurs ouvrages publiés aux éditions Odile Jacob, tels que *Biologie des passions* (1986), *Casanova ou la contagion du plaisir* (1990) et *La Chair et le Diable* (1996). Il a publié récemment *La vie est une fable*, une autobiographie où il est notamment question de sa conception sur la moquette d'un appartement du Trianon-Palace, à Versailles, des hasards qui ont fait se rencontrer ses parents, et, en remontant le cours du temps, de la lagune originelle où, il y a des milliards d'années, des associations d'atomes de carbone, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote ont pu donner naissance à la vie.

Nicolas Sarkozy, président du RPR, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

# « La puissance de l'Europe, c'est la puissance des nations qui la composent »

« Vous vous prononcez pour une Europe de la défense, mais dans laquelle les décisions seraient prises à l'unanimité. N'est-ce pas la condamner à l'impuissance ? »

– Imaginez-vous une minute que la France puisse décider d'envoyer des soldats en application d'une décision prise à la majorité des membres du Conseil européen alors qu'elle s'y serait opposée ? L'Europe de la défense ne peut se concevoir que dans le cadre d'une Europe confédérale, une Europe des nations, avec des décisions prises à l'unanimité. Mais je n'ai jamais dit que l'Europe de la défense doit être systématiquement, tout de suite, une Europe à quinze ! Je crois, bien au contraire, à l'avenir d'une Europe à plusieurs cercles.

« Il y a, d'abord, le problème des deux puissances nucléaires européennes, la Grande-Bretagne et la France : je pense qu'il faut proposer la création d'un groupe de concertation pour voir dans quelles conditions ces deux puissances pourraient mettre leur feu nucléaire à la

disposition de la sécurité de l'Europe. Ensuite, une des premières décisions de l'Europe de la défense, dans mon esprit, c'est la création d'une force de projection extérieure commune, qu'on pourrait fixer à environ cent mille hommes. Il faut que nous revoiyons non seulement nos stratégies de défense, mais aussi l'organisation de nos forces. Nous n'avons pas de moyens pour les transporter. Nos dépenses d'équipement sont insuffisantes et nous sommes finalement, dès qu'il s'agit d'agir, pieds et poings liés. Je souhaite qu'il y ait, à l'intérieur de l'Alliance atlantique, un pilier européen de défense.

– **Lors de la discussion de la prochaine loi de finances, l'ancien ministre du budget que vous êtes demandera-t-il une augmentation massive des crédits de la défense ?**

– Je souhaite une redistribution profonde de notre budget de la défense. Le choix de la professionnalisation de nos armées, en 1996, était un choix excellent. Nous avons aujourd'hui – pas seulement en

France, mais en Europe – trop d'hommes mobilisables et pas assez de matériel. Quand je vois qu'on est obligé de démonter les pièces de certains avions, parce qu'on n'a pas acheté, depuis deux ans, des pièces de rechange, je me dis que, dans un pays où, quand même, le budget de la défense est le deuxième budget de la nation avec près de 250 milliards de francs, on peut se demander ce qu'on fait de cet argent !

– **Vous voulez davantage d'Europe, dites-vous. Qu'est-ce qui vous distingue, à cet égard, de l'UDF ?**

– Nous serons la seule liste à dire aux Français : « Nous, nous n'opposons pas l'Europe et la nation. Nous n'opposons pas l'Europe et la France. Au contraire, les deux vont ensemble. »

« D'un côté, il y a ceux qui ne parlent que de la France, une France qui vivrait dans le monde des années 60 : fileuses, archaïque, un peu rabougrie. Et puis, de l'autre, il y a ceux qui ne parlent que de l'Europe et qui ont comme rêve, comme dessein, de faire de la France une région

de l'Europe. Je n'en veux pas. Le vieux fédéralisme, qui consiste à faire de l'Europe un Etat, avec un président élu au suffrage universel et un impôt européen, conduit à la disparition des nations. On organiserait l'Europe autour d'un super-Etat, avec de super-fonctionnaires, un super-impôt, et les pays deviendraient des régions. En effet, à partir du moment où il y aurait un président de l'Europe élu par 375 millions d'Européens, que resterait-il du chancelier allemand, du premier ministre britannique, du président du gouvernement espagnol et, même, du président français ? »

« La puissance de l'Europe, c'est la puissance des nations qui la composent. Si, aujourd'hui, l'Europe compte, c'est parce qu'elle peut s'appuyer sur les grandes nations que sont la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, que sais-je encore ? Chaque fois que c'est favorable à nos concitoyens, au lieu d'exercer notre souveraineté tout seuls dans notre coin, on va l'exercer ensemble. Cela veut dire que nous décidons souverainement de

déléguer une part de notre responsabilité. La déléguer, pas l'abandonner ! Si vous n'avez pas de nations, il n'y a pas de souveraineté, et s'il n'y a pas de souveraineté, il n'y a pas d'Europe.

– **Que souhaitez-vous donc déléguer à l'avenir ?**

– J'ai proposé qu'on établisse un sixième « critère de Maastricht », c'est-à-dire qu'on décide que, dans l'Union européenne, aucun des quinze Etats ne puisse prélever sur une personne physique, en impôts et cotisations sociales, plus de 50 % de ce que cette personne gagne. De même, quand j'irai au Parlement européen, je demanderai un rapport sur le coût du travail, pour comprendre pourquoi le chômage recule moins vite en France qu'ailleurs. Je voudrais que les ministres des affaires sociales se réunissent, une fois par an, pour voir ce qui marche.

« La France a une supériorité sur les autres pays européens : le réseau de chemin de fer et le TGV le plus formidable. Mais, en même temps, nous avons le service public des

transports qui connaît le plus de jours de grève et où l'on ne décide jamais de mettre un service minimum les jours de grève. Et bien cette spécificité-là, moi, je n'en veux pas !

« Prenez l'affaire, très douloureuse, de l'immigration. On a les mêmes problèmes que les autres. Pourquoi la France a-t-elle la législation la plus laxiste ? Pourquoi la durée de rétention administrative est-elle de douze jours en France, de six mois en Allemagne et, au Royaume-Uni, illimitée ? Au nom de quoi devrions-nous être submergés par l'immigration clandestine, régulariser ces immigrés tous les dix ans, au lieu de nous inspirer de ce qui se passe dans des pays qui sont tout autant des démocraties que nous ? »

« L'Europe des nations, c'est l'Europe qui va nous permettre d'avoir le mieux-disant de chacune de ces grandes démocraties ! »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

# Dollar : la nouvelle stratégie américaine

**LE DÉPART** du secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin et son remplacement, le 4 juillet, par son adjoint, Lawrence Summers, ne devrait pas conduire à des changements dans la politique économique des Etats-Unis. C'est ce que la majorité des observateurs ont expliqué après l'annonce, mercredi 12 mai, de la démission du banquier, un proche de Bill Clinton, et la désignation, pour lui succéder, de l'économiste. C'était, aussi, l'avis des marchés (*Le Monde* du 15 mai). Il est un domaine pourtant où subsiste une véritable inconnue : c'est celui de la stratégie américaine du dollar. Avant même sa démission, « Bob », tirant les leçons des grandes crises monétaires récentes, avait amorcé dans ce domaine un véritable virage. On ne sait pas aujourd'hui si « Larry » le suivra.

A priori, il n'y a aucune raison pour que M. Summers conduise différemment les affaires économiques internes du pays. Les deux hommes ont, grosso modo, les mêmes convictions. Ils travaillent ensemble en parfaite harmonie depuis plus de six ans. A un an et demi des élections présidentielles, le nouveau titulaire hésitera ensuite à contester les choix de son ex-patron : ceux-ci ont contribué à l'exceptionnelle performance de l'économie américaine depuis huit ans. S'il le voulait, il n'aurait ensuite que peu de marge de manœuvre : aux Etats-Unis, le secrétaire au Trésor dispose de moins de manettes qu'un ministre des finances dans un pays européen. La monnaie dépend de la Réserve fédérale, le budget du Congrès et les revenus des entreprises privées.

Le domaine dans lequel le Trésor américain joue en revanche un rôle important – et de plus en plus important –, c'est celui de la diplomatie économique et financière. Comme secrétaire adjoint chargé des affaires internationales, M. Summers y a déjà œuvré. Il a eu à gérer, au côté de M. Rubin, les crises monétaires mexicaine (1993-1994), asiatique (1997), russe et brésilienne (1998). Or, ces crises ont été un véritable choc pour M. Rubin. Il a été surpris par leur ampleur, leurs effets et leur durée. Il les a analysées, pour partie, comme la sanction de ses propres choix initiaux, des choix très libéraux au départ. Il en a tiré les conclusions. Dans ses déclarations les plus récentes, lors des réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, fin avril à Washington et depuis, il a ébauché une nouvelle approche. Qu'en est-il de M. Summers ?

## PRÉMICES D'UNE RÉORIENTATION

Ainsi, au début de cette année encore, M. Rubin avait répondu très négativement au souhait de certains pays d'Amérique latine qui voulaient adopter comme monnaie nationale... le dollar. En Argentine, mais aussi au Mexique et au Brésil, les avocats d'une « dollarisation » de leur économie n'avaient pour autant pas désarmé. M. Rubin avait également fait connaître son hostilité à toute idée de contrôle des changes, même pour des pays émergents connaissant des difficultés passagères. Il condamnait alors autant les pratiques, modestes, du Chili, que les méthodes, plus radicales, de la Malaisie.

Sur ces deux dossiers, essentiels alors que sont engagées des discussions en vue d'une « nouvelle architecture financière mondiale », M. Rubin a opéré un « véritable changement de politique », selon les termes de l'hebdomadaire *Business Week* du 10 mai. Il a, à plusieurs reprises ces derniers jours, exprimé son intérêt pour la « dollarisation » de certaines économies, sous certaines conditions naturellement. Il a indiqué qu'il n'avait pas d'« a priori » défavorable à l'égard des « currency boards » mis en place par des pays comme l'Argentine. Il a aussi fait savoir que, pour des pays émergents, il pouvait y avoir des circonstances dans lesquelles, à ses yeux, un contrôle provisoire des changes pouvait être souhaitable. « Certains pays peuvent, comme le Chili, juger approprié, à un certain moment, le recours à des taxes sur les entrées de capitaux à court terme », déclarait-il ainsi le

21 avril sans s'en offusquer. On peut considérer que M. Rubin a, à titre personnel, tiré les leçons de son expérience.

On peut aussi y voir les prémices d'une véritable réorientation de l'administration américaine. Jusqu'à présent, M. Summers est resté discret sur ces sujets. Certains observateurs ne manquent pas de rappeler cependant que, à la fin des années 80, le brillant professeur de Harvard plaiderait pour une taxe sur les mouvements internationaux de capitaux à court terme, une sorte de « taxe Tobin » – à l'instar de « la gauche de la gauche » en France ! M. Summers se réfère néanmoins aujourd'hui à des économistes plus classiques, comme Martin Feldstein, et recommande à tous, latino-américains, japonais ou européens, la dérégulation de tous leurs marchés.

## LE « PARTAGE DU FARDEAU »

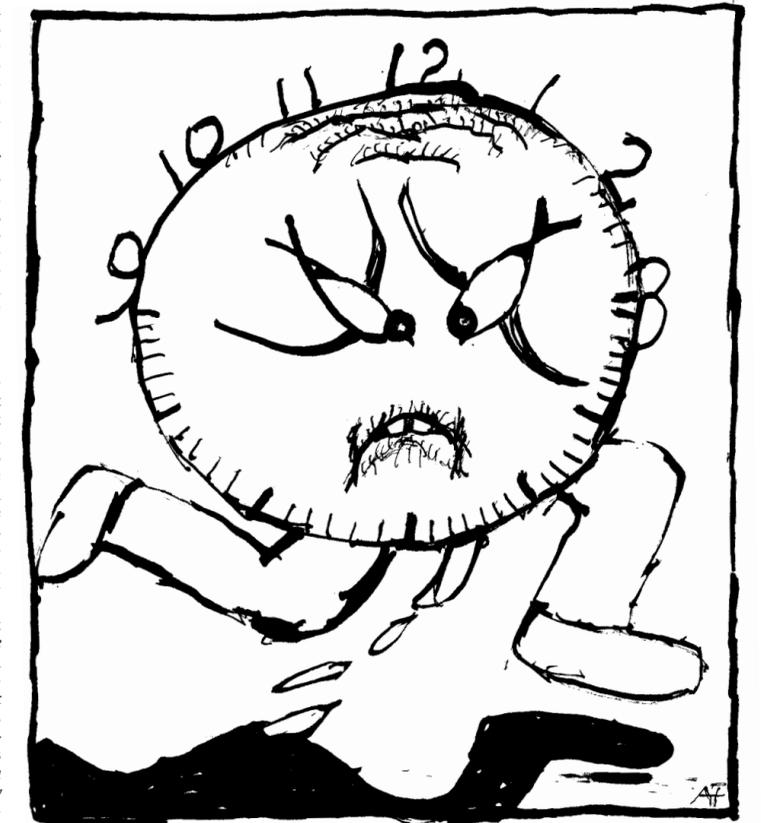
M. Summers reprendra-t-il ensuite à son compte la religion du « dollar fort » de son prédécesseur ? S'il est un dogme auquel M. Rubin est resté fidèle depuis 1995, c'est bien celui-là. Contrairement à Lloyd Bentsen, son prédécesseur, il a constamment expliqué qu'« un dollar fort était dans l'intérêt de l'économie des Etats-Unis ». L'homme de Wall Street qu'il fut a toujours été ré-

ticent à toute forme d'intervention sur le marché des changes. L'aggravation du déficit commercial, l'exacerbation des contentieux internationaux et la montée des tensions protectionnistes aux Etats-Unis vont faire peser, sur M. Summers, une pression de plus en plus forte pour qu'il accepte, enfin, ce que M. Rubin avait toujours refusé, l'utilisation du dollar comme arme de politique commerciale.

A vingt mois des élections – et alors qu'il cherchera à être maintenu à son poste au-delà de cette échéance –, M. Summers, le professeur cassant mais plein d'idées, est-il le mieux à même de résister à de telles pressions ? Comme il l'a déjà montré à plusieurs occasions, il n'hésitera pas en tout cas à user du chantage monétaire à l'égard des autres pays du G 7 et à leur demander de mieux participer au « partage du fardeau » –, celui des crises monétaires d'abord, celui de la guerre du Kosovo demain. Le professeur adore donner des leçons au reste du monde. Saura-t-il, pour sa part, tirer les leçons de l'histoire économique récente ? « Pour mon nouveau job, Rubin m'a dit d'être prudent, Greenspan d'être ennuyeux », ironisait-il il y a peu. Y parviendra-t-il ? Ce n'est pas sûr.

Erik Izraelewicz

## Bestiaire par André François



## L'hirondelle

En aiguille du temps, elle nous invite à remettre les pendules à l'heure pour déserrer la peur de notre ombre – Vincent Pachès

## Le puzzle social de Lionel Jospin

*Suite de la première page*

On comprend aussi que M. Charpin ait cru bon de préciser que sa réforme « suppose un contexte économique modifié » et la réunion de deux conditions : que le maintien dans l'emploi des seniors n'empêche pas les jeunes d'accéder au marché du travail, ce qui allègerait les dépenses des caisses de retraite mais alourdirait celles de l'assurance-chômage ; que les entreprises améliorent la gestion des fins de carrière, notamment en limitant le recours aux préretraites.

Plus globalement, il n'est pas certain que les 35 heures fassent bon ménage avec la « Sécu ». Si la réduction du temps de travail ne déclenche pas un puissant mouvement de créations d'emplois – on ne le voit toujours pas s'amorcer –, elle n'aura abouti qu'à amplifier la modération salariale en vigueur depuis de nombreuses années (sans oublier la flexibilité des horaires) et, par conséquent, à freiner l'évolution des ressources de la Sécurité sociale. Fin 1997, M. Jospin avait fait une réforme de grande ampleur en transférant la quasi-totalité de la cotisation maladie des salariés sur la contribution sociale généralisée (CSG), ponctionnant ainsi davantage les revenus du capital au profit de la Sécurité so-

ciala. Il semble beaucoup plus prudent aujourd'hui dans son projet d'élargir l'assiette des cotisations patronales (maladie et famille) à d'autres éléments que la masse salariale, comme la valeur ajoutée. La réforme pourrait même n'avoir pour seul objectif que d'éponger le surcoût du passage aux 35 heures pour les bas salaires. A aucun moment il n'a semblé prêter l'oreille à la solution que lui a soufflée le patronat : financer les baisses de charges accordées dans le cadre des 35 heures par des économies sur les dépenses sociales, notamment dans le domaine de la santé, le Medef n'hésitant pas à affirmer qu'il y a un « lien politique » entre les deux dossiers sociaux les plus sensibles du moment : les 35 heures et la réforme du système de santé.

Qu'y aurait-il de scandaleux dans un tel jeu de vases communicants, dès lors que l'on serait sûr de l'inutilité de certaines dépenses qui, en fait, ne servent qu'à maintenir les rentes de situation d'une partie des professionnels de santé ? Et pourquoi, à terme, ne pas y affecter une partie des 62 milliards de francs d'économies par an prévues dans le « plan stratégique » adopté, le 30 mars, par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ? Mais sur la réforme des cotisations patronales comme sur le plan de Gilles Johanet, le directeur de la CNAM, Lionel Jospin et Martine Aubry jouent petit bras, semblant redouter par-dessus tout un mouvement social dans les hô-

pitaux. Prudent sur les retraites, prudent sur la réforme des charges sociales patronales, prudent sur la maîtrise des dépenses de santé, prudent, sans doute, sur les 35 heures. Depuis deux ans, le premier ministre a pris soin de déconnecter les dossiers les uns des autres, et d'ouvrir les chantiers sociaux à un rythme qu'il ne veut pas se faire imposer par les événements. Ainsi s'est-il encore donné du temps pour arrêter ses décisions sur les retraites. Elles ne devraient pas intervenir, au mieux, avant la fin de l'année, à un moment où il peut espérer en avoir fini, sur le plan législatif du moins, avec les 35 heures.

## DÉMINER ENCORE

Aujourd'hui, le premier ministre peut se prévaloir d'un relatif succès sur les fronts du chômage (-265 000 demandeurs d'emploi) et des déficits sociaux (-15 milliards de francs en 1998, contre 120 milliards cumulés sur 1995-1996). Pour autant, avec quelque 50 000 emplois créés ou préservés à ce jour, il n'a pas encore convaincu que la réduction du temps de travail est un bon remède au chômage. « A suivre et à voir », semblent lui dire les Français. Il lui reste aussi à prouver sa capacité à rétablir durablement l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale, comme il s'y est engagé. Enfin, il devra se révéler capable de consolider les régimes par répartition qui, n'en déplaise aux plus libéraux, scellent le pacte social.

Pour d'évidentes raisons politiques, M. Jospin essaie le plus souvent possible de s'assurer le soutien d'une majorité « plurielle » et de syndicats qui lui réclament « toujours plus de social ». Déminer, déminer encore, déminer toujours, telle semble être la devise d'un premier ministre qui, sur l'emploi, la politique familiale, la santé ou les retraites, recherche plus que jamais l'adhésion des Français. Cette méthode lui a, somme toute, bien réussi, en lui évitant les désagréments d'un Alain Juppé trop « droit dans ses bottes » ; elle ne permet pas de tracer des perspectives. Ni de donner cohérence à sa politique sociale. Encore moins de définir une pédagogie de l'effort.

La demande sociale est sans limite. Le besoin de protection sociale, qu'il s'agisse de la santé ou des retraites, est de plus en plus fort. Actifs et retraités n'ont pas non plus renoncé à améliorer leur pouvoir d'achat. Quant au temps libre, il pourrait devenir un nouvel objet de revendication à la faveur des 35 heures. Comment satisfaire ces demandes et, surtout, les concilier ? Peut-on avoir en même temps une politique salariale généreuse, un haut niveau de protection sociale et l'une des durées du travail les plus courtes des grands pays industrialisés ? Bref, comment reconstituer le puzzle du « mieux-disant social ». A ces questions, on attend toujours la réponse de Lionel Jospin.

Jean-Michel Bezat

## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Elsine, mécanicien du pouvoir

**L**A Constitution de la Russie postcommuniste a été en partie calquée sur la Constitution américaine, et les députés russes se sont comportés un peu comme leurs collègues du Sénat. Ils ont joué avec les articles permettant l'impeachment de Boris Eltsine mais, au moment de voter, ils ont fait marche arrière, permettant au président d'organiser une victoire politique. La comparaison s'arrête là. Les chefs d'accusation, la procédure, les rapports de forces entre les pouvoirs exécutif et législatif n'ont aucun point commun.

A la Douma, le sort de Boris Eltsine paraissait scellé quand s'est ouvert, samedi 15 mai, la séance, même s'il y avait encore loin de la mise en accusation à la destitution. La majorité des députés communistes et nationalistes à la Chambre basse du Parlement russe devait, pour l'occasion, recevoir le renfort des « libéraux » décidés à censurer le président pour sa responsabilité dans la guerre de Tchétchénie et surtout dans l'état catastrophique du pays.

Le résultat semblait faire d'autant moins de doute que, trois jours avant le vote, Boris Eltsine s'était permis une petite provocation en limogeant Evgueni Primakov, un premier ministre qui avait le soutien quasi unanime de la Douma, pour le remplacer par un de ses affidés. Or tout laisse à penser que Sergueï Stepachine pourrait être confirmé par les députés dès le premier des trois tours de scrutin.

Les revers des communistes à

la Douma défient l'analyse des rapports de forces. Ils ne s'expliquent pas non plus par l'acuité d'un débat politique qui aurait emporté l'adhésion des indécis. Boris Eltsine s'en est sorti parce que, malgré sa santé chancelante, son élocution pâteuse et ses propos parfois incohérents, il reste un formidable mécanicien du pouvoir qui sait mettre à profit les leçons apprises à l'école soviétique dans un contexte semi-démocratique. Il use de prérogatives démesurées (au regard des Constitutions démocratiques) pour manipuler ses adversaires comme ses alliés. Il peut les cajoler ou les intimider, les menacer ou assurer leurs vieux jours et ceux de leur famille. Ainsi s'explique qu'une centaine de députés de tous bords ait courageusement préféré passer le temps du scrutin à l'infirmier de la Douma plutôt que dans la salle des séances.

Pendant ce temps, quelques milliers de manifestants pro ou anti-Eltsine peuvent bien s'affronter à coups de slogans, la grande majorité de la population russe est indifférente. Elle sait bien que son sort est indépendant des intrigues du Kremlin et que, quel que soit le prochain premier ministre de Boris Eltsine, sa situation a peu de chance de s'améliorer. Un député « libéral » de Moscou remarquait justement que le président « se meut dans un vide politique complet, comme le tsar Nicolas II en 1917 ». Mais la tragi-comédie du pouvoir fait une victime : l'espoir de voir les Russes faire confiance à des institutions démocratiques.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhommeau  
Directeur artistique : Dominique Roynet  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses); Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux); Michel Kajman (Débats); Eric Le Boucher (International); Patrick Jarreau (France); Franck Nouchi (Société); Claire Blandin (Entreprises); Jacques Buob (Aujourd'hui); Josyane Savigneau (Culture); Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pliailoux; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat; directeur des relations internationales : Daniel Vernet; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1949.  
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Des immeubles sans concierge

**POUR** les Parisiens traditionnalistes, un immeuble sans concierge est un peu comme un corps sans âme. Lorsque, d'aventure, ils trouvent la loge vide, ils se rendent compte de l'importance de ce personnage tant brocardé, mais en définitive fort populaire, et de qui l'on exige une vigilance de tous les instants. La corporation se croit cependant menacée de disparaître... En effet, de nombreux propriétaires – en particulier ceux des petits immeubles – cherchent à se séparer de leurs concierges, qu'ils estiment ne plus pouvoir rémunérer. Des immeubles sans concierge, il en existe dans de nombreux pays étrangers et dans maintes villes de province. On en voit même apparaître dès maintenant à Paris.

Tel propriétaire qui habite dans son propre immeuble de la rue du Roule a employé les grands moyens. Ne voulant plus dépen-

ser 34 000 francs par an – c'est du moins le chiffre qu'il nous a avancé – pour payer son concierge et subvenir aux différents frais accessoires (gaz, électricité, charbon et assurances sociales), il en assume lui-même depuis trois mois les fonctions ! Il vide les poubelles et entretient l'escalier. Mais il a supprimé le « cordon », et a distribué à ses dix-huit locataires les clefs de la porte d'entrée. Quant au courrier, le facteur le répartit dans des boîtes aux lettres particulières. Le nouveau système n'a soulevé aucune protestation.

En attendant, les concierges, qui ne veulent pas se résigner à disparaître, organisent des manifestations. Hier après-midi s'est tenu, salle Wagram, le premier meeting des concierges adhérant à Force ouvrière. Le 19 mai, un rassemblement cégétiste est prévu à la Bourse du travail. (18 mai 1949.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



### Un leader dans la santé

**PHARMACIE**

RPR

HMR

Pasteur Mérieux Connaught (vaccins)

PM-MSD (50%) (vaccins)

Centeon

Dade Behring (32,5%)

**AGRICULTURE**

Rhône-Poulenc agro

Hoechst Schiering Agrevo

Merial (50%)

RP animal nutrition

**45 %**

CLARIANT

**50 %**

WACKER

**67 %**

MESSER

**100 %**

HR VET

**100 %**

DYSTAR (et autres)

68 % RHODIA

RHÔNE-POULENC    ACTIFS À CÉDER    HOECHST

---

**STRUCTURE DE LA DIRECTION**

- DIRECTOIRE** : Président Jürgen Dormann (Hoechst), Vice-président Jean-René Fourtout (Rhône-Poulenc), et deux autres membres Igor Landau (RP), Horst Waesche (H).
- CONSEIL DE SURVEILLANCE** : Président Marc Viénot (RP), Vice-président Martin Frühauf (H). Cinq personnes sont issues du conseil d'administration de RP et cinq du conseil de surveillance de H.
- COMITÉ EXÉCUTIF** : les quatre membres du directoire et cinq autres dirigeants – Alain Godard, directeur général d'Aventis Agriculture (RP), Richard J. Markham, directeur général d'Aventis Pharma (H), Patrick Langlois, directeur financier (RP), René Péniisson, directeur des ressources humaines (RP), et Klaus Schmieder, directeur administratif (H).
- AVENTIS PHARMA** : président Igor Landau (RP) et directeur général Richard J. Markham (H).
- AVENTIS AGRICULTURE** : président Horst Waesche (H) et directeur général Alain Godard (RP).

VENTES 1998		en milliards d'euros	
PHARMACIE		PROTECTION DES CULTURES	
AVENTIS	9,6	AVENTIS	3,9
ASTRA ZENECA	9,6	NOVARTIS	3,5
MERCK	9,5	MONSANTO	2,5
NOVARTIS	9,4	ASTRA ZENECA	2,3
GLAXO WELLCOME	9,4	DUPONT	2,2

Sources : IMS et Aventis

## Rumeurs autour de l'avenir de la mini-voiture Smart

**DAIMLERCHRYSLER** envisageait d'arrêter la production de la Smart, selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* daté du lundi 17 mai. Si les ventes n'augmentent pas de manière spectaculaire dans les trois, au maximum les six prochains mois, « je coupe le robinet », aurait déclaré Jürgen Schrempp, coprésident de DaimlerChrysler à des cadres du groupe. Lundi, un porte-parole a démenti cette information. Selon Roland Klein, « on n'en discute pas actuellement ». DaimlerChrysler a lancé une campagne marketing « coûteuse » qui donne « déjà de très bons résultats », selon M. Klein. C'est pourquoi l'article du *Spiegel* « est dénué de tout fondement », a-t-il ajouté.

Selon *Der Spiegel*, la fermeture du site d'Hambach, en Moselle, où est fabriquée la Smart, pourrait coûter au groupe germano-américain entre 1 et 1,5 milliard d'euros (6,5 à 9,8 milliards de francs), dont une partie serait consacrée au plan social concernant les 1 700 salariés de l'usine. En avril, la production de la Smart avait été arrêtée pendant deux semaines. Cette suspension constituait une déconvenue supplémentaire pour la mini-voiture, dont les performances commerciales sont loin de remplir les attentes. Les chiffres de ventes ont en effet été révisés à la baisse,

autour de 100 000 pour 1999, contre environ 130 000 prévus initialement. Les performances de la Smart seront mesurées par rapport à un objectif de ventes de 80 000 unités cette année, a rappelé M. Klein.

**AMENDE**

Par ailleurs, DaimlerChrysler doit s'attendre à une amende d'au moins 100 millions d'euros pour s'être opposé à l'achat de ses véhicules à moindre frais en dehors d'Allemagne, indique le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, dans l'hebdomadaire allemand *Focus* à paraître lundi. « Il s'agit d'une affaire similaire à celle de Volkswagen, nous disposons de preuves dans quatre Etats membres ; aussi les amendes seront-elles les mêmes que pour VW, voire plus élevées », annonce M. Van Miert. Le constructeur est accusé de violer les directives européennes anti-trust en empêchant ses concessionnaires exclusifs en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne de vendre des Mercedes à des non-résidents. La Commission a ouvert une procédure judiciaire devant la Cour de justice des communautés européennes.

Stéphane Lauer

## Les très riches toujours plus riches

**PLUS** de 6 millions de personnes dans le monde évaluent leur fortune personnelle à plus de 1 million de dollars (6,1 millions de francs, 0,94 million d'euros), indique le rapport annuel de la banque d'investissement Merrill Lynch et de Gemini Consulting sur la richesse dans le monde. Les experts constatent que, en 1998, les individus les plus riches ont continué à s'enrichir : leur fortune globale a encore crû de 12 %, atteignant 21 600 milliards de dollars (20 300 milliards d'euros). Et ce n'est pas terminé. En 2003, leur fortune devrait atteindre 32 700 milliards de dollars, si l'on en croit l'étude, qui table sur la poursuite de la prospérité économique.

C'est en Amérique du Nord que sont concentrées les familles les plus riches, détenant 6 900 milliards de dollars au total. En Europe, les particuliers les plus fortunés affichent 5 600 milliards de dollars et en Asie 4 400 milliards de dollars. Les actifs des Sud-Américains les plus riches sont évalués à 2 700 milliards de dollars. Cette hiérarchie des très riches selon les continents ne devrait guère bouger d'ici à 2003.

Merrill Lynch et Gemini sou-

ignent que la crise en Asie n'a guère affecté les grandes fortunes. Les tycoons locaux avaient diversifié leurs placements et largement investi leurs actifs hors de leur zone géographique. Ils ont donc, eux aussi, profité de la formidable progression des Bourses américaine et européennes. Il en a été de même pour les grandes fortunes qui se multiplient en Europe de l'Est.

L'étude relève que les particuliers les plus fortunés cherchent toujours à diversifier leurs placements. Malgré la quasi-faillite du fonds Long Term Capital Management à l'automne 1998, ils continuent à s'intéresser de très près aux fonds dits spéculatifs, souvent qualifiés d'« investissements alternatifs », dans la mesure où l'évolution de leur performance n'est pas forcément corrélée à celle des indices boursiers. Dans la catégorie des investissements alternatifs, Merrill Lynch et Gemini Consulting classent aussi les fonds de capital-risque, les fonds finançant le rachat d'entreprise avec un effet de levier par la dette ou encore les fonds spécialisés dans l'immobilier.

Sophie Fay

# Les sciences de la vie, stratégie du troisième millénaire

**COMME** Rhône-Poulenc, la plupart des groupes chimiques ont, en moins de dix ans, bouleversé leurs schémas de pensée, leur organisation et le champ de leurs compétences pour se redéployer dans les sciences de la vie.

C'est le britannique Imperial Chemical Industries (ICI) qui donne, en 1993, le coup d'envoi en scindant ses activités chimie et santé, cette dernière étant logée dans une nouvelle société, Zeneca. D'autres lui emboîtent le pas : après s'être séparés de leur chimie, les suisses Sandoz et Ciba fusionnent pour donner naissance à Novartis, l'américain Monsanto se concentre sur le monde du vivant, Rhône-Poulenc introduit sa filiale chimie en Bourse pour convoler avec la pharmacie de Hoechst...

**INNOMBRABLES APPLICATIONS**

Au cœur de cette mutation, de récentes découvertes en biologie et la mise en œuvre de nouveaux outils, les biotechnologies, qui promettent d'irriguer d'un sang neuf tous les domaines des sciences de la vie. Selon la définition du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), « les sciences de la vie étudient les mécanismes vivants fondamentaux et apportent des réponses aux grands problèmes de société dans les domaines de la santé humaine, de l'agriculture, de l'environnement et de l'industrie ». Les responsables de ce bouleversement se nomment Watson et Crick, les Prix Nobel de médecine

qui, en identifiant les premiers la structure de la double hélice d'ADN (en 1953), ont livré au monde une clé essentielle du vivant.

Ces nouvelles connaissances, liées à la manipulation des gènes, ont des applications incalculables en médecine. « Elles ont déjà permis de produire synthétiquement l'insuline, autrefois extraite des cadavres d'animaux, ainsi que le vaccin de l'hépatite B, premier produit biotechnologique à se classer, en 1994, au premier rang mondial des ventes de produits pharmaceutiques. On peut imaginer, dans le futur, une médecine adaptée au bagage génétique de chaque personne », estime Oscar Mendoza-Vega, directeur de mission chez le consultant américain Ernst & Young, auteur d'un rapport annuel sur les industries biotechnologiques.

Mais les coûts en recherche et développement sont astronomiques, poussant les groupes de sciences de la vie à chercher des alliances pour des raisons de taille et de complémentarité. Zeneca fusionne avec le suédois Astra, Dupont, le premier chimiste américain, cherche un partenaire dans la pharmacie, de même que Monsanto.

Dans ce nouveau paysage, l'agrochimie occupe une place centrale. « Tenter de décortiquer l'information génétique nécessite des investissements très lourds. Les industries qui se lancent souhaitent

que leurs efforts de recherche profitent à tous les départements », indique M. Mendoza-Vega. Mieux : en « recombinant » les informations génétiques, les chercheurs peuvent faire des plantes ou des animaux le lieu de production de nouveaux médicaments. Des végétaux transformés ont déjà fait, en laboratoire, la preuve de leur aptitude à produire de l'albumine et de l'hémoglobine, indemnes de virus. Et à l'Institut national de recherche agronomique (INRA) de Jouy-en-Josas (Yvelines), des lapins transgéniques fabriquent dans leur sang et dans leur lait des protéines à intérêt thérapeutique.

**FORT POTENTIEL AGRICOLE**

Pour ces entreprises, l'agriculture devient un vaste marché, sur lequel Monsanto, Novartis, Agrevo (Hoechst) ou Rhône-Poulenc commercialisent des plantes génétiquement transformées. Il s'agit principalement de cultures rendues résistantes à un herbicide – pour désherber plus vite et moins cher avec un produit « écologiquement correct » – ou encore « auto-immunisées » contre les chenilles qui attaquent les récoltes. Au-delà, les biotechnologies végétales offrent la possibilité de modifier la nature même des aliments. Dans les laboratoires du monde entier, on recherche des maïs à haute teneur en huile, des tomates plus savoureuses, du riz plus économe en eau, des grains plus nourrissants pour les animaux d'élevage.

Pour compléter leur maîtrise de cette chaîne, les agropharmaciens ont cherché à acquérir le support de leur nouvelle technologie : la semence, dans laquelle seront introduits ces caractères innovants. En 1996, Agrevo rachète le belge Plant Genetic Systems, l'un des plus beaux portefeuilles en biotechnologies végétales. Monsanto a dépensé plus de 8 milliards de dollars ces deux dernières années, intégrant notamment Dekalb, numéro deux mondial des semences de maïs, puis Cargill (hors Etats-Unis), le plus grand fournisseur d'oléagineux de la planète. En début d'année, DuPont annonce l'acquisition du numéro un toutes catégories des semences, Pioneer Hi-Bred.

Selon Yves Desmarescaux, directeur général de Rhône-Poulenc, un autre facteur accélère le mouvement : « Diverses industries qui relèvent de la chimie ou pétrochimie devront aller à la rencontre des attentes du consommateur. Davantage de contraintes réglementaires les forceront à trouver de nouvelles solutions pour remplacer les sous-produits du pétrole qu'elles vendent couramment. » L'agriculture pourrait ainsi concurrencer partiellement la chimie, en apportant une nouvelle moisson de plastiques et de lubrifiants naturels, de « biocarburants » ou de cultures moins gourmandes en fertilisants.

Véronique Lorelle

P R I V A T I S A T I O N

Ensemble, on est encore plus fort... et plus rentable.

**La fusion d'Aerospatiale et de Matra se traduit par l'optimisation des coûts de la recherche, le développement d'un portefeuille de technologies inégalé au service des clients, l'amélioration de la compétitivité avec la mise en synergie des performances industrielles, l'élargissement de l'offre à travers un réseau commercial renforcé.**

**Grâce à la mise en œuvre des synergies et aux efforts déjà entrepris, nous devrions doubler notre rentabilité à moyen terme.**

**La qualité de nos équipes s'appuie sur une expérience de longue date, une motivation stimulée par le désir d'excellence et un sens aigu de l'avenir. Autant d'atouts décisifs pour le groupe.**

Devenez actionnaire d'un des premiers groupes mondiaux de l'aéronautique et de l'espace.

Internet : [www.privataeromatra.com](http://www.privataeromatra.com)

N° VERT 0 800 01 2001

VOLEEE... photo - Studio Paris



## COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 18 MAI 1999

# La stratégie et le statut du Réseau France Outre-mer sont en débat

La discussion du projet de loi sur l'audiovisuel pourrait modifier la place de RFO dans les télévisions publiques. En matière de programmes, la chaîne tente de mettre en place une logique régionale pour s'adapter au développement du satellite

**LES RESPONSABLES DE RFO** (Réseau France Outre-mer) ont choisi l'université de la communication de l'océan Indien, qui se réunit du 18 au 21 mai à la Réunion, pour tester leurs nouveaux programmes. Diffusé par CanalSatellite, RFO Sat Océan Indien est composé de documentaires, de magazines, de divertissements et d'émissions d'informations produits par RFO mais aussi par les télévisions voisines de Madagascar ou de l'île Maurice, notamment. Il est une préfiguration de ce que RFO pourrait devenir dans les années à venir, avec une stratégie basée sur la régionalisation des programmes, plus adaptés aux habitants auxquels ils sont destinés.

En effet, cette chaîne est confrontée à une remise en cause de sa fonction initiale. Créé pour transporter vers les DOM et les TOM les images des télévisions métropolitaines, RFO doit aujourd'hui faire face à l'arrivée du satellite, qui apporte ces chaînes dans les foyers au fur et à mesure qu'ils s'équipent d'une parabole. Du même coup, RFO perd sa situation de monopole et se retrouve

confronté à la concurrence des programmes venant des autres pays. La chaîne ultramarine compte sur sa diffusion par satellite pour se rénover et poursuivre sa mission d'assurer la continuité territoriale. Elle veut lancer quatre programmes distincts qui arrosaient respectivement les zones de l'océan Atlantique, de l'océan Indien, de l'océan Pacifique et de l'Europe. Ils pourraient être alimentés par des échanges d'émissions et des coproductions avec les télévisions des pays voisins. En dépit d'un budget difficile, André-Mi-

chel Besse, PDG de RFO, a affecté 10 millions de francs (1,52 million d'euros) supplémentaires aux coproductions que réalisent les stations.

## DIVISION SYNDICALE

La mise en place de cette stratégie est concomitante au débat sur la place de RFO dans la nouvelle architecture de la télévision publique. Lors de l'élaboration du projet de loi, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, avait prévu l'intégration de RFO dans la holding

France Télévision. Afin de ménager les susceptibilités politiques, elle ne l'avait pas inscrite dans le texte, l'idée étant de laisser l'initiative de cette mesure aux députés. Mais ce plan a échoué : en commission des affaires sociales, les députés ont repoussé un amendement allant dans ce sens.

Du côté de l'entreprise, le PDG est hostile à l'intégration à la holding. Quant aux syndicats, qu'ils en soient partisans, comme la CFDT, la CFTC, la CGT, la CGC et le Syndicat national des journalistes, ou plutôt adversaires, comme la Confédération des syndicats autonomes (CSA), ils plaident tous pour une redéfinition des missions de RFO et pour des moyens budgétaires appropriés.

Désormais, le gouvernement s'oriente vers un système de « conventionnement » qui permettrait à RFO de signer des contrats d'objectifs et de moyens avec France Télévision. Cette démarche a l'avantage de laisser une certaine autonomie à RFO. En évitant une centralisation excessive, elle permet de mieux ajuster sa stratégie avec les évolutions de ces régions en pleine mutation et aux paysages

politiques différents. De ce point de vue, elle va dans le sens de la loi d'orientation visant à renforcer la décentralisation dans les DOM, actuellement en préparation chez Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, et qui devrait être débattue à l'automne.

## STABILISER LES EFFECTIFS

En revanche, ce système ne permettra pas au gouvernement de se défaire des questions budgétaires sur le président de la holding. Il continuera à avoir la responsabilité de cette question, un casse-tête pour tous les PDG succédés de RFO. La masse salariale de ses 1 300 collaborateurs en est la principale composante et toute variation de celle-ci pèse sur ce budget de 1,25 milliard de francs (190 millions d'euros) en 1998. Les mouvements sociaux se traduisent généralement par son accroissement, notamment en raison du phénomène de l'indexation, qui fait grimper le montant des rémunérations.

Par ailleurs, dans ces régions où le climat social est hypersensible et où RFO est souvent un des plus gros employeurs, « la croissance

*des effectifs permanents est incontrôlable* », selon un responsable. Une centaine d'embauches ont été réalisées en 1998, alors qu'en 1996 un plan social avait entraîné le départ d'une vingtaine de personnes. « Il ne faut plus accroître le volume de l'emploi permanent », assure M. Besse, qui compte inclure ce postulat dans la négociation sur les trente-cinq heures.

Ce sujet sera de toute façon au centre des discussions qui suivront la publication de l'audit de l'entreprise. L'annonce que le déficit pourrait s'élever à 64 millions de francs (9,76 millions d'euros) avait entraîné de la part du gouvernement la désignation d'une mission d'audit (*Le Monde* du 13 janvier). Quatre inspecteurs venus des ministères des finances et des affaires culturelles ont examiné les comptes et le fonctionnement de l'entreprise. Leur rapport devrait être achevé début juin. Commencera alors entre le gouvernement et la direction de RFO une discussion sur la politique à mener dans l'entreprise au second semestre.

Françoise Chirof

## RFI, BBC et Deutsche Welle lancent ensemble une radio à Budapest

**LES TROIS** grandes radios européennes d'actualité internationale, Radio France Internationale (RFI), la britannique BBC World Service et le groupe allemand Deutsche Welle, s'associent pour lancer une station commune quadrilingue, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à Budapest. Cette première mondiale, dans ce genre de coopération, constitue un nouveau défi pour ces poids lourds de la radiodiffusion. La décision en a été prise fin avril. A l'issue d'un long processus d'attribution de fréquence, la nouvelle station devra vraisemblablement être inaugurée le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Implantées, par le moyen de relais, dans la quasi-totalité des pays de l'Est peu après la chute du mur de Berlin, ces radios se voyaient jusqu'ici empêchées de diriger leurs ondes vers la Hongrie – objectif pourtant primordial pour elles – en raison de la lenteur de la législation et de la prudente ouverture du marché audiovisuel hongrois. En fait, après avoir satisfait les chaînes commerciales, l'autorité chargée de l'audiovisuel en Hongrie vient de donner son feu vert aux aspirations internationales du service public en réservant une fréquence FM à un « *programme multilingue* » dans la région de Budapest. Les candidats français, britannique et allemand se sont vite rendu compte qu'il valait mieux s'unir pour cette première et dernière chance. Cette coopération sera, de plus, l'un des atouts majeurs qui pourront jouer en leur faveur.

Quel intérêt peut-il y avoir, pour ces grandes radios, d'ajouter à leurs immenses réseaux mondiaux une station de plus qui ne desservira que trois millions d'auditeurs potentiels, surtout quand une telle

initiative se soldera par des efforts financiers considérables ? « *Ce n'est pas une question quantitative. Après que l'expression "Europe de l'Est", masquant les différences entre les pays, a perdu du sens, il nous est très important d'être présents dans chaque capitale, surtout dans celle qui connaît le plus grand essor* », explique Marie-Christine Gravereaux, responsable de l'Europe à la direction des affaires internationales de RFI.

## TROIS PARTS ÉGALES

En fait, le dossier Budapest se révèle « *le gros projet de l'année* » pour RFI. D'autant que le groupe français a été désigné pour résoudre les problèmes techniques, rassembler les différents programmes des partenaires et composer, en y mêlant les siens, une nouvelle grille, puis l'envoyer, via un satellite, jusqu'à Budapest.

RFI envisage également de mettre en place une rédaction en hongrois, afin de pouvoir fournir une émission en langue locale, à l'instar de BBC World Service et de Deutsche Welle. Les trois radios se sont déjà mises d'accord sur la programmation et sur la répartition, en trois parts égales, des vingt-quatre heures de diffusion. « *Encore une grande nouveauté* », précise Klara Whittall, chef du service hongrois de la BBC, car il ne s'agit plus d'un simple relais en continu, mais d'un programme composé de différents programmes internationaux. Cette offre européenne cohérente ne se veut pourtant pas « *la voix de Bruxelles* ». « *Le seul fait de faire écouter trois radios européennes constitue déjà la promotion de l'Europe* », affirme M<sup>me</sup> Gravereaux.

Claude Ban

## Rupert Murdoch entre en Italie avec le football

**APRÈS UNE TENTATIVE AVORTÉE** à l'automne dernier, l'Australo-Américain Rupert Murdoch va finalement réussir son entrée en Italie, grâce au football. Un accord a été signé dimanche 16 mai entre le bouquet numérique Stream (135 000 abonnés) et le consortium Sds regroupant quatre clubs de football de première division (Fiorentina, Lazio, Parma, Roma). Il concerne la cession des droits télévisés du football en Italie jusqu'en 2002 et coûtera 240 milliards de lire par an (123,2 millions d'euros) à Stream qui bénéficie d'une option de renouvellement jusqu'en 2005. Telecom Italia, News Corp (groupe de Murdoch), Sds, et Cecchi Gori (production de cinéma) finaliseront le 24 mai leur entrée dans Stream. L'arrivée d'un autre partenaire – TF 1 ou un groupe italien – serait encore en discussion. Stream « *disposera des droits des films et autres produits audiovisuels apportés par le groupe Cecchi Gori* », précise le communiqué.

Le grand rival de Stream, le bouquet Tele+ (Canal+) a déjà conclu les droits de retransmission des matchs des principales équipes italiennes (Juve, Inter, Milan et Naples).

# Groupama

## Construction d'un nouveau groupe

*1998 est une année clé pour Groupama. L'acquisition du Gan renforce notre position, en faisant du groupe le deuxième assureur généraliste français. C'est à partir des valeurs de Groupama, décentralisation et responsabilisation, que le nouveau groupe se bâtit avec une exigence de qualité de service et de compétitivité pour ses sociétaires et ses clients.*

**Bernard Delas, Directeur Général de Groupama**

	Francs	Euros
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>76,2 Mds</b>	<b>11,6 Mds</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 470 M</b>	<b>376,5 M</b>
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>905 M</b>	<b>137,9 M</b>
<b>Fonds propres comptables</b>	<b>28,8 Mds</b>	<b>4,4 Mds</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>45,7 Mds</b>	<b>7 Mds</b>

**Le doublement du chiffre d'affaires** de Groupama à 76,2 milliards de francs (11,6 milliards €), s'accompagne d'un **rééquilibrage** des activités au profit de l'assurance vie et de l'international.

**Le résultat net consolidé** de Groupama atteint **905 millions de francs** (137,9 millions €) avec une **contribution du pôle mutualiste** en progression de **17 %** à 1 794 millions de francs (273,4 millions €).

Les résultats du groupe reflètent les mesures prises pour intégrer GAN S.A., principalement un **renforcement des provisions** dans certaines branches d'assurance en France et à l'étranger, et des décisions de gestion visant à doter le Gan de nouveaux moyens de développement.

Construit sur une stratégie de multidistribution, le nouveau groupe doit se développer et accroître ses positions sur l'ensemble de ses marchés.

assureur dommages

assureur agricole

assureur santé individuelle

assureur auto

assureur vie

assureur transports

1<sup>ère</sup> MUTUELLE D'ASSURANCE

# TABLEAU DE BORD

## AGENDA

### MARDI 18 MAI

■ **FRANCE** : publication des comptes provisoires de la nation en 1998 par l'Insee ; perspectives économiques semestrielles de l'OCDE.  
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : prix de détail en avril.  
 ■ **RÉSULTATS** : résultats annuels de Marks & Spencer, Sankyo, Matsushita.

### MERCREDI 19 MAI

■ **FRANCE** : conseil de la politique monétaire de la Banque de France ; présentation du plan national d'action pour l'emploi en 1999.  
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : statistiques du chômage en avril.  
 ■ **ESPAGNE** : chômage au premier trimestre.  
 ■ **RÉSULTATS** : comptes annuels de la compagnie néerlandaise KLM.

### JEUDI 20 MAI

■ **FRANCE** : commerce extérieur de mars ; enquête d'avril sur l'investissement dans l'industrie.  
 ■ **JAPON** : rapport mensuel de la Banque du Japon ; production industrielle en mars.  
 ■ **EUROPE** : réunion du conseil des gouverneurs de la BCE.  
 ■ **ÉTATS-UNIS** : Alan Greenspan, Robert Rubin et Lawrence Summers devant le Sénat ; commerce extérieur en mars.  
 ■ **RÉSULTATS** : comptes annuels de l'assureur Allianz, de Mitsubishi, de Minolta, de Mazda ; assemblée générale de France Télécom.

### VENDREDI 21 MAI

■ **FRANCE** : emploi salarié au 1<sup>er</sup> trimestre ; production industrielle en mars.  
 ■ **ÉTATS-UNIS** : budget fédéral en avril.

### LUNDI 24 MAI

■ **MARCHÉS** : fermeture des marchés en France, en Allemagne, en Belgique, en Suisse et aux Pays-Bas, en raison des fêtes de la Pentecôte.

## AFFAIRES

### INDUSTRIE

● **AVENTIS** : Rhône-Poulenc et Hoechst ont annoncé, lundi 17 mai, les modalités de leur fusion. (*Lire p. 18.*)

## VALEUR DU JOUR

### Unicredito tenterait la Deutsche Bank

**NOUVEAU REBONDISSEMENT** dans le secteur bancaire italien : la Deutsche Bank, première banque privée allemande, pourrait reprendre le contrôle d'Unicredito, issu en 1998 de la fusion de Credito Italiano avec plusieurs caisses d'épargne du nord de l'Italie, a indiqué le quotidien économique allemand *Handelsblatt* dans son édition de lundi 17 mai. La banque allemande pourrait, selon le journal, annoncer soit une fusion, soit une offre publique d'achat ou d'échange d'actions, sur le modèle de la fusion des groupes allemand et américain Daimler et Chrysler. La banque, qui tient son assemblée générale lundi, a apporté un « démenti total » à cette information.

Unicredito, dont la capitalisation boursière atteint 22,3 milliards d'euros, est la deuxième « vic-time » des échecs dans la banque italienne, après celui de l'offre publique d'échange lancée par IMI San Paolo sur la Banca di Roma. Le conseil d'administration de la Comit (Banca Commerciale Italiana) a en effet rejeté à l'unanimité, vendredi 14 mai, l'offre d'Unicredito — qui avait été lancée le 21 mars — qui devait créer l'un des tous premiers pôles bancaires de la Péninsule (*Le Monde* du 16-17 mai). La banque d'affaires Mediobanca marque là un nouveau point, après avoir débarqué Antoine Bernheim de la présidence de Generali fin avril.

● **AGFA-GEVAERT** : Bayer a prévu de vendre sa filiale photographique pour 2,13 milliards de dollars (13,2 milliards de francs). Agfa doit être introduit en Bourse le 1<sup>er</sup> juin.

● **ISPAT** : le groupe anglo-indien a conclu, vendredi, l'achat définitif d'Unimetal, Tréfileurope et SMR, filiales d'Usinor, pour 653 millions de francs.

● **NEW HOLLAND/CASE** : le constructeur de machines agricoles New Holland, filiale de Fiat, va fusionner avec l'américain Case. Fiat détiendrait 71 % du nouvel ensemble, qui deviendrait numéro un du secteur.

### SERVICES

● **IBERIA** : les pilotes de la compagnie aérienne espagnole ont rejeté, dimanche, une offre de la direction — présentée comme la dernière — pour débloquer le conflit qui dure depuis bientôt deux mois.

● **LANCHILE** : la compagnie aérienne chilienne est devenue, vendredi, le huitième membre de l'alliance aérienne Oneworld, qui regroupe notamment British Airways et American Airlines.

### FINANCE

● **GE Capital** : la filiale financière de l'américain General Electric a repris le portefeuille de crédits commerciaux aux Etats-Unis (plus de 10 milliards d'euros d'engagements) de la banque japonaise Long Term Credit Bank of Japan (LTCM), nationalisée en octobre 1998, en raison du poids écrasant de ses créances douteuses.

● **JP MORGAN** : un héritier de la famille Hermès, Patrick Gerrand-Hermès, réclame 120 millions de dollars (112,6 millions d'euros) d'indemnités à la banque américaine pour avoir mal géré ses placements sur les marchés émergents, selon l'édition américaine du 14 mai du *Wall Street Journal*.

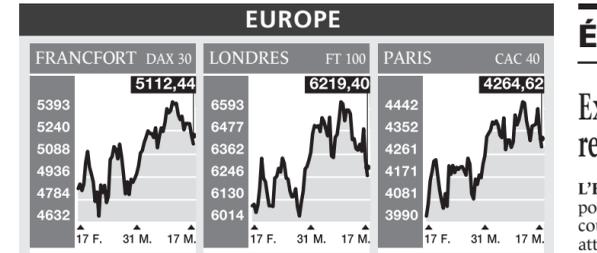
● **AVOIRS JUIFS** : Dieter Wissgott, un avocat allemand, a déposé, vendredi, 2 700 plaintes en dommages et intérêts, au nom de 22 000 anciens détenus polonais des camps de concentration nazis, contre la Dresdner Bank pour obtenir réparation pour les mauvais traitements subis et le travail forcé.

● **SG PARIBAS** : l'assemblée générale de la Société générale se tiendra le 4 juin (date de la deuxième convocation) et celle de Paribas le 7 juin.

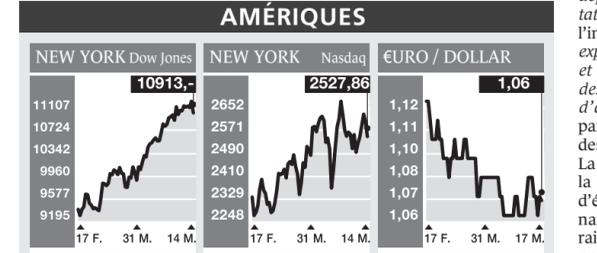


Mediobanca aurait cherché appui auprès de la banque allemande pour contrer l'offre d'Unicredito. La Deutsche Bank a toujours manifesté son intérêt pour l'Italie : elle est aujourd'hui le premier établissement étranger en Italie, après ses acquisitions, en 1986, de la Banca d'America (maintenant Deutsche Bank SpA), en 1994, de la Banca Popolare di Lecco et, en 1995, de Finanza et Futuro. Elle détient des participations de 0,75 % dans Unicredito et de 4,5 % dans la Comit. En avril 1998, la Deutsche Bank a procédé à une augmentation de capital de 3 milliards d'euros, notamment pour financer le rachat de la banque américaine Bankers Trust.

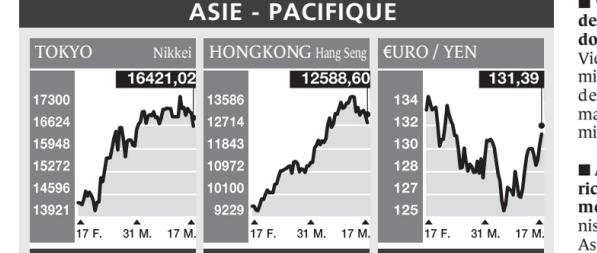
P. Sa. (avec AFP)



Indice	Cours	Var. %
EUROPE EURO STOXX 50	3591,09	-1,45
EUROPE EURO STOXX 324	310,53	-1,38
EUROPE EURO STOXX 653	299,08	-1,37
PARIS CAC 40	4264,62	-1,37
PARIS MIDCAC	1780,89	-0,38
PARIS SBF 120	2902,67	-1,36
PARIS SBF 250	2741,71	-1,12
PARIS SECOND MARCHÉ	1971,45	-0,58
AMSTERDAM AEX	543,21	-1,62
BRUXELLES BEL 20	3121,12	-1,23
FRANCFORT DAX 30	5112,44	-1,18
LONDRES FTSE 100	6219,40	-1,29
MADRID STOCK EXCHANGE	10046,10	-1,19
MILAN MIBTEL 30	34318,00	-1,69
ZURICH SPI	6951,90	-1,69



Indice	Cours	Var. %
ÉTATS-UNIS DOW JONES	10913,32	+1,75
ÉTATS-UNIS S&P 500	1337,80	+2,18
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	2527,86	+2,10
TORONTO TSE INDEX	6886,50	-2,42
SAO PAULO BOVESPA	12335,00	-1
MEXICO BOLSA	343,34	-2,21
BUENOS AIRES MERVAL	546,05	-0,10
SANTIAGO IPSA GENERAL	122,73	-2,22
CARACAS CAPITAL GENERAL	6356,65	-2,67



Indice	Cours	Var. %
TOKYO NIKKEI 225	16421,02	+2,32
HONGKONG HANG SENG	12588,60	+2,08
SINGAPOUR STRAITS TIMES	0,00	...
SÉOUL COMPOSITE INDEX	83,33	-2,23
SYDNEY ALL ORDINARIES	2988,30	-2,18
BANGKOK SET	35,02	-2,10
BOMBAY SENSITIVE INDEX	3973,88	-2,49
WELLINGTON NZSE-40	2205,12	-2,05

## SUR LES MARCHÉS

### PARIS

**LUNDI 17 MAI**, en milieu de séance, l'indice CAC 40 s'inscrivait en recul de 1,43 %, à 4 261,76 points. Vendredi 14 mai, dans l'après-midi, l'indice CAC 40 s'était subitement replié, affecté par le net recul de Wall Street, pour terminer la séance en baisse de 2,08 %, à 4 307,90 points. L'apparition de tensions inflationnistes aux Etats-Unis est une mauvaise surprise pour l'ensemble des places financières internationales.

### FRANCFORT

L'INDICE DAX 30 accentuait ses pertes, lundi 17 mai, en fin de matinée, perdant 1,36 %, à 5 113,04 points. Les opérateurs craignaient un nouveau recul de la Bourse américaine dans l'après-midi. Vendredi 14 mai, l'indice avait perdu 1,25 %.

### LONDRES

**VENDREDI 14 MAI**, l'indice FT 100 a chuté de 2,42 %, à 6 300,40 points, après la publication d'une hausse de l'indice des prix à la consommation américaine de 0,7 % en avril.

### TOKYO

**LUNDI 17 MAI**, l'indice Nikkei a suivi l'exemple de l'ensemble des places occidentales en plongeant de 2,32 %, à 16 421,02 points. Les investisseurs s'inquiètent d'un éventuel ralentissement de l'économie américaine et donc des exportations de produits japonais.

### NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a fortement reculé, vendredi 14 mai, à 10 913,32 points (-1,75 %). L'indice Nasdaq a perdu 54,13 points, pour s'établir à 2 527,87 points. L'annonce d'une forte hausse des prix à la consommation aux Etats-Unis en avril (+0,7 % contre 0,4 % attendu) explique ces replis.

### TAUX

**LES MARCHÉS OBLIGATAIRES** européens s'inscrivaient, lundi 17 mai, en légère hausse, les taux de rendement de l'emprunt d'Etat français se détendant, à 4,25 %. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a estimé, dans un entretien avec la chaîne de télévision CNN diffusé lundi, que le niveau « historiquement bas » des taux longs européens consacre l'absence d'anticipation inflationniste et permet de nourrir l'espoir d'une accélération de l'activité au cours du second semestre. Par ailleurs, la tension actuelle sur le marché obligataire américain « n'est pas encore une indication pour des anticipations inflationnistes », a-t-il jugé.

### MONNAIES

LE DOLLAR était en hausse face au yen, lundi 17 mai, sur le marché des changes de Tokyo, les investisseurs ayant été surpris par une hausse plus forte que prévu de l'inflation aux Etats-Unis en avril. L'euro, quant à lui, s'affichait à 1,0663 dollar lundi matin, contre 1,0661-64 dollar vendredi.

## ÉCONOMIE

### Excédent commercial record pour le Japon

L'EXCÉDENT COMMERCIAL japonais s'est accentué de 17,7 % au cours de l'exercice 1998-1999, pour atteindre le record de 16 040 milliards de yens (122 milliards d'euros), a annoncé, lundi 17 mai, le ministère des finances. L'excédent des paiements courants s'est également élevé à un record de 15 227 milliards de yens, en hausse de 17,6 %. Les exportations ont diminué de 4,5 %, à 47 630 milliards de yens, et les importations de 12,9 %, à 31 590 milliards. Les économistes estiment que les mesures de relance du gouvernement pourraient aider à accroître la demande pour les importations cette année et réduire l'excédent. « Le fait marquant de 1998-1999 est que l'excédent commercial et des paiements courants a augmenté en dépit d'un ralentissement des exportations », note Masaaki Suzuki, de l'institut de recherche Fuji. « Les exportations continuent de ralentir et il ne semble pas que l'excédent des paiements courants continuera d'augmenter », déclare pour sa part un responsable du ministère des finances.

La reprise des cours du pétrole et la récente croissance des achats d'équipement de bureau en provenance des pays asiatiques pourraient également contribuer à une progression des importations. Toutefois, la vigueur de l'économie américaine devrait empêcher une vive contraction de l'excédent. ■ **Le chef des services économiques du gouvernement japonais**, Taichi Sakaiya, a estimé, dimanche, que l'adoption de nouvelles mesures de soutien à l'activité était « une option incontournable ».

■ **VIETNAM** : le Japon va accorder un prêt de 160 millions de dollars (150 millions d'euros) au Vietnam pour relancer son économie et tenter d'adoucir la difficulté des réformes, a annoncé, dimanche à Hanoï, Kiichi Miyazawa, ministre japonais des finances.

■ **ASIE** : le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Lawrence Summers, a incité, samedi, les ministres des finances de la région Asie-Pacifique à compter aussi sur eux-mêmes et non surtout sur les Etats-Unis, alors que les économies de la région tentent de se redresser. ■ **Le ministre japonais des finances**, Kiichi Miyazawa, a offert, samedi, 2 000 milliards de yens (15,8 milliards d'euros) de garanties d'emprunts aux pays asiatiques touchés par la récession. Pa-

ralèlement, le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, a annoncé un programme similaire de prêts garantis pour 2 milliards de dollars par son institution.

■ **BRÉSIL** : le ministre brésilien de l'économie, Pedro Malan, a déclaré, dimanche, que les taux d'intérêt, fixés actuellement à 27 %, pourraient baisser jusqu'à 10 % avant la fin de l'année en cours.

■ **RUSSIE** : le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, s'est dit « prêt à continuer avec le nouveau gouvernement » russe, lundi, dans un entretien au quotidien britannique *Financial Times*.

■ **Le président de la Banque mondiale**, James Wolfensohn, a indiqué, samedi, que l'octroi de 3 milliards de dollars de nouveaux prêts à la Russie par la Banque mondiale et le gouvernement japonais était actuellement bloqué en raison de la crise politique en Russie.

■ **ALLEMAGNE** : le ministre des finances, Hans Eichel, a estimé, lundi, dans un entretien au *Financial Times*, que l'énorme chantier de la réforme du système fiscal allemand ne pourrait pas être finalisé avant, au plus tôt, janvier 2001. ■ **L'indice des prix de gros en Allemagne a augmenté de 0,5 % en avril** comparé à mars, ce qui a ramené sa baisse sur un an à -3,1 %, a indiqué lundi l'Office de la statistique.

■ **Hans Tietmeyer**, président de la Bundesbank, la banque centrale allemande, a estimé qu'il n'y avait pas « pour le moment » de tensions inflationnistes en Europe et que l'économie de la zone euro devrait connaître une « accélération » au second semestre, dans un entretien avec la chaîne de télévision américaine CNN diffusé lundi.

■ **ROYAUME-UNI** : le Fonds monétaire international (FMI) a mis en garde contre la force de la livre sterling, qui pourrait se révéler à terme un obstacle à une adhésion éventuelle à l'euro, dans une étude dont le *Financial Times* publie lundi des extraits.

■ **PORTUGAL** : le premier ministre Antonio Guterres a affirmé, samedi, que l'inflation au Portugal était sous contrôle et qu'elle n'était actuellement pas la grande préoccupation de son gouvernement. « Le pays croît plus vite que d'autres pays européens et il a donc un taux d'inflation légèrement supérieur », a ajouté le premier ministre.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4630
DEUTSCHEMARK	1,95638	DEUTSCHEMARK	3,36385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1825
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,9490
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	37,627
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6051
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,5561
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9103
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	324,85
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	250,27
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,1937

Cours de change croisés						
17/05 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIRE	Cours FR. \$
DOLLAR	123,06500	0,81258	1,06785	1,16279	1,61935	0,66633
YEN	0,93646	0,76106	131,39500	20,03000	199,24000	81,98500
EURO	6,14275	4,99150	0,93646	0,76106	1,51645	0,62410
FRANC	0,15245	0,65957	1,06785	1,16279	1,61935	0,66633
LIVRE	0,61753	0,50180	0,65945	0,10045	...	0,41145
FRANC SUISSE	1,50075	1,21945	1,60240	0,24435	2,43060	...

### Taux d'intérêt (%)

Taux 14/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,48	2,43	4,26	5,15
ALLEMAGNE	2,48	2,51	4,14	5,12
GDE-BRETAG.	5,35	5,12	4,81	4,74
ITALIE	2,48	2,44	4,31	5,28
JAPON	0,05	0,04	1,23	...
ÉTATS-UNIS	4,84	4,63	5,64	5,93
SUISSE	0,56	0,88	2,59	3,81
PAYS-BAS	2,43	2,44	4,32	5,19

### Matif

Cours 12h30	Volume	dernier	premier
Notionnel 5,5	11225	93,94	93,90
JUIN 99	...	...	...
Euribor 3 mois	256	97,42	97,42

### Pétrole

En dollars	Cours 14/05	Var. %
BRENT (LONDRES)	16,23	0,81
WTI (NEW YORK)	17,9	-0,78
LIGHT SWEET CRUDE	18,04	-0,19

### Or

En Euros	Cours 14/05	Var. %
OR FIN KILO BARRE	8320	...
OR FIN LINGOT	8410	...
ONCE D'OR (LO) \$	276	-0,67
PIÈCE FRANCE 20 F	49	...
PIÈCE SUISSE 20 F	49,10	...
PIÈCE UNION LAT. 20 F	49	...
PIÈCE 10 DOLLARS US	240	...
PIÈCE 20 DOLLARS US	441	...
PIÈCE 50 PESOS MEX.	313	...

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action de la banque britannique Lyods TSB a abandonné 2,6 %, vendredi 14 mai, pénalisée par la faiblesse du marché obligataire britannique, lui-même secoué par les chiffres de l'inflation américaine.

Le titre Cable & Wireless a reculé de 2,63 %, vendredi 14 mai. Les investisseurs tablent sur une fusion prochaine de ses activités de câble avec celles de Telewest Communications, son concurrent contrôlé par Microsoft.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for CONGLOMERATS and ENERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for TELÉCOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for COMMERCE DISTRIBUTION and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for CONSOMMATION CYCLETTE and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 12h31. Includes sections for SERVICES FINANCIERS and ALIMENTATION ET BOISSON.



Table of stock prices for various companies including Finnair, Wimper PLC, Granada Group, etc.



Table of stock prices for various companies including AGF, Allianz, Allianz Ass, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for various companies including Sky B Group, Canal Plus, Carlton, etc.

Table of stock prices for various companies including Akker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of stock prices for various companies including Ahold, Asda Group, Athens Medical, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, FLS, etc.

Table of stock prices for various companies including Arcadia, Boots Co, Carrefour, etc.

Table of stock prices for various companies including Al Almani, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcatel, Altec Sa Reg, Baan Company, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcatel, Altec Sa Reg, Baan Company, etc.

Table of stock prices for various companies including Akker Maritime, BG, BP Amoco, etc.

Table of stock prices for various companies including Ahold, Asda Group, Athens Medical, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, FLS, etc.

Table of stock prices for various companies including Arcadia, Boots Co, Carrefour, etc.

Table of stock prices for various companies including Al Almani, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcatel, Altec Sa Reg, Baan Company, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies including Airspray, Antonov, C/Tac, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies including Envipco, Fardem, Innoconcepts, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies including 1 & 1, Axtron, Augusta, etc.

STAR CODES PAYS ZONE EURO

Table listing stock prices for various companies across different European countries.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing stock prices for various companies in non-Euro zone countries.

Advertisement for http://www.lemonde.fr with text: 'La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières...'

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stock values with columns for company names and their respective values. Includes entries like BIC, BNP, Bouygues, etc.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table titled 'LUNDI 17 MAI' showing monthly settlements for various companies. Columns include company names, current values, and percentage changes.

Table listing international stock values with columns for company names and their respective values. Includes entries like GPE VALFOND ACT., GROUPE PARTOUCHE, etc.

Table listing international stock values with columns for company names and their respective values. Includes entries like SIMCO, S.I.T.A., SKIS ROSSIGNOL, etc.

Table titled 'International' showing stock values for various international companies. Columns include company names, current values, and percentage changes.

NOUVEAU MARCHÉ

Table titled 'LUNDI 17 MAI' showing new market listings. Columns include company names, current values, and percentage changes.

SECOND MARCHÉ

Table titled 'LUNDI 17 MAI' showing second market listings. Columns include company names, current values, and percentage changes.

Fonds communs de placements

Table listing various investment funds with columns for fund names and their values.

ABRÉVIATIONS

Text explaining abbreviations used in the tables: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SICAV

Table listing SICAV (Investment Funds) with columns for fund names and their values.

FCP

Table listing FCP (Fonds Commun de Placements) with columns for fund names and their values.

Crédit Mutuel

Table listing investment funds from Crédit Mutuel with columns for fund names and their values.

SG ASSET MANAGEMENT

Table listing investment funds from SG Asset Management with columns for fund names and their values.

CDP Asset Management table listing various asset management products and their values.

Table listing various financial products and their values.

Table listing various financial products and their values.

Table listing various financial products and their values.



# L'Assemblée nationale va discuter le passage des clubs professionnels en sociétés anonymes

Les députés socialistes prévoient également de protéger la formation des jeunes sportifs

Une proposition de loi sur le sport émanant du groupe socialiste devrait être déposée, mardi 18 mai, à l'Assemblée nationale. Elle concerne

deux sujets : la création d'un nouveau statut juridique pour les clubs professionnels, la société anonyme sportive professionnelle

(SASP), et la protection des centres de formation, actuellement menacés de devenir la proie des grands clubs étrangers.

LE GROUPE SOCIALISTE de l'Assemblée nationale doit déposer, mardi 18 mai, une proposition de loi relative au statut des clubs professionnels et à la protection



de la formation des jeunes sportifs en France. Le document devrait être discuté en séance publique les 10 et 17 juin à l'occasion des niches parlementaires accordées à chaque parti. Les sept articles présentés devaient, à l'origine, figurer dans la nouvelle loi d'orientation sur le sport à laquelle travaille Marie-George Buffet. Mais, en raison de l'embouteillage du calendrier parlementaire, le lourd projet de la ministre de la jeunesse et des sports ne pouvait pas être discuté avant la fin de l'année. La majorité a donc décidé d'accélérer le processus afin de clarifier des situations qualifiées d'« urgentes » dans le milieu du football professionnel.

Le premier point de la proposition de loi évoque la création d'une nouvelle structure juridique, la société anonyme sportive professionnelle (SASP). C'est la première fois, dans un texte de loi sur le sport, qu'apparaît le mot « professionnel ». Les clubs n'auront pas l'obligation de se constituer en SASP. Ils pourront continuer à fonctionner sous le régime de la société anonyme à objet sportif

(SAOS) et pourront également choisir la société d'économie mixte sportive locale (SEMSL) ou encore l'entreprise unipersonnelle sportive à responsabilité limitée (EUSRL). La plupart des formations de première division devraient toutefois opter pour la SASP. Cette structure, réclamée à cor et à cri par les dirigeants des grands clubs français, rendra possible, en effet, le partage des dividendes, ce qui ne manquera d'attirer des nouveaux investisseurs.

Cette ouverture vers un plus grand libéralisme ne se fera pas, cependant, sans garde-fou. La SASP devra ainsi cohabiter avec une association de type loi 1901. Cette dernière aura la charge du secteur amateur et continuera à posséder le numéro d'affiliation auprès de la Fédération française de football (FFF). Cette précaution empêchera que se créent des clubs totalement privés, sur le modèle américain. L'association perdra, en revanche, sa minorité de blocage au sein de la structure (aujourd'hui de 34 % dans une SAOS), mais elle sera liée à la SASP par une convention, cela afin que le secteur professionnel continue de financer le milieu amateur.

Sociétés anonymes d'un genre spécial, ces SASP se verront, d'autre part, interdire l'entrée en Bourse. Selon une enquête d'opinion réalisée par le ministère de la jeunesse et des sports, plus de 80 % des Français seraient hostiles

à la cotation des clubs professionnels. La droite pourrait déposer un amendement sur ce point-là. Enfin, une dernière « entrave » aux règles classiques de la libre entreprise est envisagée : les actionnaires d'une SASP (ou d'une SAOS) ne pourront pas posséder des parts dans un autre club. La multipropriété des groupements sportifs - sujet actuellement débattu au Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne (*Le Monde* du 14 avril) - est perçue, par le gouvernement, « comme un danger pour l'incertitude des résultats ». De la même façon, un club n'aura pas le droit de consentir un prêt à un autre club.

## L'ARRÊT BOSMAN ATTAQUÉ

L'autre volet de la proposition de loi du groupe socialiste concerne la formation des jeunes joueurs. En février, le pays des champions du monde s'était ému de l'annonce du « transfert » d'un footballeur de quinze ans, Jérémie Aliadière, vers le club londonien d'Arsenal (*Le Monde* du 16 février). Alors que d'autres élèves des centres de formation français pourraient, à leur tour, prendre le chemin de l'exode, deux mesures immédiates ont été imaginées. La première prévoit d'interdire toute « transaction commerciale » sur les dos d'un mineur. Cette disposition n'aura pas seulement pour effet de se prémunir contre les recruteurs étrangers ; elle devrait également mettre de l'ordre dans le marché

franco-français de la formation. Certains clubs n'hésitent pas, en effet, à offrir aux parents de jeunes prodiges des sommes vertigineuses pour recruter leurs enfants.

La seconde mesure s'inscrit dans le prolongement de la première : à l'avenir, un joueur ayant bénéficié de l'enseignement d'un centre de formation pendant au moins un an devra obligatoirement signer dans le même club son « premier contrat d'engagement sportif », d'une durée de trois ans. Si une clarification doit encore être nécessaire entre la signification de ce « premier contrat d'engagement sportif » et les différents contrats actuellement prévus par la Charte du footballeur (contrat aspirant, contrat stagiaire, premier contrat professionnel), cette clause est une attaque à peine voilée contre l'arrêt Bosman et la libre circulation des sportifs dans l'Union européenne.

La France n'est pas le seul pays à partir en guerre sur ce terrain. Plusieurs gouvernements, comme l'Espagne, l'Allemagne ou l'Italie, s'appêtent à voter des dispositions visant à limiter les mouvements de joueurs étrangers dans leurs championnats respectifs. Cette question, avec celle de la lutte contre le dopage, sera au cœur du sommet des quinze ministres des sports européens, les 1<sup>er</sup> et 2 juin à Paderborn (Allemagne).

Frédéric Potet

# Au bout de l'ennui et de la polémique, le FC Nantes a enlevé la Coupe de France

UN PENALTY CHAGRIN dans une partie assommante, des larmes et des chants d'un convenu absolu. Triste décompte des émotions. C'est peu dire que la 81<sup>e</sup> finale de la Coupe de France, disputée au Stade de France samedi 15 mai, n'imprègnera pas nos souvenirs. Ce duel si saugrenu entre le FC Nantes Atlantique et le Club sportif de Sedan-Ardenennes (1-0) brassait tant d'inconnues qu'il semblait devoir échapper à la banalité en ce cadre dévolu à l'extraordinaire. C'était mésestimer l'enjeu qui stérilise spontanément et improvisation, ces qualités-étendards de générations de footballeurs nantais.

« Nous étions tendus depuis le début de la semaine », a reconnu le jeune capitaine du FCNA, Mickaël Landreau (vingt ans), après avoir brandi le trophée, vingt ans après le premier succès de son club dans cette épreuve. La somme de leurs qualités techniques ajoutée à leur maîtrise collective plaident en faveur d'un succès des « Canaris ». En face, les Sedanais n'avaient que leur vaillance et une foi inébranlable en leur bonne étoile à opposer. Autant d'attributs qui leur ont permis de dominer, dans le sillage de l'AS Saint-Etienne, le championnat de deuxième division mais dont il était permis de douter de l'efficacité face à un adversaire de cet acabit.

## APATHIE GÉNÉRALE

Favoris, les Nantais ont ployé pendant quatre-vingt-dix minutes sous le poids de ce statut encombrant. Entre les imprécisions des uns, les hésitations des autres et l'apathie de tous, l'entraîneur Reynald Denoueix a dû se frotter les yeux pour reconnaître ses joueurs. Devant tant d'impéritie, les laborieuses offensives des Ardennais paraissaient plus achevées, même si leur cheminement empruntait l'allure de la laie mascotte Césarine, présentée avant le coup d'envoi aux 78 586 spectateurs (nouveau record d'affluence). Seule action digne de l'événement, un réflexe déterminant de Mickaël Landreau privant Sedan de l'ouverture du score juste avant la pause.

La deuxième mi-temps fut un peu moins éprouvante sur l'échelle de l'ennui. Les Nantais renouaient, par moments, avec leur savoir-faire sans se départir de leur inefficacité liée à l'absence d'un véritable buteur et à une dé-

solante inclination à narguer l'adversaire, balle au pied, au lieu de conclure les actions. Dès lors, il semblait évident que la décision interviendrait sur une erreur individuelle. Elle survenait à la 57<sup>e</sup> minute quand Pascal Garibian, l'arbitre, accordait à la surprise générale un penalty à la suite d'un duel qui mettait aux prises le Nantais Frédéric Da Rocha au Sedanais Stéphane Borbiconi dans la surface de réparation de l'équipe ardennaise. Pour l'arbitre, bien placé, le défenseur a poussé l'attaquant.

« En revoyant les images à la télévision, j'ai été conforté dans ma décision », a déclaré M. Garibian au

lendemain de la rencontre. « Un scandale, nous avons été volés », pestait l'entraîneur de Sedan, Patrick Rémy. Frédéric Da Rocha, très ébarrassé, évoquait une action similaire face au FC Metz qui ne lui avait pas valu le bénéfice de la sanction suprême. Ce penalty très douteux transformé par Olivier Monterrubio relancera forcément l'inaltérable débat sur l'arbitrage alors que le président et le comité directeur de l'Union nationale des arbitres français (UNAF) ont démissionné au matin de la finale pour des querelles byzantines. Il permet en tout cas au FCNA d' étoffer son palmarès (sept titres de champion, deux Coupes

## Violences en Italie et en Allemagne

En Italie, 21 supporters de la Fiorentina ont été blessés, dont un par des coups de couteau à l'abdomen, lors d'affrontements entre tifosi à l'issue de la rencontre de la 33<sup>e</sup> journée du championnat d'Italie, Fiorentina-Lazio (1-1), disputé samedi 15 mai, à Florence. De graves incidents ont également émaillé la fin de la rencontre entre Bologne et la Sampdoria de Gênes.

En Allemagne également, le football amateur a connu, samedi 15 mai, de nouvelles violences. Une centaine de supporters du VfB Leipzig (D3) ont investi la pelouse après le premier but de leur équipe contre Sachsen Leipzig. Seule l'intervention de la police montée et d'autres policiers a empêché qu'ils n'attaquent des supporters de Sachsen. Jeudi 13 mai, à Offenbach, des affrontements avaient fait cent blessés, dont 27 policiers, après un autre match de 3<sup>e</sup> division entre Kickers Offenbach et Waldhof Mannheim. Mardi 11 mai, la violence, à caractère xénophobe celle-là, s'était déchaînée à Berlin contre un club composé principalement de Turcs dont deux joueurs avaient été blessés par les supporters du BFC Dynamo Berlin. - (AFP)

SAMEDI 15 MAI à Agrigente, les 162 concurrents du 82<sup>e</sup> Tour d'Italie cycliste n'avaient pas mis un coup de pédale que deux d'entre eux entraient déjà à la maison (*Le Monde* du 16 et 17 mai).



## CYCLISME

L'italien Nicola Loda, de la formation Ballan, et l'Espagnol Javier Ochoa, de Kelme, ont été mis au repos après la découverte d'un taux d'hématocrite (concentration de globules rouges dans le sang) supérieur à la norme. Leurs résultats aux tests sanguins effectués le matin même affichaient une valeur supérieure au taux 50, le seuil maximum fixé fin 1996 par l'UCI (Union cycliste internationale) au dessus duquel les cou-

reurs sont déclarés inaptes à prendre le départ d'une épreuve.

Comme toujours en pareil cas, l'entourage des coureurs se déclarait surpris, voire incrédule. « Loda présente un taux naturel déjà très élevé, entre 47 et 48 » expliquait le médecin de son équipe, Daniele Tarci, lequel officiait la saison passée au sein de l'équipe française Casino et a été mis en examen en août 1998 par le juge Patrick Keil, chargé d'instruire l'affaire Festina. De son côté, Alvaro Pino n'en revenait pas. « La veille, nous avions fait nos propres tests et tout était en ordre. Je ne comprends rien à rien », clamait le directeur sportif de l'Espagnol.

Pourtant, cette fois, les organisateurs avaient annoncé leur intention. Il est vrai qu'après une initiative du même type, menée le 20 mars, aux toutes premières

de France) et de retrouver au mois de septembre la Coupe de l'UEFA.

Avec cet argument supplémentaire, le club de Nantes, qui a lancé un appel d'offres (*Le Monde* du 15 mai), devrait enfin trouver un repreneur privé. Il n'est pas sûr, pour autant, que les moyens financiers seront réunis pour conserver l'effectif. Le talentueux libero argentin Nestor Fabbri, arrivé en juillet 1998, pourrait être cédé pour réaliser une confortable plus-value.

## LES TÊTES TOURNENT

Les Sedanais, qui sont bien partis pour remonter en première division après vingt-cinq ans de déboires, vont à leur tour découvrir le monde impitoyable du football-business. Déjà, les premières têtes se sont mises à tourner. Le gardien de but Nicolas Sacy envisagerait de rejoindre un club de D1 pour assurer un rôle de doublure plus rémunérateur qu'une place de titulaire sous le maillot sedanais.

L'avant-centre Alex Di Rocco pose clairement ses conditions : « Au mois de décembre, Manchester City m'avait proposé de faire un essai mais mes dirigeants s'y sont opposés. Il va falloir que Sedan fasse un effort pour me conserver car en Angleterre je peux toucher en deux ans ce que je mettrais six ans à gagner en France. »

Elie Barth

# Un an après son titre mondial, Roxana Maracineanu nage en eaux plus calmes

Elle est l'attraction des Championnats de France

SES FINES LUNETTES lui donnent un air sage et réfléchi. Derrière se cache un regard rêveur, deux yeux bleus comme les flots qui se posent sur vous en attendant la question, sans la moindre impatience. Ses cheveux humides, preuve d'un entraînement matinal, tombent sur ses épaules en discrètes boucles rousses. Ses manières sont polies. Son sourire retenu. Roxana Maracineanu est plutôt jolie à regarder. Et agréable à écouter parler d'elle-même, la voix douce et posée, assise au premier rang des spectateurs des Championnats de France de natation, qui ont eu lieu du 10 au 16 mai dans la piscine de Dunkerque. Elle en est la vedette, la première attraction. Une bronchite malvenue faillit lui causer une sérieuse déconvenue. Battue sur 200 m 4 nages et sur 100 m dos, elle s'est finalement imposée dans le 200 m dos.

C'est sur cette distance qu'en janvier 1998, elle était devenue, un peu par surprise, championne du monde dans les eaux du bassin de Perth (Australie). Depuis, elle s'en excuserait presque. Et profite de chaque occasion pour en atténuer l'importance. « Ce n'était pas un exploit, explique-t-elle. J'ai eu de la chance, toutes les filles de la finale étaient à peu près du même niveau. D'ailleurs, mon temps n'était pas extraordinaire. » Mais l'histoire a déjà enfermé son nom dans ses livres. Avant Roxana Maracineanu, la natation française n'avait jamais pu mettre la main sur la moindre championne du monde. Et il n'est pas sûr qu'elle en découvre une autre de sitôt.

## RÈVE OLYMPIQUE

Ce premier titre de gloire n'a pas bousculé longtemps sa paisible existence. Roxana Maracineanu a repris le chemin de la piscine, à Mulhouse, en abandonnant derrière elle cet encombrant excédent de bagages. « J'ai eu l'occasion de me rendre dans des endroits où je n'aurais jamais pensé aller, raconte-t-elle d'un ton neutre pour résumer son entrée dans le gotha. Mais je ne suis pas devenue une vedette du showbiz. » Elle gagne désormais, à vingt-quatre ans, assez d'argent pour payer son loyer, régler ses factures et se « débrouiller seule ». Mais encore trop peu pour assurer son avenir et « vivre comme une rentière ». Elle ne s'en plaint pas. « La natation ne fabrique pas des assistés, explique-t-elle en désignant du doigt ces nageurs par dizaines qui, sous ses yeux, cognent l'écume de la recherche d'une place en finale. On doit tous faire des études, trouver une filière, préparer une formation. Cela fait de nous des gens normaux. Moi, je n'aimerais pas être autrement. » Elle a bouclé, en septembre 1998, quatre années d'université par une maîtrise de traduction scientifique et technique. Elle parle quatre langues, français, roumain, allemand et anglais.

S'il n'y avait son nom, on la croirait sans histoire. Mais l'impression est trompeuse. Roxana Maracineanu est née à Bucarest, le 7 mai 1975, de parents roumains. Sa famille a quitté le pays, sous l'ère Ceausescu,

profitant d'un poste d'expatrié pour rallier l'Algérie. Puis rejointe la France et y trouver refuge. Roxana avait neuf ans. Trop jeune pour en avoir conservé tous les souvenirs.

Depuis son titre mondial, il lui a pourtant fallu répéter les détails de ce passé, se mêler de politique, trouver les mots justes pour glisser sans déraiper d'un sujet sur l'exclusion au statut d'immigré. « La presse a aimé mon histoire, raconte-t-elle. Mais les gens ont souvent tout mélangé. La natation, je l'ai apprise en France, à Mulhouse. Je ne suis pas arrivée bardée de médailles. Evoquer mon pays d'origine ne me gêne pas. Au contraire, j'aime la Roumanie, presque toute ma famille y habite toujours. Mais cette partie de ma vie n'a rien à voir avec mon itinéraire sportif. Et cela m'agace d'entendre les gens parler encore de moi comme de la Roumaine. »

## Franck Esposito, chef de file

de l'équipe de France

En bon capitaine, l'Antibois Franck Esposito n'a cessé durant la semaine des championnats de France de natation, qui se sont achevés dimanche 16 mai à Dunkerque, de montrer l'exemple. Après avoir amélioré son record de France du 200 m papillon (1 min 56 s 17) - 4<sup>e</sup> meilleure performance mondiale de tous les temps - mercredi 12 mai, il a signé, samedi 15 mai, la meilleure performance mondiale de l'année sur 100 m papillon (53 s 08). Un faux départ, puis un incident technique au micro du starter ont peut-être même coûté au vice-champion du monde du 200 m les quelques centièmes le séparant du record du monde (52 s 94).

« Ces deux meilleures performances mondiales de l'année me permettent d'aller tranquille aux championnats d'Europe à Istanbul », s'est réjoui « Espo », qui a aussi permis la qualification du relais 4 nages.

Elle en perdrait presque son calme. Mais l'effet ne dure pas. Et elle évoque les Jeux de Sydney, sommet programmé de sa carrière de nageuse. « Je n'ai jamais connu les Jeux », avoue-t-elle. En 1996, un excès d'entraînement avait ralenti sa cadence, au moment d'aller chercher sa sélection pour Atlanta. Dépitée, elle avait rangé ses maillots et bouclé ses malles pour une année d'études en Allemagne. « Je ne voulais plus nager, dit-elle. Mais j'ai découvert à l'étranger une autre approche de la natation. Alors, je m'y suis doucement remise. » Depuis, Roxana Maracineanu a fait de la place, dans sa douce existence, pour six à sept heures quotidiennes d'entraînement. Le prix d'un premier titre mondial. Et d'un rêve olympique.

Alain Mercier

# Le Tour d'Italie commence par l'exclusion de deux coureurs

conduite de Mario Cipollini, vainqueur dimanche à Modica et actuel porteur du maillot rose de leader. Un peloton écrasé par la chaleur et tendu par des affaires qui n'en finissent pas entame donc cette première grande course à étapes de la saison.

## VIRENQUE A PRIS LE DÉPART

Moral en berne, le Français Richard Virenque a pris le départ, seulement trois jours après en avoir fini avec une semaine judiciaire particulièrement éprouvante. « Je sais que je ne suis pas en mesure de gagner ce Giro », a-t-il déclaré. Au même moment, à 2 000 kilomètres de là, Jean-Claude Killy, patron de l'Amateur Sport Organisation (ASO), la société organisatrice du Tour de France, ne garantissait pas la présence du champion varois au dé-

part de la Grande Boucle, le 3 juillet. « Nous déciderons le 16 juin, affirmait-il dans les colonnes du *Journal du Dimanche*. Nous verrons dans quelle situation il se trouve à cette date. S'il ne répond pas aux critères [ceux concernant le contrôle antidopage] du règlement, il ne pourra pas participer... Maintenant il est tombé dans l'entonnai et toute la profession commence à se retourner contre lui. » Samedi 15 mai, la presse italienne et les organisateurs de ce Giro dissimulaient à peine leur ressentiment à l'égard du Français et de ses employeurs de l'équipe Polti. « Ne voudrait-il pas mieux laisser Virenque à la maison ? » suggérait Candido Cannavo, le directeur de *La Gazzetta dello Sport*, journal qui organise l'épreuve.

Yves Bordenave

# Le Stade toulousain écrase le Stade français et lave l'affront subi la saison dernière

Les Toulousains ont nettement dominé (51-19) les Parisiens en quarts de finale du championnat de France

Le match au sommet des quarts de finale du championnat de France de rugby a vu la victoire, samedi 15 mai à Toulouse, du Stade toulousain sur le Stade



RUGBY

de notre envoyé spécial C'est pénible d'expliquer des défaites, toujours des défaites. Depuis le début de l'année, d'échecs en Coupes d'Europe en déconvenues dans le Tournoi des cinq nations, c'est pourtant devenu une litanie pour quelques-uns des meilleurs rugby-mens français, internationaux du Stade français-CASG ou d'ailleurs. Samedi 15 mai, c'était au tour de Thomas Lombard de s'exercer. C'était à lui, l'aïlier du Stade français et du XV de France, de réciter le pensum du jour. La tête baissée, la voix monocorde, il cherche ses mots, pense à l'avenir, forcément meilleur. Il vient d'encaisser, face au Stade toulousain, une de ces défaites (51-19) qui marquent une carrière au rouge de la honte. « Il faut vivre une expérience comme celle-là pour se rendre compte de ce que cela représente », avance le vaincu du jour. « Effondré », il soupire : « C'est comme avec l'équipe de France. » Les mains nouées, il évoque ensuite « les dégâts » causés par un incroyable Emilie Ntamack, plus puissant et perforant que jamais au centre de l'attaque toulousaine. Il parle aussi de « rebondir », de « se remettre en ques-

tion » et, finalement, de « l'accueil du public toulousain », bruyant, hostile, chambré. « Pas par manque de respect, assure le Parisien. Cela montre combien ils nous craignent. »

Jamais le joli Stadium de Toulouse, enceinte empruntée aux footballeurs pour disputer les phases finales du championnat de France de rugby, n'avait connu pareille affluence pour un quart de finale : trente-huit mille spectateurs venus rappeler que, en France, la capitale du rugby est baignée par la Garonne. Ils sont tous là pour laver l'affront commis un an auparavant par les autres Stadistes du rugby français, ces « usurpateurs » de Paris, coupables d'avoir assommé, en 1998, « leur » Stade, le vrai, le toulousain, d'un cinglant 39-3 en demi-finales du championnat.

Aucune rivalité historique ne sépare les deux clubs les mieux dotés de France, le champion en titre et le champion « culturel », mais l'outrage a profondément marqué les supporters toulousains. Alors ils crient, ils chantent, ils mettent en garde : « On est chez nous ! » Si le Stade toulousain a déserté son terrain habituel des Sept-Deniers, il joue tout de même « à la maison ». On ne saura jamais mesurer l'impact du public dans la victoire d'une équipe, mais, dans le rugby plus que dans n'importe quel autre sport, un match à domicile a toujours été considéré comme un « plus ». En défendant son pré carré,

français. Les Parisiens, champions de France en titre, sont lourdement inclinés sur le score de 51 à 19. Dans les autres rencontres, Grenoble s'est imposé à Colo-

disent les hommes de terrain, une équipe de rugby protégée, au-delà de sa ligne d'en-but, toute la communauté qui la soutient. Sans doute faut-il voir dans cette défense symbolique de la ville l'héritage d'un de ces jeux moyenâgeux, tenu pour un ancêtre du rugby : les joueurs devaient porter le « ballon » jusque sur la place du village adverse pour remporter la partie.

« UN POUR CENT DE LA DONNE »

Pour Guy Novès, l'entraîneur du Stade toulousain, l'avantage du terrain ne représente pas plus de « un pour cent de la donne ». Pourtant, pendant l'échauffement, l'aïlier Xavier Garbajosa a eu « des frissons » lorsqu'il a entendu ces spectateurs qui « hurlent à la mort pour leur équipe ». Franck Belot, le deuxième-ligne toulousain, voit là une spécificité française : « C'est culturel, explique-t-il. C'est tout bêtement, tu es chez toi, c'est ton jardin. Tu as tes habitudes, tes vestiaires. » Le capitaine de Toulouse va plus loin : « C'est une grosse injustice, je ne comprends pas que l'on fasse jouer les phases finales à domicile. Mais la bêtise est là, on en a bien profité. »

miers (26-28), Montferrand a pris le dessus à domicile sur Castres (36-31) et Bourgoin l'a emporté à Bègles-Bordeaux (8-14). Les demi-finales auront lieu le 22 mai.

Devant son public extraordinaire, les Toulousains n'ont, en effet, rien négligé du festin promis par la puissance invitante. Ils ont dominé dans tous les secteurs, les touches, les mêlées, le jeu au large, en percussion, en contre-attaque. Serge Simon, le pilier parisien, a vu passer des joueurs « en haut, en bas, à gauche, à droite, en dessus, en dessous ». Ils portaient, pour une fois, des maillots blanc et noir, mais c'était bien des Toulousains, avides de revanche, certes, mais surtout désireux de s'assurer une place en Coupe d'Europe – pour les rejoindre dans cette compétition très lucrative, le Stade français devra impérativement gagner la finale de la Coupe de France, samedi 5 juin. Ils sont passés de partout, ils ont inscrit sept essais (Emilie Ntamack (2), Cédric Desbrosses (2), Michel Marfaing, Christian Labit, et un de pénalité), contre seulement trois pour des Parisiens plutôt essoufflés (Sébastien Viars, Christophe Dominici et Sylvain Marconnet). 51-19 : l'addition est lourde pour le Stade français, mais c'est la « maison », le Stade toulousain, qui a régélé.

Eric Collier

## L'AS Montferrand et Bourgoin-Jallieu en demi-finales

Le demi de mêlée international Guy Accocebery a disputé son dernier match de championnat de France, samedi 15 mai. Après la défaite (8-14) du CA Bègles-Bordeaux face à Bourgoin-Jallieu, le Béglais, ancien joueur de Tyrosse, met un terme à sa carrière sans avoir jamais connu l'atmosphère des demi-finales. A près de quarante ans, le Berjallien Marc Cécillon, son ancien partenaire en équipe de France, aura, lui, l'occasion de participer une nouvelle fois aux ultimes joutes du championnat. Samedi 22 mai, à Montpellier, il retournera Toulouse avec ses coéquipiers, dont le centre international Stéphane Glas, de retour après une longue indisponibilité. A Lyon, l'autre demi-finale opposera Grenoble à l'AS Montferrand. Sur son stade Marcel-Michelin, l'ASM a disposé in extremis (36-31) des Castrais, dimanche 16 mai. Les Auvergnats se sont imposés à l'issue d'une belle course-poursuite, grâce, notamment, à la précision de leur buteur, Gérard Merceron, auteur de 23 points.

## Les « idées simples » de Michel Ringeval assurent la qualification de Grenoble

TOULOUSE de notre envoyé spécial Il ne restait pas cinq minutes à jouer quand Willy Taofifua, le troisième ligne aile et capitaine de Grenoble, a levé les bras en direction de ses supporters. « Tao » se sentait de mieux en mieux. Colomiers avait encore l'emprise sur le score, mais plus sur le déroulement du match et par ce geste, un code habituel entre le joueur Polynésien et son public, il tenait à communiquer son bien-être. Il voulait rappeler à chacun que ce quart de finale du championnat de France de rugby, inédit à défaut d'être prenant, était encore ouvert. Il voulait prévenir son monde que tout pouvait encore arriver, ce dimanche 16 mai, la victoire et la qualification pour les demi-finales. L'intuition du capitaine grenoblois était la bonne : sur le renversement d'attaque suivant, lorsque l'arrière grenoblois, Frédéric Corrihons, a passé le ballon d'une main, pas plus, jusque dans l'en-but de Colomiers. Il a transformé l'essai lui-même et Grenoble a gagné (28-26) sa place en demi-finale du championnat de France de rugby.

### « AU FOND DU TROU »

Le Football-club de Grenoble disputera la Coupe d'Europe l'année prochaine. Il s'agit d'un de ces miracles redondants de la chronique sportive. Au printemps 1998, les Grenoblois n'avaient dû leur maintien dans l'Elite qu'à une décision de complaisance de la Ligue nationale de rugby. Six mois après, à l'automne 1998, les Isérois étaient

toujours, selon l'expression de Frédéric Corrihons, « au fond du trou ». Ils venaient de perdre, sur leur pelouse, face à Périgueux, l'une des équipes réputées les plus faibles du championnat de France et ils envisageaient déjà la relégation. « Les dirigeants nous demandaient de tout faire pour rester dans les vingt équipes de l'Elite l'année prochaine, et aujourd'hui, nous voilà dans le dernier carré », explique Franck Corrihons, incrédule.

Toute renaissance a son sauveur. A Grenoble, le rôle est revenu à Michel Ringeval. L'entraîneur qui, avec Jacques Fouroux, avait conduit Grenoble en finale en 1993, avait été congédié en 1996, au lendemain d'une défaite contre Bourgoin-Jallieu. L'homme blessé – « un technicien hors pair », insiste Franck Corrihons – a remis sa rancœur pour aider son club, en grande difficulté dès le début de la saison 1998-1999. Il est revenu avec son envie de « jouer juste » : « En rugby, dit-il, il faut essayer d'imposer sa pression, tout en étant conscient de ce qu'on peut faire et de ce qu'on ne peut pas faire ». En novembre 1998, les « idées simples » de Michel Ringeval avaient triomphé une première fois du rugby léché de Colomiers. Grenoble avait signé une courte victoire (25-24) dans la banlieue de Toulouse. En mai, les mêmes idées ont resservi, associées à un zeste de peur, autre denrée indispensable, selon le nouveau chef grenoblois, « pour être bon en rugby ».

E. C.

### LOTTO

Résultat des tirages n° 39 effectués samedi 15 mai. Premier tirage : 19, 25, 35, 37, 42, 44, numéro complémentaire : 38. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapport pour 5 numéros et le complémentaire : 1 093 440 F, 166 693 € ; 5 numéros : 8 155 F, 1 243 € ; 4 numéros et le complémentaire : 328 F, 50 € ; 4 numéros : 164 F, 25 € ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F, 5,38 € ; 3 numéros : 17 F, 2,59 €. Second tirage : 2, 27, 33, 39, 40, 43, numéro complémentaire : 32. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapport pour 5 numéros et le complémentaire : 334 455 F, 50 987 € ; 5 numéros : 9 095 F, 1 386 € ; 4 numéros et le complémentaire : 386 F, 58,84 € ; 4 numéros : 193 F, 29,42 € ; 3 numéros et le complémentaire : 38 F, 5,79 € ; 3 numéros : 19 F, 2,89 €.

# IMMOBILIER

## VENTES

### FONDS DE COMMERCE

Entre Nice et Cannes, Technopole Sophia Antipolis. Près collège international. Excellente brasserie SARL. Gros chiffres d'affaires, travail l'année, fermé le soir et les w.-ends, départ retraite. T. : 04-92-18-98-94

Alger centre, affaire à saisir, vends commerce en activité, libre de suite angle de rue, surf. : 100 m<sup>2</sup> cave 60 m<sup>2</sup>, s/pente 30 m<sup>2</sup> contact : M. Cherrih. Tél. : 00-21-32-92-14-90

### LOCAUX COMMERCIAUX

● ENCHÈRE ● Notaire 01-45-44-46-93 15, rue Georges-Pitard 2 p. 43 m<sup>2</sup>, 25<sup>e</sup> étage MAP. 425 000 F, 64 790,83 €. Visites 26/5 de 10 h à 12 h, 18/5 et 21/5 de 14 h à 16 h

### APPARTEMENTS

● ENCHÈRE ● Notaire 01-45-74-28-35 Clichy 120, bd Jean-Jaurès Boutique 100 m<sup>2</sup> rdc. MAP 350 000 F, 53 357 €. Visites 27/5de 15 h à 17 h 20/5 et 5/6 de 11 h à 13 h

### PARIS 7<sup>e</sup>

R. DE BOURGOGNE Près pl. Palais-Bourbon appt. 67 m<sup>2</sup> Lol Carrez + Terrasse 7 m<sup>2</sup> + chbre 13 m<sup>2</sup> 2 500 000 F. 01-43-36-33-62

### PARIS 8<sup>e</sup>

AV. MARCEAU PETITE MAISON de 2 p. Aménagement luxueux. 1 600 000 F. 01-34-60-39-08

### PARIS 9<sup>e</sup>

Trinité imm. haussmannien rdc 5 p., 170 m<sup>2</sup> + cour priv. 45 m<sup>2</sup> + 2 serv. calme, soleil. 01-43-35-18-36

Paris 9<sup>e</sup> Saint-Georges 180 m<sup>2</sup>, élégant, 1<sup>e</sup> étage double séjour-réception. Imm. renové. 4 200 000 F. Tél. : (33) 01-53-21-81-21

### PARIS 10<sup>e</sup>

Col.-Fabien, stud. 25 m<sup>2</sup> soleil, calme, sdb, cuis. américaine, placards, raval. voté, payé, prêt à habiter, 4<sup>e</sup> ét. Px : 315 000 F. Tél. : 01-42-21-08-89

### PARIS 14<sup>e</sup>

Proche Denfert, récent, stand. liv., 3 chbres, 112 m<sup>2</sup>, ét. élevé, calme, soleil, park. 01-43-35-18-36

Edgar-Quinet, standing, sjard. 2/3 p., 60 m<sup>2</sup> balc., calme, soleil, park. 01-43-35-18-36

ESPACE ORIGINAL possib. diviser, 167 m<sup>2</sup> + 52 m<sup>2</sup> de grenier aménageable. Très belle terrasse 75 m<sup>2</sup>, box 2 voitures. 7 100 000 F. Immo Sésame. 01-45-39-13-13

### PARIS 15<sup>e</sup>

● ENCHÈRE ● Notaire 01-45-44-46-93 15, rue Georges-Pitard 2 p. 43 m<sup>2</sup>, 25<sup>e</sup> étage MAP. 425 000 F, 64 790,83 €. Visites 26/5 de 10 h à 12 h, 18/5 et 21/5 de 14 h à 16 h

### PARIS 16<sup>e</sup>

M<sup>e</sup> Jasmin. Villa Flore ancien, 2<sup>e</sup> asc., 55 m<sup>2</sup>, séjour une chbre, parfait état, calme. 01-42-93-51-05

Paris 16<sup>e</sup> Hespérides Auteuil Mirabeau, appt prestige : 2 p. 57 m<sup>2</sup> + cave. Px : 1,350 MF + park à discuter, part. T. : 03-44-54-10-93

### PARIS 20<sup>e</sup>

Près pl. Gambetta Loft 200 m<sup>2</sup> dont 50 m<sup>2</sup> atelier + petite terrasse. 3 350 000 F. 01-42-78-08-22

### 78 Yvelines

Versailles 2 p. 51 m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup> et. sud cuis. aménag. Parquet tbe. Park, ss, cave. 780 000 F. 01-39-24-08-10

### 92 Hauts-de-Seine

● ENCHÈRE ● Notaire 01-45-74-28-35 Clichy 120, bd Jean-Jaurès ● logement 24 m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> étage MAP 95 000 F. 14 500 € ● Logement 36 m<sup>2</sup>, 2<sup>e</sup> étage MAP 175 000 F. 26 500 €. Visites 27/5 de 15 h à 17 h 20/5 et 5/6 de 11 h à 13 h

### PROVINCE

Béziers (34) à vendre F4, 120 m<sup>2</sup>, gar. 28 m<sup>2</sup>, cuis. équip.

12 m<sup>2</sup>, séj. 30 m<sup>2</sup> av. chem. inser. chbre (1) 13 m<sup>2</sup>, chbre (2) 15 m<sup>2</sup>, chbre (3) 18 m<sup>2</sup>, chauff. cent. gaz, prix : 465 000 F. Tél. : 04-67-28-36-50

### ÉTRANGER

A vendre prox Marbella Malaga très luxueux app. gd standing Excel Invest vue sur mer-golf. Tél. : 00-34-61-91-57-573

### MAISONS

### Paris Rég. parisienne

13<sup>e</sup> maison. Atelier de charme 220 m<sup>2</sup> séj. atelier 4 chbres. 2 terrasses cour. 4 800 000 F. IP : 01-48-83-32-88

93 St-Denis, vieille ville près rue piétonne, bel atelier d'artiste 350 m<sup>2</sup> gd garage, hauteur, volumes, clarté, usage mixte possible. 2 500 000 F. IP : 01-48-83-32-88

Boissy-St-Léger, 500 m RER, A86 et A4, pav. agréable, convient à prof. libérale, 3 accès, cuis. équip., sal. + s. à m., chem., 4 chbres, gar. ss/sol. Env. 300 m<sup>2</sup>, 2 000 m<sup>2</sup> ter. boisé. Px : 1,7 MF. T. : 06-03-28-57-52

### PROVINCE

Bordeaux-Mérignac Part. vd villa 140 m<sup>2</sup>, 6 chbres, séj. + chem., cuis. équip., gar. jard. s/710 m<sup>2</sup>. Px : 1,150 MF. Tél. : 05-56-12-02-97

SIGEAN (11) 5<sup>e</sup> mer part. vd mais. d'archit. 180 m<sup>2</sup> habit., 6 p. + stud. ind., 3 s. d. b., 3 wc, chauff. cent. gaz, volumes gar., palli, dossier demande, 1,310 MF. T : 04-68-48-39-40

La Baule-les-Pins (44) Part. vd., à 50 m des commerces et de la mer, une maison de caractère avec de très beaux volumes gd séj., salon, cuis. équip. donnant sur gde terrasse, 6 chbres, 1 bur., 2 s.d.bain, 1 s. d'eau gd gar. jard. clos de 800 m<sup>2</sup> avec 2 p. attenantes. Px : 2 250 KF. Tél. : 02-40-61-58-00. Part. : 06-81-08-84-23

Email:jean.francois.chatat@wanadoo.fr

### PROPRIÉTÉ

Guadeloupe villas de ht stand., av. pisc., terrain et vue sur mer. 2,9 MF, 2,6 MF, 4,2 MF, 3,1 MF. Tél./F : 05-90-25-23-60/68

La Cadrière d'Azur (Var). Villa architecturée neuve, 186 m<sup>2</sup>, piscine, luxe, vue panoramique mer. (Site provençal d'exception) Tél. : 04-94-32-15-38

### REPRODUCTION INTERDITE

Var, mer à 15 km, villa T6. 130 m<sup>2</sup>, gde terrasse, très calme, + pisc. sur 3 400 m<sup>2</sup>. Oliviers. Px : 1,850 MF. Tél. : 04-94-48-25-01

Vds en Bourgogne-Domaine site excep. 45 ha herb. + étang. Mais. de maître, etc., possibilité construct. centre de vac. et tourist. Tél. : 03-80-26-90-65. Détails + photos. Inter:www.la-bourgogne.com/ponnelle

(78) Parc Château Jonchère 1 maison superbe 200 m<sup>2</sup> + 100 m<sup>2</sup> terrasse garages. 3 800 000 F. 01-45-62-04-99

(92) 5<sup>e</sup> pte de Paris castel Napoléon III, 400 m<sup>2</sup> + maison gardien + folie., garages. Parc. 6 000 m<sup>2</sup>. 01-43-59-12-96

### PÉNICHES

Péniche logement (40 m × 5 m) 200 m<sup>2</sup>, 2 logements intérieurs à Conflans-Ste-Honorine rive gauche rendez-vous M. Verlay. Tél. : 02-32-53-39-77 (hdb)

### HÔTEL PARTICULIER

14<sup>e</sup> près av. Jean-Moulin, 200 m<sup>2</sup> avec gar. Bon état. Calme, dble expo., soleil. 4 850 000 F. 01-45-04-41-00

### A CHATS DIVERS

Nuits-St-Georges, vigneron rech. investisseurs pour achats vignes d'appellation suite rétrocession SAFER 03-80-61-28-22/06-80-70-97-91 RCS B 325 354 511

### APPARTEMENTS

Inter-Projet rech. sur Paris et Est parisien volumes atypiques à louer ou à vendre. 01-42-83-46-46

### LOCATIONS LOCAUX COMMERCIAUX

### ÉTRANGER

Centre Lisbonne occasion unique Maison commerciale vide 2 400 m<sup>2</sup> surface totale, 350 m<sup>2</sup> rez-de-chaussée) dans la magnifique Rua Augusta (zone piétonne), à louer en partie ou en totalité directement au propriétaire. E-mail : arfev@aol.com

### OFFRES VIDES

17<sup>e</sup>, Pte Maillot, 3 p. 74 m<sup>2</sup>, ref. 6<sup>e</sup>, asc., 7 260 + ch. 17<sup>e</sup>, av. Villiers, 4 p. 105 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup>, asc., 9 800 + ch. 15<sup>e</sup>, Commerce, 4 p. 100 m<sup>2</sup>, nf, balc., park., 10 000 + ch. 16<sup>e</sup>, Pte Dauphine, beau 5 p., 140 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup>, asc., 14 000 + ch. 8<sup>e</sup>, Europe, 6 p., 160 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> étg., asc., 14 500 + ch. 16<sup>e</sup>, Etoile, 4/5 p. 150 m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup>, asc., vue, 16 000 net. 16<sup>e</sup>, Pdt-Wilson, gd standg, 4 p., 150 m<sup>2</sup>, 15 500 + ch. Valmont. 01-44-94-04-40

15<sup>e</sup> Vouillé 3 p., 66 m<sup>2</sup> état neuf cave + park. 7 500 F + ch. 01-56-56-85-36 ou 02-43-24-17-68

11<sup>e</sup> Très beau loft atypique 250 m<sup>2</sup> 4 chbres volumes lumière, calme. 23 000 F CC. IP : 01-48-83-32-88

### DEMANDES VIDES

● ENCHÈRE ● Notaire 01-45-74-28-35 Clichy 120, bd Jean-Jaurès Boutique 100 m<sup>2</sup> rdc. MAP 350 000 F, 53 357 €. Visites 27/5de 15 h à 17 h 20/5 et 5/6 de 11 h à 13 h

### EMBAISSY SERVICE

43, avenue Marceau, 75116 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTELS PARTICULIERS & VILLAS OUEST PARIS VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE 01-47-20-30-05

Couple sérieux recherche 3/4 pièces sur Paris. 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> de préférence. Loyer maxi 5 500 F. Tél. bur. 01-40-58-78-70 Tél. dom. : 01-40-90-04-38

### OFFRES MEUBLÉES

Espagne : Roses, à 40 km frontière-location appt. F2/F3 à partir de 2 100 F 2 500 F, sem. T. : 00-34-97-22-53-198 Fax : 00-34-97-22-57-017. Barcino

### AGENDA

### AGENDA

Orga. tourisme. social offre, en gestion libre, pour tout l'été 99, un des centres, 60 lits, dans site prestigieux Mont-Blanc au sein petit village authentique près de la Suisse. Contr. plurian. poss. Ecrire SARL LLYSKI 74660 Vallorcine. Tél. : 04-50-54-60-32

Orga. tourisme. social offre, en gestion libre, pour tout l'été 99, un des centres, 60 lits, dans site prestigieux Mont-Blanc au sein petit village authentique près de la Suisse. Contr. plurian. poss. Ecrire SARL LLYSKI 74660 Vallorcine. Tél. : 04-50-54-60-32

Orga. tourisme. social offre, en gestion libre, pour tout l'été 99, un des centres, 60 lits, dans site prestigieux Mont-Blanc au sein petit village authentique près de la Suisse. Contr. plurian. poss. Ecrire SARL LLYSKI 74660 Vallorcine. Tél. : 04-50-54-60-32

# Temps orageux

**MARDI**, une dépression centrée sur le pays favorise les remontées instables sur l'ensemble des régions. Malgré des périodes ensoleillées les nuages accompagnés de pluies ou d'averses seront souvent présents. Des foyers orageux se développeront çà et là.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - La journée sera très chargée avec de nombreux nuages accompagnés de pluies parfois assez soutenues. Des orages éclateront. Le matin, le vent de nord-est soufflera jusqu'à 100 km/h en rafales le long des côtes de la Manche. Il fera de 18 à 20 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le ciel sera partagé entre nuages, éclaircies et averses parfois orageuses. Des chutes de grêle sont possibles. Il fera de 18 à 22 degrés.

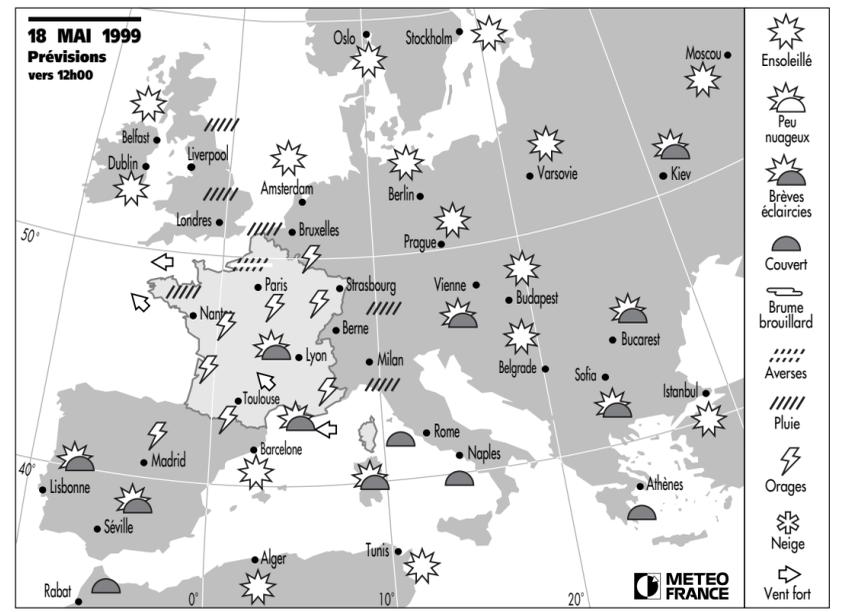
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Malgré quelques éclaircies à la mi-journée, le ciel sera souvent très

nuageux avec des pluies assez soutenues. L'après-midi, des foyers orageux se développeront. Il fera de 19 à 23 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Poitou-Charentes et Aquitaine, les nuages seront présents toute la journée, ils seront accompagnés de pluies, d'averses ou d'orages. Sur Midi-Pyrénées on verra parfois le soleil mais les orages ne sont pas à exclure.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - La journée sera très instable avec des pluies parfois soutenues et des averses orageuses. Des chutes de grêle sont possibles sous les orages. Il fera de 22 à 26 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Nuages et belles éclaircies se partageront le ciel. Quelques foyers orageux se développeront sur le relief des Alpes. Le vent de sud-est soufflera jusqu'à 70 km/h en rafales sur le golfe du Lion. Il fera de 22 à 26 degrés.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

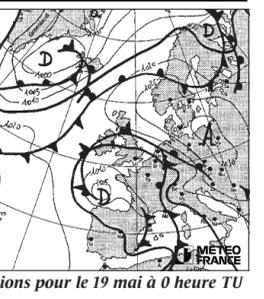
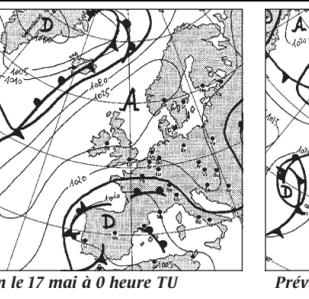
**FRANCE.** Avec l'ouverture du terminal F 2 de Roissy 2, Air France termine la mise en place du hall F qui accueillera désormais 42 % de sa clientèle à Charles-de-Gaulle ainsi que ses alliés, Air India, TAM (Brésil), Japan Airlines et Middle East Airlines. Aux clients, ce hall offre une meilleure qualité de service, avec un deuxième salon, « L'Es-pace », pour les passagers affaires et des prestations distinctes pour les clients de « l'Espace 180 ». La compagnie a privilégié la rapidité des circuits de correspondance, la moitié des passagers n'effectuant qu'une courte escale. Ce module devrait permettre à Air France de totaliser 28 millions de passagers par an sur son hub de Roissy-CDG.

**MAURICE.** En juillet, la chaîne américaine Radisson ouvrira un nouvel établissement à Maurice. Situé à la Pointe aux piments, sur la côte nord-ouest, il comptera 198 chambres et 3 restaurants.

**PRÉVISIONS POUR LE 18 MAI 1999**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	10/21 P	AMSTERDAM	8/20 S	KIEV	6/13 N	VENISE	15/20 C	LE CAIRE	20/34 S
AJACCIO	NANTES	10/16 P	ATHENES	16/27 C	LISBONNE	12/15 N	VIENNE	8/19 S	MARRAKECH	12/23 S
BIARRITZ	NICE	14/19 P	BARCELONE	16/21 C	LIVERPOOL	8/14 P	AMERIQUES		NAIROBI	15/23 C
BORDEAUX	PARIS	11/21 P	BELFAST	6/16 S	LONDRES	11/15 P	BRASILIA	12/26 S	PRETORIA	10/17 C
BOURGES	PAU	8/20 P	BERNE	8/19 S	LUXEMBOURG	10/20 N	BUENOS AIR.	9/13 P	RABAT	12/19 C
BREST	PERPIGNAN	13/22 N	BRUXELLES	6/19 N	MADRID	8/12 P	CARACAS	24/31 S	TUNIS	18/26 S
CAEN	RENNES	10/19 P	BUDAPEST	8/19 N	MILAN	15/20 P	CHICAGO	10/15 P	ASIE-OCEANIE	
CHERBOURG	ST-ETIENNE	13/22 P	COPENHAGUE	8/15 S	MOSCOW	2/11 S	LIMA	16/22 S	BANGKOK	25/31 P
CLERMONT-F.	STRASBOURG	11/23 P	DUBLIN	6/14 S	MUNICH	7/20 S	LOS ANGELES	17/23 N	BOMBAY	27/32 P
DIJON	TOULOUSE	10/22 P	FRANCFORT	9/22 S	NAPLES	8/19 S	MEXICO	13/25 S	DJAKARTA	26/31 N
GRENOBLE	TOURS	13/26 P	GENEVE	12/17 P	OSLO	6/16 S	MONTREAL	17/30 S	DUBAI	28/38 S
LILLE	FRANCE outre-mer		ISTANBUL	13/19 S	PALMA DE M.	14/24 S	NEW YORK	15/20 C	HANOI	26/30 P
LIMOGES	CAYENNE	23/30 P	VARSOVIE	13/19 S	PRAGUE	4/17 S	SAN FRANCISCO	8/14 N	HONGKONG	25/28 S
LYON	FORT-DE-FR.	24/30 C			ROME	19/26 C	SANTIAGOCHI	3/21 S	JERUSALEM	17/28 S
MARSEILLE	NOUMEA	22/26 P			SEVILLE	8/15 S	TORONTO	16/23 N	NEW DEHLI	27/41 S
					SOFIA	11/20 N	WASHINGTON	16/25 P	PEKIN	13/17 P
					ST-PETERSBURG	5/11 N	AFRIQUE		SEOUL	15/23 P
					STOCKHOLM	8/19 S	ALGER	13/23 S	SINGAPOUR	27/30 P
					TENERIFE	14/21 S	DAKAR	20/25 S	SYDNEY	13/20 S
					VARSOVIE	3/14 S	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	16/21 N

6/13 N	VENISE	15/20 C	LE CAIRE	20/34 S
12/15 N	VIENNE	8/19 S	MARRAKECH	12/23 S
8/14 P	AMERIQUES		NAIROBI	15/23 C
11/15 P	BRASILIA	12/26 S	PRETORIA	10/17 C
10/20 N	BUENOS AIR.	9/13 P	RABAT	12/19 C
8/12 P	CARACAS	24/31 S	TUNIS	18/26 S
15/20 P	CHICAGO	10/15 P	ASIE-OCEANIE	
2/11 S	LIMA	16/22 S	BANGKOK	25/31 P
7/20 S	LOS ANGELES	17/23 N	BOMBAY	27/32 P
17/31 C	MEXICO	13/25 S	DJAKARTA	26/31 N
6/16 S	MONTREAL	17/30 S	DUBAI	28/38 S
14/24 S	NEW YORK	15/20 C	HANOI	26/30 P
4/17 S	SAN FRANCISCO	8/14 N	HONGKONG	25/28 S
19/26 C	SANTIAGOCHI	3/21 S	JERUSALEM	17/28 S
13/20 N	TORONTO	16/23 N	NEW DEHLI	27/41 S
11/20 N	WASHINGTON	16/25 P	PEKIN	13/17 P
5/11 N	AFRIQUE		SEOUL	15/23 P
8/19 S	ALGER	13/23 S	SINGAPOUR	27/30 P
14/21 S	DAKAR	20/25 S	SYDNEY	13/20 S
3/14 S	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	16/21 N



# ASTRONOMIE

## Pierres de Lune et de Mars au Muséum national d'histoire naturelle

**1492.** La date est magique. L'esprit, on vole vers Colomb et ses caravelles. Cependant, pour les chasseurs de météorites, cette année marque un événement presque aussi important que la découverte de l'Amérique. Restons dans l'Ancien Monde, plus précisément à Ensisheim, en Alsace, et lisons la chronique : « En l'an 1492, le septième jour de novembre, aux environs de midi, retentit un terrible coup de tonnerre accompagné de déflagrations et d'éclairs, et une pierre énorme tomba. » Pour la première fois de l'histoire, une météorite et les témoignages contemporains de sa chute sont conservés. Il faudra attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour que le physicien

allemand Ernst Chladni ose affirmer l'origine extraterrestre de ces pierres qui tombent du ciel. Extraterrestres certes, mais parfois voisines. Même si la plupart des météorites sont des fragments d'astéroïdes gravitant entre Mars et Jupiter, qui, sous l'influence de l'énorme masse jovienne, quittent leur orbite, s'entrechoquent et volent en éclats, certaines nous arrivent de la Lune ou de Mars elles-mêmes. Pourtant, là-bas, il n'est nul lance-pierre, nul volcan, nulle catapulte assez puissants pour propulser dans le vide interplanétaire des rochers parfois imposants. Pour arriver jusqu'à nous, les pierres de la Lune ou de Mars ont simplement été éjectées de leur corps parent lors d'une collision entre celui-ci et une météorite.

quitter Mars alors que, tous les constructeurs de fusée le savent, il est nécessaire d'atteindre 11,2 kilomètres par seconde - plus de 40 000 kilomètres à l'heure - pour décoller de la Terre et surtout ne pas y retomber.

**PRIX « ASTRONOMIQUES »**  
Cela dit, les météorites lunaires et martiennes s'avèrent rares. On n'en connaît que vingt-six au monde (treize de chaque) et leur cote atteint des valeurs souvent incroyables. Alors que les missions Apollo ont rapporté de notre satellite des « brouettes » de rochers, jalousement conservés par la NASA, le prix des météorites lunaires frôle celui des pierres précieuses : 10 000 dollars (9 380 euros) le gramme ! Pour les cailloux venus de Mars, le prix est divisé par dix mais reste quand même hors de portée de bien des bourses. Ainsi, le MNHN a dû échanger un de ses échantillons pour acquérir une lamelle de 4 grammes extraite d'une météorite lunaire et une autre de 35 grammes provenant d'une météorite martienne. Ces deux spécimens sont désormais exposés, aux côtés de diamants d'aigues-marines et de buissons

d'or, dans la salle du trésor, blindée, de la galerie de minéralogie du Muséum.

Pourtant, sur le plan purement scientifique, ces « pépites » n'ont pas forcément autant d'intérêt que la grande majorité des météorites, lesquelles, provenant d'astéroïdes, n'ont pas été transformées comme l'ont été les roches terrestres, martiennes ou lunaires. Après le phénomène d'accrétion qui a donné naissance aux planètes, celles-ci connaissent une si haute température que leur matériau originel a fondu. Les métaux ont sombré vers le centre de la planète pour en former le noyau.

En revanche, comme l'explique Claude Perron, « certains astéroïdes ont très vite évacué leur chaleur initiale et n'ont pas fondu. Dans les météorites qui en sont issues, tout est resté mélangé, en place. Les roches terrestres ne peuvent que donner l'époque de leur formation. Les plus anciennes se trouvent au Groenland et ont 3,8 milliards d'années. En fait, la Terre ne peut donner son âge véritable. En revanche, les météorites les plus primitives, les chondrites, donnent l'âge de la formation du système solaire, soit 4,566 milliards d'années ».

Mais la remontée dans le temps et dans la formation de notre système solaire peut aller encore plus loin grâce à ces corps venus à la fois de l'espace et du passé. En 1987, une équipe américaine découvrit que les chondrites primitives contenaient quelques rares et minuscules cristaux dont les constituants présentaient des compositions isotopiques complètement différentes de celles présentes dans le système solaire.

### DU CALCIUM DONT ON FAIT LES OS

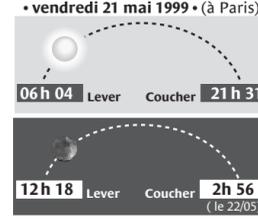
En revanche, elles étaient analogues à celles que l'on retrouve dans les étoiles en fin de vie que sont les géantes rouges. « Ces cristaux datent donc d'avant la formation du système solaire, explique Claude Perron, et proviennent des matériaux synthétisés par une autre étoile que la nôtre. Ces météorites nous renseignent sur le processus de fusion thermonucléaire à l'œuvre dans les géantes rouges, et nous pouvons ainsi comparer nos données avec les études théoriques des astrophysiciens. C'est une forme d'astronomie faite au laboratoire. »

Il y a une forme indicible d'émotion à contempler, dans le creux de sa main, un caillou noirci par son

Pierre Barthélémy

★ **Galerie de minéralogie et de géologie du Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Ouvert tous les jours (sauf le mardi) de 10 heures à 17 heures et le week-end de 10 heures à 18 heures. Entrée : 30 F (4,57 €) plein tarif, 20 F (3,05 €) tarif réduit. ★ Une exposition itinérante du Muséum sur les météorites a pris ses quartiers jusqu'au 29 août à Poitiers, à l'Espace Mendès-France, 1, place de la Cathédrale. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30, les samedis, dimanches et jours fériés de 14 heures à 18 h 30. Entrée : 25 F (3,81 €) pour les adultes et 15 F (2,29 €) pour les enfants. Réservations et renseignements au 05-49-50-33-08.**

### SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



### MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 99116**  
3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

### HORIZONTALEMENT

I. Fait l'homme, mais fait aussi crédit. - II. Creuse la terre. Quelqu'un de proche. - III. Assure la liaison avec les îles. - IV. Baie nipponne. S'accroche au cou des belles. - V. Passe de bonne heure. - VI. Passe d'un bord à l'autre. Passe directement dans les caisses de Bercy. - VII. Pour trouver le bon morceau. Particule après explosion. Remue. - VIII. Rejettes en bloc. Vient quand on voudrait tout rejeter. - IX. A l'aise

### VERTICALEMENT

I. Cherchent la petite bête. - 2. Accroche coeurs. Toujours stupéfiant. - 3. Généreusement fourni. Qui ne varie pas. - 4. Richesses intérieures. Prendre le temps de la réflexion. - 5. Marque du temps. Le même temps pour tous. - 6. Plus faciles

quand elles sont bonnes. - 7. Ouverture sur la table. Rendit moins lourd. - 8. Possessif. Sur la table. Les taquinier stimule. - 9. Trop fougueux. Met en opposition. - 10. Négation. Double, c'est un don. Voyelles. - 11. Qui ne s'embarrasse pas trop.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99115

### HORIZONTALEMENT

I. Sureffectif. - II. Asymétrie. - III. Vue. Spasmes. - IV. Or. Es. Ste. - V. Ipéca. Mercé. - VI. Rémoise. Aiv (via). - VII. Feinte. Diva. - VIII. SO. Laurel. - IX. Ib. Mils. Eli (fle). - X. Roui. Aeu. Le. - XI. Enregistrer.

### VERTICALEMENT

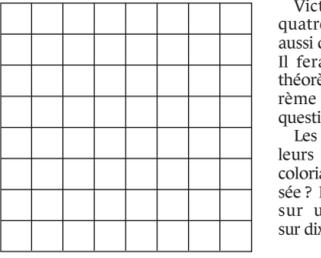
1. Savoir-faire. - 2. Usurpée. Bon. - 3. Rye. Emis. Ur. - 4. Em. Economie. - 5. Fessait. - 6. FTP. Sellai. - 7. Erasme. Ases. - 8. Ciste. Dû. Ut. - 9. Téméraire. - 10. Civelte. - 11. Festivalier.

### AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 121

## Le théorème de Victor

**VICTOR** est peintre. Il connaît le théorème des quatre couleurs (qui affirme que quatre couleurs suffisent pour peindre n'importe quelle carte de sorte que deux régions adjacentes soient de couleurs différentes) et vient de peindre les cases de cet échiquier de huit cases sur huit en utilisant exactement quatre couleurs. Artiste, il a ajouté à son œuvre une pointe de raffinement : les cases ayant un sommet commun sont également toutes de couleurs différentes.

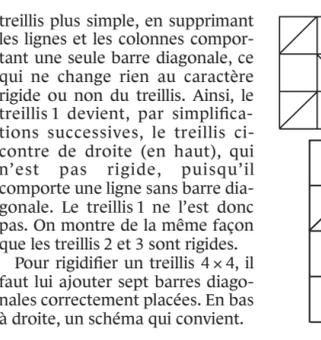


Sauriez-vous peindre cet échiquier à la manière de Victor ?

Solution dans *Le Monde* du mardi 25 mai.

### Solution du problème n° 120 paru dans Le Monde du 11 mai.

Un carré (ou un rectangle) n'est jamais rigide, alors qu'un triangle l'est. On peut, par étapes successives, transformer chaque treillis en un treillis plus simple, en supprimant les lignes et les colonnes comportant une seule barre diagonale, ce qui ne change rien au caractère rigide ou non du treillis. Ainsi, le treillis 1 devient, par simplifications successives, le treillis ci-contre de droite (en haut), qui n'est pas rigide, puisqu'il comporte une ligne sans barre diagonale. Le treillis 1 ne l'est donc pas. On montre de la même façon que les treillis 2 et 3 sont rigides. Pour rigidifier un treillis 4 x 4, il faut lui ajouter sept barres diagonales correctement placées. En bas à droite, un schéma qui convient.



Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1999

## CANNES 99

de nos envoyés spéciaux

Tout le monde a son idée sur l'œuvre de Marcel Proust. Surtout ceux qui ne l'ont pas vraiment lue et qui, sont, évidemment, les plus prompts à jouer les gardiens du temple. C'est sans doute pour cela que la très belle Recherche proustienne de Raoul Ruiz, la gageure cinématographique du Temps retrouvé, film raffiné, émouvant, subtil et drôle, qui a su éviter le piège de l'adaptation comme celui de l'académisme, n'a recueilli que des applaudissements polis lors de la soirée du 16 mai.

Une ovation avait, en revanche, salué la veille le film de Pedro Almodovar, *Tout sur ma mère*, qui conjugue lui aussi émotion et jubilation, mais à partir d'une trame plus simple, celle du mélo, magnifiquement subverti.

Le week-end était si riche que les festivaliers ont eu bien du mal à voir tout ce qu'il aurait fallu ne pas manquer. Outre les fictions, de Dominique Cabrera à Chen Kaige, sans oublier le nouveau Steven Soderbergh, nos envoyés spéciaux ont distingué deux documentaires exceptionnels. L'un, *Mon ennemi intime Klaus Kinski*, de Werner Herzog, est présenté dans la sélection officielle, hors compétition, l'autre, *Sud*, de Chantal Akerman, figure dans la sélection de la Quinzaine des réalisateurs.

MONSIEUR le ministre est fatigué. Invité d'honneur du Club des producteurs européens, Michael Nauman, qui inaugure le maroquin de la culture disparu en Allemagne depuis cinquante ans, voudrait parler d'autre chose que de l'exception culturelle à laquelle tiennent tant ces obstinés de Français. Après un discours minimal et consensuel (conservons le statu quo, pourtant partiel et précaire, obtenu lors des négociations du GATT en 1993), il converserait volontiers des plaisirs de la voile ou du vin. L'après-midi de dimanche, passé avec ses homologues Giovanna Melandri (Italie) et Catherine Trautmann (France), s'est conclu par une déclaration d'intentions : permettre au dispositif d'intervention dans le cinéma, le Plan média, de faire remonter à 25 % la part du cinéma européen sur chaque marché national (ce qui ne donnerait une amélioration qu'en Allemagne).

Ami de Wim Wenders, M. Nauman, qui a fait sa carrière dans l'édition aux Etats-Unis, décoit ceux qui espéraient un nouveau champion de la culture européenne. Affable et cultivé, il apparaît comme l'intercesseur sympathique d'une stratégie purement industrielle, dont le Festival de Cannes a fourni quelques nouveaux épisodes.

Du côté des grands groupes, le munichois Kirch, via sa filiale Betafilm, fait l'actualité. Vendredi 14,

sur la terrasse de l'Eden Roc et en présence de Sean Connery, en mission de relations publiques pour *Haute Voltige*, produit par Arnon Milchan (New Regency Production), le consortium européen formé par Kirch et Mediaset (la holding de Silvio Berlusconi) annonçait son nouvel accord avec la société de production de Robert Redford, s'ajoutant à celui conclu

## LA PHRASE DU JOUR

« Les cinéastes européens devraient faire des sentiments leur patrimoine ; les films sentimentaux n'ont pas besoin d'effets spéciaux, ils peuvent être réalisés avec des budgets très modestes (...) »

Pedro Almodovar, réalisateur

avec M. Milchan. Jan Mojto, président du groupe Kirch et de la future société commune « dont le nom et l'implantation ne seront décidés qu'après l'autorisation » par la Commission européenne, déclare vouloir multiplier ce genre d'alliances avec des sociétés d'outre-Atlantique, « en vue de produire 25 films américains par an ». On se dirige donc vers la création d'une major américaine offshore, battant pavillon germano-italien. Au même

moment, le même groupe Kirch se rapprochait, toujours à Cannes, de Canal+. Ces grandes manœuvres font paraître encore plus dérisoires les attaques lancées au début de cette année par le directeur du Festival de Berlin contre l'absence de films allemands à Cannes. A Cannes, ministre et grandes entreprises germaniques sont venus signifier que

J.-M. F.

## INSTANTANÉ CROISSETTE

## Le séjour de Mademoiselle Molière

IL Y A MOINS D'UN MOIS, le téléphone a sonné dans l'appartement parisien de Yasmina Reza, l'auteur français universellement célébré pour sa pièce *Art*. En ligne, Gilles Jacob, délégué général du Festival de Cannes, la pria d'accepter d'être membre du jury de la Sélection officielle, présidé par David Cronenberg. Innocemment, Yasmina Reza a demandé à réfléchir. Peu familière de Cannes, elle n'a pas alors le sentiment de l'importance de la proposition. Quelques jours après son acceptation, elle comprendra dans le regard des autres, ses proches, ses amis d'ici et de très loin, le privilège qu'on lui a accordé...

C'est qu'elle n'a pas la grosse tête, notre demoiselle Molière. Si *Art* est joué dans le monde entier, dans près de trente traductions et jusqu'en Irak ou en Syrie récemment, elle continue d'écrire et sa phobie de la foule l'a presque convaincue de rester attelée à sa chaîne pièce, déjà écrite au tiers. Une comédie, mais une comédie narquoise dont elle a seule le secret aujourd'hui, qui aura Paris pour décor. Deux femmes seront de la partie, opposées à deux hommes. « *Dans une veine d'une certaine tonicité* », nous dit Yasmina Reza, qui a préféré « *laisser de côté la veine sentimentale et atmosphérique* » de ses premières pièces. Son vieux complice, Félix Ascot, directeur du Théâtre Hébertot à Paris, présentera le nouvel opus au début de 2000 au moment où, à New York, Nick Nolte créera *L'Homme du hasard*, l'une des pièces écrites avant *Art*. Et le cinéma ? Son premier scénario, *Le Pique-nique de Lulu Kreutz*, vient d'être porté à l'écran par Didier Martiny et présenté au Marché du film – il sortira en France cet automne. Philippe Noiret, Carole Bouquet et Niels Arestrup partagent le haut de l'affiche. Sinon, rien. Yasmina Reza a tellement dit non aux nombreux producteurs qui lui ont fait des avances que plus personne ne la sollicite. Cela lui a laissé le temps d'achever son nouveau roman, *Une désolation*, qui sera publié en septembre chez Albin-Michel.

D'ici là, il aura fallu attribuer une Palme d'or. A cette fin, Yasmina Reza voit deux ou trois films chaque jour et se réunit avec ses camarades du jury tous les deux ou trois jours. André Téchiné, qu'elle ne connaissait pas et qu'elle ne quitte plus, est celui qui a sa préférence. Invitée de Cannes, elle est en principe maîtresse de son temps, mais la politesse l'oblige à répondre à de nombreuses sollicitations. Ce qui ne correspond pas tout à fait à son idéal de vie : « *Me coucher à dix heures et me réveiller avec les poules* ».

Olivier Schmitt

## Raoul Ruiz fait danser Marcel et ses amis

Le Temps retrouvé. L'improbable et succulente réussite de la transposition de l'œuvre de Proust grâce à un sens aigu du cinéma

COMPÉTITION OFFICIELLE. Film français de Raoul Ruiz. Avec Emmanuelle Béart, Pascal Greggory, Marcello Mazzarella, John Malkovich, Catherine Deneuve, Vincent Perez, Marie-France Pisier. (2 h 38.)

Comment réussit-on une gageure cinématographique ? Par la combinaison harmonieuse d'un grand nombre de réussites, plus... quelque chose. Il y a du pari stupide dans le projet d'adapter Proust à l'écran. Dès les premières séquences, on songe pourtant qu'il se pourrait que Raoul Ruiz ait trouvé la solution miracle. Rien de très original au premier abord, c'est d'ailleurs ce qui plaît dans la reconstitution scrupuleuse des derniers jours de l'écrivain : la simplicité un peu vieillotte du procédé qui consiste à lancer la machine à remonter le temps avec une collection de photos où figurent les principaux personnages, et l'acteur qui joue Proust énonçant leurs noms tandis qu'on entend leurs voix qui s'élèvent et se mêlent. Là est le premier élément de la réussite du film : ne pas prendre de haut le spectateur au nom du caractère monumental de l'œuvre adaptée, ne pas chercher à faire Proust avec la caméra.

Nous voici donc partis pour un voyage dans le passé. On circulera librement d'une époque à l'autre dans ce tournant du siècle où la bonne société voit se modifier les

rapports de forces entre ses composantes – aristocrates vrais ou faux, banquiers, commerçants enrichis, coquettes et cocottes –, tandis que se dessine le signal de temps nouveaux, la boucherie de 14. Un enfant, qui est Marcel Proust, tient une lanterne magique, voilà pour l'insondable débat autour de la question de l'auteur et de son identité ou non avec le narrateur de *La Recherche*. Le narrateur, ici, c'est naturellement Raoul Ruiz, celui qui fait le film. Gardiens du temple proustien et vestales du petit Marcel, passez votre chemin : quiconque se cramponnera à son souvenir trop précis du texte perdra tout, le film et le bonheur qui en émane. Car là est bien le miracle de ce film-fleuve, a priori menacé par l'académisme, la pompe antiquaire et le star system. C'est un film qui rend heureux.

## AISANCE AÉRIENNE

L'enfant a tourné le rayon de sa lanterne, dans un éblouissement blanc est apparue Catherine Deneuve, plus éblouissante encore, magnifique, frémissante de vie, et qui semble s'amuser à jouer Odette de Crécy, faisant irruption dans sa grande robe violette au château des Guermantes. Ce n'est pas Odette, c'est bien Deneuve jouant Odette, et dans ce décalage revendiqué, ce doublement assumé de la vedette de la littérature campée par une vedette de l'écran, se gagne l'un des principaux défis



ERIC CARO/H&amp;K

Pascal Greggory vu par François-Marie Banier sur le tournage du « Temps retrouvé ».

du *Temps retrouvé* au cinéma. Mais voilà que déferle un rire en cascade, qu'on reconnaît, il ne vient pas de chez Gallimard mais de chez François Truffaut. C'est Marie-France Pisier en M<sup>me</sup> Verdurin, chacun ses sonates de Vinteuil, le cinéma est ici réservoir inépuisable de souvenirs autant que la mémoire de Marcel Proust.

Oui, ses personnages pouvaient

avoir des corps et des visages, il fallait trouver la juste proportion de statut et la bonne distance entre acteur et rôle, ce que seul Alain Delon était parvenu à faire dans le *Swann* de Schlöndorff. Il jouait Charlus, voici un autre Charlus, qui ne cède en rien à son brillant prédécesseur : John Malkovich, avec une pointe de son propre accent et toute les subtil-

tés de son jeu de très grand acteur, toutes les harmoniques de sa diction et de sa gestuelle, tout l'humour de ce que la situation possède à la fois de loufoque et de délicieux. C'est un charme qui passe ! Rien n'est plus périlleux, et si souvent déplaisant que la « performance d'acteur ». Ici il n'y a que cela et, parce qu'il s'agit d'un théâtre imaginaire, d'une scène mentale dont Raoul Ruiz a établi l'espace et les règles de fonctionnement, tous sont légitimes, et succulents.

Emmanuelle Béart et Gilberte, Pascal Greggory et Saint Loup, Vincent Perez et Morel, Chiara Mastroianni et Albertine, Elsa Zuberstein et Rachel, Melvil Poupaud et le prince de Foix... C'est à chaque fois comme un couple de danseurs (l'acteur et son personnage) qui s'élance pour interpréter son pas de deux, et entraîner dans son sillage le souvenir du texte et le plaisir du spectacle, réunis par-delà les débats scolastiques. Cette aisance aérienne et souvent riieuse de la mise en place vient de loin : de la déjà longue carrière de Ruiz, réalisateur chilien installé en France depuis un quart de siècle, signataire de trente-six films dont les très mémorables *L'Hypothèse du tableau volé*, *Les Trois Couronnes du matelot*, *L'Éveillé du Pont de l'Alma*, *Généalogie d'un crime*, et de beaucoup d'autres plus ou moins aboutis.

Depuis toujours, Raoul Ruiz travaille l'utilisation du fantastique à l'écran, mène des recherches (concernant la narration, les effets

optiques ou sonores, le montage) sous le signe de l'onirisme et de la fantasmagorie. Et c'est comme si toutes ces tentatives avaient enfin trouvé leur raison d'être, comme si la liberté de mouvement à l'égard du réalisme que Ruiz revendique depuis longtemps – mais le réel ne se laisse pas faire si aisément – s'imposait cette fois comme une évidence. Dès lors, tout devient possible, cerbères de l'œuvre littéraire et gardiens du réalisme sont renvoyés dos-à-dos, désarmés, tandis qu'à chaque plan on sent que tout peut arriver, à chaque enchaînement se joue un petit suspense. Artiste du cinématographe, donc géographe, Ruiz a fait de *La Recherche du temps perdu* un pays, ou une forêt, à l'intérieur duquel il devient possible de se promener en tout sens, de se laisser surprendre au détour d'un virage par l'une ou l'autre de ces ombres souvent dérisoires, certaines terribles, d'autres bouleversantes.

## CORRIDORS SECRETS

S'entrouvent dès lors les portes d'un monde ambigu et prêt à basculer, se creusent dans l'épaisseur des murs de stuc les corridors secrets qui relient les salons d'une classe dominante dont l'arrogance est teintée d'inquiétude aux cabinets sado-maso d'un bordel homo dessiné avec un tact incroyablement généreux. Dans cette chorégraphie réglée au millimètre, selon des règles inventées pour lui seul par le maître de ballet Ruiz, un mot, un geste, un silence suffisent à suggérer les inépuisables différences de castes, les vertigineux et infinitésimaux déplacements dont – sous les oripeaux du désir de paraître et de la volonté de puissance – le besoin d'aimer et la peur de mourir enclenchent les mécanismes. Sous le regard acéré et distant de Marcel Proust, qui est un personnage du film de Raoul Ruiz (impeccablement interprété par Marcello Mazzarella), il y a, au fond, plus de tendresse que de cruauté.

Et quand sur le visage de l'acteur italien naît fugacement le sourire qu'avait Robert De Niro à la fin de cette autre opération magique menée sur le temps et le pouvoir sous le signe des images, *Il était une fois l'Amérique*, on songe que c'est, pour aujourd'hui aussi (au moment de la guerre du Kosovo), que Ruiz a réalisé son *Il était une fois l'Europe*. Alors, au cinéma, le bruit d'une petite cuiller peut prendre de vitesse le goût d'une madeleine. Pour notre plus grand plaisir.

J.-M. F.

★ Sortie en salles le 19 mai.

## Raoul Ruiz, réalisateur

## « J'ai pu adapter Proust parce que Victor Hugo était trop cher »

« Comment avez-vous découvert l'œuvre de Proust ?

– Je l'ai lu pour la première fois en espagnol, alors que je vivais encore au Chili. Il est sans doute plus



RAOUL RUİZ

facile à un étranger de prétendre adapter un tel monument littéraire. Et les traductions de *La Recherche* – que j'ai lue depuis en français bien sûr, mais aussi en italien et en portugais – sont également des entreprises passionnantes. Depuis que je l'ai lue, j'ai voulu adapter l'œuvre de Proust, mais comme longtemps ce projet est resté financièrement hors de portée, je m'étais résolu à mettre plutôt Proust dans tous mes films.

– C'est pourquoi on dit aujourd'hui que vous êtes un ci-

néaste proustien. Cette expression a-t-elle un sens ?

– Je ne sais pas, mais il est vrai que, dans mes films, j'aime les digressions, les détails énigmatiques ou révélateurs, j'aime me lancer dans une grande scène à partir d'un élément apparemment mineur, j'aime changer de style et pratiquer le pastiche, toutes choses qu'on trouve chez Proust.

– Comment cette adaptation est-elle devenue possible ?

– Grâce au relativisme. Après *Généalogie d'un crime*, je voulais adapter *Les Travailleurs de la mer*, qui est un projet hors de prix. Paulo Branco, le producteur, a alors suggéré qu'on pourrait plutôt faire quelque chose à partir de *La Recherche*. Nous avons donc adapté Proust parce que Victor Hugo était trop cher.

– La circulation entre les époques, les personnages et les situations que vous instaurez

dans le film fait parfois songer à la navigation dans un CD-Rom.

– Exactement. Dans les années 70, j'ai écrit un texte pour les *Cahiers du cinéma* intitulé « Les objets dans le cinéma », qui plaïait pour des films dont tous les éléments seraient reliés entre eux. Mes réalisations ont toujours cherché à inventer des formes narratives de ce type, susceptibles de remplacer la construction classique en trois ou cinq actes. Et c'est ce que font aujourd'hui sous une forme industrielle les CD-Rom. Mais mes mises en scène recourent souvent à des contraintes formelles que je m'imposais pour sortir de la structure narrative habituelle. Au moment de réaliser *Le Temps retrouvé*, j'ai compris que ces procédés n'étaient pas nécessaires, que je pouvais modifier à ma guise les codes de représentation sans respecter une règle du jeu définie à l'avance.

– Le montage de ce film a dû être particulièrement long et compliqué ?

– Non, le montage était prêt... dans ma tête. Il en existe même un deuxième, différent, que j'aimerais effectuer un jour. J'ai vite compris qu'il n'y avait pas d'équivalence à chercher aux longues phrases de Proust dans des plans longs. Mes films précédents m'ont aidé à choisir des solutions aussi simples que qu'un classique champ-contrechamp, mais où vingt ans se sont écoulés dans la collure des deux plans. En même temps, j'ai beaucoup étudié les œuvres de Max Ophüls, un cinéaste dans lequel je me reconnais car lui aussi aimait à se mettre dans des situations impossibles et qu'ensuite tout semble, aux spectateurs, d'une aisance complète. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

## LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

### Bond est de retour

L'acteur le plus élégant de Cannes, Sean Connery, revient après une longue absence pour présenter le dernier film où il joue, *Entrapment* (Haute Voltige), de Jon Amiel. Tout de noir vêtu, le mythe de soixante-neuf ans a excité les milliers de fans qui espéraient l'apercevoir dans sa montée des marches du Palais des festivals.

## Kiyoshi Kurosawa, ou la deuxième vie du cinéma nippon

TOKYO  
correspondance

A Kyobashi, à deux pas du quartier de Ginza à Tokyo, l'immeuble dans lequel a emménagé la nouvelle école de cinéma Eiga Bi Gakko abrita dans une autre vie le siège d'une banque. L'école a hérité de la salle des coffres et d'un hall superbe, doté d'un plafond qui n'en finit pas et de larges coursives. Kiyoshi Kurosawa, le réalisateur de *Charisma* présenté le 17 mai à la Quinzaine des réalisateurs, y a tourné les dernières scènes de son nouveau film, une histoire d'amour dont le scénario a été écrit avec les étudiants du cours supérieur d'Eiga Bi Gakko. Seuls l'ingénieur du son et le chef opérateur sont professionnels, tous les postes d'assistants sont occupés par des étudiants. L'école, fondée en 1998 par le producteur-distributeur indépendant Eurospace et le Centre culturel de l'Athénée (français) a décidé de produire chaque année les films de deux de ses professeurs-cinéastes, dans un but pédagogique. Le tournage dure quinze jours, pour un budget d'environ 1,5 million de francs.

L'équation rebuterait peut-être nombre de réalisateurs occidentaux. Elle n'a rien d'exceptionnelle au Japon, où la plupart des films qui ont façonné le renouveau actuel du cinéma nippon ont des budgets minuscules. Kurosawa, qui, à quarante-quatre ans, boucle son vingtième film, est sans doute le représentant le plus radical et le plus prolifique de ce cinéma de bouts de ficelles. Avant *Cure*, *Qualified to live* et *Charisma*, tournés avec des budgets relativement élevés (autour de 5 millions de francs !), Kiyoshi Kurosawa a fait ses armes à l'école des séries V - vidéo - qui sont aussi des séries B (les deux lettres se prononcent de la même manière en japonais).

### SÉRIES PERVERTES

En outre, les séries V de Kurosawa ont la particularité d'être de vraies séries, comme les six opus de *Katte ni shiagare* (« Fais ce que tu veux ») réalisés en 1995 et 1996, les deux volets de *Revenge* (1997), ou, sur le même thème, la série de deux films réalisés en 1998 - entre *Cure* et *Licence to live*, à savoir *The Serpent Path* et *Eyes of Spider*. « J'aime ce système, qui n'existe qu'au Japon. Les films passent une semaine ou deux tard le soir dans une petite salle, puis sortent tout de suite en vidéo. Mais pour moi ce sont de vrais films », explique Kiyoshi Kurosawa, qui a perverti le genre en y modelant un monde à l'image de ses obsessions, notamment celle de la deuxième vie, de ce nouveau stade d'existence qu'atteignent après un choc (un accident, un échec, un crime ou autre) les héros de ses films. Les séries V de Kurosawa ont un acteur fétiche, Show Aikawa, star du cinéma V nippon et alter ego, en plus sombre et plus brutal, du Koji Yakusho (star, lui, du grand écran) de *Cure*, *Qualified to live* et *Charisma*.

Dans *Eyes of Spider* et *Serpent Path*, Aikawa joue un personnage qui a le même nom : les deux films ont été tournés l'un à la suite de l'autre, deux semaines pour chacun, avec la même équipe technique et les mêmes acteurs, sur le même thème de départ, en l'occurrence la vengeance, mais pour deux histoires et deux traitements complètement différents. « Cela créé un ensemble que l'on peut considérer comme une paire. Au lieu de se décider pour un seul traitement, je peux explorer plusieurs possibilités », se félicite Kurosawa, cinéaste de la deuxième vie.

Brice Pedroletti



## Terence Stamp, ange noir des rues de Los Angeles

L'Anglais. Steven Soderbergh reprend le personnage, l'acteur et des séquences d'un film de Ken Loach de 1967. Le héros affronte un producteur véreux, meurtrier par accident, qui fait commerce d'anciennes idées de jeunesse

**SÉLECTION OFFICIELLE (hors compétition). Film américain de Steven Soderbergh. Avec Terence Stamp, Lesley Ann Warren, Luis Guzman, Peter Fonda. (1 h 30.)**

Dans une rue de Los Angeles aujourd'hui, après neuf ans passés en prison, un homme, tout de noir vêtu, les cheveux blancs, le visage sculpté par les rides, rôde à la recherche du meurtrier de sa fille. Il est anglais et répond au nom de Wilson.

Un Anglais de ce nom-là a déjà existé à l'écran. C'était en 1967, à la faveur de *Pas de larmes pour Joy*, le film d'un réalisateur débutant, Ken Loach. Trente ans plus tard, le cinéaste américain Steven Soderbergh a repris plusieurs séquences de ce film, qu'il insère en flashback dans *L'Anglais*, et choisi le même acteur : Terence Stamp. Celui-ci incarnait hier un truand, père d'une petite fille, à qui un tribunal infligeait une lourde peine de pri-

son. Aujourd'hui, Wilson est libre et doit affronter un nouvel adversaire : Terry Valentine, producteur véreux reconverti à la musique. Dans les années 60, Valentine sillonnait l'Amérique sur sa Harley Davidson. Il a depuis délaissé sa moto pour une décapotable et une somptueuse demeure à Hollywood Hills. Accessoirement, il a trahi l'esprit de ses années de jeunesse, dont il a fait son fonds de commerce. Il est incarné par Peter Fonda, le Capitaine America d'*Easy Rider*. Valentine est revenu de tout, meurtrier par accident plus que par désir. Seuls comptent désormais ses chemises, son compte en banque et ses dents, qu'il observe avec la minutie d'un attardé dans le miroir de sa salle de bains.

### LES STIGMATES DES ANNÉES 70

Citer Ken Loach n'a pas suffi à Soderbergh. Il y a vingt-cinq ans sortait en Angleterre *Get Carter*, de Mike Hodges, avec Michael Caine. *L'Anglais* en est, sa manière, le remake. *Get Carter* jouait, comme le

film de Soderbergh, sur le décalage linguistique, culturel, humain d'un truand qui débarquait sur une autre planète. Il symbolisait aussi le rapport complexe entre l'Europe et les Etats-Unis. Ce fut l'un de ces films des années 70 qui continuent de fasciner beaucoup de comédiens et réalisateurs américains - Sylvester Stallone projette d'en tourner un remake.

*L'Anglais* devrait accéder bientôt au même statut : l'un des films de genre les plus marquants de son époque. La qualité des dialogues du scénariste Lem Dobbs, l'écriture remarquable des seconds rôles, cette manière de distiller les dialogues par bribes en leur associant un lieu à chaque fois différent, donnant au film une temporalité propre, sont les signes d'un art - celui de la Série B - dont trop de réalisateurs américains ont oublié les règles.

Significativement, tous les seconds rôles de *L'Anglais* portent les stigmates des années 70 : Luis Guzman, homme de main de Wilson,

revêtu d'un tee-shirt frappé du portrait de Mao ou du Che ; Lesley Ann Warren, dont l'essentiel de la carrière remonte à cette époque, formidable en alter ego de Stamp, brûlant d'amour pour cet homme qui ne pense même pas à l'embrasser ; Joe Dallessandro enfin, égérie d'Andy Warhol, étonnant en tueur à gages frôlant la débilité mentale.

### UN FANTÔME

La ténacité de Steven Soderbergh, qui, depuis dix ans, construit une œuvre cohérente, qu'elle se situe dans le cadre du cinéma expérimental ou du cinéma de genre, est admirable. Dans *Kafka*, il transformait l'écrivain en personnage de fiction, plongé dans une intrigue digne de ses propres livres. *L'Anglais* se déroule lui aussi dans un univers singulier dans lequel Steven Soderbergh ne cherche plus à entretenir l'illusion que ses protagonistes soient autre chose que des personnages de fiction. « Vous n'étiez pour elle qu'un fantôme dans sa vie », répond Les-

ley Ann Warren à Terence Stamp, curieux de savoir ce qu'il représentait pour sa fille.

Terence Stamp incarne Wilson avec le génie d'un comédien qui s'est construit, depuis *Théorème*, un personnage qui existe au-delà des films qu'il tourne - bons ou mauvais. Et c'est bien l'ange de la mort du film de Pasolini qui, dans une des plus belles scènes du film, entre subrepticement dans la chambre de Terry Valentine pour récupérer la photo de sa fille.

D'objet fétiche, cette photo se transforme en une image mentale que son père peut aimer et chérir. *L'Anglais* raconte moins l'histoire d'une vengeance que celle d'un homme qui se rend à l'autre bout du monde pour s'emparer d'un cliché. Il est beaucoup question de temps retrouvé cette année à Cannes. Discrète, la fabrique à souvenirs de Steven Soderbergh sera l'une des merveilles de ce Festival.

Samuel Blumenfeld

## Détournement de crime

So Close To Paradise. Entre polar et récit d'apprentissage, le Chinois Wang Xiao Shuai manie l'art du contrepoint comme de la dentelle

**UN CERTAIN REGARD. Film chinois de Wang Xiao Shuai. Avec Wang Tong, Shi Yu, Guo, Tao. (1 h 30.)**

Ce film est le récit d'un combat. Celui-ci se déroule dans la forme même de l'œuvre, entre deux traditions narratives : le film noir et le récit d'apprentissage. Beaucoup d'éléments du film sacrifient au premier de ces genres, qui consti-tuent de prime abord le récit maître. L'histoire, située lors de la réforme économique chinoise des années 80, est celle de deux amis originaires d'un même village, poussés en ville par le désir de s'enrichir. Si Dong Zhi n'est qu'un modeste porteur, Gao Ping, son aîné, est un petit malfaît à l'affût du coup qui le sortira de la mouise.

Escroqué par un autre voyou, membre d'une puissante bande locale, tenaillé par le désir de vengeance, il kidnappe avec l'aide de Dong Zhi la fiancée du chef de la bande, Yuan Hong, qui devient sa maîtresse. C'est évidemment ici que les ennuis vont commencer, dans une dominante nocturne et une narration subjective en flash-

back (celle de Dong Zhi) qui inscrivent le film dans un genre métaphysique où c'est le plus souvent par la femme que le malheur arrive.

Il n'y aurait rien de nouveau sous ce soleil noir, si un second récit ne contaminait le premier, pour finir par en triompher. Disputant à celui-ci deux de ses éléments fondamentaux - la narration subjective en voix off et le personnage féminin - il s'agit du roman d'apprentissage du timide et mutique Dong Zhi et de son amour involonté pour la maîtresse de son ami.

### INCERTITUDE ET POÉSIE

Entre journal intime et captation documentaire, cette part du film est éclairée par les rais perçants des sentiments naissants, la lumière pacifiée du grand jour, les péchés qui passent, évoquant la vie laborieuse du fleuve.

Par ces recours fréquents à l'ellipse, ces instants de pure vacuité, ces plans où la beauté naît d'un détail parfaitement trivial, le film a l'allure d'un flux de conscience dont l'aboutissement - une simple caresse de la femme aimée - se charge de toute l'incertitude et toute la poésie du cinéma, depuis

l'Antonioni de *L'Avventura* jusqu'au Garrel du *Vent de la nuit*.

Le film raconte aussi, et peut-être surtout, l'histoire de la transmission, par le cinéma de genre et la figure d'une fille perdue, de l'éternelle fiction de la mort et du désir.

Troisième long métrage de Wang Xiao Shuai, réalisateur indépendant chinois de trente-trois ans, ce film, terminé en 1996, a eu maille à partir avec la censure, qui l'a jugé trop pessimiste. En dépit des concessions faites par le réalisateur, le film n'est pas sorti à ce jour en Chine.

A l'image de Jia Zang Ke, dont on a découvert l'extraordinaire *Xiao Wu* voilà quelques mois en France (*Le Monde* du 14 janvier), *So Close To Paradise* témoigne de l'émergence d'une nouvelle génération de cinéastes en Chine, dont le talent de mise en scène s'allie à un plus grand souci de vérité et de réalisme.

Pour peu qu'on lui laisse l'occasion de s'exprimer, il faudra désormais compter avec elle dans l'impressionnante efflorescence de la créativité asiatique.

Jacques Mandelbaum

## Bruits de Chine

Scenery et Darkness and Light. Une errance neurasthénique et une chronique douce-amère

**QUINZAINÉ DES RÉALISATEURS. Scenery. Film chinois de Zhao Jisong. Avec Lin Peng, Sun Feng Ying, Zhao Yun Yun. (1 h 40.) Darkness and Light. Film chinois (Taïwan) de Chang Tso-chi. Avec Lee Kang I, Tsai Ming Shiou, Shie Bau Huei. (1 h 42.)**

Deux films chinois ont été présentés ce week-end dans la sélection de la Quinzaine des réalisateurs. Deux films dissemblables, témoins de la diversité des hypothèses formelles proposées par le cinéma asiatique aujourd'hui. *Scenery*, de Zhao Jisong, débute par la rencontre d'un jeune avocat apathique et d'une jeune femme, chauffeur de taxi. Celle-ci lui décrit le viol dont elle aurait été victime et lui demande de retrouver le coupable. Commence alors pour l'homme une quête sans issue, le violeur ayant le don de disparaître avant que l'on mette la main sur lui.

Très vite, le spectateur s'interroge sur les motivations de la femme qui semble attirée par le personnage principal. Les rues sont dépeuplées, les actions des individus n'aboutissent pas, les motivations des protagonistes

sont mystérieuses. *Scenery* paraît signé par un disciple d'Antonioni qui serait plus neurasthénique que son maître.

*Darkness and Light*, de Chang Tso-chi, suit pendant quelques semaines une adolescente de la banlieue de Taipei, entre son père aveugle qui dirige un institut de massage dont les employés sont aveugles et son jeune voisin, membre d'une bande de gangsters, dont elle tombe amoureuse.

### UN MONDE INCOMPLÉT

Quoi de commun entre *Scenery*, errance austère et conceptuelle, et *Darkness and Light*, chronique douce-amère ? Sans doute la capacité à utiliser le son comme un élément fondamental du récit. Cris, babilis divers, interpellations, sont comme la preuve, parfois burlesque, d'une vie effervescente dans *Darkness and Light*. Quant à *Scenery*, il décrit l'incomplétude définitive du monde, symbolisée par l'apparition récurrente d'un personnage de sourd ou le dictaphone défectueux du héros.

Jean-François Rauger





## EN VUE

■ « La violence sans discrimination, répétée jour après jour, désensibilise les gens à la violence et à ses conséquences », a déclaré, samedi 15 mai, **Bill Clinton** à Hollywood devant une brochette de stars.

■ La sortie, le 19 mai, du dernier épisode de *La Guerre des étoiles* pourrait provoquer une vague d'absentéisme en Amérique et coûter aux entreprises 293 millions de dollars, selon la société de consultants **Challenger, Gay and Chrisman**.

■ Jeudi 13 mai, à Offenbach, en Allemagne, des affrontements de plusieurs heures, ont fait, à l'issue d'une rencontre de football – un match nul, 0 à 0 –, plus de cent blessés dont 27 policiers.

■ Un premier missile serbe s'est égaré, vendredi en Bulgarie. Les cinq précédents provenaient de l'OTAN.

■ Dans un bourg de Sibérie occidentale, un enfant de dix ans a été dévoré à la sortie de l'école par des chiens errants abandonnés par leurs maîtres sans argent pour les nourrir.

■ La femme endormie à qui il voulait voler un baiser, réveillée en sursaut, lui avait coupé la langue d'un coup de dent instinctif : le muet **Ahzahar Ahmad**, d'Alor Setar en Malaisie, risque à présent le fouet et dix ans de prison.

■ Le cheikh **Abdel Aziz Ben Baz**, grand mufti d'Arabie saoudite, mort jeudi 13 mai, favorable à une stricte application de la charia contre les femmes non voilées, était aveugle depuis l'âge de vingt ans.

■ Au dire du journal *Qods*, c'est la femme d'**Ahmad Asgharpour**, condamné à la lapidation pour avoir tué ses trois fils dans la ville de Babol en Iran, qui a lancé le plus de pierres.

■ Après avoir mouillé ses couches un bébé de sept semaines est mort à Londres dans le sèche-linge où sa sœur de trois ans l'avait enfermée, croyant réparer les dégâts.

■ « Je dois prêter allégeance à la reine tous les huit ans, rien ne m'oblige à contempler son effigie tous les jours », a déclaré **Meredith Burgmann**, députée au Parlement de la province de Nouvelles Galles du Sud en Australie, qui a fait remplacer le portrait d'**Elizabeth II** par une œuvre aborigène.

■ Une bénévole australienne, victime d'une agression sexuelle, mardi 11 mai, dans un camp de transit à Sydney, a décidé de ne pas porter plainte, car il s'agissait d'un réfugié kosovar.

■ Une marque de sous-vêtements féminins a présenté, jeudi 6 mai, à Madrid, un slip « antiviol », en mailles d'acier, « résistant à une arme blanche ».

*Christian Colombani*

## Les « Choses vues au Kosovo » de Régis Debray dans « Marianne »

L'écrivain publie, dans l'hebdomadaire de Jean-François Kahn, le récit vécu de son voyage. Un témoignage singulièrement biaisé

« **TOUTE REPRODUCTION partielle de ces notes, de ces photos, est interdite. Chaque détail est véridique – et, séparé des autres, mensonger. Prenez le tout pêle-mêle, ou rien.** On ne suivra pas ici l'injonction de Régis Debray qui conclut ainsi, dans *Marianne* de cette semaine, son récit des « choses vues au Kosovo ».

Ce texte, version « *vécue* » de son séjour d'une semaine en Serbie et au Kosovo, lui a inspiré les réflexions plus théoriques contenues dans sa « *Lettre d'un voyageur au président de la République* », publiée dans *Le Monde* du 13 mai. Après les conseils donnés à Jacques Chirac et à l'OTAN, voici le témoi-

gnage brut, et volontairement dé-cousu.

« *A Belgrade, Novi Sad, Pristina, les ululements de sirènes annonçant les avions et missiles n'émeuvent plus grand monde* ». C'est le tableau d'un pays qui continue à fonctionner et d'une population nullement affolée par les frappes aériennes que propose Régis Debray. Ainsi à Novi Sad, où les quatre ponts sur le Danube ont tous été détruits. « *Un bac bondé fait un aller-retour de berge à berge, poussé par de petites péniches militaires. Les gens font la queue sagement sur l'embarcadere, comme pour l'autobus. Une nouvelle routine. Pas de boussculades. Ils vont et viennent entre leur bureau et leur*



maison ». Mais c'est évidemment le Kosovo, quasiment fermé aux observateurs étrangers depuis le début du conflit, qui retient l'atten-

tion. « *Ce que j'aperçois, sous une pluie battante, me glace : route déserte, maisons brûlées, villages lunaires. Terrible* ». Pourquoi Régis Debray ne s'en tient-il pas à cette description ? Il donne en effet aussitôt la parole à des « *journalistes installés à Pristina* » qui lui affirment que « *c'est là où les combats avec l'UCK ont été les plus durs* ». Qui sont ces journalistes ?

On a l'impression qu'il s'agit, en core et toujours, d'Aleksander Mitić, de l'AFP, et de Paul Watson, du *Los Angeles Times*, déjà présentés, dans *Le Monde*, comme les uniques « *témoins occidentaux, accessibles et oculaires* » de Régis Debray. Comme explication, c'est un peu

maigre. La même remarque vaut pour d'autres scènes de désolation, pour lesquelles sont présentées des interprétations qui exonèrent plus ou moins les Serbes. A Pristina, les galeries marchandes albanaïses sont dévastées.

Le correspondant de l'AFP parle de « *casseurs et de voyous déchâinés* » et fait observer à Régis Debray que des boutiques serbes ont également été détruites et pillées. « *Difficile, chaque fois (et cela vaut aussi pour les villages dévastés alentour) de faire la part des destructions dues aux échanges de feu UCK-Serbes, aux représailles après coup, aux bombes OTAN, au « nettoyage ethnique »*, commente ce dernier.

Dans le Grand Hotel de Pristina, après deux verres d'alcool de prune, les « *convives serbes* » se confient à Régis Debray : les Kosovars d'origine albanaïse ? « *Ils ont des milliers de marks en poche. Ils roulent en Mercedes. Ils contrôlent tout le commerce. Et surtout – leit-motiv – ils font 10, 15, 20 enfants – on ne peut pas rivaliser. On n'était plus chez nous ici* ».

Cette vision ne cadre pas du tout avec celle que l'écrivain a eu « *de pauvres gens hagards avec des têtes et des mains de paysans* » dans les camps de réfugiés, en Macédoine. « *C'est renversant. Ces dominateurs revendiquent en dominés. Nous, les pauvres ; eux, les riches. La revanche des gueux. Je reste perplexe : rien n'est « raccord »*. La « *perplexité* » s'applique aussi à ce « *témoignage* », singulièrement biaisé.

*Dominique Dhombres*

## SUR LA TOILE

## PIRATAGE

■ Le site Web de la Maison Blanche a une nouvelle fois été fermé à la suite d'une série d'attaques de pirates informatiques, probablement basés à Hongkong, qui ont réussi à afficher des messages de protestation contre le bombardement de l'ambassade de Chine en Yougoslavie. – (AP)

## FÊTES

■ « *Préparer un week-end, c'est bien. Aller quelque part quand c'est la fête, c'est tellement mieux* » : l'association Peña Zinzin et Baoom Productions ont ouvert un site Web qui recense toutes les fêtes, ferias, carnivals, festivals folkloriques et festivités diverses organisées dans les villes et villages de France métropolitaine et des DOM-TOM. La liste contient déjà plus de 2 500 événements. *baoom.com*

## DESTINATION SURPRISE

■ Le site Web du *Guide du Routard* et Go Voyages organisent un jeu-concours en huit questions. Les lauréats, qui seront tirés au sort parmi les bonnes réponses, gagneront deux billets aller-retour pour une destination-surprise. *www.routard.com*

## DANS LA PRESSE

## L'HUMANITÉ

*Claude Cabanes*

■ Cher Régis, tu ne le sais pas, mais tu es mort. Accusé, jugé, pendu. Tu as posé la mauvaise question : « *Est-on autorisé à réfléchir ? Est-ce criminel ?* » Ça l'est. Aussitôt, le cou, la corde, la trappe. « *C'est fini* », dit l'un ; « *Adieu* », dit l'autre. Les bourreaux ne sont pas loquaces devant la fosse commune. En temps de guerre, on ne pense pas autrement, c'est tout. Ou on le fait en douce, on n'écrit pas des lettres du front, on ne dérange pas. Ta lettre d'un voyageur en provenance de Yougoslavie aurait pu être un document à verser au débat contradictoire sur la guerre des Balkans : elle a été versée à charge par les instructeurs d'un procès en sorcellerie. La

haine, l'insulte et l'arrogance y font office de pièces à conviction. Je ne suis pas sûr de partager toutes tes analyses sur les origines de cette tragédie ni de pouvoir faire miens tous les chapitres de ton témoignage, mais je partage, et t'en félicite, ta volonté de soumettre cette guerre à la question, au feu de l'esprit critique, d'opposer aux certitudes trop bruyantes de ses promoteurs et de ses acteurs l'appareillage intime du doute.

## L'CI

*Pierre Luc Séguillon*

■ Il n'est pas certain que Benjamin Nétanyahou perde les élections israéliennes. Mais, ce qui est certain, c'est que la cause de sa défaite, si défaite il essuie, sera double : il sera victime de son fiasco social et de sa manière toute particulière de gouverner. Sa pra-

tique permanente du mensonge lui a aliéné progressivement la plupart des leaders politiques, et le clientélisme qu'il a cultivé à l'endroit des différentes communautés n'a fait qu'aviver les rivalités entre des groupes sociaux par définition jamais satisfaits de leur sort. Sa politique sociale désastreuse a eu pour effet de ne pas séduire les classes moyennes, plutôt portées à accorder leurs suffrages aux travailleurs, et de décourager les couches populaires, celles-là mêmes qui votent traditionnellement pour le Likoud.

## LE FIGARO

*Jean D'Ormesson*

■ D'un côté Régis Debray, de l'autre, Bernard-Henri Lévy. On aurait envie, avec amitié et sans ironie excessive, de les prendre à part l'un et l'autre – car il serait maintenant difficile, j'imagine, de

les réunir à une même table – et de leur dire des choses d'une simplicité désarmante. A Régis Debray, on rappellerait le danger de ces voyages trop brefs au cœur des dictatures. Que d'exemples éloquentes, depuis les opérations de séduction d'un Abetz ou d'un Ribbentrop jusqu'aux innombrables séjours idylliques d'une foule d'esprits libres et subtils dans l'URSS stalinienne, de Mrs Roosevelt à Sartre et tant d'autres ! La fréquentation des dictateurs et de leurs amis est souvent plus plaisante que celle de leurs adversaires. Tout le talent de Debray ne suffit pas à entraîner l'adhésion. Le régime Milosevic, les informations dont nous disposons le montrent avec évidence, n'a rien à envier aux régimes que Régis Debray a combattus avec courage et détermination, les armes à la main.

## www.multimania.com/courtois/murphy.htm

Une classification savante des variantes de la loi de Murphy, dite de l'« emmerdement maximum »



divisions, que tout le monde aura expérimenté lors d'un petit déjeuner : « *Toute tartine beurrée livrée à elle-même tombera du côté beurré.* » Mais ce n'est jamais si simple : « *Malgré quelques tentatives, cette dernière loi n'a en fait jamais pu être démontrée expérimentalement.* » En

effet, elle n'est qu'un cas particulier : or, par définition, la loi générale fait échouer toute expérience visant à l'établir.

La loi de Murphy a engendré d'innombrables dérivés, variantes et applications pratiques, imaginées par des auteurs souvent anonymes.

*Xavier de Moulins*

## Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 93046 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

<b>Autorisation de prélèvements</b>	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : <b>LE MONDE</b> 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05	
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		
	Nom : .....	Prénom : .....	
	N° ..... rue .....	Code postal ..... Ville .....	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
.....			
N° ..... rue .....			
Code postal ..... Ville .....			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement		Code Guichet	N° de compte
CIB RIB			

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 92 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3033

## Lettre au peloton d'exécution

par Alain Rollat

NE fusillez pas le soldat Debray ! Il commence à recouvrer la raison. Samedi soir, sur France 2, il se souvenait déjà mieux des exactions de l'ennemi : « *Un pogrom est passé par là, c'est affreux, les marques du nettoyage sont omniprésentes.* » La question qu'il soulevait était légitime : pourquoi infliger une « *punition collective* » à un peuple alors qu'il aurait suffi « *d'intervenir, ponctuellement, là où il y avait nettoyage ethnique* » ? Laissez-lui donc le temps d'appeler à la guerre terrestre. Ce n'est pas tous les jours qu'un philosophe est volontaire pour jouer les estafettes. Accordez-lui un sursis. Le chemin de la vérité est si aléatoire ! En temps de guerre, les chausse-trappes habituelles – l'ignorance, l'erreur, le mensonge – y sont multipliées par la propagande. La vérité n'y est plus seulement voilée mais camouflée. Le soldat Debray a cru qu'il pourrait la discerner aussi bien que de

sa chambre, mais c'était simple péché d'orgueil.

Il saura désormais qu'il faut de la bouteille pour naviguer au milieu des faits qui mentent parce qu'ils sont isolés de leur contexte, des jugements qui déforment quand ils se fondent sur des vérités fragmentaires, de la bonne foi qui abuse lorsqu'elle privilégie une grille de lecture. Jeudi soir, sur Arte, par exemple, au premier abord, on avait envie de rallier l'humaniste serbe qui disait à ses compatriotes : « *Tout projet qui a pour but la haine nationale ne pourra jamais nous faire progresser.* » C'était Milosevic ! Le Milosevic de jadis ! Celui d'avant sa croisade contre les Albanaïses. Le soldat Debray apprendra qu'à trop s'en tenir aux « *choses vues* », on verse dans le récit folklorique.

N'oubliez pas, pour votre part, que la vérité reste plurielle. Gardez-vous du totalitarisme intel-

lectuel ! La prochaine fois que *Marianne* le parachutera en territoire journalistique, donnez à Régis Debray un tuteur expérimenté. Je vous suggère l'auteur de *l'Esquisse d'une philosophie du mensonge* qui a si bien raconté comment, en 1968, il n'avait pas cru à la possibilité d'une intervention soviétique en Tchecoslovaquie après avoir assisté à une rencontre « *fraternelle* » entre Brejnev et Dubcek : « *Je revois encore les deux hommes bras dessus, bras dessous. (...) Cette image, qui n'était que diversion, leurre, pesa subrepticement sur mon raisonnement : prisonnier de cette vision lamentablement raphaëlique, je ne parvins pas à concevoir le pire. Je ne le souhaitais pas non plus et l'apparence, ici, vint au secours de mes propres espérances. Là est le piège.* » Il se trouve, justement, que ce confrère lucide exerce à *Marianne* : il s'appelle Jean-François Kahn.

### RADIO - TÉLÉVISION

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

**21.20** Télévision, un service public, pour quoi faire ? Invités : Catherine Trautmann ; Monique Dagnaud ; Marc-André Feffer ; J.-L. Missika ; Jacques Peskine. **Forum Planète**

### MAGAZINES

**18.30** Nulle part ailleurs. En direct de Cannes. **Canal +**  
**19.10** et **01.10** Le Rendez-vous. Georges Sarre et Yoav Tocker. **LCI**  
**20.00** 20h Paris Première. Les quadras du cinéma français. Invités : Pierre Arditi, Richard Berry, François Cluzet, Vincent Lindon. **Paris Première**  
**21.00** Lundi soir. Invités : Zinedine Zidane et Laurent Fabius. **Eurosport**  
**21.05** Le Point. Le bogue de l'an 2000. **TV 5**  
**22.00** Les Elections israéliennes. En duplex de Tel Aviv. **LCI**  
**22.35** Mots croisés. La guerre au Kosovo. **France 2**  
**22.40** Y a pas photo ! Invités : Sacha Distel, Jocelyne Berard. **TF 1**  
**0.50** Le Cercle. Cannes : l'argent de la bobine. **France 2**

### DOCUMENTAIRES

**20.20** Le Vaisseau spatial Terre. La vieille femme et les graines. **Odyssee**  
**20.30** Que la reine sauve la BBC. **Forum Planète**  
**20.45** La III<sup>e</sup> République. [2/6]. **Histoire**

## TELEVISION

### RADIO J

**20.00** Elections israéliennes  
 A l'occasion du premier tour des élections générales en Israël, la radio de la communauté juive en France (FM Paris, 94,8) organise une grande soirée électorale depuis le Hammam Café. Les résultats, enrichis d'interviews et de commentaires, seront donnés en direct d'Israël. De nombreux responsables politiques français interviendront depuis Paris. La soirée sera également retransmise dans toute la France sur TPS.

**20.50** Candamo, un voyage au-delà de l'enfer. **Odyssee**  
**22.05** L'Histoire de l'Italie au XX<sup>e</sup> siècle. [33/42]. Les partis fasciste et nazi. **Planète**  
**22.25** D'île en île. Galapagos, un univers volcanique. **Odyssee**  
**22.50** Gore Vidal par Gore Vidal. [2/2]. **Planète**  
**23.50** La Face cachée d'Hollywood. **Paris Première**  
**0.25** La Case de l'oncle doc. Merkhana, l'extase du khât. **France 3**  
**0.45** Jazz 6. The Story of Jazz. **M 6**

### MUSIQUE

**20.30** Show Bardot. En 1967. Avec Brigitte Bardot, Serge Gainsbourg, Sacha Distel, Claude Bolling, Claude Brasseur, Manitas de Plata. **Canal Jimmy**  
**21.00** Cavalleria Rusticana. Opéra de Mascagni. Mise en scène de Liliana Cavani. Par l'Orchestre du Théâtre communal de Bologne et les Chœurs du Théâtre communal de Bologne, dir. Riccardo Muti. **Muzzik**  
**22.25** Une éducation manquée. Opérette de Chabrier et Milhaud. Mise en scène de Pierre Jourdan. Par le Sinfonietta, l'Orchestre régional de Picardie et le Madrigal, dir. Michel Swierczewski. **Muzzik**  
**22.45** Pierre Boulez dirige l'Orchestre philharmonique de Vienne. Œuvres de Debussy, Boulez, Bartok, Stravinsky. **Mezzo**

**23.35** John Pizzarelli chante les Beatles. **Muzzik**  
**0.10** Highwaymen Live. New York 1990. Avec Johnny Cash, Waylon Jennings, Willie Nelson, Kris Kristofferson. **Canal Jimmy**

### TÉLÉFILMS

**20.15** Jeunesse volée. Christopher Leitch. **RTBF 1**  
**20.50** Maison de famille. Serge Moati. **TF 1**  
**21.00** Saint-Yves. Harry Hook. **France 2**  
**22.10** La Complainte de Marie. Niko Brücher. **Arte**  
**23.00** Chicago Blues. Joe Chappelle. **France 3**

### COURTS MÉTRAGES

**22.15** Courts au 13. Black valise. Hervé Hadmar. 13<sup>ème</sup> RUE  
**22.40** On vous rappellera... Nicolas Bedos. **Canal +**  
**22.43** Les F.A.E.L.L. Lionel Kouro. **Canal +**  
**23.40** Court-circuit. Passage souterrain. Krzysztof Kieslowski. **Arte**

### SÉRIES

**21.20** New York Police Blues. La théorie du big bang. **Canal Jimmy**  
**21.25** Leaving L.A. The Black Widower (v.o.). **Série Club**  
**22.10** Aux frontières du réel. Poursuite. **TSR**  
**23.00** Buffy contre les vampires [1/2]. Buffy venue à Sunnydale. **Série Club**

## LUNDI 17 MAI

## FILMS



**21.00** R.A.S. ■ ■ ■ Yves Boisset. Avec Jacques Spiesser, Jacques Weber (France, 1973, 115 min) **○**. **Paris Première**  
**21.00** L'Année de l'éveil ■ ■ ■ Gérard Corbiau (France - Belgique, 1990, 100 min) **○**. **Cinéstar 2**  
**21.25** Jules et Jim ■ ■ ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1961, N., 105 min) **○**. **Cinétoile**  
**22.10** L'Armoire volante ■ ■ ■ Carlo Rim (France, 1948, N., 100 min) **○**. **Ciné Classics**  
**22.15** MASH ■ ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1970, 115 min) **○**. **Canal Jimmy**  
**22.35** La Vérité sur Bébé Donge ■ ■ ■ Henri Decoin (France, 1951, N., 110 min) **○**. **Festival**  
**22.35** Un faux mouvement ■ ■ ■ Carl Franklin (Etats-Unis, 1992, v.o., 105 min) **○**. **Ciné Cinéma 3**  
**22.45** Happy Together ■ ■ ■ Wong Kar-wai (Hongkong, 1997, v.o., 95 min) **○**. **Canal +**  
**22.45** A l'est d'Eden ■ ■ ■ ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min) **○**. **Ciné Cinéma 1**  
**22.55** Sang pour sang ■ ■ ■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1984, 95 min) **○**. **Cinéstar 2**  
**23.00** Alice ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1990, 120 min) **○**. **Téva**  
**23.10** David Golder ■ ■ ■ Julien Duvivier (France, 1930, N., 75 min) **○**. **Cinétoile**  
**23.50** Monsieur Smith au Sénat ■ ■ ■ ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., 110 min) **○**. **Ciné Classics**  
**0.10** La Vieille Fille ■ ■ ■ ■ ■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1939, N., 95 min) **○**. **Arte**  
**0.20** Les Corps ouverts ■ ■ ■ Sébastien Lifshitz (France, 1997, 44 min) **○**. **Canal +**

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

#### TF 1

**18.25** Exclusif.  
**19.05** Le Bigdil. Spécial Cannes.  
**19.50** Clic & Net.  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.50** Maison de famille. Téléfilm. Serge Moati. **○**  
**22.40** Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles de l'amour.  
**0.10** Culture !  
**0.50** F 1 magazine.  
**1.25** TF 1 nuit, Météo.

#### FRANCE 2

**18.45** Les Z'amours de l'an 2000.  
**19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.  
**19.20** Qui est qui ?  
**20.00** Journal, Météo.  
**21.00** Saint-Yves. Téléfilm. Harry Hook. **○**  
**22.35** Mots croisés. La guerre au Kosovo.  
**0.25** Journal, Météo.  
**0.50** Le Cercle. Cannes : l'argent de la bobine.

#### FRANCE 3

**18.20** Questions pour un champion.  
**18.50** Un livre, un jour.  
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.05** Fa Si La.  
**20.35** Tout le sport.  
**20.55** Cobra. Film. George Pan Cosmatos. **○**  
**22.25** Météo, Soir 3.  
**23.00** Chicago Blues. Téléfilm. Joe Chappelle. **○**  
**0.25** La Case de l'oncle doc. Merkhana, l'extase du khât.  
**1.20** Le Magazine du cheval.  
**1.45** Les Pieds sur l'herbe.

#### CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40  
**18.30** Nulle part ailleurs.  
**20.40** Le Cinquième Élément ■ ■ ■ Film. Luc Besson. **○**  
**22.40** On vous rappellera... Nicolas Bedos. **○**  
**22.43** Les F.A.E.L.L. Lionel Kouro. **○**  
**22.45** Happy Together ■ ■ ■ Film. Wong Kar-wai (v.o.). **○**  
**0.20** Les Corps ouverts ■ ■ ■ Film. Sébastien Lifshitz. **○**  
**1.05** Boxe hebdo.

### ARTE

**19.00** Nature. L'Arche de Noé.  
**19.45** Météo. Arte info.  
**20.15** La Vie en feuilletton. [1/4].  
**20.45** Trois couleurs Blanc ■ ■ ■ Film. Krzysztof Kieslowski. **○**  
**22.10** La Complainte de Marie. Téléfilm. Niko Brücher (v.o.). **○**  
**23.40** Court-circuit. Passage souterrain. Krzysztof Kieslowski (v.o.). **○**  
**0.10** La Vieille Fille ■ ■ ■ Film. Edmund Goulding. **○**  
**1.45** Les Aventures du prince Ahmed ■ ■ ■ Film. muet. Lotte Reiniger. **○**

### M 6

**19.20** Mariés, deux enfants. **○**  
**19.50** Ciné 6 spécial Cannes.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.10** Notre belle famille. **○**  
**20.40** Décrochage info, Les Produits stars.  
**20.50** A double tranchant ■ ■ ■ Film. Richard Marquand. **○**  
**22.55** Flirts avec la mort. Téléfilm. Kevin Alber. **○**  
**0.45** Jazz 6. The Story of Jazz.

### RADIO

#### FRANCE-CULTURE

**21.00** Le Grand Débat. Par Alain Rollat en collaboration avec Le Monde. Comment être heureux ensemble à l'école ? [1/2].  
**22.10** Fiction.  
**23.00** Nuits magnétiques. Cannes 99.

#### FRANCE-MUSIQUE

**20.00** 19<sup>e</sup> Festival d'Ambronay. Concert par l'Ensemble Douce Mémoire, dir. Denis Raisin-Dadre, hautbois et flûtes, etc.  
**22.30** Musique pluriel. Œuvres de Gupta, Gumdumdar.  
**23.07** Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Fedele, Donatoni, Lindberg, Hindemith.

#### RADIO CLASSIQUE

**20.15** Les Soirées. Œuvres de Rossini, Liszt. **20.40** Concert par l'Orchestre de Paris, dir. Michael Gielen : Œuvres de Stravinsky, Bruckner.  
**22.05** Les Soirées... (suite). Œuvres de Chopin, Schubert, etc.

## MARDI 18 MAI

## FILMS

**16.35** Né pour tuer ■ ■ ■ Robert Wise (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min) **○**. **Ciné Classics**  
**18.15** Monsieur Smith au Sénat ■ ■ ■ ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 125 min) **○**. **Ciné Classics**  
**18.55** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **○**. **Ciné Cinéma 2**  
**20.30** Une partie de campagne ■ ■ ■ ■ ■ Jean Renoir (France, 1936, N., 45 min) **○**. **Ciné Classics**  
**20.30** Un faux mouvement ■ ■ ■ ■ ■ Carl Franklin (Etats-Unis, 1992, 100 min) **○**. **Ciné Cinéma 2**  
**20.30** Retour à Howards End ■ ■ ■ ■ ■ James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 140 min) **○**. **Ciné Cinéma 3**  
**20.45** Gadojo dilo ■ ■ ■ ■ ■ Tony Gatlif (France, 1997, 100 min) **○**. **Canal + vert**  
**20.55** La Filibustière des Antilles ■ ■ ■ ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1952, 85 min) **○**. **TMC**



**21.00** Au revoir les enfants ■ ■ ■ ■ ■ Louis Malle. Avec Gaspard Manesse, Raphaël Fejtó (France, 1987, 105 min) **○**. **France 2**  
**21.15** Les Lumières de la ville ■ ■ ■ ■ ■ Charles Chaplin (Etats-Unis, 1930, muet, N., 90 min) **○**. **Ciné Classics**  
**22.45** Justin de Marseille ■ ■ ■ ■ ■ Maurice Tourneur (France, 1934, N., 95 min) **○**. **Ciné Classics**  
**22.50** A l'est d'Eden ■ ■ ■ ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.o., 110 min) **○**. **Ciné Cinéma 3**  
**23.35** Le Mari de la femme à barbe ■ ■ ■ ■ ■ Marco Ferreri (France - Italie, 1964, N., v.o., 90 min) **○**. **Cinétoile**  
**23.45** Pelle le conquérant ■ ■ ■ ■ ■ Bille August. Avec Max von Sydow (Dan, 1987, 145 min). **Ciné Cinéma 2**  
**23.50** Box of Moonlight ■ ■ ■ ■ ■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, v.o., 108 min) **○**. **Canal +**  
**0.10** Un faux mouvement ■ ■ ■ ■ ■ Carl Franklin (Etats-Unis, 1992, 105 min) **○**. **Ciné Cinéma 1**  
**0.20** L'Etrangère ■ ■ ■ ■ ■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 140 min) **○**. **Ciné Classics**  
**1.00** Ça tourne à Manhattan ■ ■ ■ ■ ■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1995, v.o., 90 min) **○**. **Arte**

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

#### TF 1

**16.30** Vidéo gag.  
**16.45** Sunset Beach. **○**  
**17.35** Melrose Place. **○**  
**18.25** Exclusif.  
**19.05** Le Bigdil.  
**19.50** Clic & Net.  
**20.00** Journal, Météo.  
**20.50** Didier ■ ■ ■ Film. Alain Chabat. **○**  
**22.50** High Secret City, la ville du grand secret. La cassette. **○**. Coup de froid. **○**  
**0.30** Le docteur mène l'enquête. Docteur X. **○**  
**1.20** TF 1 nuit, Météo.  
**1.32** Clic & Net.

#### FRANCE 2

**16.45** Des chiffres et des lettres.  
**17.15** et **22.45** Un livre, des livres.  
**17.20** Cap des Pins. **○**  
**17.50** Hartley, cœurs à vif. **○**  
**18.45** Les Z'amours de l'an 2000.  
**19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.  
**19.20** Qui est qui ?  
**20.00** Journal, Météo.  
**21.00** Au revoir les enfants ■ ■ ■ ■ ■ Film. Louis Malle. **○**  
**20.05** Fa Si La.  
**20.35** Tout le sport.  
**20.55** Bon anniversaire, monsieur Trenet.  
**22.45** Météo, Soir 3.  
**23.20** Science 3. Sur la piste du crime [3/3] : Avis d'experts.  
**0.15** Magazine olympique.  
**0.45** Les Amoureux du Pôle.  
**1.35** Saga-Cités. Tous en scène.

#### FRANCE 3

**16.10** Grands gourmands. Montauban.  
**16.40** Les Minikeums.  
**17.45** Le Kadox.  
**18.20** Questions pour un champion.  
**18.50** Un livre, un jour.  
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.05** Fa Si La.  
**20.35** Tout le sport.  
**20.55** Bon anniversaire, monsieur Trenet.  
**22.45** Météo, Soir 3.  
**23.20** Science 3. Sur la piste du crime [3/3] : Avis d'experts.  
**0.15** Magazine olympique.  
**0.45** Les Amoureux du Pôle.  
**1.35** Saga-Cités. Tous en scène.

#### CANAL +

**16.00** Contes de la forêt andalouse.  
**16.55** Spiceworld, le film ■ ■ ■ Film. Bob Spiers. **○**  
 ► En clair jusqu'à 20.40  
**18.30** Nulle part ailleurs.  
**20.40** Le Ninja de Beverly Hills. Film. Dennis Dugan. **○**  
**22.05** On vous rappellera... Nicolas Bedos. **○**  
**22.08** Les F.A.E.L.L. Lionel Kouro. **○**  
**22.10** Volcano ■ ■ ■ Film. Mick Jackson (v.o.). **○**  
**23.50** Box of Moonlight ■ ■ ■ Film. Tom DiCillo (v.o.). **○**  
**1.40** Arlliss. Et les supporters ? **○**

### LA CINQUIÈME RENCONTRE

**14.30** La Cinquième Rencontre... Santé, science : La néonatalité.  
**16.00** Les Grandes Aventures du XX<sup>e</sup> siècle.  
**16.30** Les Dessous de la Terre. **17.00** Au nom de la loi. **○**  
**17.30** 100 % question.  
**17.55** Le Futur en marche.  
**18.20** Météo.  
**18.30** Le Monde des animaux. **19.00** Archimède.  
**19.45** Météo, Arte info.  
**20.15** La Vie en feuilletton. [2/4]. **20.40** La Vie en face. Chômeurs, pas chiens !  
**21.50** Comedia. Devenir comédien. Rue du Conservatoire. **23.05** Casting. Court métrage. Lycée Boukhitine. **○**  
**23.15** Evivre Jouvet 40. **○**  
**0.15** Mais songeons à répéter, s'il vous plaît.  
**1.00** Ça tourne à Manhattan ■ ■ ■ ■ ■ Film. Tom DiCillo (v.o.). **○**  
**2.30** Court-circuit. Fauché. William Farley (v.o.). **○**

### M 6

**15.15** Les Anges du bonheur. **○**  
**16.10** Boulevard des clips.  
**17.35** Agence Acapulco. **○**  
**18.25** Chérie, j'ai rétréci les gosses. **○**  
**19.20** Mariés, deux enfants. **○**  
**19.54** Ciné 6 spécial Cannes.  
**19.50** Le Six Minutes, Météo.  
**20.10** Notre belle famille. **○**  
**20.40** Décrochage info, E = M6 découverte.  
**20.50** Fréquentstar. Francis Cabrel.  
**22.50** Les Yeux de la victime. Téléfilm. David S. Jackson. **○**  
**0.30** Capital.

### RADIO

#### FRANCE-CULTURE

**20.02** Les Chemins de la musique. [2/5].  
**20.30** Agora. Philippe Muray.  
**21.00** Poésie studio.  
**22.10** Mauvais genres.  
**23.00** Nuits magnétiques. Festival de Cannes 99.  
**0.05** Du jour au lendemain. [2/5].

#### FRANCE-MUSIQUE

**20.00** Concert. Par le POM, dir. Andy Emiler, François Jeaneau et Philippe Macé, Philippe Slominski et Jean Gobinet, trompettes, etc.  
**22.30** Musique pluriel. Œuvres de Shaatun, Buchholz.  
**23.07** Le Dialogue des muses.

#### RADIO CLASSIQUE

**20.15** Les Soirées. Symphonie n° 2 op. 55, de Saint-Saëns, par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Georges Prêtre. **20.40** Mendelssohn et La France. Œuvres de Cherubini, Mendelssohn, Reicha, Liszt, Chopin.  
**22.45** Les Soirées... (suite). Œuvres de Berlioz, Mendelssohn.

## TELEVISION

### FRANCE 2

**21.00** Au revoir les enfants ■ ■ ■ ■ ■ Dans un collège religieux des environs de Paris, en plein hiver 1943-1944, un pensionnaire se lie d'amitié avec un nouvel élève. Il découvre que celui-ci est juif, et se cache sous une fausse identité. C'est après dix ans passés aux Etats-Unis que Louis Malle tourne ce film qui portait à l'écran un souvenir personnel, lié à la tragédie du régime de Vichy, à l'antisémitisme, à la dénonciation et à la présence

de l'occupant nazi. La forme classique de la mise en scène, la parfaite reconstitution de cette époque sombre et le réalisme psychologique de cette œuvre humaniste, émouvante mais sans manichéisme, effaçaient ainsi les ambiguïtés qu'avait laissé planer le film *Lacombe Lucien*, que Louis Malle avait tourné en 1974. Traduisant la maturité du cinéaste, *Au revoir les enfants* obtint un grand succès public et fut plusieurs fois primé en 1987 : Lion d'or du Festival de Venise, prix Louis-Delluc et sept Césars.

### ARTE

**20.15** Marions-nous ! [2/4] Stéphane et Astrid ont un petit garçon, du travail, une famille et des amis. Un jour, Stéphane demande Astrid en mariage. Mais les faire-part, la robe, la cérémonie, la réception, etc., tout est sujet à conflits. Le rapprochement des deux familles est rude. Le mariage aura bel et bien lieu. L'intérêt de ce feuilleton documentaire (de lundi à jeudi) réside surtout dans l'observation - quasi anthropologique - des mœurs bourgeoises.

## Le médiologue épingle

par Pierre Georges

RÉGIS DEBRAY voulait surtout, dit-il, provoquer le débat. C'est parfaitement réussi. Le débat a eu lieu : journalistiquement, Régis Debray est donné pour ridicule. Ridicule de naïveté. Ridicule de ce ridicule ordinaire qui consiste à tirer des conclusions définitives d'impressions fragmentaires. Ridicule de n'avoir pu résister à la tentation élémentaire de faire coïncider ce qu'il voyait avec ce qu'il croyait. Ou inversement.

Depuis pas mal de temps, beaucoup de gens cognent allègrement sur la profession journalistique composée uniquement – comme chacun sait – de flibustiers. De crétiens. De mal-voyants encore plus mal-disants. De corrompus. De falsificateurs. De manipulateurs. D'agents du grand capital. Ou de petits télégraphistes imbéciles de la fameuse et fumeuse pensée unique. Le discours porte. Bien plus, il est porteur. Et même sacrément vendeur, aux bonnes affaires de la vertu !

Le discours porte. Surtout s'il est tenu par quelques journalistes qui font profession de dénoncer, en esprits libres et critiques, les errements permanents de la presse. Ce sont nos bœufs carottes à nous. Notre presse de la presse. En chaire comme en encre ! Une autorité suprême et autoconsacrée. Elle laisse au vulgaire plumeux le soin d'enquêter sur les faits et se réserve le privilège et le droit de dénoncer les méfaits. Ce sont, en somme, nos juges de presse. Nos redresseurs de presse lancés dans un permanent reportage intérieur sur les mœurs, outrances et dérapages d'une corporation dont ils relèvent par accident, qu'ils méprisent par habitude et soupçonnent par principe.

Les journalistes aux affaires journalistiques, comme il fut na-

guère des commissaires aux affaires indigènes, se tiennent généralement de l'autre côté de la barrière. La prudence leur ordonne de ne jamais trop se placer en amont de l'actualité. Là, il y a toujours le risque de se tromper. Mais de rester plutôt en aval dans la confortable faculté de juger. Ils n'ont donc pas vocation à raconter. Mais vocation à dénoncer ce que d'autres ont raconté.

La presse étant ce qu'elle est, c'est-à-dire capable des pires errements et excès, il suffit d'attendre le dérapage et de cogner. Avec toutes les apparences d'une vertu et d'une rigueur qui passent pour la plus extrême marque du sérieux et de la crédibilité.

Régis Debray n'est pas journaliste. Il est écrivain et philosophe. Il est politique. Il se veut « médiologue ». Mais il n'est pas journaliste. D'une certaine manière, il partage, peut-être même à son insu, ce réquisitoire permanent anti-presse et ce formidable mépris du procureur pour une engeance présumée falsificatrice par essence ou faiblesse. Et c'est ainsi qu'il est parti en Yougoslavie, au Kosovo. En faux journaliste. En vrai homme d'opinion. Porteur autant de ses préjugés sur la presse que de ses certitudes sur la guerre. Sur le thème du « vous allez lire ce que vous allez lire ».

On a lu, en effet. Une telle accumulation d'erreurs élémentaires – on parle ici, d'un point de vue strictement professionnel, du minimum exigible d'un élève de première année en école de journalisme sur la vérification et le recoupement des informations, la multiplicité des sources et le refus des impressions – est une catastrophe. Et c'est ainsi qu'un débat fondé et parfaitement respectable s'appuie sur un récit parcellaire et totalement contestable.

## Le meurtrier de cinq personnes est recherché en Moselle

UN RESSORTISSANT allemand de trente-six ans, Guenter Hermann Ewen, soupçonné d'avoir tué, dimanche 16 mai, cinq personnes, quatre en Allemagne et une en France, et blessé dix autres personnes, était encore recherché, lundi matin, en Moselle par quelque deux cents gendarmes aidés d'un hélicoptère. Cet homme originaire de Beckingen, près de Sarrebruck, était déjà connu de la police judiciaire locale. Dans sa fuite, il a agressé plusieurs automobilistes. La dernière voiture dont il s'est servi a été retrouvée, dimanche en fin d'après-midi, à Montnach, à trois kilomètres de Sierck (Moselle), près d'une forêt où les recherches se poursuivaient lundi.

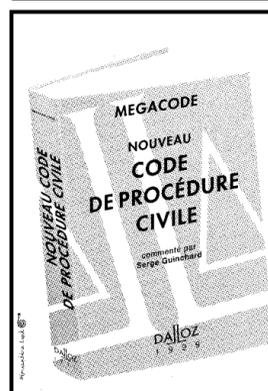
### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : l'Eglise réformée de France (ERF) a demandé, dimanche 16 mai, la grâce d'un condamné à une « double peine ». Réunie en synode à Fréjus (Var), la branche la plus importante du protestantisme français a attiré l'attention du président de la République sur la situation d'un Maghrébin de la région lyonnaise, interdit de territoire en France à la suite d'une condamnation pénale. « La nationalité étrangère d'une personne qui réside en France depuis toujours, qui y a toute sa famille, femme, enfants, ne doit pas autoriser une expulsion du territoire », affirme l'ERF, dans un vœu adopté lors de son synode.

■ **La famille d'Amadou Ndiaye, le passager du vol Paris-Dakar, mort, jeudi 13 mai, après une injection de sédatif, a annoncé, samedi 15 mai, qu'elle allait porter plainte. « On veut savoir ce qui lui a été injecté et à quelle dose », a annoncé l'oncle de la victime, selon qui le Sénégalais de trente et un ans, menuisier-décorateur en Arabie saoudite et père de deux enfants, rentrait au pays afin de soigner sa dépression.**

■ **INONDATIONS** : la décrue du Rhin, amorcée samedi 15 mai, après quatre jours de montée des eaux, s'est confirmée, dimanche 16, notamment grâce au beau temps, mais elle devrait être lente, a indiqué le Centre d'alerte rhénan et d'information nautique de Gamsheim, dans le Bas-Rhin.

Tirage du Monde daté dimanche 16-lundi 17 mai : 592 671 exemplaires. 1 - 3



**Il pèse lourd dans la balance**

<http://www.dalloz.fr>

## Une députée islamiste turque privée de sa nationalité

Merve Kavakçi avait gardé son foulard au Parlement

### ISTANBUL

de notre correspondante

La jeune députée islamiste Merve Kavakçi, qui avait fait scandale en se présentant à l'Assemblée nationale pour prêter serment avec son foulard islamique, le 2 mai, a été déchue de sa nationalité turque par le président Suleyman Demirel. Le chef de l'Etat a ratifié, samedi 15 mai, un décret, adopté par le cabinet intérimaire avec un empressement peu coutumier.

Les autorités affirment que M<sup>me</sup> Kavakçi, une informaticienne de trente et un ans formée aux Etats-Unis, avait récemment obtenu la nationalité américaine sans en informer les autorités. Bien que la loi turque permette la double nationalité, une autorisation officielle est en principe requise. La jeune femme va vraisemblablement faire appel auprès du Conseil d'Etat. La décision de lui enlever son statut de député relève de l'Assemblée nationale ou du Haut-Conseil électoral.

Au cours des deux dernières semaines, la jeune politicienne a été la cible d'attaques sans précédent de la part de la presse dite

« laïque ». Alors que la députée est accusée d'être un « agent provocateur » travaillant pour l'étranger, le dirigeant du Parti de la vertu (RP, islamiste), comparant M<sup>me</sup> Kavakçi à Jeanne d'Arc, a affirmé que plusieurs autres parlementaires, y compris des membres du Parti démocratique de gauche (DSP) du premier ministre Bülent Ecevit, détiennent deux passeports.

### UN PAVÉ DANS LA MARE

La décision du gouvernement risque de radicaliser les milieux islamistes. Ils affirment que M<sup>me</sup> Kavakçi est victime d'un « lynchage politique » qui ne résout pas pour autant la question du foulard. Au cours des dernières élections, plusieurs femmes portant le foulard ont été élues à divers postes municipaux. Certaines ont temporairement choisi de porter une perruque ou de se découvrir, mais le problème va inévitablement resurgir.

Cette question est au centre des négociations en cours pour la formation d'un gouvernement. Contrairement à Bülent Ecevit et son parti, qui défendent farouche-

ment la laïcité, les ultra-nationalistes du Parti d'action nationaliste (MHP) affichent sur ce sujet une ligne proche de celle des islamistes. Devlet Bahçeli, le dirigeant du MHP, souhaitait que le prochain gouvernement lève l'interdiction de porter le foulard dans les universités et modifie la loi sur l'éducation qui bloque l'accès aux écoles religieuses au niveau du secondaire.

Malgré l'opposition du premier ministre à ces réformes, la formation d'un gouvernement – associant le DSP, le MHP et l'ANAP de Mesut Yilmaz – semblait proche. Jusqu'à ce que l'épouse du premier ministre, Rahsan Ecevit, ne jette un pavé dans la mare...

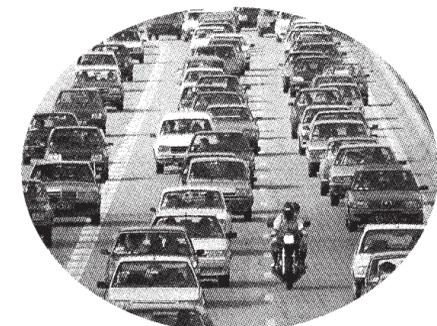
Vice-présidente du DSP, M<sup>me</sup> Ecevit a récemment rappelé le passé violent des Loups Gris d'extrême droite et leur implication dans des gangs mafieux. Furieux, Devlet Bahçeli a annulé un rendez-vous avec le premier ministre, au cours duquel les deux hommes devaient finaliser les détails de leur coopération.

Nicole Pope

## Méduses : les pêcheurs de Marseille veulent être indemnisés

DEPUIS quelques jours, des bancs de méduses impressionnants sont apparus sur tout le littoral méditerranéen, de Menton à la frontière espagnole. Le phénomène, récurrent et naturel, est, cette année, particulièrement précoce et a pris une ampleur exceptionnelle qui commence à inquiéter. A certains endroits du littoral de la baie de Marseille, l'eau est gélatineuse et rouge, aucune plage ou recou de la côte rocheuse n'est épargné.

Un responsable du comité local de pêches de Marseille, Mourad Kahoul, a annoncé qu'il devait demander lundi 17 mai, à la direction départementale des affaires maritimes, de déclarer l'état de catastrophe naturelle, afin que des indemnités puissent être allouées aux professionnels. Selon lui, 40 % des cent dix bateaux de pêche au chalut sont déjà désarmés, leurs filets étant endommagés par les masses énormes de méduses qui remontent, et les poissons peuvent être rendus immanquables s'ils ne sont pas rincés. – (Corresp. rég.)



© Pascal Mazzoni/Image Bank

# Assez patienté ? Au moins sur internet, vous n'aurez plus à attendre.

**ALCATEL EST LEADER MONDIAL DE L'ADSL QUI PERMET D'ALLER 200 FOIS PLUS VITE SUR INTERNET.** TOUS LES INTERNAUTES LE SAVENT, IL Y A DES JOURS OÙ LEUR PATIENCE EST MISE À RUDE ÉPREUVE. AVEC L'ADSL, ALCATEL VA PERMETTRE DE MULTIPLIER PAR 200 LES DÉBITS STANDARDS ET DONC DE LIMITER LES PHÉNOMÈNES D'EMBOUTEILLAGE. POUR EN SAVOIR PLUS, CONNECTEZ-VOUS À NOTRE SITE : [www.alcatel.fr](http://www.alcatel.fr)



The Hi-Speed Company : l'Entreprise de la fibre Vitesse

# Le Monde ECONOMIE

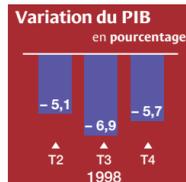
MARDI 18 MAI 1999

## LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES



**EUROPE**  
Robert Coleman, directeur général des transports à Bruxelles, se bat pour déréguler le rail. La France, elle, garde ses distances avec la politique commune dans l'Union (page IV)

**BOUSSOLE**  
Hongkong est empêtrée dans la récession et la déflation. La consommation des ménages est affectée par la montée du chômage et la baisse des salaires réels (page V)

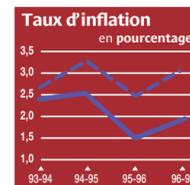


### LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

**1909** Le chronométrage du temps de travail est introduit à Billancourt, qui, rapidement, devient le modèle de la très grande usine taylorisée. La « forteresse ouvrière » de Renault a été liée à toutes les faces de l'histoire de France du XX<sup>e</sup> siècle (page VI)

### FUTURS

Les outils de mesure des économistes seraient faux ! Les indices ne prendraient pas suffisamment en compte l'évolution technologique. Ainsi, l'inflation serait surestimée (page VI)



**OFFRES D'EMPLOIS**  
De la page IX  
à la page XVIII

Plus d'un mariage d'entreprises sur deux est un échec. Les dirigeants négligent les hommes et les cultures : une erreur souvent fatale

# Pourquoi les fusions ne tiennent pas leurs promesses

## Des constructions gigantesques, mais périlleuses

**Des salariés touchés par les réductions d'effectifs**  
L'EXEMPLE DU SECTEUR BANCAIRE

Lorsque les réseaux ne se recourent pas : -3 à 5 %  
Pour des activités semblables : 20 à 25 %  
Source : Bain & company

**Des résultats médiocres**

Secteur	Création de valeur	Destruction de valeur
GRANDE DISTRIBUTION	39,9	-67,7
CHIMIE ET PHARMACIE	33,3	-42,3
SECTEUR BANCAIRE	43	-52,6
REPOSABLE ET ESPACE	35,5	-73,4
TELECOM ET ELECTRONIQUE	55,8	-47,4

Source : AT Kearney

**Des actionnaires déçus**

Création de valeur : 42%  
Destruction de valeur : 58%  
Source : A. T. Kearney

**La réalité**

Dans plus d'un cas sur deux, les synergies attendues ont été surestimées. Les bénéfices ne sont pas au rendez-vous. Principale cause d'échec : l'absence de prise en compte des ressources humaines et des différences culturelles.

**Les cinq secteurs les plus visés**

en milliards de dollars

Secteur	En milliards de dollars
CHIMIE ET PHARMACIE	~15
BANQUE ET FINANCE	~45
PETROLE ET GAZ	~75
ASSURANCE	~35
AUTOMOBILE	~45

Source : KPMG Corporate FINANCE

**La valeur mondiale des fusions-acquisitions explose**

en milliards de dollars

Année	Valeur (milliards de dollars)
1990	~500
1992	~700
1994	~1000
1996	~1500
1998	~2500

Source : Citigroup, Economica

**Les espérances**

La course au gigantisme permet d'accroître ses parts de marché, d'étendre ses réseaux et de se renforcer en matière de recherche et développement. La compétitivité doit aussi être au rendez-vous grâce aux économies d'échelle réalisées et aux pressions accrues sur les fournisseurs.

**A**rrêtez la machine infernale ! Face à la frénésie des fusions et acquisitions, plusieurs fonds de pension commencent à s'interroger sur le bien-fondé de ces constructions trop souvent décevantes. Dans plus d'un cas sur deux, les transactions détruisent de la valeur, lésant *in fine* les actionnaires. Sans compter les milliers d'emplois perdus, la démotivation des cadres qui craignent pour leur carrière, et les dégâts psychologiques qui affectent la productivité.

Et pourtant on n'a jamais célébré autant de mariages, Hoechst-Rhône-Poulenc donnant le la cette semaine. Certes la mondialisation exige de disposer de réseaux de plus en plus vastes, d'afficher les prix les plus compétitifs via des économies d'échelle et grâce à des pressions plus importantes sur les fournisseurs. L'avènement de l'euro a accéléré la nécessité de faire bloc sur le Vieux Continent, longtemps à la traîne par rapport aux Etats-Unis.

Mais cette course à la rentabilité, exigée par les marchés financiers et des actionnaires de plus en plus gourmands, peut conduire à des mastodontes ingérables et obérer une croissance à moyen et long terme.

Pis encore, dans le secteur bancaire notamment, les rapprochements font fuir une partie de la clientèle. La fusion des deux établissements suisses UBS et SBS a entraîné le départ de 14 000 clients dans les deux premiers mois suivant l'annonce de l'opération. Pour ne citer qu'elle...

Une pause s'avérerait salutaire pour s'attaquer aux raisons d'un si mauvais palmarès. On les connaît, les experts en management sont unanimes : l'absence de prise en compte des ressources humaines et des cultures d'entreprise est responsable de ces dégâts. Les dirigeants, qui se disent volontiers démunis face à ces questions, les traitent quand il est déjà trop tard, lors de la phase d'intégration, une fois la transaction conclue.

### RAPPORT DE FORCES

Or cette problématique devrait intervenir très en amont et déterminer – au même titre que les critères stratégiques, économiques et financiers – le choix même des entreprises convoitées. Aujourd'hui, cette priorité est réelle dans seulement 5 % des cas.

Dans ce domaine sensible, les bonnes volontés affichées ne dépassent pas le stade de l'intention.

Renault n'a pas tardé à faire le ménage chez Nissan, écartant brutalement les 37 membres du conseil d'administration de l'entreprise japonaise, faisant fi de ses déclarations de respect mutuel. Même si les acquéreurs s'en défendent, il y a toujours un vainqueur et un vaincu, et personne n'est dupe. Ce rapport de forces fragilise énormément le camp des perdants. Les médecins du travail témoignent ainsi des manifestations pathologiques engendrées par l'accroissement du stress.

Ce déséquilibre peut également conduire au départ des meilleurs, déjà repérés par les concurrents trop contents de profiter de la situation. Une grande partie de l'équipe de communication du constructeur automobile américain Chrysler n'a pas hésité, à l'occasion du rachat par l'allemand Daimler, à partir chez General Motors.

Depuis deux ans, les études s'accroissent pour souligner ces insuffisances. Mais les dirigeants semblent paralysés et les cabinets de conseil, alors qu'ils revendiquent un savoir-faire en la matière, ne parviennent pas à inverser le mouvement.

En réalité, on s'attaque là à des enjeux de pouvoir, chasse gardée du top management, où le non-dit règne. Alors que les patrons accumulent dans les domaines financier, juridique et fiscal des tableaux

de bord censés imprimer le rythme et la bonne marche des fusions, la gestion des hommes reste trop souvent du domaine de la langue de bois et de la guerre des nerfs.

### EFFICACITE

Tout n'est pas encore joué, maintenant qu'une meilleure prise en compte du facteur humain fait son chemin dans les esprits des investisseurs, qui en font de plus en plus un critère de performance financière. La bonne conduite des fusions et acquisitions devient un centre d'intérêt, comme le sont aujourd'hui le « gouvernement d'entreprise » (présence de personnalités extérieures au conseil d'administration) et le « rating social » (classement des entreprises en fonction de leur politique sociale), deux démarches qui visent à davantage de transparence et d'éthique dans un souci d'efficacité économique.

On s'apercevra peut-être alors que le chemin de la croissance ne passe pas forcément par la course aux acquisitions. Encore faut-il que cette prise de conscience soit partagée par les marchés financiers et les acteurs économiques. Afin que la machine retrouve un rythme raisonnable et ne fonce plus dans le mur.

Marie-Béatrice Baudet  
et Martine Laronche



**SCIENCES PO**

LA VILLE BOUGE, LES MÉTIERS DE LA VILLE AUSSI.

LE PROGRAMME D'ÉTUDES AVANCÉES  
**MÉTIERS DE LA VILLE**  
A L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

vous propose  
une formation originale au management urbain,  
pluridisciplinaire, internationale, politiste et prospective,  
assurée par des professionnels de la ville  
et des universitaires, en partenariat  
avec les grandes entreprises et acteurs de la ville.

**Date limite de remise des dossiers :  
25 juin 1999**

Directrice du PEA Métiers de la Ville : Céline SACHS-JEANET  
Renseignements et inscriptions : Danièle SONNET  
Institut d'Études Politiques de Paris - 63, rue de Varenne - 75007 Paris  
Tél. : 01 45 55 28 20 - Fax : 01 45 55 29 48  
e-mail : pea.metiers-ville@sciences-po.fr

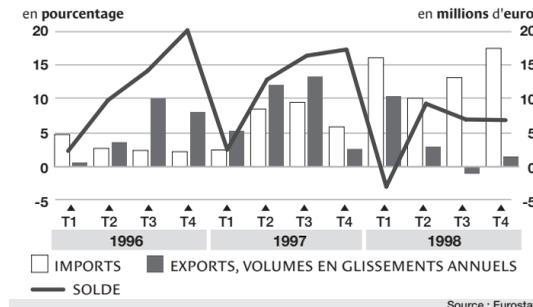






EUROPE

Le commerce extérieur de l'Union s'essouffle



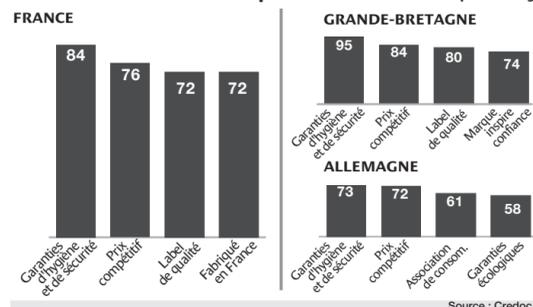
■ **LES ÉCHANGES** commerciaux entre l'Union européenne et le reste du monde ont dégagé un surplus de 20,3 milliards d'euros en faveur des quinze en 1998, contre 48,5 milliards d'euros en 1997. Cette détérioration est presque entièrement due au Royaume-Uni, qui affiche un déficit de 41,2 milliards d'euros en 1998.

■ **LA ZONE EURO** est plus excédentaire que l'Union (+ 83,2 milliards d'euros en 1998, en recul de 5 milliards par rapport à 1997). L'Allemagne affiche un excédent record de 69,1 milliards d'euros, en progression de 6 milliards. En revanche, l'excédent italien se contracte de 4 milliards pour s'établir à 22,9 milliards.

■ **EN RAISON DE LA CRISE ASIATIQUE** et des variations des cours des devises, les exportations de l'Union vers le reste du monde ont considérablement ralenti sur les trois derniers trimestres.

FRANCE

Les critères d'achat d'un produit



■ **LES CONSOMMATEURS FRANÇAIS** mettent en avant l'hygiène et la sécurité au moment de l'achat d'un produit. Une préoccupation que l'on retrouve dans l'ensemble de l'Europe, puisque trois Allemands sur quatre et plus de neuf Britanniques sur dix agissent de même. Les problèmes de santé publique liés à l'industrie agroalimentaire (« vache folle », listériose, salmonellose, organismes génétiquement modifiés, etc.), expliquent en grande partie cet arbitrage.

■ **LE PRIX** est le deuxième critère. Les difficultés économiques et sociales ont conduit, depuis une vingtaine d'années, les acheteurs français à se montrer économes. Le développement des magasins de hard discount, l'apparition des produits « premiers prix » dès les années 80 sont des signes tangibles de cette volonté. (Credoc.)

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)</b>											
Sur un an	2,2 (fév.)	- 4,7 (fév.)	- 1,1 (fév.)	0,6 (janv.)	- 0,5 (fév.)	1,0 (fév.)	- 3,0 (fév.)	- 1,9 (déc.)	- 1 (fév.)	- 0,2 (fév.)	- 0,3 (fév.)
Sur trois mois	0,3 (fév.)	- 0,8 (fév.)	- 0,7 (fév.)	0,1 (janv.)	0,5 (fév.)	0,1 (fév.)	- 0,9 (fév.)	0,2 (déc.)	- 0,3 (fév.)	- 0,7 (fév.)	- 0,7 (fév.)
<b>TAUX DE CHÔMAGE (en %)</b>											
1999	4,4 (mars)	5,1 (mars)	9,5 (mars)	8,9 (mars)	17,7 (mars)	11,3 (mars)	11,8 (janv.)	3,7 (fév.)	6,2 (janv.)	10,6 (mars)	9,7 (mars)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (en %)</b>											
Sur un an	1,7 (janv.)	- 0,1 (juil.)	0,5 (mars)	1,3 (mars)	2,1 (mars)	0,5 (mars)	1,4 (mars)	2,0 (mars)	1,7 (mars)	1,0 (mars)	1,2 (mars)
Sur un mois	0,2	- 0,6	0,2	0,1	0,4	0,4	0,2	1,0	0,5	0,3	0,4
<b>PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)</b>											
1999	4 <sup>e</sup> trimestre 1998	4 <sup>e</sup> trimestre 1998	4 <sup>e</sup> trimestre 1998	3 <sup>e</sup> trimestre 1998	4 <sup>e</sup> trim. 1998	4 <sup>e</sup> trim. 1998					
Sur un an	4,3	- 3,0	2,6	2,2	3,6	2,8	1,2	3,3	1,1	2,3	2,2
Sur trois mois	1,5	- 0,8	0,4	0,3	0,7	0,8	0,5	1,2	0,1	0,2	0,2
<b>DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)</b>											
1997	0,1	- 3,3	- 2,7	- 2,1	- 2,6	- 3	- 2,7	- 1,4	- 1,9	- 2,5	- 2,3
1998*	1,4	- 5,5	- 2,1	- 1,3	- 1,8	- 2,9	- 2,7	- 0,9	- 0,6	- 2,1	- 1,5
<b>DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)</b>											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
<b>BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)</b>											
Solde trimestriel 1997	- 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	- 0,90	0,76	- 0,03	1,54	- 0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

\* prévisions Commission européenne \*\* y compris les flux intrazonas pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

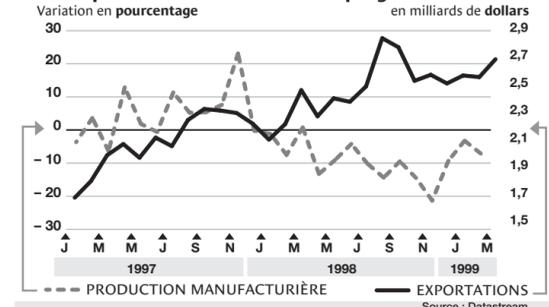
Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSOMMATION DES MÉNAGES</b>		
	+ 1,57 % (mars)	+ 6,3 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>		
	14,2 % (3 <sup>e</sup> trim. 98)	- 5,9 %
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>		
	+ 0,5 % (3 <sup>e</sup> trim. 98)	2,6 %
<b>TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER</b>		
	+ 0,3 % (4 <sup>e</sup> trim. 98)	+ 1,2 %
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	+ 1,4 % (4 <sup>e</sup> trim. 98)	+ 0,4 %
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b> (en milliards de francs / euros) + 9,477 MdF / + 1,4 milliard d'euros (jan.)		
		- 16,7 %
(solde cumulé sur 12 mois) + 151,850 MdF / + 23,2 milliards d'euros (98/99)		
		- 7,4 %
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES</b>		
	- 10 (avril)	- 18**
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales		
	- 24 (avril)	- 24**
<b>TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)</b>		
	22 % (mars)	- 3,9 %
<b>PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL</b>		
	38,5 % (mars)	+ 0,19 %
<b>EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND</b>		
	1 051 750 (mars)	- 1,46 %
<b>EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND</b>		
	399 029 (mars)	- 6,9 %
<b>INTÉRIM</b>		
	532 098	+ 28,8 %

\* solde des opinions négatives et positives, données CV5 \*\*solde net douze mois auparavant Source : Insee, Dares, Douanes et Unedi

PHILIPPINES

Les exportations ont continué de progresser



■ **Parmi les pays** touchés par la crise, les Philippines ont le mieux résisté. Le PIB n'a reculé que de 0,5 % en 1998. Et ce sont les facteurs climatiques et leur incidence sur la production agricole qui expliquent l'essentiel de ce ralentissement.

■ **GRÂCE AU MARCHÉ AMÉRICAIN** et à la bonne tenue de l'électronique, les exportations ont fortement progressé l'an dernier (+ 17 %). Leur croissance commence toutefois à s'essouffler.

■ **LE CRÉDIT BANCAIRE** reste déprimé en dépit de la détente des taux d'intérêt, et les créances douteuses dépassent 12 % des prêts. Ce niveau demeure néanmoins nettement plus bas que ceux des pays asiatiques en crise, les banques philippines ayant déjà été restructurées dans les années 80. (Source : Caisse des dépôts, risque-pays.)

**UN CHIFFRE**

**4 %**

**LA PROGRESSION DE L'EMPLOI EN FRANCE DE 1983 À 1998**

Le nombre d'emplois en France a progressé d'environ 850 000 (soit + 4 %) sur quinze ans, de 1983 à 1998. Ces créations nettes d'emplois sont plus nombreuses pendant la première période (+ 520 000 de 1983 à 1990) que durant la seconde (+ 330 000 de 1990 à 1998).

Ce chiffre de 4 % est une moyenne qui ne traduit pas, selon l'enquête menée par le ministère de l'emploi (*Premières Informations et Premières Synthèses*, mai 1999), la disparité des situations au niveau de chacune des filières professionnelles. Deux métiers sur trois, soit 57 % de l'emploi total, augmentent leurs effectifs de plus de 25 %. Il s'agit avant tout de métiers qualifiés, cadres et techniciens. Symétriquement, dans les métiers non qualifiés, l'emploi a fortement chuté (- 26 %).

Parmi les 48 familles professionnelles très créatrices d'emplois, on trouve aussi bien les ouvriers qualifiés, les assistants maternels, les techniciens et agents de maîtrise, les cadres technico-commerciaux, les informaticiens, etc. Au sein de celles ayant supprimé des emplois, figurent par exemple les ouvriers non qualifiés, les employés, les agriculteurs, les marins-pêcheurs, les bouchers, etc.

Les nouveaux emplois se caractérisent par le développement de formes particulières d'embauche : progression du temps partiel, contrats à durée déterminée, intérim, stages, etc. Cette nouvelle donne est surtout valable pour les ouvriers non qualifiés et les employés, et beaucoup plus faible chez les cadres et les professions intermédiaires.

# Hongkong empêtrée dans la récession et la déflation

L'économie de Hongkong est entrée en récession au premier trimestre 1998. Le produit intérieur brut a baissé de 5 % l'année dernière et il devrait reculer encore de 2,5 % à 5 % en 1999. Exempte des dysfonctionnements majeurs révélés par la crise dans d'autres pays d'Asie, mais très internationalisée, l'économie de Hongkong est directement atteinte par l'instabilité monétaire et financière dans la région.

L'euphorie des marchés financiers et immobiliers qui avait accompagné la rétrocession du territoire à la Chine, le 1<sup>er</sup> juillet 1997, a été brutalement interrompue au cours de l'été par des pressions spéculatives contre le dollar de Hongkong qui ont culminé fin octobre.

Au cours de l'année 1998, des attaques récurrentes contre la monnaie locale ont eu lieu, particulièrement violentes en août, au moment où la baisse du yen a fait craindre une dévaluation du yuan chinois. Le *peg* (la parité fixe avec le dollar américain instituée en 1983) a été maintenu au prix d'interventions de l'autorité monétaire de Hongkong et de fortes hausses des taux d'intérêt.

**ATAQUES CONTRE LA MONNAIE**

Les attaques contre la monnaie sont allées de pair avec l'effondrement des cours boursiers, les spéculateurs jouant simultanément sur les deux marchés : d'un côté, ils ont vendu massivement des dollars de Hongkong, faisant ainsi monter les taux d'intérêt ; de l'autre, ils vendaient à terme des actions en anticipant la baisse des cours consécutive à la hausse des taux d'intérêt. Au terme prévu, la différence des cours leur procurait des gains, quelle que soit l'évolution du taux de change. Résultat : l'indice Hang Seng de la Bourse a chuté de 60 % entre son sommet de l'été 1997 et l'été 1998.

La hausse des taux d'intérêt a aussi causé une chute des prix de l'immobilier de l'ordre de 50 % au cours de cette période. Cet effon-

drement des prix des actifs boursiers et immobiliers les met maintenant à un niveau inférieur à celui d'avant la « bulle » du premier semestre 1997.

Parallèlement, la crise des économies asiatiques a provoqué une stagnation de la demande de financements dans la région et un rationnement du crédit qui ont affecté Hongkong dans son rôle de centre financier international.

La baisse d'activité, amorcée dès le dernier trimestre 1997 dans les secteurs exposés à la crise financière, tels que les banques, l'immobilier, le tourisme, a gagné tous les secteurs de l'économie en 1998. La dépréciation des actifs a eu des effets de richesse négatifs sur les ménages qui ont réduit leur consommation ; le volume des ventes au détail a ainsi chuté de 17 % en 1998. S'y est ajouté le reflux du tourisme asiatique qui a eu des répercussions sur différents secteurs de services.

Du côté des entreprises, la perte de confiance et les taux d'intérêt élevés ont provoqué une chute des investissements. La dépression des économies voisines a aussi exercé un effet récessif sur les exportations qui représentent (y compris les réexportations) 120 % du produit intérieur brut (PIB).

La baisse des exportations hongkongaises, de 7 % en valeur en 1998, s'explique apparemment plus par la chute de la demande des pays asiatiques que par une perte de compétitivité imputable à l'appréciation réelle du dollar de Hongkong. Les exportations vers la plupart des pays européens (sauf l'Allemagne) ont continué à progresser ; elles ont stagné vers les Etats-Unis, mais ont chuté vers

le Japon (- 17 %), Singapour (- 12,8 %) et la Chine (- 10 %).

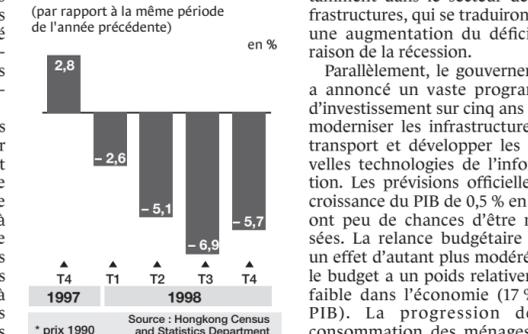
La baisse des exportations vers la Chine, qui représente plus du tiers du commerce international de la région administrative spéciale, tient à la fois au ralentissement de la croissance chinoise en 1998 et au fait que les exportations comme les importations du continent se font de plus en plus directement avec les pays tiers, sans passer par Hongkong.

La déflation amorcée fin 1998 s'est accentuée au cours des premiers mois de 1999 (l'indice des prix à la consommation a baissé de 2,6 % en mars). Les baisses de prix constituent une partie du processus d'ajustement d'une économie qui était devenue de plus en plus chère par rapport à ses concurrents. Depuis septembre 1998, la conjonction de la déflation à Hongkong et de l'appréciation nominale et réelle des monnaies asiatiques se traduit par un mouvement de dépréciation du dollar de Hongkong. Début 1999, son taux de change effectif réel est revenu à son niveau d'avant les dévaluations asiatiques.

On observe une évolution similaire, et pour les mêmes raisons, dans le cas du yuan chinois, l'autre monnaie asiatique qui a résisté à une dévaluation. Etant donné l'in-

terdépendance des deux économies, ces évolutions se confortent mutuellement pour redresser leur compétitivité et estomper, à court terme, les pressions à la dévaluation. Au premier trimestre 1999, le recul des exportations de Hongkong (- 9 % en valeur) reflète un ajustement à la baisse des prix plus que des volumes.

**UNE CROISSANCE EN CHUTE**



**RELANCE BUDGÉTAIRE**

La dégradation de la situation économique a conduit les autorités de Hongkong à intervenir plus vigoureusement que ne le voulait la tradition de libéralisme du territoire pour stabiliser l'économie. Lors de la crise financière d'août 1998, l'autorité monétaire a enrayé la chute des cours boursiers en procédant à des achats massifs d'actions (estimés à 15 milliards de dollars américains) qui en ont fait un des principaux actionnaires de la Bourse. A la suite de la crise, a été prise une série de mesures qui limitent les mouvements spéculatifs sur la monnaie tout en renforçant le système de *currency board*.

Dans le même temps, les actions de relance budgétaire se sont traduites par l'apparition d'un déficit modéré, équivalent à 2 % du PIB pour l'année fiscale 1998-1999, au lieu de l'excédent prévu. Le projet de budget pour 1999-2000 va dans le même sens expansionniste et comporte allègements fiscaux et accroissement des dépenses, notamment dans le secteur des infrastructures, qui se traduiraient par une augmentation du déficit en raison de la récession.

Parallèlement, le gouvernement a annoncé un vaste programme d'investissement sur cinq ans pour moderniser les infrastructures de transport et développer les nouvelles technologies de l'information. Les prévisions officielles de croissance du PIB de 0,5 % en 1999 ont peu de chances d'être réalisées. La relance budgétaire aura un effet d'autant plus modéré que le budget a un poids relativement faible dans l'économie (17 % du PIB). La progression de la consommation des ménages de-

**Veille stratégique et gestion des fronts concurrentiels**

La veille stratégique est un élément fondamental pour anticiper sur les évolutions de l'environnement. Les entreprises qui mettent en place un système de veille se heurtent à des résistances comportementales en interne. Un des moyens efficaces pour développer la culture de veille et déclencher la pratique de recherche d'information ciblée est le pilotage des fronts concurrentiels. Ces 2 journées présenteront les techniques ainsi que le chemin à suivre pour mettre en place ou développer la veille au sein de l'entreprise.

10 et 11 juin 1999  
Paris

Renseignements et inscriptions  
Laurent Hermel - Tél. 01 42 79 44 36  
www.enspht.fr info@enspht.fr

**LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE**

par Jean-Louis Robert

# Billancourt, « la forteresse ouvrière »

L'abandon de toute activité de production des usines Renault sur le site de Billancourt, en 1992, fut vécu comme un événement national. C'est dire l'importance symbolique considérable de l'aventure industrielle qui s'est déroulée dans cette banlieue proche de Paris, au bord de la Seine. Une confirmation de cette importance a été la vive polémique qui s'est développée autour de l'avenir du site et en particulier du sort à réserver aux bâtiments de l'île Seguin, cet immense « paquebot », un des derniers témoins de la richesse et du dynamisme de l'industrie automobile dans la région Ile-de-France au XX<sup>e</sup> siècle.

C'est que Billancourt fut, au XX<sup>e</sup> siècle, le lieu de toutes les innovations, de toutes les avant-gardes, techniques, sociales, politiques. Il est moins nécessaire d'insister sur les innovations techniques, innombrables depuis la voiturette que Louis Renault avait construite en 1899, à vingt et un ans, dans un petit atelier aménagé dans la maison de ses parents à Billancourt, que sur les dimensions sociales et politiques.

Billancourt devint rapidement le modèle de la très grande usine taylorisée. Avec ses 4 000 ouvriers à la veille de la guerre de 1914-1918, elle faisait déjà figure d'usine moderne. C'est là que fut introduit précocement, en 1909, le chronométrage du temps de travail.

La Grande Guerre devait donner un nouvel élan à l'usine transformée en une ruche productive de tanks et de munitions. En 1918, l'usine occupait déjà 22 000 ouvriers et était devenue la première usine de la région parisienne. On y introduit alors différents modes de transports mécaniques des pièces d'un poste de travail à un autre : anticipation de la chaîne qui ne sera introduite à Billancourt que plus tardivement, dans les années 20.

Le nouvel et décisif élan productif dans les années 20 va donner à l'usine son aspect quasi définitif. L'historien Patrick Fridenson a remarquablement décrit l'installation, autour de 1930, des ateliers de l'île Seguin, la conquête d'un immense territoire sur la commune de Billancourt ; l'ensemble s'enfermant dans de hauts murs qui s'abattent directement dans la Seine. La « forteresse » est née. Désormais, suivant les fluctuations de la production, 35 000 à 40 000 ouvriers vont travailler sur le site avant que ne commence, dans les années 70, le déclin des effectifs.

Billancourt et Renault, longtemps confondus dans les esprits, ont été les modèles des relations sociales du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la crise. Ce modèle est double. Billancourt est d'abord l'image de la grande usine combattive où se sont jouées des pages décisives de l'histoire sociale de la France. Sans doute cela a-t-il tenu à l'immensité même de l'usine, mais la personnalité de Louis Renault y est aussi pour beaucoup, avec la mise en place d'une variante dure et répressive du taylorisme. Billancourt a été le lieu-témoin des relations sociales à la française (et le Parti communiste français y aura naturellement son premier bastion). A des phases d'apparente atonie succèdent des moments de luttes intenses. Dès 1912, les Renault lancent le premier mouvement contre le chronométrage.

En 1917-1918, ce sont les délégués d'atelier de Billancourt qui organisent les mouvements sociaux dans les usines de guerre, et Renault connaît une grande grève d'une semaine en mai 1918 qui entraînera toute la métallurgie parisienne. Les souvenirs abondent de l'occupation de Billancourt en 1936 et des signes de la réappropriation symbolique de l'usine par ses ouvriers. En mai 1947, c'est encore Billancourt qui donne le signal du départ d'une grande grève salariale qui aboutira à une crise politique et au départ des ministres communistes du gouvernement. Et qui ne se souvient de ce meeting du 28 mai 1968, dans le grand hall de l'usine, où furent votés le refus du protocole d'accord de Matignon et la poursuite de la grève ?

On l'aura constaté, les luttes de Billancourt ont toujours une répercussion qui dépasse leur cadre initial. Une expression populaire a souvent couru les rues : « il n'est pas exagéré de dire que, lorsque Renault éternue, toute la France tressaille ».

Mais le modèle Renault des relations sociales, ce n'est pas seulement celui de la grande grève. Après la seconde guerre mondiale et la nationalisation, Renault va faire figure d'entreprise pilote au plan social, avec un dispositif contractuel très riche entre la Régie et les syndicats. Ainsi, le 15 septembre 1955, l'accord Renault anticipe d'un an la loi accordant la troisième semaine des congés payés ; et le 29 décembre 1962, l'accord Renault anticipera de six ans la loi accordant les quatre semaines.

L'aventure humaine, enfin, derrière les murs de cette forteresse. Un certain Georges Omer (qui n'était autre que Roger Vailland, jeune journaliste de vingt-deux ans) titrait un article dans *Paris-Midi* du 30 juillet 1929, « L'île de Billancourt, île mystérieuse ». En 1930 encore, il livrait un reportage intitulé « Mes vacances à Billancourt ». C'est que la population ouvrière n'était que très partiellement inscrite dans l'espace local. Beaucoup d'ouvriers résidaient loin de l'usine, dans le Paris populaire ou en d'autres banlieues. Mais l'observateur sensible qu'était Roger Vailland eut tôt fait de comprendre la vie intense de l'île, et de noter la diversité des ouvriers. De nombreux immigrés se côtoyaient dans l'usine ; dans les années 30, on y parlait quarante langues. Certes les liens avec les ouvriers français, souvent les plus qualifiés, n'étaient pas toujours faciles, mais il faut retenir que l'usine a aussi été un formidable creuset où l'intégration de générations d'ouvriers étrangers s'est faite dans le respect des cultures originelles.

Le site de Billancourt est lié à toutes les faces de l'histoire de France du XX<sup>e</sup> siècle. Billancourt fut aussi aux avant-gardes de la défense de la patrie. Ces ouvriers volontiers révolutionnaires ne firent aucune grève lorsque des offensives allemandes se développaient pendant la Grande Guerre. Un quart de siècle plus tard, ils furent particulièrement nombreux à s'engager dans la Résistance.

*Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.*

# Peut-on enseigner l'entrepreneuriat ?

Pour que s'installe une croissance durable basée sur les nouvelles technologies et la capacité d'innovation, il est aujourd'hui admis par la plupart des acteurs politiques ou économiques que la création d'entreprises par des jeunes issus des meilleures formations de technologie et de gestion constitue un ferment de tout premier ordre.

Depuis quelques années, écoles et universités multiplient des programmes dits d'« entrepreneuriat », de formation à la création d'entreprises ou d'activités. Alors qu'il n'en existait qu'une quinzaine en 1995, on en comptait fin 1998... 155, plus 75 en projet ! L'entrepreneuriat est en passe de devenir une mode, tout comme, dans les années 80, le furent les cursus internationaux : la moindre école de commerce se doit aujourd'hui de lancer un tel programme. Quelques 65 écoles de gestion, 47 écoles d'ingénieurs et 43 universités l'ont déjà fait.

**TYPOLOGIE**

Le temps semble donc venu de séparer le bon grain de l'ivraie, et de voir un peu plus clair dans cette offre de formation. C'est ce à quoi souhaite s'employer l'Académie de l'entrepreneuriat ([www.entrepreneuriat.fr](http://www.entrepreneuriat.fr)), créée il y a un an et demi, et qui associe à titre individuel les enseignants et les chercheurs engagés dans ces programmes.

« Notre objectif, explique Stéphane Marion, enseignant à l'Ecole de management (EM) Lyon et en charge du secrétariat de l'Académie, est de faire reconnaître l'entrepreneuriat comme une discipline académique, comme aux Etats-Unis. » Première victoire en ce sens en France, un poste de maître de conférences, proposé par l'université Lyon-III en sciences de gestion, a été cette année « profilé » sur le thème de la création d'entreprises.

L'Académie, qui organisera son premier congrès national les 15 et 16 novembre à Lille, est en train de recenser tous les programmes, afin d'en établir une typologie, d'en évaluer l'importance numé-

Le nombre de formations supérieures à la création d'entreprises a été multiplié par dix en quatre ans

rique (effectifs enseignants et étudiants), voire les aspects qualitatifs. Mais « il n'est pas encore question de labellisation : le tri se fera avec le temps, lorsqu'auront été clarifiés, par la recherche et les publications, les concepts et les pédagogies qui y sont mis en œuvre », poursuit l'enseignant à l'EM Lyon.

Un rapport remis au secrétariat d'Etat à l'industrie en octobre 1998 sur *La formation entrepreneuriale des ingénieurs* avait déjà distingué trois types de programmes. Les premiers consistent à dispenser à tous les étudiants, dès la première année, un enseignement d'entrepreneuriat. A l'EM-Lyon, par exemple, les élèves de première année travaillent par groupes de cinq ou six sur une simulation de création d'entreprise.

« Il ne s'agit pas d'aboutir à des créations effectives, explique Stéphane Marion, mais de développer des attitudes et des comportements d'autonomie, de réactivité, de capacité à traduire des idées en projets, autant de qualités recherchées aujourd'hui par les employeurs. »

**Une discipline venue d'outre-Atlantique**

L'« *entrepreneurship* » est né dans les universités américaines dans les années 60. Il y avait une centaine de programmes en 1975, 250 en 1985, 370 en 1992 (universités et *business schools* confondues), dont le plus connu est sans doute celui du Babson College, dans le Massachussets ; depuis, leur nombre aurait doublé dans les seules universités.

« Dans les années 70, nos meilleurs étudiants s'orientaient vers l'industrie et dans les années 80 vers la finance ; dans les années 90, ils créent leur entreprise », observe Chuck Holloway, professeur à la Stanford Business School. Aujourd'hui, 80 % du contenu de ces programmes, au départ axé sur la mise en œuvre de projets, est théorique. « Si ceux qui ont échoué réussissent mieux la fois d'après, poursuit Chuck Holloway, c'est qu'ils ont appris quelque chose de leur échec : c'est ce savoir que nous devons formaliser et transmettre. »

# Les outils de mesure des économistes seraient faux !

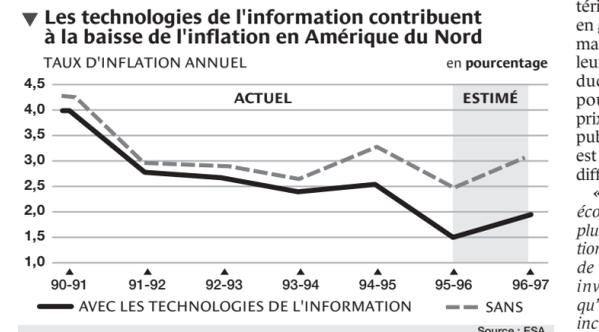
Imaginerait-on un urbaniste qui prendrait des décisions à partir de plans dont la moitié des cotes seraient mal taillées ? Il ne pourrait poursuivre longtemps sa tâche tant les conséquences calamiteuses de son travail seraient patentées. A en croire Luc Soete, professeur d'économie internationale à l'université de Maastricht, les décideurs tant dans le domaine de la politique que de l'économie sont dans une situation comparable. Ils utilisent des outils faux (les indices économiques) ; les prévisions établies ne peuvent donc qu'être erronées, et les décisions prises mauvaises. Le décalage constaté entre les économies européennes et américaines serait une conséquence de ces erreurs de mesure, affirme-t-il.

« La mesure de la production, de son rythme de croissance et de l'amélioration réelle du bien-être économique est entachée d'une erreur croissante. L'amélioration de la qualité des nouveaux biens et services n'est pas suffisamment prise en compte dans l'indice des prix, par exemple. De ce fait, il est de plus en plus pertinent de parler d'illusion in-

Les indices ne prendraient pas suffisamment en compte l'évolution technologique

flationniste », estime Luc Soete. Un ordinateur, à prix constant, offre de plus en plus de possibilités à son utilisateur d'une année sur l'autre. Idem pour un téléphone portable. En conséquence, l'inflation est surestimée.

Ce qui a des conséquences économiques et budgétaires. « Les responsables de la Fed, aux Etats-Unis, ont été bien plus tôt conscients de ce phénomène et ont donc jugé acceptable un taux d'inflation de 3 %. Alors que ce n'est que très récemment que Wim Duisenberg [le président de la Banque centrale européenne], en raison de ce problème de mesure, a jugé acceptable un taux de 2 %. Le fait que l'euro continue de baisser est une conséquence de cette prise en compte tar-



Les résultats sont même sous-estimés, car ils ne tiennent pas compte des effets des technologies de l'information sur l'amélioration du rapport qualité/prix de biens et services d'autres secteurs (automobile, télécoms, services financiers, etc.).

Une seconde approche consiste à proposer en fin de cursus, ou au titre de la formation continue, une spécialisation en entrepreneuriat : celle-ci allie enseignements théoriques et réalisations pratiques, le plus souvent au travers de la création d'une entreprise par l'étudiant.

Le programme HEC-Entrepreneurs, créé il y a vingt ans, le DESS création d'entreprises et gestion de projets innovants, de l'université Bordeaux-IV, ou encore le master Innover et Entreprendre, de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), suivent, parmi beaucoup d'autres, ce modèle.

Comme l'écrit Olivier Basso, responsable de ce dernier cursus, l'enseignement dispensé concerne tant les techniques de gestion (comptabilité, vente, stratégie, ressources humaines) que le comportement du créateur : leadership, construction d'équipe, développement de soi.

Ce type de programmes s'adresse bien sûr aux étudiants déjà porteurs de projet. Ils en accueillent généralement une dizaine, soit l'équivalent de 5 à 10 % d'une promotion. Mais ils ont pour inconvénient de « lâcher » le créateur dans la nature une fois la formation terminée.

C'est pourquoi se développe, depuis peu, une troisième approche, englobant la sensibilisation, le repérage de projets, la formation théorique, l'accompagnement à la création et le suivi, généralement au sein d'un incubateur d'entre-

prises. C'est ce schéma qu'ont par exemple mis au point l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Bretagne, l'Ecole des mines d'Alès ou encore Supélec.

Dans cette dernière école, par exemple, un enseignement théorique obligatoire a été mis en place en deuxième année. L'étudiant peut consacrer sa troisième année et son stage de fin d'études à un projet de création, et passer à l'acte à la sortie de l'école : il bénéficiera alors du soutien des enseignants et des laboratoires, et pourra s'installer dans l'une des pépinières d'entreprises proches du campus.

**PÉPINIÈRES**

Mais cette formule suppose que, outre les compétences d'enseignement ou de recherche en entrepreneuriat, déjà assez rares étant donné la nouveauté du thème, soient également réunies des compétences en matière d'accompagnement de projet. Ce n'est qu'à cette condition que les jeunes diplômés se risqueront à franchir le pas de la création.

En attendant, les vocations sont d'autant plus rares que le marché du travail salarié est favorable : selon le sondage Scanner jeunes diplômés, réalisé par l'agence de presse Zélig auprès des élèves et étudiants en fin de cursus, 21 % des futurs diplômés des universités de gestion et 16 % de ceux des universités scientifiques ont un projet de création d'entreprise, contre 13 % dans les écoles de gestion et 9 % dans les écoles d'ingénieurs. Il ne s'agit que d'intentions : dans les faits, 80 % des diplômés des grandes écoles intègrent des entreprises de plus de 100 salariés.

Les auteurs du rapport espèrent néanmoins que les enseignements d'entrepreneuriat puissent au moins apprendre aux futurs cadres et dirigeants à « ne pas avoir une attitude dans leur comportement managérial qui tuerait ou du moins inhériterait l'innovation ». Ce qui serait effectivement une révolution dans les entreprises...

Antoine Reverchon

politique de ne pas taxer pour l'insistant les échanges sur Internet, dont les conséquences budgétaires seront pourtant colossales. Ce partisan de la *bit-tax*, c'est-à-dire d'un impôt lié à la quantité d'informations échangées sur le réseau, estime que les Etats ne peuvent se permettre de renoncer à imposer les produits et services consommés sur leur territoire, dernière catégorie de « ressources certaines pour l'Etat ». « Tout comme il y a cent à deux cents ans, l'impôt sur le blé [corn-tax] dominait les discussions économiques, les gouvernements devraient aujourd'hui s'interroger sur la façon d'ajuster leur système d'imposition à l'importance croissante des échanges d'information dans la consommation et la production économiques. »

Annie Kahn



**Luc Soete**  
 ● Professeur d'économie internationale à l'université de Maastricht, Luc Soete dirige le Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology (Merit) qu'il a créé en 1988.  
 ● Il a publié de nombreux ouvrages sur les implications économiques de l'innovation dans les pays développés.  
 ● Il préside le groupe d'experts de la Commission européenne pour les aspects sociaux et sociaux de la société de l'information.

# Les 35 heures dans le commerce, une menace de régression sociale

par Patrick Brody

Dans le commerce, la mise en place des 35 heures se traduit par le pire des scénarios. L'Union du commerce de centre-ville (UCV) a dénoncé les conventions collectives de branches et « proposé » comme bases de négociations l'annualisation généralisée, l'augmentation de la flexibilité avec douze semaines à 48 heures sans majoration de salaire, la généralisation du travail six jour sur sept et l'allongement des horaires d'ouverture des magasins. La direction du Printemps vient de s'aligner sur l'UCV en dénonçant les accords collectifs en vigueur dans ce magasin depuis 1977.

Comme nous le craignons depuis le début, le patronat s'est saisi d'une loi dépourvue de volonté pour aggraver encore davantage les conditions de vie et de travail des salariés. Dans notre secteur, le temps partiel et la flexibilité règnent en maîtres.

Que prévoit la loi contre le temps partiel imposé ? La suppression des exonérations (30 % des cotisations sociales) qui ont provoqué l'explosion du temps partiel ? Non ! Citons encore les heures supplémentaires, payées au tarif normal après avoir été baptisées heures « complémentaires », les contrats de 16 heures, le travail six jours sur sept, voire sept sur sept pour des salariés en contrat à durée déterminée et à temps partiel, les horaires tardifs... Là encore, la ministre du travail ne prévoit rien.

Et pour le moment, rien ne permet d'espérer une amélioration substantielle dans la version définitive de la loi : le gouvernement a annoncé le mois dernier qu'il renonçait à son projet initial de taxer le travail précaire. Et comme si cela n'était pas assez pour le patronat, et assez peu pour les salariés, le gouvernement vient de décider que « la date du 1<sup>er</sup> janvier 2000 ne doit pas être un couperet » (*Le Monde* du 27 février).

Interrogée dans *Le Monde* du 30 mars, Martine Aubry enfonce encore le clou : « La durée légale du travail passera, au 1<sup>er</sup> janvier 2000, à

35 heures. Cela ne veut pas dire qu'à partir de ce moment-là, il n'y aura plus rien à négocier et que c'est l'Etat qui fixera comment chaque entreprise doit négocier. » La ministre parle également de « simplifications » et de « souplesse ». Difficile d'être moins directif...

Dans le commerce parisien, où temps partiel assorti d'heures « complémentaires » et annualisation sont imposés massivement, 50 000 emplois ont été supprimés au cours des dix dernières années. Dire que l'augmentation du contingent d'heures supplémentaires, la généralisation de l'annualisation et le développement du temps partiel entraîneront fatalement des suppressions d'emplois, ne relève pas de l'idéologie mais des mathématiques.

Comme les autres salariés, à temps plein et en contrat à durée indéterminée, à temps partiel, en contrat à durée déterminée ou en intérim, comme les chômeurs pas ou peu indemnisés, ceux du commerce espéraient une loi synonyme de justice sociale et de recul du chômage. Pour le moment, tant une partie des accords signés que le contenu de la loi n'incitent guère à l'optimisme. Seules avancées tangibles : la limitation à deux heures de la coupure dans la journée de travail, mesure qu'il ne sera pas facile d'imposer partout, et une vague incitation à augmenter le temps de travail des salariés à temps partiel.

Le rôle du ministère du travail est sans doute de convaincre les patrons de négocier. Il est aussi de faire une loi améliorant la situation des salariés qui, pour une grande partie d'entre eux - d'entre elles, devrait-on dire pour le commerce -, ne gagnent même pas le SMIC, et n'ont donc pas le minimum pour vivre.

Le manque de détermination des pouvoirs publics n'a pas échappé au patronat du commerce. Les salariés de ce secteur vont servir de cobayes à l'ensemble du patronat. Celui de l'édition a déjà commencé l'offensive. L'UCV fait le forcing pour obtenir, en échange des 35 heures, davantage de flexibilité.

Rappelons que 70 % des salariés des magasins populaires (Monoprix, Prisunic, etc.) sont à temps partiel. Flexibilité maximale, salaires moins que minimum (inférieurs au SMIC), le comble de la précarité est atteint. L'UCV veut encore l'accroître en prenant prétexte de la concurrence des hypermarchés et des centres commerciaux. Argument fallacieux : le pouvoir d'achat des consommateurs n'est pas extensible.

C'est pourquoi nous demandons que la concurrence s'exerce dans un cadre horaire commun à tous, hypers et centre commerciaux compris. Au lieu de se battre à coups de nocturnes et d'ouvertures dominicales, synonymes de dumping social, les enseignes se feraient concurrence sur la qualité de leurs produits et le service rendu à la clientèle. Les pouvoirs publics doivent fixer les règles du jeu.

Les salariés des grands magasins (Printemps, Galeries Lafayette, BHV...) et des magasins populaires - des femmes dans leur immense majorité - ont encore défilé le 29 janvier dernier. Pour réclamer la limitation des horaires d'ouverture, deux jours de repos consécutifs, la limitation du recours au temps partiel et la suppression des exonérations de charges liées à ce type de contrats.

Les salariés à temps partiel doivent bénéficier d'une véritable priorité d'embauche à temps complet. Il faut limiter le recours aux contrats à durée déterminée (pas plus de 5 % par entreprise), mettre en place un véritable contrôle des horaires, abaisser les durées maximales hebdomadaires de 48 heures à 44 heures et la journée de travail de 10 à 9 heures, limiter fortement le recours aux heures supplémentaires et majorer le tarif des heures complémentaires pour les salariés à temps partiel.

La version définitive de la loi Aubry est d'une importance capitale pour l'ensemble des salariés, essentielle pour les salariés à temps partiel, vitale pour les chômeurs. Rappelons qu'à l'origine les 35 heures avaient pour objectif de donner du travail aux chômeurs, du temps libre aux salariés. Si la loi reste en l'état, la réduction du temps de travail aboutira à l'effet exactement inverse. C'est pourquoi, nous œuvrons pour que la loi soit synonyme de progrès social, et non l'inverse.

Patrick Brody est secrétaire général du Syndicat du commerce parisien (Syropa) CFDT.

*Avec un cadre horaire commun à tous, hypermarchés et centres commerciaux compris, au lieu de se battre à coups de nocturnes et d'ouvertures dominicales, les enseignes se feraient concurrence sur la qualité de leurs produits et le service rendu à la clientèle*

## LIVRES

par Serge Marti

# Dans l'œil des matières premières

CYCLOPE - LES MARCHÉS MONDIAUX, sous la direction de Philippe Chalmin Economica, 534 p., 500 F, 76,22 €.

Une simple embellie ? Peut-être. Mais quand on est confronté à une descente aux enfers continue - à savoir une baisse, en termes réels, des prix des matières premières qui, à en croire l'indice publié depuis 1864 par *The Economist*, dure quasiment depuis un siècle -, il faut savoir se contenter de peu ! C'est ce que fait Philippe Chalmin, professeur à Paris-IX - Dauphine et coordinateur de l'équipe qui, depuis treize ans maintenant, publie le fameux rapport *Cyclope*, ce volumineux ouvrage de référence qui passe en revue l'état des marchés mondiaux. Un état des lieux exhaustif. Des céréales aux viandes et au vin, des engrais et semi-conducteurs aux métaux précieux et non ferreux. En passant par des produits plus exotiques comme le poivre ou les bois tropicaux...

« Les cours des matières premières sont actuellement à un plancher, et on note une reprise sur certains marchés », relève M. Chalmin qui met à part le cas du pétrole dont le cours actuel (17 dollars le baril pour la qualité *brent*), en hausse de près de 40 % après une chute brutale qui l'a ramené autour de 10 dollars, est due, selon lui, à une « surréaction » du marché. En dehors du brut, des velléités de reprise sont perceptibles sur le coton, la laine, le caoutchouc, l'acier et la pâte à papier.

Mais le *Cyclope* ne se borne pas à une revue de détail des « commodités », lesquelles représentent, il est vrai, les deux tiers des échanges de marchandises et le tiers des échanges de services dans le monde. Il est aussi un instrument d'analyse des soubresauts de la planète. A commencer par le coup de torchon est-asiatique de l'été 1997, dont les effets s'effacent trop lentement. Pour les auteurs du rapport, cette « dernière crise du XX<sup>e</sup> siècle » a occasionné - somme toute - des dégâts limités. A noter également, dans cette bible sur les marchés, un intéressant retour sur image à propos de LTCM, ce fonds spéculatif sauvé de la faillite par la Réserve fédérale américaine, et un panorama pédagogique sur le vent de fusions-acquisitions qui continue à souffler, tous continents confondus.

# La sécurité sociale réduit les inégalités aux Etats-Unis

Qui a dit que les Etats-Unis manquaient de mécanismes de redistribution ? Une étude du Center on Budget and Policy Priorities (CBPP), un institut de recherche non gouvernemental basé à Washington, révèle que, sans les prestations de la sécurité sociale, près de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus, soit 11,4 millions de personnes, auraient basculé en dessous du seuil de pauvreté. Ce dernier était de 8 240 dollars par an (7 847 euros) pour une personne seule en 1998 et le double pour une famille de quatre personnes.

Qu'est-ce que la sécurité sociale américaine ? Un organisme collecteur de cotisations : 7,65 % du salaire brut plafonné à 68 400 dollars en 1998 (65 137 euros) et 7,65 % du revenu annuel d'un travailleur indépendant plafonné à 125 000 dollars (119 037 euros).

Ces taxes sont redistribuées sous forme de retraites de base, d'aides aux handicapés, d'allocations chômage et de prestations d'assurance-maladie. En 1998, les fonds recueillis par la sécurité sociale ont atteint 457,7 milliards de dollars (436 milliards d'euros) et ont immédiatement été redistribués (hormis l'alimentation d'un important fonds de réserve placé en obligations du Trésor) à 44 millions de personnes.

## DISPARITÉS SELON LES ÉTATS

L'étude du CBPP analyse l'impact des prestations sociales sur le revenu. 49,1 % des personnes âgées de 65 ans et plus seraient considérées comme pauvres si aucune prestation sociale n'était prise en compte. Avec le minimum vieillesse et l'assurance-chômage, ce taux tombe à 47,6 %. Avec les prestations de la sécurité sociale (retraite de base principalement et aide aux personnes handicapées), le taux de pauvres

Une étude révèle que, sans les prestations versées, des millions de personnes âgées basculeraient dans la pauvreté

tombe à 11,9 %. Ces prestations jouent également un rôle important pour l'ensemble des personnes âgées. Elles représentent au moins 50 % du revenu de plus de la moitié des personnes âgées en général, et 90 % du revenu d'un bon quart d'entre elles. Pour 15 %, les prestations de sécurité sociale sont les seuls revenus.

Il s'agit là de chiffres nationaux ; des disparités existent, Etat par Etat. En Californie, 43,2 % des personnes âgées de 65 ans et plus seraient « pauvres » sans la sécurité sociale. Avec la retraite de base et l'assurance-maladie, ce taux chute à 12,5 %. En Floride, le seuil de pauvreté passe de 48,7 % à 11,9 % si l'on tient compte des

versements de la sécurité sociale. A New York, les mêmes prestations font chuter le seuil de pauvreté de 50 à 15,1 %. En Illinois, ce taux passe de 48,4 % à 10,1 %.

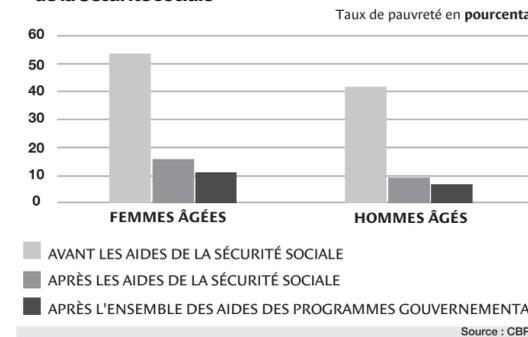
Compte tenu de la démographie américaine, ces chiffres concernent des millions de personnes : plus d'un million en Californie, 883 000 en Floride...

C'est sur les femmes que l'effet sécurité sociale est le plus sensible. Elles reçoivent plus de la moitié des prestations (53 %), alors qu'elles ne fournissent que 38 % des cotisations. Compte tenu de la structure progressive des prestations, celles qui avaient des bas salaires touchent un pourcentage plus élevé de leur ancien revenu que les femmes les mieux payées.

## VEUVES

Les veuves sont le groupe le plus susceptible de tomber dans la pauvreté. Ces femmes n'ont, pour la plupart, pas eu d'emploi ou n'ont pas travaillé le nombre d'heures suffisant pour bénéficier d'une retraite de base à taux plein. Les prestations de sécurité sociale représentent donc

## ▼ Les personnes âgées, grandes bénéficiaires de la Sécurité sociale



# HALTE AUX "EXPERTS"!

**Bernard Maris**  
**Lettre ouverte aux gourous de l'économie qui nous prennent pour des imbéciles**

Collection Lettre ouverte

**PAR L'AUTEUR DE AH DIEU ! QUE LA GUERRE ÉCONOMIQUE EST JOLIE !**

**ALBIN MICHEL**

*Yves Mamou*

